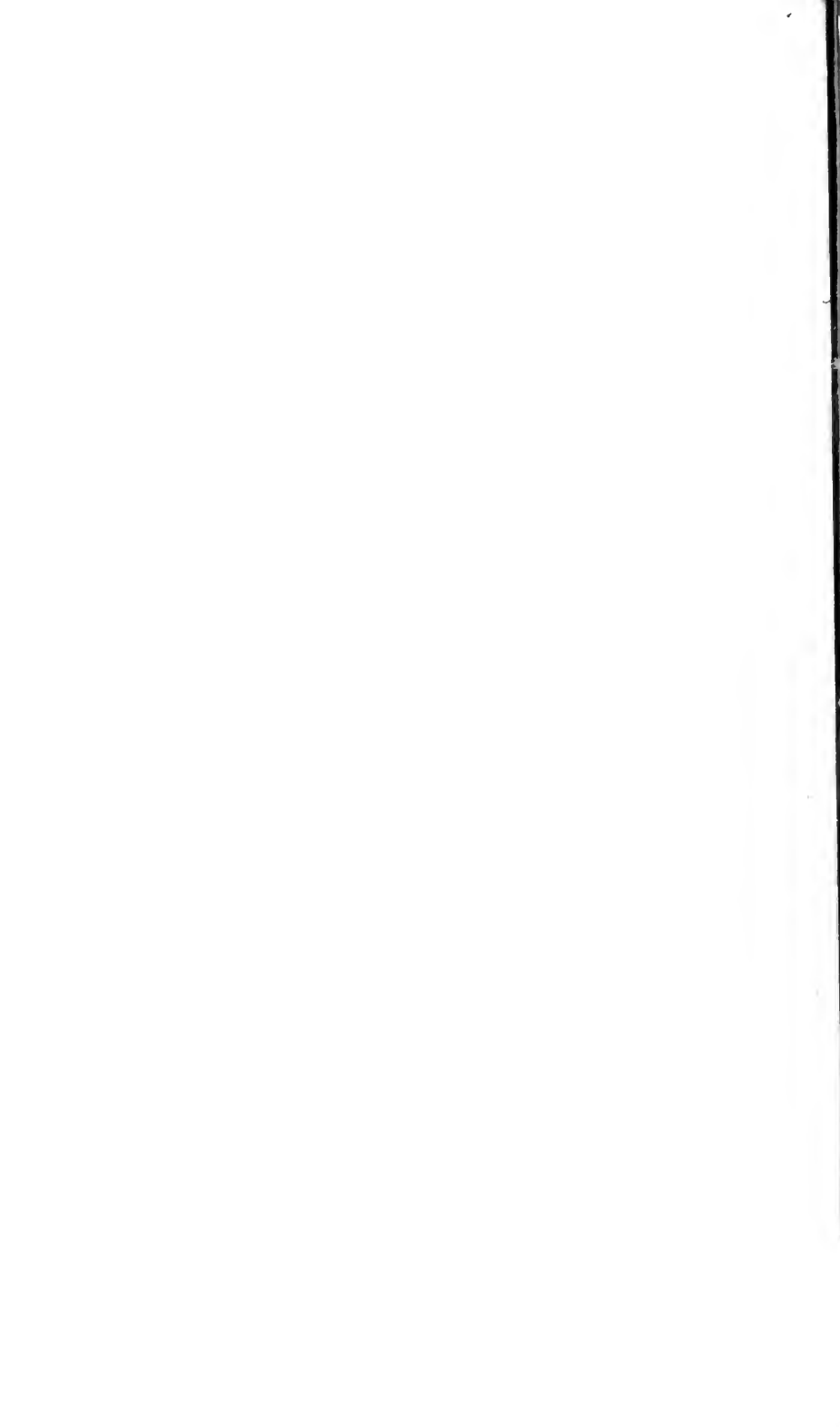


A high-contrast, black and white marbled paper pattern. The design consists of irregular, rounded shapes that resemble cells or stones, separated by dark, branching veins. The overall effect is a complex, organic texture. The pattern is set against a dark background, and the text is located in the bottom-left corner.

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY.

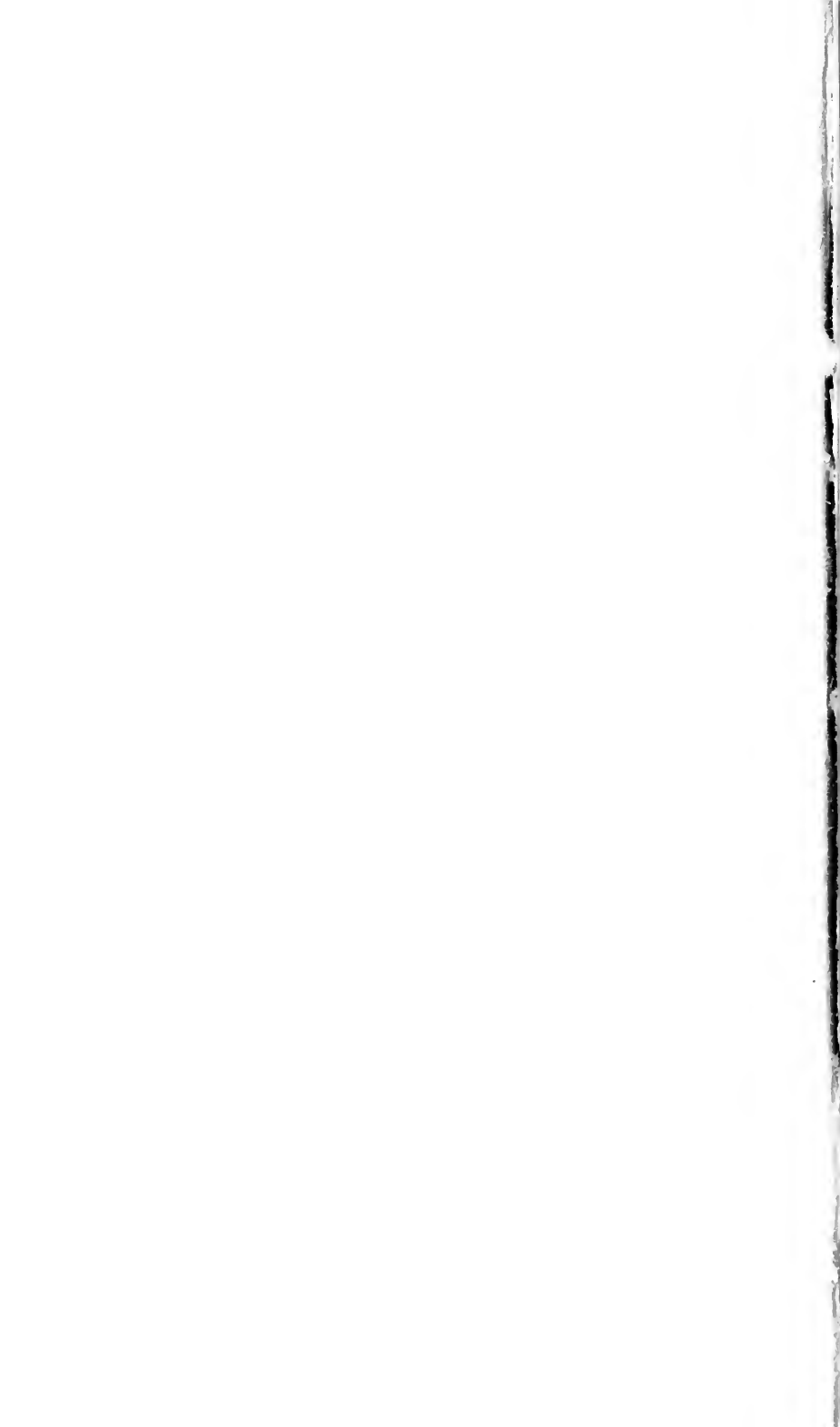












REVUE  
DE  
PHILOGOLOGIE FRANÇAISE  
ET DE LITTÉRATURE

SYSTÈME ORTHOGRAPHIQUE  
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

1. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*, sauf dans les noms propres et noms de lieux.

2. — Écrire par *s* ou *z* *deuxième*, *troisième*, *sisième*, *disième*, *disaine*, ou *deuzième*, etc.

3. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la troisième personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deux premières personnes et devant le *t* de la troisième : *je m'assies*, *il s'assiet*; *je cous*, *il cout*; *je peens*, *il preut*; *je pers*, *il pert*; *je conraius*, *il conraint*; *je perries*, *je combas*, *j'interrous*.

4. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

5. — Ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*. Faire ou ne pas faire l'accord, sans y attacher aucune importance, pour les participes *coûté* et *valu*, qu'ils soient pris au propre ou au figuré, et de même, quand un participe est suivi d'un infinitif sans préposition, ne pas s'inquiéter si le pronom qui précède est sujet logique ou régime de l'infinitif.

Ce programme vise, non à simplifier l'orthographe, mais à la rendre plus correcte; il se trouve d'ailleurs qu'en devenant plus rationnelle, elle devient aussi plus facile; car notre réforme, bien que partielle, supprime déjà une vingtaine de règles, exceptions ou remarques des grammaires, qui ne peuvent se justifier par aucun argument sérieux. Les personnes qui concevraient des doutes sur la légitimité de telle ou telle modification sont priées de se reporter aux fascicules de la *Revue de Philologie française*, où chaque article du programme est proposé et discuté (tome III, page 270; tome IV, pages 85, 153, 161, 235; tome V, pages 81 et 308).

Les premiers adhérents ont été MM. Michel Bréal, Édouard Hervé, Francisque Sarcy, Paul Passy, Camille Chabaneau, Louis Havet, Charles Lebaigue, Ferdinand Brunot, Eugène Monseur, etc.

Nous recommandons particulièrement aux directeurs de Périodiques, favorables à la réforme, la mise en pratique de l'article I, qui n'exige aucun effort d'attention de la part de MM. les Protes.

Dans sa *Grammaire historique* posthume, Arsène Darmesteter dit excellemment : « C'est à une succession d'erreurs qu'est due la fâcheuse habitude de l'orthographe moderne de noter par *x* presque toute *s* qui suit un *n*. . . Il serait grand temps qu'une orthographe plus correcte et plus simple rétablît partout l'*s* finale à la place de cette *x* barbare. »

REVUE  
DE  
**PHILOGIE FRANÇAISE**

ET DE LITTÉRATURE

---

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

**LÉON CLÉDAT**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

---

**Tome XI. — 1897**



43122  
95

PARIS  
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

---

*(Tous droits réservés)*

PC  
2021  
HS  
201

# TRADUCTIONS ARCHAÏQUES & RYTHMÉES

## I

### AUBADE PROVENÇALE ANONYME DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

En un verger, sous feuille d'aubépine,  
La dame tient son ami près de soi ;  
N'a point crié le guetteur qu'ait vu l'aube.  
Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient!

« Plût au Seigneur que la nuit ne faillit,  
» Ni mon ami loin de moi ne partit,  
» Ni le guetteur jour ni aube ne vit!  
» Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient!<sup>1</sup>

» Beau dous ami, baisons-nous moi et vous,  
» Le long des prés où chantent oisillons ;  
» Embrassons-nous en dépit du jalous!  
» Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient!

» Beau dous ami, faisons un jeu nouveau,  
» Dans le jardin où chantent les oiseaux ;  
» Car du guetteur se tait le chalumeau.  
» Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient!

1. Dans cette strophe, qui est, plus encore que les autres, une traduction *littérale*, la rime s'est trouvée conservée. Il en est de même pour la strophe 4.

» Par le dous soufle qu'est venu de là-bas,  
 » De mon ami beau et courtois et gai,  
 » De son haleine ai bu un dous rayon.  
 » Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient! »

La dame était avenante et jolie,  
 Pour sa beauté maintes gens la regardent ;  
 Elle a son cœur en loyales amours.  
 Oh Dieu! Oh Dieu! cette aube! que tôt vient!

Nous donnonsci-après, de cette même pièce, une bonne traduction en vers modernes, due à M. Alfred Jeanroy (*Les Origines de la poésie lyrique en France*, p. 80).

Là-bas, dans le verger, sous l'aubépine en fleur,  
 La dame tient l'amant enlacé sur son cœur.  
 Et tremble, en attendant le signal du guetteur :  
 Hélas! Hélas! aube, tu viens trop tôt!

« Dieu, si tu le voulais, l'aube ne viendrait pas!  
 » Toujours mon dous ami resterait dans mes bras ;  
 » Guetteur, ferme les yeux au jour qui point là-bas!  
 » Hélas! Hélas! aube, tu viens trop tôt!

» Encore, dous ami! Pressez-moi contre vous  
 » Pendant que les oiseaux chantent autour de nous ;  
 » Il est bon de s'aimer en dépit du jaloux.  
 » Hélas! Hélas! aube, tu viens trop tôt!

» Une dernière fois renouvelons nos jeux,  
 » Au dous chant des oiseaux, sous les bosquets ombreux,  
 » Jusqu'au cri du guetteur, gardien des amoureux.  
 » Hélas! Hélas! aube, tu viens trop tôt!

» La brise du matin effleure notre couche,  
 » Je bois ton soufle, ami, dans le vent qui te touche ;  
 » Comme un rayon de miel il est dous à ma bouche.  
 » Hélas! Hélas! aube, tu viens trop tôt! »



La dame est gracieuse, avenante et si belle  
Que souvent, pour la voir, quand on passe près d'elle,  
On s'arrête. En son cœur vit un amour fidèle.

Hélas ! Hélas ! aube, tu viens trop tôt !

## II

## DÉBUT DU PERCEVAL DE CHRÉTIEN DE TROYES

Ce fut au temps qu'arbres fleurissent,  
Que bois se feuillent, prés verdissent,  
Et les oiseaux en leur latin  
DouceMENT chantent au matin,  
Et joie toute chose enflamme,  
Que le fils de la veuve dame  
De la solitaire forêt  
Se leva, et sa selle mit  
Sur son chasseur<sup>1</sup>, à la main prit  
Trois javelots, et tout ainsi  
Hors du manoir seul il sortit :  
Et pensa que voir il irait  
Des herseurs que sa mère avait,  
Qui ses avoines lui hersaient.  
Douze bœufs, sis herses avaient.

Ainsi en la forêt il entre,  
Et aussitôt dans sa poitrine  
Son cœur du dous temps s'éjouit  
Et des chants que il entendit  
Des oiseaux, qui joie menaient ;  
Toutes ces choses lui plaisaient.

1. Cheval de chasse.

Si dous était le temps serein  
 Qu'il ôte à son cheval son frein,  
 Et le laissa aller paissant  
 Par l'herbe fraîche verdoyant.  
 Et lui, qui bien lancer savait,  
 Les javelots que pris avait  
 Allait autour de lui lançant,  
 En arrière ou bien en avant,  
 Tantôt en haut, tantôt en bas,  
 Lorsqu'il entent parmi le bois  
 Venir cinq chevaliers armés,  
 De toutes armes bien parés.  
 Avec fracas retentissaient  
 Les armes de ceus qui venaient,  
 Car souvent se heurtaient aus armes  
 Rameaus des chênes et des charmes,  
 Et les hauberts grand bruit faisaient,  
 Aus écus lances se heurtaient :  
 Sonnait le bois, sonnait le fer  
 Et des écus et des hauberts.

Le varlet sans les voir entent  
 Ceus qui viennent à bonne allure,  
 Il s'émerveille : « Par mon âme !  
 Vrai m'a dit ma mère, ma dame,  
 Quand me dit que diables sont  
 Plus agités que rien au monde.  
 Elle me dit, pour m'enseigner,  
 Que pour eus se doit-on signer<sup>1</sup>.  
 Mais ce conseil dédaignerai,  
 Et certes ne me signerai.  
 Plutôt frapperai le plus fort.

1. Se signer, c'est-à-dire : faire le signe de la croix.

D'un des javelots que je porte,  
Si bien que ne m'approchera  
Nul des autres, bien je le crois. »  
Ainsi à lui-même se dit,  
Jusqu'à ce qu'il les aperçut.  
Et quand ils lui sont apparus,  
Que du bois furent découverts,  
Et vit les écus frémissants  
Et les hauberts clairs et luisants,  
Et les lances et les écus,  
Que jamais plus il n'avait vus,  
Et vit le vert et le vermeil  
Reluire contre le soleil,  
Et l'or et l'azur et l'argent,  
Ce lui fut un ravissement,  
Et dit : « Dieu ! faites-moi merci !  
Ce sont des anges que vois-ci !  
J'ai donc moult grandement péché,  
Et du tout me suis-je trompé,  
En disant que c'étaient diables.  
Ma mère ne m'a conté fables,  
Qui me dit que les anges sont  
Les plus belles choses qui soient,  
Hors Dieu, qui plus est beau que tous.  
Mais Dieu lui-même voir je crois,  
Car un si beau j'en aperçois  
Qu'aucun des autres, Dieu me garde !  
N'a de sa beauté le disième.  
Et ma mère m'a dit aussi  
Qu'on doit Dieu croire et adorer.  
Et supplier et honorer :  
Je vais adorer celui-ci,  
Et tous ses anges avec lui. »

Lors à terre se précipite,  
 Et tout son *Credo* il récite  
 Et les prières qu'il savait,  
 Que sa mère appris lui avait.  
 Et le maître des chevaliers  
 Le voit, et dit : « Restez derrière,  
 Car à terre, de peur, a chu  
 Ce varlet, quand il nous a vus.  
 Si nous avançons tous ensemble  
 Vers lui, il aurait, ce me semble,  
 Telle peur que il en mourrait,  
 Et répondre ne me pourrait  
 A ce que lui demanderais. »  
 Les autres restent, et il vient  
 Vers le varlet, à grande allure.  
 Il le salue et le rassure :  
 « Varlet, fait-il, n'ayez point peur!  
 — Point je n'en ai, par le Sauveur  
 (Fait le varlet) en qui je crois!  
 Êtes-vous Dieu? — Non, par ma foi!  
 — Qui êtes donc? — Chevalier suis.  
 — Jamais chevalier ne connus,  
 Fait le varlet, ni nul n'en vis,  
 Jamais parler n'en entendis;  
 Mais vous êtes plus beau que Dieu!  
 Ah! Puissé-je être tel que vous.  
 Aussi brillant et ainsi fait! »  
 A ce mot, de lui se rapproche  
 Le chevalier, et lui demande :  
 « N'as-tu pas vu dans cette lande  
 Cinq chevaliers et trois pucelles? »  
 Le varlet à d'autres nouvelles  
 Demander et savoir songeait.

A sa lance la main il tent,  
La tire et dit : « Beau sire cher,  
Vous qui avez nom chevalier,  
Qu'est donc ce que là vous tenez ?  
— Me voilà très bien renseigné,  
Fait le chevalier, m'est avis.  
Je pensais, mon beau dous ami,  
Nouvelles apprendre de toi,  
Et tu les veus ouïr de moi !  
Je te le dirai : c'est ma lance.  
— Voulez-vous dire qu'on la lance,  
Comme je fais mes javelots ?  
— Non point, varlet, que tu es sot !  
Mais on en frappe devant soi.  
— Alors vaut mieus l'un de ces trois  
Javelots que vous voyez ci.  
Tout ce que je veus j'en occis,  
Oiseaux et bêtes au besoin,  
Et je les occis d'aussi loin  
Que l'on pourrait flèche tirer.  
— De tels propos je n'ai que faire.  
Sur les chevaliers me répons,  
Dis-moi si tu sais où ils sont.  
Et les pucelles, les vis-tu ? »  
Mais par le coin de son écu  
Le varlet le saisit, et dit :  
« Cela, qu'est-ce, et de quoi vous sert ?  
— Varlet, fait-il, c'est se moquer,  
Que de répondre par paroles  
Tout autres que je ne demande.  
Je pensais nouvelles avoir,  
Et par moi tu veus en savoir !  
Quoi qu'il en soit, te le dirai,

Car je veus bien te satisfaire :  
 Écu a nom ce que je porte.  
 — C'est un écu ? — Oui bien, fait-il,  
 Et ne le tiens pour chose vil,  
 Car il m'est de si bon secours  
 Que si nul sur moi frappe ou tire,  
 De tous les coups il me protège,  
 C'est le service qu'il me fait. »

Alors ceus qui étaient arrière  
 Arrivèrent par la charrière  
 Près de leur seigneur, et lui disent :  
 « Sire, que vous dit ce Gallois ?  
 — Il ne sait point tous les usages,  
 Fait le seigneur, et répont mal.  
 Il demande, à tout ce qu'il voit,  
 Quel est le nom, ce qu'on en fait.  
 — Sire, sachez en vérité  
 Que Gallois sont tous par nature  
 Plus sots que bêtes en pâture.  
 Celui-ci est comme une bête,  
 Bien fou qui près de lui s'arrête,  
 A moins qu'il ne veuille muser  
 Et son temps en folie user.  
 — Je ne sais, fait le chevalier,  
 Mais avant qu'en route me mette,  
 Tout ce qu'il voudra lui dirai. »  
 Puis lui demande de rechef :  
 « Parle-moi des cinq chevaliers  
 Et des trois pucelles aussi :  
 Les as-tu rencontrés ni vus ? »  
 Et le varlet l'avait saisi  
 Au pan du haubert, et le tire :  
 « Or me dites, fait-il, beau sire,

Qu'avez-vous donc là revêtu ?

— Varlet, fait-il, ne le sais-tu ?

— Moi ? non. — Varlet, c'est mon haubert.

— Il est pesant comme du fer.

— C'est qu'il est en fer, tu vois bien.

— Je n'en sais rien, mais moult est beau.

Qu'en faites-vous, et que vous sert ?

— Si tu voulais sur moi lancer

Javelot ou flèches tirer,

Tu ne me pourrais nul mal faire.

— Beau chevalier, de tels hauberts

Que Dieu garde biches et cerfs !

Car aucun tuer ne pourrais,

Ni jamais après ne courrais ! »

Le chevalier encor lui dit :

« Varlet, donne-moi des nouvelles

Des chevaliers et des pucelles. »

Mais lui : « Êtes-vous ainsi né ?

— Non point, varlet, ce ne peut-être.

— Qui vous atourna donc ainsi ?

— Varlet, je te dirai bien qui.

— Dites-le donc. — Moult volontiers :

Encor n'y a cinq jours entiers

Que tout ce harnois me donna

Le roi Arthur, qui m'adouba.

Maintenant, dis-moi que devinrent

Les chevaliers qui par ci vinrent,

Qui les trois pucelles emmènent.

Vont-ils au pas ou s'enfuient-ils ? »

Et il dit : « Seigneur, regardez

Ce bois, le plus haut que voyez,

Qui cette montagne environne :

C'est le défilé de Valdonne.

— Eh bien ! Ce bois ? fait-il, beau frère.  
— Là sont les herseurs de ma mère,  
Qui ses terres sèment et hersent,  
Et si ces gens par là passèrent,  
Ils les virent, le vous diront. »  
Et ceus-ci disent qu'ils iront  
Avec lui, s'il veut les mener,  
Jusqu'à ceus qui hersent l'avoine.  
Le varlet monte son chasseur,  
Et ils vont là où les herseurs  
Hersaient les terres labourées  
Où les avoines sont semées :  
Et quand ils virent leur seigneur,  
Se mirent à trembler de peur.  
Et savez pourquoi ils le firent ?  
A cause des seigneurs qu'ils virent  
Qui avec leur maître venaient ;  
Car bien savent, s'ils lui avaient  
Dit et conté ce qu'ils étaient,  
Qu'il voudrait être chevalier :  
Et sa mère en perdrait le sens.  
Car avait compté l'empêcher  
De jamais voir des chevaliers  
Ni savoir quel chose c'était.  
Et le varlet dit aus bouviers :  
« Avez-vous vu cinq chevaliers  
Avec trois pucelles passer ?  
— Ils ont à peine traversé  
Ces défilés, » font les bouviers.  
Le varlet dit au chevalier,  
Avec qui tant avait parlé :  
« Seigneur, par ici sont allés  
Les chevaliers et les pucelles :



Mais veuillez me dire nouvelles  
Du roi qui les chevaliers fait,  
Et le lieu où plus il se tient ?  
— Varlet, fait-il, je te dirai  
Que le roi séjourne à Cardeuil.  
N'y a pas encor quatre jours  
Qu'il s'y tenait avec sa cour,  
J'y fus moi-même et je le vis ;  
Et si tu ne le trouves là,  
Quelqu'un te renseigner pourra. »  
Aussitôt au grand galop part  
Le chevalier, car moult lui tarde  
Qu'il ait ses compagnons atteint.  
Le varlet retourne au manoir  
Où sa mère dolent et noir  
Avait le cœur, pour son retard.  
Mais grand joie elle eut à cette heure  
Qu'elle le voit, et pas ne put  
Celer la joie qu'elle en eut ;  
Car, comme mère qui moult l'aime,  
Elle court à lui et l'appèle  
Beau fils ! beau fils ! plus de cent fois :  
« Mon cœur a été angoissé,  
Mon fils, par votre longue absence,  
Peu s'en faut que morte ne suis.  
Où fûtes-vous donc aujourd'hui ?  
— Ah ! dame, je le vous dirai  
Moult bien, et ne vous mentirai,  
Car j'y ai bien grande joie eue  
De telle chose que j'ai vue.  
Mère, ne me disiez-vous pas  
Que les anges de notre Dieu  
Sont si beaux que jamais Nature

Ne fit plus belle créature ?  
 — Beau fils, encor je te le dis.  
 — Taisez-vous, mère, car je vis  
 Les plus belles choses qui sont,  
 Qui par la grande forêt vont.  
 Ils sont plus beaux, bien je le pense.  
 Que Dieu lui-même et tous les anges. »  
 La mère entre ses bras le prent,  
 Et dit : « Beau fils, invoque Dieu !  
 Car moult ai grande peur pour toi.  
 Tu viens de rencontrer, je crois,  
 Les anges qui font aus gens peine,  
 Qui tuënt tout ce qu'ils atteignent.  
 — Non point ! mère, non ! mais ils disent  
 Qu'ils se nomment des chevaliers. »  
 La mère se pâme à ce mot,  
 Et quand ses sens a recouvré :  
 « Hélas ! fait-elle, quel malheur !  
 Beau dous fils, de chevalerie  
 Je vous espérais bien garder,  
 Que vous n'en ouïriez parler,  
 Qu'aucun chevalier ne verriez,  
 Et que jamais ne le seriez.  
 Plût à Dieu qu'eussiez votre père !  
 Nul chevalier meilleur ne fut,  
 Plus redouté ni plus prisé.  
 Vous pouvez à droit vous vanter  
 Que vous êtes de noble race  
 Par son lignage et par le mien.  
 Car je suis de chevaliers née,  
 Des meilleurs de cette contrée.  
 Mais votre père, en un combat,  
 Un jour, fut aus jambes blessé :

Depuis, infirme demeura.  
Ses grandes terres, ses trésors,  
Tout alla à perdition ;  
Il tomba en grand pauvreté,  
Dépouillé et déshérité.  
Dans cette forêt solitaire  
Eut ce manoir ; en grande hâte,  
En litière apporter s'y fit.  
Et vous, qui tout petit étiez,  
Deus moult beaux frères vous aviez.  
Petit étiez, vous allaitais ;  
A peine vous aviez deus ans.  
Lorsque grands furent vos deus frères,  
Par le conseil de votre père  
Allèrent à deus cours royales  
Pour avoir armes et chevaus.  
L'un vint au roi d'Escavalon  
Et l'autre au roi de Gomeret.  
En un seul jour les deus varlets  
Adoubés et chevaliers furent,  
Et en un même jour moururent,  
Alors que vers nous revenaient.  
Réjouir voulaient avec moi  
Leur père, qui plus ne les vit !  
En combat furent déconfits,  
Y furent tous les deus tués.  
De l'ainé revinrent nouvelles  
Que les corbeaus et les corneilles  
Lui avaient les deus yeus crevés :  
Ainsi les gens mort le trouvèrent.  
Du deuil des fils mourut le père,  
Et j'eus la vië moult amère.  
Vous étiez tout le réconfort

Que je gardais, et tout mon bien,  
 Car je n'ai plus aucun des miens ;  
 Rien autre ne m'a Dieu laissé  
 Pour me donner de joie au monde. »

Mais le varlet écoute à peine  
 Tout ce que sa mère lui dit :  
 « A manger, fait-il, me donnez,  
 Je ne sais de quoi me parlez ;  
 Mais moult irais-je volontiers  
 Au roi qui fait les chevaliers ;  
 Et j'irai, qu'on le veuille ou non. »

Ce jeune sauvage n'est autre que Perceval, le futur conquérant du Saint-Graal <sup>1</sup>.

Nous avons là, à n'en pas douter, le véritable début du *Perceval* de Chrétien de Troyes, après la dédicace au comte Philippe de Flandre. L'espèce de prologue, qui se trouve dans le manuscrit de Mons, et par lequel s'ouvre l'édition Potvin, a été visiblement ajouté après coup ; les événements qui y sont racontés sont d'ailleurs en contradiction avec le récit que la mère de Perceval fait à son fils.

Tout ce début est bien dans la manière de Chrétien. Quelle est cette veuve de la forêt solitaire, et ce jeune garçon, si profondément ignorant de toute chose, à qui sa

1. Dans la célèbre légende de *Barlaam et Josaphat*, on voit aussi un jeune prince élevé loin du monde et qui manifeste de naïfs étonnements quand il est mis en présence des réalités de la vie. Il n'y a d'ailleurs aucune ressemblance entre les deux épisodes, et nous nous garderons bien de supposer que Chrétien de Troyes ait emprunté son idée première à la vieille légende, ni qu'on doive rattacher au début du *Perceval* une scène curieuse du Miracle de la *Reine aux trois fils*, où l'on voit s'éveiller chez deux jeunes princes, élevés dès leur enfance par un charbonnier, le goût des élégances aristocratiques. (Voyez *Le Théâtre en France au moyen âge*, Paris, Lecène et Oudin, 1896, p. 197.)

mère n'a parlé que de diables et d'anges? Que sont ces deux troupes de chevaliers qui traversent la forêt, l'une à la recherche de l'autre, et ces trois pucelles que l'on emmène? Pourquoi les laboureurs sont-ils effrayés quand ils voient leur jeune maître venir avec des chevaliers? Pourquoi cette mère voulait-elle éloigner son fils de la vue de tout chevalier? Pourquoi est elle si inquiète d'un simple retard de son fils? Autant de questions que se pose successivement le lecteur, dont la plupart trouvent bientôt leur solution dans le poème, mais dont quelques-unes resteront éternellement sans réponse. Tout ce mystère, qui disparaît quand on a lu d'abord le prologue de Mons, est bien dans le goût de Chrétien de Troyes; c'est un effet sur lequel il compte, et qu'il ne faut pas lui enlever.

Rarement, d'ailleurs, il fut mieux inspiré. La première scène est heureusement conçue, habilement disposée et écrite de verve. Le décor en est vraiment pittoresque, et plus précis qu'il n'est d'usage en nos romans courtois: à l'horizon un défilé boisé, près du champ d'avoine où peinent les six bœufs, conduits par les herseurs, puis le pré verdoyant où le cheval de Perceval s'ébat en liberté, et la clairière à l'orée de laquelle on voit apparaître les cinq chevaliers aux armures retentissantes. Dans cette âme de jeune sauvage vont éclore des goûts innés de chevalerie, dont toutes les précautions maternelles n'ont pu que retarder la poussée, et cette éclosion est préparée par le renouveau de la nature: c'est le temps où la joie de vivre « enflamme » toute chose; comme les arbres et les oiseaux, le cœur de Perceval s'émeut, il est prêt pour l'initiation. Dès qu'il a vu un chevalier, touché une lance et un écu, il n'a plus qu'un désir, celui de devenir chevalier à son tour. Et la chevalerie triomphe, même dans l'âme angoissée de la mère, qui ne peut se tenir de dire fièrement à son fils: « Moi aussi, je suis née de chevaliers! » Chrétien de Troyes n'a pas moins bien

rendu le caractère obsédant de l'idée fixe qui hante l'esprit de Perceval, en le montrant inattentif et insensible aux révélations si pathétiques de sa mère.

Nous donnons, ci-après, la traduction en prose de ce fragment de *Perceval*, que M. G. Paris vient de publier dans ses *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge*, page 63. (Paris, Hachette, 1896.)

Ce fut au temps que les arbres fleurissent, que les bois se couvrent de feuilles et que l'herbe reverdit, que les oiseaux chantent doucement au matin, que toute chose s'enflamme d'une joie nouvelle. Le fils de la veuve de la forêt solitaire se leva, mit sa selle sur son cheval, prit à la main trois javelots et sortit du manoir de sa mère ; il voulait aller voir ses laboureurs, qui hersaient un champ d'avoine, avec six herses et douze bœufs. Il entra dans la forêt, et sentit bientôt son cœur se réjouir de la douceur du temps et du chant des oiseaux. Il ôta au cheval son frein et le laissa paître l'herbe toute fraîche et verte, et il s'amusa à lancer ses javelots, ce qu'il savait très bien faire, tout autour de lui, en avant et en arrière, en bas et en haut.

Tout à coup il entendit du bruit. C'étaient cinq chevaliers, armés de toutes pièces, qui venaient par la forêt, menant grand fracas, car leurs armes heurtaient souvent les charmes ou les chênes, les hauberts retentissaient, et les lances frappaient les écus ; des hauberts et des écus sonnait le fer, sonnait le bois.

Le jeune homme entend, mais il ne voit pas encore eux qui viennent. Il s'émerveille. « Par mon âme, dit-il, madame ma mère m'a souvent dit que les diables sont ce qu'il y a au monde de plus tumultueux, et elle m'a bien recommandé, si j'en rencontrais, de me signer. Mais ce n'est pas ce que je ferai, s'ils se présentent à moi ; je frapperai le plus fort d'un de mes javelots, si bien qu'il n'osera pas me toucher. »

Voilà ce qu'il se disait avant de les voir ; mais quand ils

apparurent dans la clairière où il se trouvait, quand il vit les hauberts aux mailles étincelantes, les heaumes éclatants, les lances, les écus dont le vernis vert et rouge reluisait au soleil, et l'or et l'argent et l'azur, il fut rempli d'admiration : « Hé ! Dieu, dit-il, pardonne-moi ce que j'ai dit ! Ce sont des anges que je vois. J'ai grandement péché en les prenant pour des diables. Ma mère ne m'a-t-elle pas dit que les anges sont, après Dieu, ce qu'il y a de plus beau au monde ? Celui qui marche en tête, qui est encore plus beau que les autres, c'est sans doute Dieu lui-même. Ma mère m'a dit qu'il faut adorer Dieu à genoux : je vais l'adorer, ainsi que ses anges. »

Et se jetant au milieu de la clairière, il se mit à genoux, en récitant toutes les prières qu'il savait. Celui qui était le chef de la troupe dit à ses compagnons : « Restez en arrière. Cet enfant est tombé à terre en nous voyant. Si nous marchions tous vers lui, il mourrait de peur, et il ne pourrait pas répondre aux questions que je veux lui faire. »

Les autres s'arrêtèrent, et lui, s'avançant vers Perceval, le salua doucement pour le rassurer : « N'aie pas peur, enfant, lui dit-il. — Je n'en ai pas peur, répondit Perceval. Mais, dites-moi, n'êtes-vous pas Dieu ?

— Moi ? non certes.

— Qui êtes-vous donc ?

— Je suis un chevalier.

— Un chevalier ? Je ne sais ce que c'est. Je n'ai jamais vu de chevalier ni n'en ai entendu parler. Mais vous êtes beau comme Dieu. Que je voudrais vous ressembler, être ainsi vêtu et ainsi replendissant ! »

Le chevalier se rapprocha encore et lui demanda : « N'as-tu pas vu passer par ici cinq chevaliers et trois demoiselles ! »

Mais le garçon, au lieu de lui répondre, avait étendu la main vers sa lance, et, tout en la maniant, il lui dit : « Beau sire qui vous appelez chevalier, qu'est-ce que vous portez là ?

— Me voilà bien adressé ! dit l'autre en souriant, je voulais savoir de toi des nouvelles, et c'est toi qui m'en demandes !

Je veux bien te répondre : c'est ma lance.

— Dites-vous qu'on la lance comme je fais mes javelots ?

— Non, garçon, que tu es simple ! On en frappe droit devant soi.

— Alors j'aime mieux un de ces trois javelots que vous voyez, car j'en tue tout ce que je veux, oiseaux ou bêtes, et d'aussi loin qu'avec une flèche.

— A la bonne heure ; mais réponds-moi, ces chevaliers et ces demoiselles, les as-tu vus ? »

L'enfant avait saisi l'écu et lui dit : « Qu'est cela, et à quoi cela vous sert-il ?

— Vraiment tu te moques de moi, tu ne réponds à mes demandes que par d'autres ! Enfin, je veux te faire plaisir ; ce que je porte là, c'est un écu.

— Un écu ?

— Oui, et je ne le dédaigne pas : si quelqu'un veut me frapper, il pare le coup ; voilà le service qu'il me rend. »

Pendant qu'ils parlaient ainsi, ceux qui étaient restés en arrière rejoignirent leur chef et lui dirent : « Sire, que vous dit ce Gallois ?

— Il ne connaît guère le monde, répondit le chevalier. Il ne répond pas à mes questions, et m'interroge sur tout ce qu'il voit, me demandant comment chaque chose s'appelle et ce qu'on en fait.

— Sire, sachez que tous les Gallois sont dénués de sens ; celui-ci est comme les autres, c'est perdre son temps que lui parler.

— Je ne sais, répondit le chef ; mais il m'amuse, et je le laisserai interroger tant qu'il voudra. Voyons, garçon, reprit-il en se tournant vers Perceval, dis-moi si tu as vu les cinq chevaliers et les demoiselles. »

Mais le jeune homme avait saisi un pan du haubert et le tirait à lui : « Dites-moi, beau sire, dit-il, qu'est cela que vous avez vêtu ?

— Tu ne le sais pas ?

— Non.



— C'est mon haubert.

— Il pèse comme du fer.

— C'est qu'il est de fer, tu le vois bien.

— Je ne sais pas, mais il est bien beau. Et qu'en faites-vous ? à quoi vous sert-il ?

— Il me protège : si tu me lançais des javelots, si tu me tirais des flèches, grâce à lui, tu ne me ferais aucun mal.

— Sire chevalier, que Dieu garde les cerfs et les biches de tels hauberts, je ne pourrais plus en tuer.

— Allons, réponds à ce que je t'ai demandé. »

Et l'enfant naïf lui dit : « Est-ce que vous êtes né comme cela ?

— Oh ! non.

— Et qui vous a ainsi arrangé ?

— Il n'y a pas cinq jours que le roi Arthur m'a donné toutes mes armes et m'a fait chevalier. Mais dis-moi enfin ce que tu sais des cinq chevaliers qui escortent trois demoiselles ; vont-ils au pas ou fuient-ils rapidement ?

— Sire, regardez là-haut, sur cette montagne, voyez-vous ce grand bois qui en couvre la cime ? Là est le col de Valdone.

— Eh bien ! frère ?

— Là sont les laboureurs de ma mère, qui hersent et ensementent les terres. Si les gens que vous dites ont passé par là, ils les ont vus et ils vous le diront. »

Les chevaliers dirent que, s'il voulait les conduire, ils iraient avec lui jusqu'au champ d'avoine trouver les herseurs.

Le jeune homme remonta sur son cheval et accompagna les étrangers. Quand les laboureurs le virent arriver en telle compagnie, ils tremblèrent de peur, car ils comprirent que s'il avait parlé avec eux, il voudrait être chevalier, et que sa mère, qui voulait à tout prix l'en détourner, en perdrait la raison.

Perceval leur dit : « Avez-vous vu passer par ici cinq chevaliers et trois demoiselles ?

— Ils viennent à peine de franchir le défilé, répondirent-ils.

— Sire, dit Perceval à celui qu'il avait tant questionné, voici le chemin qu'ils ont pris. Mais dites-moi, ce roi qui fait les chevaliers, où le trouve-t-on ?

— Il séjourne présentement à Cardeuil, et s'il n'y était plus, tu trouverais là qui t'enseignerait où il est allé. » Et prenant le galop, il s'élança dans la direction qu'avaient suivie ceux qu'il voulait atteindre.

Perceval s'en revint au manoir où sa mère l'attendait, s'inquiétant de sa longue absence. Quand elle le vit, elle ne put cacher sa joie, et l'embrassant plus de cent fois : « Beau fils, beau fils, lui dit-elle, où es-tu resté si longtemps ?

— Ah ! dame, je vais vous le raconter. J'ai eu aujourd'hui grande joie d'une chose que j'ai vue. Mère, ne me disiez-vous pas que les anges de Dieu sont si beaux, qu'il n'y a pas de créatures plus belles ?

— Oui certes, et je te le dis encore.

— Eh bien ! mère, j'ai vu aujourd'hui, dans la forêt, des êtres qui sont plus beaux, je le crois, que les anges eux-mêmes. »

La mère, toute tremblante, le prit dans ses bras et lui dit : « Beau fils, fais une prière à Dieu ; j'ai grand'peur que tu n'aies vu de ces mauvais anges qui font peur et mal aux hommes.

— Non, non, mère ; ils disent qu'ils s'appellent des chevaliers. »

A ce nom la mère tomba sans connaissance, et quand elle fut revenue à elle, elle dit en pleurant : « Hélas ! quel malheur est le mien ! Beau cher fils, j'espérais te préserver de la chevalerie ; je voulais que tu n'en visses rien, que tu n'en entendisses jamais parler. Si au moins tu avais encore ton père et tes frères pour te guider ! Mais ton père, qui était le meilleur chevalier qu'il y eût dans toute la contrée, fut en un combat grièvement blessé aux hanches et dut renoncer à la vie active ; ses terres, ses biens lui furent enlevés par d'injustes voisins. Il lui restait ce manoir dans

cette forêt déserte ; il s'y fit porter en litière, car il ne pouvait plus chevaucher. Tu étais alors tout petit et je te nourrissais encore de mon lait. Mais tu avais deux frères plus âgés, que leur père envoya à deux rois pour être faits chevaliers, l'un au roi d'Escavalon, l'autre au roi Ban de Gomeret. Ils furent armés le même jour et périrent, hélas ! le même jour. Ils s'étaient mis en route ensemble pour venir voir leur père et moi, et nous donner la joie de les voir chevaliers ; ils furent surpris par leurs ennemis et tués tous les deux. De la mort des fils le père mourut de chagrin, et moi, depuis, j'ai mené une vie amère. Tu étais mon seul bien, mon seul réconfort, ma seule joie, puisque Dieu ne m'a rien laissé d'autre ! »

Mais le jeune homme faisait peu d'attention à ce que lui disait sa mère : « Donnez-moi vite à manger, dit-il, et j'irai trouver ce roi qui fait les chevaliers. »

---

## ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

### DES QUESTIONS DE LITTÉRATURE COMPARÉE

(Suite)

---

#### APPENDICE AU CHAPITRE III

*Quelques ouvrages sur les rapports linguistiques de la France et de l'Allemagne<sup>1</sup>*

ANDENMATTEN, J. — Étymologien der wichtigsten deutschen Fremdwörter französ. Ursprungs (Progr. *Amberg*, 1880).

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — La langue franque, le vieux haut-allemand et la langue française (*Romania*, I, 1872).

ATZLER, F. — Die german. Elemente in der franz. Sprache (*Köthen*, 1867).

BARTSCH, K. — Vom germanischen Geist in den romanischen Sprachen (Verhandlungen des Rostocker Philologentages, 1875).

BESLER, M. — Die Ortsnamen des lothringischen Kreises Forbach. I et II (Progr. *Forbach*, 1888-1891).

BIDERMANN, J. — Die Romanen u. ihre Verbreitung in oestreich (1877).

BLUDAU, H. — Influence des éléments germaniques sur le vieux français proprement dit relativement aux autres éléments (Progr. *Deutsch-Crone*, 1866).

BRANDES, H. K. — Die Wörter deutschen Stammes in der franz. Sprache (1867).

BRUNOT, Ferd. — L'influence germanique sur la langue

1. *Note.* — Cette partie de la bibliographie doit beaucoup à l'enseignement et aux utiles avis de mon ancien maître, M. H. Morf, professeur de langues et de littér. romanes à Zurich.

française du moyen âge (Hist. d. l. langue et de la litt. française, t. I, p. LXV et suiv.).

CONSTANT, Th. — Die deutsch-franz. Sprachgrenze in Lothringen, I part. (*Strassburg*, 1887).

CONSTANT, Th. — Die Mundarten der französ. Ortschaften des Kantons Falkenberg (Diss. *Strassburg*, 1887).

DELÂTRE, Louis. — La langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues indo-européennes, t. I. Labiales (*Paris*, 1854).

DIEZ, F. — Etymologisches Wörterbuch der roman. Sprachen (4<sup>e</sup> éd., *Bonn*, 1878).

DU MÉRIL, E. — Essai philosophique sur la formation de la langue française (*Paris*, 1852, p. 235 et s.).

EHLERS, L. — Die geschichtliche Entwicklung der franz. Sprache, I Progr. 1874).

EHLERS, L. — II. Die germanische Invasion Progr. 1877.

EHLERS, L. — III. Die germanischen Elemente d. Altfranz. (Progr. 1878-1879).

EHLERS, L. — V. Linguae franco-gallicae glossarium germanicum (Progr. 1881).

FAURIEL, M. — Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des Germains (*Paris*, 1836).

FLORAX, Ludwig. — Franz. Elemente in der Volkssprache des nördlichen Roergebiets (Progr. *Viersen*, 1893).

FOERTSCH, R. — Ein Beitrag zur französ. Wiedergabe unserer Fremdwörter (Progr. 1891).

FRANZ, W. — Die latein-roman. Elemente im Althochdeutschen (1884. Cf. Gröbers Grundriss, I, 396).

GLAGAU. — Französische Wörter germanischen Ursprungs (*Stettin*, Progr. 1851).

GRAF, J. — Die german. Bestandtheile des Patois messin (Diss. *Strassburg*, 1890).

HAILLANT. — Essai sur un patois vosgien (Uriménil) (Dict. phon. et étymol. *Épinal*, 1886).

HORNING, A. — Die ostfränk. Grenzdialekte zwischen Metz u. Belfort (*Heilbronn*, 1887).

HOVELACQUE. — Les limites de la langue française (Dans : Revue de linguistique, tome XIV).

HOTTENROTT, K. — Ueber germanische Wörter im Französischen (*Köln*, Progr. 1876).

HUNZIKER, J. — Die Sprachverhältnisse der Westschweiz (Dans : Schweiz. Rundschau, *Aarau*, 1895).

KAINDL, R. F. — Les mots français dans Gotfried de Strasbourg (*Z. f. rom. Phil.*, XVII).

KASSEWITZ. — Die franz. Wörter im Mittelhochdeutschen (*Strassburg*, 1890).

KEIPER, Ph. — Französisch in der Pfalz (Cf. Vollmöllers Jahresbericht, II, 168).

KEIPER, Ph. — Franz. Familiennamen in d. Pfalz u. Franz. im pfälzerVolksmund, II<sup>e</sup> éd. (*Kaiserslautern*, 1891).

KLEINPAUL, Rud. — Die Sprachschulden der Deutschen. (Blge d. Allgem. Zeitg, nos 81-82 ; 1896).

KLUGE, Friedr. — Romanen u. Germanen in ihren Wechselbeziehungen (Dans : Gröbers Grundriss, I, p. 382 et s.).

KLUGE, Frdr. — Germanen und Römer (Dans : Pauls Grundriss, 2<sup>e</sup> éd., p. 327 et suiv.).

KORNMESSER, E. — Die franz. Ortsnamen germanischer Abkunft. I Diss. *Strassburg*, 1888).

LABERGERIE, Rougier. — La langue française et l'Alliance française (*Rev. gén.*, n<sup>o</sup> 41, 1885).

LAUBERT. — Die franz. Fremdwörter in unserem heutigen Verkehr (Progr.).

LEBER. — Quels services l'Allemagne a-t-elle rendus à l'étude de la langue française ? (Progr. *Bonn*, 1870).

LIESCHIE, H. — Einfluss der franz. Sprache auf die deutsche (Progr. 1871).

MACKEL, E. — Die germanischen Elemente in der altfranzösischen und altprovenzalischen Sprache (Diss. *Greifswald*, 1884).

LEITHÄUSER, S. — Gallicismen in niederrheinischen Mundarten (Beilage z. Jahresbericht des Realgymns *Barmen*, 1891. Cf. D. Litt. Ztg. 14. XI).

MAYER, W. — Fremdwörter im Französischen (Corresp.-bl. f. d. Gelehrten- u. Realschulen Württembergs Juli, Aug. 1887).

MERKEL, T. — Ueber die deutsch-franz. Aussprache. (Progr. *Freiburg i./Br.*, 1881-1882).

MOERS, J. — Die Form u. Begriffsveränderungen der franz. Fremdwörter im Deutschen (Progr. 1884).

NABERT. — Ueber Sprachgrenzen, insonderheit die deutsch-französischen in den Jahren 1844-1847. (Progr. *Hannover*, 1856).

NEUMANN, F. — Die germanischen Elemente in der provençal. u. französ. Sprache, etc. (Diss. *Heidelberg* 1876. Cf. *Ztschr. f. rom. Phil.*, I, p. 466.)

OLDE, E. M. — De l'influence des idiomes gotho-germans et scandinaves sur la formation de la langue française, et des traces qu'on en retrouve encore dans la langue actuelle (Diss. *Lund*, 1859).

PARIS, Gast. — La Poésie au Moyen Age (p. 73 et s.).

PARIS, Gast. — La Litt. frçse au Moyen Age (Introduction).

PÉLISSIER, E. — French roots and their families, etc. (*London*, 1886).

PFISTER, Ch. — La limite des langues française et allemande en Alsace-Lorraine (*Nancy*, 1890).

RABOTTUS, G. — Oratio de gente et lingua francica (Univ. *Wittenberg*, 1572. 30 pages in-12).

RIVAROL, C<sup>te</sup>. de. — De l'universalité de la langue française (*Berlin*, 1784).

ROUX, F. — Sur l'usage de la langue française en Allemagne (Diss. *Jena*, 1713, 18 pages in-4°).

SCHACHT, L. — De elementis germanicis potissimum linguae franco-gallicae (Diss. *Berlin*, 1863).

SCHACHT, L. — Wie weit lässt sich der Einfluss des germanischen Elements auf das Französische nachweisen? (Progr. *Brandenburg*, 1856).

SHECK, M. — 500 german. Wörter u. 1600 german. Vocabeln in der franz. Sprache (*Stuttgart*, 1875.)

SCHULER, Aug. — Dictionnaire d'étymologie française (Nouv. éd., 1873).

SCHIBER, A. — Die fränkischen u. allemanischen Sidelungen in Gallien, besonders in Elsass-Lothringen (*Strassburg*, 1894).

SCHMIDT, Gust. — Geschichte u. Sprache der Hugenottenniederlassung Friedrichsdorf im Taunus (*Zeitschr. frz. Spr. u. Litt.* XIII 2).

SCHULZE, M. — Die german. Elemente der französ. Sprache (*Berlin*, 1876).

SCHWEISTHAL. — Remarques sur le rôle de l'élément franc dans la formation de la langue frçse (*Paris*, 1883; cf. *Romania*, XII, 430).

SCHWENCK, K. — Wörterbuch der deutschen Sprache in Beziehung auf Abstammung u. Begriffsbildung (4<sup>e</sup> éd. *Frankfurt a./M.*, 1855).

SECRETAN, E. — La langue allemande comparée à la langue française au point de vue de la prononciation, de l'orthographe, de l'étymologie et des flexions (Diss. *Lausanne*, 1873).

SEELMANN, E. — Niedersächs. Elemente in den Ardenen (Cf. *Vollmöllers Jahresbericht*, II, 170).

SIMON. — Limites des parlers français et allemands, sur la frontière d'Alsace (Dans: *Soc. parl. fr.*, p. 126 et suiv.).

SUCHER. — Limites du domaine gallo-roman (Dans: *Le français et le provençal*, traduction p. P. Monet, *Paris*, 1891).

STAPPERS, Henri. — Dict. synoptique d'étymologie française (Langues germaniques, p. 495-567; 2<sup>e</sup> éd. *Paris*, s. d. 1893?).

STEINER. — Franz. Wörter im Mittelhochdeutschen (*Bartschs Germanistische Studien*, II).

THIS, Constant. — Die deutsch-franz. Sprachgrenze in



Lothringen (Dans : Beiträge zur Landes- und Volkskunde von Elsass-Lothringen, I, *Strassburg*, 1887).

THIS, Constant. — Die deutsch-franz. Sprachgrenze im Elsass (*ib.*, V, 1888).

WACKERNAGEL, A. — Cf. *Germania*, IV, 129 et s.

WALTEMATH, W. — Die fränkischen Elemente in der französ. Sprache (Diss. *Strassburg*, 1885).

WENDLER, W. — Zusammenstellung der franz. Wörter german. Ursprungs nach sachlichen Kategorien (*Greis*, 1874).

WITTE, H. — Zur Geschichte des Deutschthums in Lothringen (*Metz*, 1890).

WITTE, H. — Deutsche und Celtoromanen in Lothringen nach der Völkerwanderung (Dans : Beiträge zur Landes u. Volkskunde von Elsass-Lothringen, XV, 1891).

WITTE, H. — Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen (Dans : Forschungen zur deutschen Landes. u. Volkskunde, t. VIII, 1894).

ZANGE, K. — Ueber die germanischen Elemente in der franz. Sprache (*Sondershausen*, 1851, trad. française par van der Haeghen, *Bruxelles*, 1854).

ZIMMERLI, J. — Die deutsch-französ. Sprachgrenze im schweizer. Jura (Diss. *Göttingen*, 1891).

ZIMMERLI, J. — Die deutsche - franz. Sprachgrenze in der Schweiz. II partie (*Basel*, 1896, cf. Gauchat, *Literaturblatt f. germ. et rom. Phil.* n° 12, 1896).

## CHAPITRE IV

### La France et l'Angleterre

#### A) Du moyen âge au XVII<sup>e</sup> siècle

ANONYME. — Montaigne u. Bacon, eine Parallele (Herrigs Archiv, XXXI).

BERN ESCHENBURG. — Die Wechselbeziehungen der en-

glischen u. festländischen Litteratur vor d. Zeitalter Shakespeares. (*Zurich*, 1865).

BRAUNS, J. — Ueber Quelle u. Entwicklung der altfranz. Canzun de Saint Alexis verglichen mit d. provenzal. Vida sowie den altenglischen u. mittelh. Darstellungen (Diss. *Kiel*, 1884).

BRADLEY. — Chaucer and Froissart (The Academy, n° 1188; 1895).

BULLRICH, G. — Ueber Charles d'Orléans u. die ihm zugeschriebene englische Uebersetzung seiner Gedichte (Progr. *Berlin*, 1893).

EILERS, W. — Die Erzählung des Pfarrers in Chaucer's Canterbury-Geschichten u. die « Somme de vices et de vertus des Frère Lorens » (Diss. *Erlangen*, 1882).

ELLMER, W. — Ueber die Quellen d. Reimchronik Roberts' von Gloucester, I (*Halle*, 1886).

ELSNER, W. — Untersuchungen zu dem mittenglischen Fabliau « Dame Siriz » (Diss. *Strassburg*, 1887).

FEHSE, H. — H. Howard, Earl of Surrey. Ein Beitrag zur Geschichte des Petrarkismus in England (Progr. *Chemnitz*, 1883).

FRÄNKEL, L. — Untersuchungen über Stoff u. Quellenkunde von Shakespeares Romeo u. Juliet. I<sup>e</sup> partie (Diss. *Leipzig*, 1890).

GOLTHIER, W. — Chrestiens' Conte del Graal in seinem Verhältnis zum wälschen Peredur u. zum englischen Sir Perceval (Berichte der bayr. Akad. d. Wiss. *München*, 1890).

GOLTHIER, W. — Beziehungen zwischen franz. u. keltischer Litt. im Mittelalter 1890).

GRANZ, E. Th. — Ueber die Quellengemeinschaft d. mittengl. Gedichtes Seege od. Batayle of Troye u. des Gedichtes vom Trojanischen Kriege des Konrad v. Würzburg (*Leipzig*, 1888).

GRÖHLER, H. — Ueber Richard Ros' mittengl. Uebersetzung des Gedichtes von Alain Chartier « La belle dame sans mercy » (Diss. *Breslau*, 1886).

HAASE, F. K. — Die altengl. Bearbeitungen v. Grossestes « Chateau d'amour » vergl. mit d. Quelle (*Anglia*, XII).

HILDEBRAND, F. — L'élément français dans le Liber censualis de Guillaume I<sup>er</sup> d'Angleterre (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.* VIII).

JENTSCH, F. — Die mittenglische Romanze Richard Cœur de Lion u. ihre Quellen (*Engl. Stud.*, XV).

JUSSERAND, J. J. — The english Novel in the time of Shakespeare (A cons. s. l'influence française avant et après Shakespeare (*London*, 1890).

KALUŽA, M. — Ueber das Verhältniss des mittenglischen alliterirenden Gedichtes « William of Palerne » zu seiner französischen Vorlage, I (Diss. *Breslau*, 1881).

KALUŽA, M. — Chaucer u. der Rosenroman. (*Berlin*, 1893).

KELLNER, L. — Caxtons Blanchardyn and Eglantine (*Londres*, 1890).

KNECHT, HANS. — Ueber die Sprache u. Quelle des mittengl. Heldengedichts von Sowdan of Babylon (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.* III).

KÖLBING, E. — Romanische Einflüsse auf die nordische u. englische Literatur (Vollmöllers Kritische Jahresberichte, I, 6).

KOEPPEL, E. — Lydgates Story of Thebes. Eine Quellenuntersuchung (*München*, 1884).

KOEPPEL, E. — Sir Thomas Wyatt u. Melin de Saint-Gelais (*Anglia*, XIII).

KOEPPEL, E. — Chauceriana. -- Jehan de Meung. — Le Roman d. l. Rose (*Anglia*, Bd. XIV).

KRAUTWALD, H. — Layamons Brut verglichen mit Wace's Roman de Brut in Bezug auf die Darstellung der Kulturverhältnisse Englands, I (Diss. *Breslau*, 1887).

LANDMANN, F. — Der Euphuismus, sein Wesen, seine Quelle, seine Geschichte (Diss. *Giessen*, 1881).

LAUCHERT, FR. — Der Einfluss des Physiologus auf den

Euphuismus (et sur Shakespeare). (*Englische Studien*, t. XIV, 1890).

MALL, E. — Sur l'Hist. de la litt. de la fable au moyen âge et en partie de l'Esopo de Marie de France (l'influence anglaise) cf. *Zeitschr. f. rom. phil.* IX.

NEUSSEL, O. — Ueber die altfranz. mhd. u. mittlengl. Bearbeitung der Sage von Gregorius (Diss. *Halle*, 1886).

NORGATE, Kate. — England under the Angevin kings (*London*, 1887, 2 vols.).

PARIS, Gaston. — L'esprit normand en Angleterre (La Vie contemporaine, 1 févr. 1895. La Poésie au moyen âge, II série, 1895).

POGATSCHER, A. — Angelsachsen u. Romanen (*Engl. Stud.*, XIX).

PREUSSNER, O. — Robert Mannyng of Brunne's Uebersetzung von Pierre de Langtoft's Chronicle u. ihr Verhältniss zum Originale (Diss. *Breslau*, 1891).

RALEIGH, Prof. — Tudor Translations (Montaigne, etc. *The Fornightly Review*, sept. 1895).

REICHEL, C. — Die mittlenglische Romanze Sir Fyrumbras u. ihr Verhältniss zum altfranzösischen u. provenzalischen Fierabras (Diss. *Breslau*, 1892).

SALVERDA DE GRAVE, Dr. — Caxtons Eneydos 1490 english from the french Liure d. Eneydes des 1483 edited by The Late W. T. Culley and F. J. Furnivall with a sketch of the old french Roman d'Eneas by... (*London*, 1890).

SANDRAS, E. G. — Étude sur G. Chaucer considéré comme imitateur des trouvères. Thèse (*Paris*, 1859).

SCHLEICH, H. — Prolegomena ad carmen de Rolando anglicum (Diss. *Berlin*, 1879).

SCHLEICH, Gust. — Ueber das Verhältniss der mittlengl. Romanze Iwain u. Garwain zu ihrer altfranz. Quelle (*Berlin*, 1889).

SCHREIBNER, Osc. — Ueber die Herrschaft der franz. Sprache in England in. d. Zeit v. XI-XIV Jhrdt. (*Progr. Annaberg*, 1880).

STEINBACH, P. — Ueber den Einfluss des Chrétien de Troies auf die altenglische Litteratur (Diss. *Leipzig*, 1885).

THOMAS, M. C. — Sir Gawayne and the Green Knight. A comparison with the French Perceval preceded by an investigation of the author's other works (Diss. *Zurich*, 1883).

UNGEMACH, H. — Die Quellen der fünf ersten Chester Plays (cf. *Herrigs Archiv*, t. 86).

VARNHAGEN. — Ueber Dan Michels Ayenbite of Inwyt (Engl. Stud., t. I, 379; t. II, 27).

VOLLHARDT, W. — Einfluss der latein. geistl. Litteratur auf einige kleinere Schöpfungen der englischen Uebergangsperiode (il y est surtout question de la litt. relig. venant de la Normandie. Engl. Stud., t. XIII, 1879).

WENDEBURG, O. — Ueber d. altfranz. Bearbeitung von Gottfried von Monmouth' *Historia reg. Britanniae* (Diss. *Erlangen*, 1881).

WEINGÄRTNER, F. — Die mittelengl. Fassungen der Par-tonopeussage u. ihr Verhältniss zum altfranz. Originale (Diss. *Breslau*, 1888).

WICHMANN, Cl. — Das Abhängigkeitsverhältniss des altengl. Rolandliedes zur altfranz. Dichtung (Diss. *Münster*, 1889).

ZETSCHÉ, A. W. — Ueber den I Theil der Bearbeitung des « Roman de Brut » des Wace durch Robert Mannyng of Brunne (Diss. *Leipzig*, 1887).

ZIERSCH, A. — Ueber Quelle u. Sprache des mittelengl. Gedichtes *Seege od. Batayle of Troye* (Diss. *Göttingen*, 1883).

### B) *Shakespeare en France*

ANONYME. — Voltaire et Shakesp. (*The Cornhill Magazine*, n° 254; 1881).

ANONYME. — Voltaire et Shakesp. (*Intermédiaire des Cherch.*, 25 août 1884).

ANONYME. — Ein Französischer Shakespearomane (Blätter f. litter. Unterhaltung, n° 15, 1868).

ANONYME. — Traductions françaises de Shakesp. (Intermédiaire des Cherch., 10 déc. 1882).

ANONYME. — Shakespeare en France (Intermédiaire, etc., 10 août, 25 sept. 1884).

ANONYME. — Hamlet in Paris (Blätter f. litt. Unterhaltg, n° 16, 1868).

ANONYME. — A French Midsummer Night's Dream. — Shakesp. and M. Meurice (Shakespeariana, t. II. *Philadelphia*, june 1886).

ADOLPH, K. — Voltaire et le théâtre de Shakespeare (Progr. *Sorau*, 1883).

AICARD, Jean. — Molière à Shakesp. prologue en vers (*Paris*, 1879).

ASCH, M. — Shakespere's and Voltaire's Julius Caesar compared (*Gardelegen*, 1881).

BARETTI. — Discours sur Shakespeare et sur M. de Voltaire (*Londres et Paris*, 1777).

BECKER, H. — Shakesp. in Frankfurt, etc. (Die Gesellschaft. VIII année, 1892).

BLAZE DE BURY, H. — Voltaire et Shakespeare (Tableaux romantiques de littérature et d'art. *Paris*, 1878).

BOLTE, Joh. — Eine franz. Bearbeitung d. Kaufmanns v. Venedig (Sh. Jhrb. XXII, 1887).

BOUCHIER, Jonathan. — Molière, Bacon, Shakespeare (Notes and Quer., nov. 13, 1886).

BUECHNER, Alex. — Shakesp. in Paris (Das Magaz. f. d. Lit. d. In- und Auslandes, 7 juin 1890).

CHEVALIER. — Première représentation de Shylock à l'Odéon (Le Ménestrel, *Paris*, n° 51, 1889).

CHILD, Th. — Shakespeare and Napoleon III (The Gentleman's Magazine, march 1885).

CHILD, Th. — French versions of the willow song (by Rousseau, Ducis, Hugo, Dumas, A. de Vigny, J. Aicard. Poet-Lore. *Philad.*, apr. 1889).

CHILD, Th. — Hamlet in Paris (Poet-Lore, nov. 1890).

CHILD, Th. — Othello in Paris (Poet.-Lore. aug. 1889).

CHINCHOLLE, Ch. — Shakespeare à Paris (Le Figaro, 15 oct. 1888).

COLLISCHONN, G. A. O. — Jacques Grévin's Tragödie « Caesar » in ihrem Verhältniss zu Muret, Voltaire u. Shakespeare (Marburg, 1886).

COQUELIN, C. — Molière and Shakesp. (The Century, octob. 1889).

DARMESTERER, James. — Shakespeare. Chap. IV, Shakespeare in France; Macbeth in France (Essais de litt. anglaise, Paris, 1883).

DORAN, D<sup>r</sup>. — Shakesp. in France (Nineteenth Century, jan. 1878; Notes et Qu., jan. 19; 1878).

EBERLIN. — Ueber das Verhältniss Voltaire's zu Shakesp. (Archiv f. d. Stud. der neueren Sprachen u. Lit. t. LXI, 1879).

ELZE, Karl. — Hamlet in Frankreich (Shakesp. Jhrb. t. I, 1865).

FREY, Ed. F. — Hamlet in Paris (Die Gegenwart, n° 52, 1886).

GANDERAX, L. — Two French Macbeths, from La Revue d. Deux Mondes, transl. by Emile Pernet (Shakespeariana, t. II. Philadelphia, march 1885).

GOTTSCHALL, R. v. — Hamlet u. das Théâtre français (Blätter f. litter. Unterhaltung. N° 47, 1886).

GRÜNEWALD, A. — Voltaires Zaïre u. Shakespeare's Othello (Progr. Jägersdorf, 1879).

GUILLEMOT, J. — Shakespeare sur la scène française (Rev. Bleue. N° 6, 1892).

HARRISON, J. A. — The Shakespeare cult in France (Shakespeariana, vol. I, may 1884).

HUMBERT, C. — Voltaire ein Bewunderer Shakespeares (Neue Jahrbücher f. Philologie. u. Pädagogik. Leipzig, t. 133-134, 1886).

HUNT, T. W. — Shakespearian criticism on the Continent (in France). (Shakespeariana, vol. I. Philadelphia, april 1884).

JUSSERAND, J. J. -- Allusions to Shakesp. in translations of old French novels (The Athenæum N° 3160, 1888).

JUSSERAND, J. J. — Shakespeare en France sous l'ancien régime («Cosmopolis», nov., déc. etc., 1896).

KING, John, Ch.—Shakesp. at the Paris exhibition (Poet-Lore. *Philad<sup>a</sup>*, déc. 1889).

KÖNIG, W. jun. — Voltaire u. Shakespeare (Sh. Jhrbeh. t. X, 1875).

KUEHN, C. — Ueber Ducis in seiner Beziehung zu Shakesp. (Diss. *Jena*, 1875).

LACROIX, Albert. — Shakesp. et M. Ponsard (*Bruxelles*, s. a., 1876?).

LACROIX, A. — De l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours (*Bruxelles*, 1856).

LARROUMET, Gust. — Shakespeare et le théâtre français (Études d'histoire et de critique dramatiques. *Paris*, 1892).

LAVELEYE, E. — Hamlet à la Comédie française (Revue Bleue, sept. 25, 1886).

LEGOUVÉ, E. — Corneille et Shakespeare Revue universitaire, 15 juillet, '94).

LEHMANN. — Ueber Voltaire's Reformversuch u. seine Stellung zu Shakesp. (Blätter f. d. bayr. Gymn. u. Realschulwesen. *München*, t. XIV, 7-8, 1878).

LE ROUX, H. — Shylock, par Haraucourt (Revue Bleue, n° 25, 1890; à cons. aussi Brunetière. Rev. d. D. M., t. 97. I livr.).

LOËN, A. v. — Die Shakespeare-Kennntniß im heutigen Frankreich (Internationale Revue. *Wien*, I. 1863).

LORHEISSEN, Ferd. — Shakespeare in Frankreich (Dans «Littérature u. Gesellschaft i. Frankreich zur Zeit der Revolution, 1789-1794.» *Wien*, 1872).

MONNIER, Marc. — Hamlet à Genève (Biblioth. Universelle, oct. 1876).

MORANDI. — Voltaire contro Shakespeare. Baretti contro Voltaire (*Città di Castello*, 1884).



MORF, H. — Die Cäsartragödien Voltaires und Shakespeares (Zeitschr. f. frz. Spr. u. Litt., X, 214-234).

MÜLLER, D. — Observations sur les Enfants d'Édouard de Delavigne et sur les rapports de cette tragédie au Richard III de Shakespeare (Progr. *Fulda*, 1844).

NICHOLSON, C. — The Taming of the shrew in French (The Academy, n° 1022 ; 1891).

ORMILLY, P. — Zaïre et Othello (Revue bordelaise, 16 févr. 1 avril 1880).

PELLISSIER, Georges. — Le drame Shakespearien en France (Essais de litt. contemporaine. *Paris*, 1893).

PENNING, Gerh. Eb. — Ducis als Nachahmer Shakespeare's (Progr. *Bremen*, 1884).

PETERS, J. — Ueber die Voltaire'sche Uebersetzung des Julius Cæsar von Shakespeare (Arch. f. d. Studium d. neueren. Sprachen, t. 47, 3 ; 1871).

RITTER, Gottl. — Shakesp. in Paris (Neue Monatschrift f. Dichtkunst u. Kritik. t. IV. 3, 1876).

REHKAZ, A. — Kannte Shakespeare französisch (Frankfurter Zeitung, nov. 1887 (?)).

ROSSETTI, W. M. — Shakespeare and Mirabeau (Notes et Qu. n° 12, 1868).

PRÖLSS, Rob. — Shakesp. u. Molière (Allgem. litt. Correspondenz, t. II, n° 12).

PRÖLSS, Rob. — Shakesp. in Frankreich (Die Grenzboten, nos 3 et 4, 1881).

SCHERER, Edm. — Shakespeare and criticism (Essays on English literature by Edm. Sch. translated. *London*, 1891).

SCHMIDT, A. — Voltaires Verdienste um die Einführung Shakespeare's in Frankreich (Progr. *Königsberg*, 1864).

SEYMOUR, Ch. — « Romeo and Juliet » in French (Poet.-Lore. *Philad<sup>a</sup>*, jan. 1891).

SEYMOUR, Ch. — « Shylock » in Paris (Poet.-Lore, *Philad<sup>a</sup>*, march 1890).

STAFFER, P. — Molière et Shakespeare (nouv. éd. *Paris*, 1890).

STURM, JOS. — Zaïre u. Othello, nebst einer kurzen Darstellung von Voltaires Urtheil über Shakesp. (Progr. *Crefeld*, 1879).

TOMLINSON, C. — A modern French critic on Shakespeares comedies (Paul Stapfer). (Notes et Qu. febr. 4, febr. 25, 1893).

TRABAUD, P. — Étude comparative sur le « Julius Caesar » de Shakesp. et le même sujet par Voltaire (Extrait d. Mémoires de l'Académie de Marseille, 1889).

WATTENDORF, L. — Essai sur l'influence que Shakespeare a exercée sur la tragédie romantique française, I et II (Progr. *Coblenz*, 1888-89).

WEIGAND, W. — Hamlet in Frankreich (Die Gegenwart, nov. 23, 1889).

WITTE, DR. — Shakesp. u. Molière (*Wiesbaden*, 1881).

WYZEWA, F. de. — La résurrection de W. Shakespeare (Le Figaro, 30 oct. 1890).

### C) Molière en Angleterre

BENNEWITZ, A. — Molières Einfluss auf Congreve (Diss. *Leipzig*, 1890).

HARTMANN, K. — Einfluss Molières auf Drydens komische Dichtungen (Diss. *Leipzig*, 1885).

HUMBERT, C. H. — Molière in England (Progr. *Bielefeld*, 1874).

HUMBERT, C. H. — Englands Urtheil über Molière (Cf. *Herrigs Archiv*, t. 61. 1879).

KLETTE, JOH. — William Wycherleys Leben u. dramatische Werke, mit besonderer Berücksichtigung von Wycherley als Plagiator Molières (*Münster*, 1883).

KRAUSE, K. — Wycherley u. seine französischen Quellen (Diss. *Halle*, 1883).

LESER, E. — On the Relation of Ben Jonsons « Epicene »

to Molières «Médecin malgré lui» and «Femmes Savantes » (Mod. Lang. N. VII, 8).

LINDNER, F. — H. Fieldings dramatische Werke (à cons. sur l'influence de Molière (*Dresden*, 1895).

OTT, P. — Ueber das Verhältniss des Lustspiieldichters Dryden zur gleichzeitigen französischen Comödie, insbesondere zu Molière (Diss. *München*. 1885).

SANDMANN, Paul. — Molières « École des femmes u. Wycherleys « Country wife » (Herr. Arch. t. 72).

SANDMANN, Paul. — Molières, Wycherley u. Garrick (Herrigs Arch. t. 77.).

TAINÉ, H. — Histoire d. l. littér. anglaise, 5 vols, 8<sup>e</sup> éd. *Paris* (Sur Molière en Angleterre, à cons., t. III, p. 99 et s.).

*D) Des rapports litt. de la France et de l'Angleterre  
au XVII<sup>e</sup>, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle*

ANONYME. — Byron's Manfred u. sein Verhältniss zu Dichtungen verwandten Inhalts, u. a. zu Rousseau (*Anglia*, V, 291).

ACKERMANN, R. — Shelley in Frankreich u. Italien (*Engl. Stud.*, XVII).

ARCHER, William. — Dumas and the English Drama (*Cosmopolis*, févr. 1896).

BALLANTYNE, A. — Voltaire's visit to England, *London*, 1893 (Cf. J. Texte. *Revue d'hist. litt. de la France*, 15 avril 1894, et *Athenæum*, 9 décembre 1893).

BALCH, T. W. — The French in Amerika during 1777-83, a translation (*Philadelphia*, 1890).

BARINE, Arvède. — (Sur l'Ossian de Macpherson en France. *A. B. Journal des Débats*, du 13 u. 27 Nov. 1894).

BELJAME, A. — Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Paris*. Hachette. Il y est aussi question de l'influence française sur Pope et Addison).

BETZ, L. P. — Jos. Texte's « Jean-Jacques Rousseau et

les origines du cosmopolitisme littéraire » (Z. f. frz. Spr. u. Litt. t. XVIII, 1896).

BIRCH, W. J. — Rabelais and Shakesp. (Notes and Qu., sept. 13 ; 1880, jan. 3, 1879).

BLIND, K. — Hamlet et Montaigne (Revue internationale, t. IV, n° 6, 1884).

ROBERTAG, F. — Zu Pope's Rape of the Lock (Englische Stud., I, 450; II, 204); Essay on criticism (Englische Stud., III, 43); John Dryden (Englische Stud., IV, 373).

BORKOWSKY, Th. — Quellen zu Swift's Gulliver. Cyrano de Bergerac (Diss. *Rostock*, 1893).

CHURTON, Collins. — Bolingbroke and Voltaire in England (Cf. Academy, 10 juillet 1896).

COLLISCHONN, G. A. O. — Jacques Grévin's Tragödie « Caesar » in ihrem Verhältniss zu Muret, Voltaire u. Shakespeare (Diss. *Marburg*, 1885).

DARMESTER, Mary. — James Darmesteter in England (Cosmopolis, févr. 1896).

DARMESTER, James. — Jeanne d'Arc en Angleterre (Nouvelles Études anglaises. *Paris*, 1896).

DUCHÂTEAU, O. — Pope et Voltaire (Diss. *Greifswald*, 1875).

DUCROS, L. — Diderot, *Paris*, 1894 (p. 189-235; sur les emprunts de Diderot à Richardson et à Sterne. A cons. aussi: œuvres de Diderot, édition Assézat, t. VI, p. 5 et 10).

ELZE. — Lord Byron (Sur Rousseau et Byron, p. 343, et s. 3<sup>e</sup> éd. *Berlin*, 1886).

FEIS, Jac. — Shakesp. et Montaigne: an endeavour to explain the tendency of Hamlet from allusions to contemporary works (*London*, 1884).

FILON, Aug. — Balzac et les Anglais (J. d. Débats, 29 août (soir) 1895).

FLEAY, F. G. — On Shakesp.'s knowledge of foreign languages (The literary World. *Boston*, t. XVI, 1883).

FORTIER, Alcée. — The french literature of Lousiana in 1889-90 (Modern Language Notes, VI).

GASCOGNE, Jean. — Nos œuvres dramatiques à l'étranger (Revue Bleue, 18 apr. 1896).

GOULD, M. G. V. — The political ideas of Burke and Rousseau compared (The University of Toronto Quarterly, II 4, 1896).

HAGEN, H. v. — Ueber die altfranzös. Vorstufe des Shakespear'schen Lustspiels « Ende gut, Alles gut » (Diss. Halle, 1879).

HARTMANN, H. — Merope im englischen u. französ. Drama (Herr. Arch. XCV, 4, '96).

HARTMANN, H. — Ueber die Vorlagen zu Sheridans « Rivals ». Eine Quellenuntersuchung (Diss. Königsberg, 1888).

HARWAY, Arth. — L'état d. l. population d'origine française du Canada (Revue d. langues romanes, 35, 442).

HILLEBRAND, Karl. — Französ. Studien englischer Zeitgenossen. Dans: Zeiten, Völker u. Menschen (t. III. Strassburg, 1892).

HUNTON, Ch. H. — Shakespeares compliment to Brantôme. (Poet.-Lore, Boston, sept. 1892).

KAISER. — Byron's u. Delavigne's Marino Faliero (Progr. Düsseldorf, 1870).

KELLNER, L. — Shelleys « Queen Mab » u. Volney's « Les Ruines ». (Engl. Studien, XXII. 1).

KNAAKE, F. — Le Lutrin de Boileau et « The Rape of the Lock » of Pope (Progr. Nordhausen, 1883).

KÖNIG, Wilh. — Ueber die Entlehnungen Shakespeares, insbesondere aus Rabelais u. einigen italienischen Dramatikern (Sh. Jhrbch, IX, 1874).

KOEPPEL, E. — Quellen-Studien zu den Dramen Ben Jonsons, John Marstons, Beaumonts u. Fletchers (Münchener Beiträge, etc. 1896).

KRAUSE, K. — Wycherley und seine französischen Quellen (Diss. Halle, 1883).

KRUEGER, Gust. — Fremde Gedanken in J.-J. Rousseau's erstem Discours (Diss. Halle, 1886. Herr. Arch, t. 86).

LOHMANN. — Byron's Manfred u. sein Verhältniss zu Dichtungen verwandten Inhalts (*Anglia*, V, 291).

MEINER, C. M. — Der Einfluss Montaignes auf die pædagog. Ansichten von John Locke (Diss. *Leipzig*, 1891).

MICHEL, Francisque. — Les Écossais en France et les Français en Écosse (2 vols. *Paris*, 1862).

MIDDENDORF. — Richardson's Pamela u. ihre dramatischen Bearbeitungen in Frankreich Beilage Allgem. Ztg. N<sup>os</sup> 203, 204; 1890.

MÜLLER, E. — Otways, Schillers u. Saint Réals Don Carlos (*Tübingen*, 1888).

NICHOLSON, B. — Shakespeare's French Notes and Qu. N<sup>o</sup> 222; 1872).

O'BRIEN, J. — Le déisme en Angleterre et son influence sur les littératures anglaise et française (*Progr. Köln*, 1856).

OHLE, R. — Ueber die romanischen Vorläufer von Shakesp.'s Cymbeline (Diss. *Leipzig*, 1890).

PETRI, E. B. — Anklänge von Volney's « Les Ruines » und Godwin's Caleb Williams in Byron's Werken (*Progr. Glauchau*, 1885).

PIETSCH, T. — Ueber das Verhältniss der politischen Theorie Locke's zu Montesquieu's Lehre von der Theilung der Gewalten Diss. *Berlin*, 1887).

QUESNEL, Léo. — Le théâtre anglais contemporain (Les imitations des comédies françaises, etc. *Rev. Bleue*, n<sup>o</sup> 25, 1882).

RATHERY. — Des relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre (*Paris*, 1860. *Revue contemporaine*, 1855).

RENARD. — L'influence de l'Angleterre sur la France (*Nouvelle Revue*, vol. 35).

SANDMANN. — Voltaire's l'Orphelin de la Chine und Murphy's The Orphan of China (*Neuphilologisches Centralblatt*, IX, 2; 1895).

SCHARF, L. — Milton u. J. J. Rousseau (*Progr. Freuden thal*, 1873).

SCHIRMER, G. — Ueber James Sheridan Knowles' « William Tell » ( Sur l'influence de Florian. *Anglia*, XII, 1).

SCHMIDT, O. — Rousseau u. Byron. Ein Beitrag zur vergleichenden Litteraturgesch. (Diss. *Greifswald*, 1887).

SISMONDI. — Considérations sur Genève dans ses rapports avec l'Angleterre et les États protestants (*Londres*, 1814).

SMITH, Ed. — Foreign visitors in England. (?)

SMITH, W. J. B. — Rabelais et Shakesp. (Notes et Qu. sept. 1 1877).

SPIES, J. — Otway's Tirus and Berenice and Racine's Bérénice, a parallel (Progr. *Wetzlar*, 1891).

SREDEFELD, G. F. — Hamlet, ein Tendenzdrama Shakespeares gegen die skeptische u. cosmopolitische Weltanschauung des Michael de Montaigne (*Berlin*, 1871).

TÜCHERT, A. — John Dryden als Dramatiker i. s. Beziehungen zu Mad. d. Scudéry's Romandichtung (*Zwei- brücken*, 1885).

VOGÜÉ, M. de. — J. J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> août 1895).

WAGNER. — Parallele entre Delille et Pope (Progr. *Lands- hut*, 1866).

WAITES, Alfred. — Montaigne-Florio-Shakespeare (Sha kespeariana, *New-York*, April u. Juli, 1891).

WEDDIGEN, Dr O. — Lord Byrons Einfluss auf die euro- päische Litteratur der Gegenwart (*Hannover*, 1882. Herrigs Arch., t. 69).

WEINGÄRTNER, F. — Die mittellenglischen Fassungen der Partonopeussage u. ihr Verhältniss zum altfranzös. Ori- ginale (Diss. *Breslau*. 1888).

WEISER, C. S. — Ueber das Verhältniss von Byrons « Hints from Horace » zu Horaz, Pope (Boileau). (Engl. Stud. I, 252).

WEISER, C. S. — Pope's Einfluss auf Byron's Jugend- dichtungen (Diss. *Leipzig*, 1877).

WERSHOVEN, F. J. — Smollet et Lesage, eine Parallele (Engl. Studien, VII, 141).

WÜSCHER, G. — Der Einfluss der englischen Balladenpoesie auf die franz. Litteratur (Diss. Zurich, 1891).

---

## APPENDICE AU CHAPITRE IV

### *Quelques ouvrages sur les rapports linguistiques de la France et de l'Angleterre*

ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Des rapports de la versific. d. vieil irlandais avec la versific. romane (*Romania*, 30).

BARET. — Étude sur la langue anglaise au XIV<sup>e</sup> siècle (*Paris*, 1883).

BAUDISCH, J. — Ueber Vergleiche im Franz. u. Engl. (Progr. Wien, 1888).

BEINSCHE, O. — Ueber das Verhältniss der deutschen u. romanischen Elemente der englischen Sprache (Progr. 1844).

BEHRENS, D. — Beiträge zur Gesch. der franz. Sprache in England (Dans : Franz. Studien, t. V).

BEHRENS, D. — Zur Lautlehre der franz. Lehnwörter im Mittelengl. (Franz. Studien, t. V). (*Heilbronn*, 1886).

BEHRENS. — Cf. sur les rapports du français et de l'anglais (H. Paul, Grundriss der germanisch. Philologie, I, 799 et suiv.).

BERKEBUSCH. — Zur Vergleichung der franz. u. engl. Syntax (Progr. *Göttingen*, 1873).

BUSCH, E. — Laut und Formenlehre der anglonormann. Sprache des XIV Jhrhdt's (*Greifswald*, 1887).

CLOVER, B. — The Mastery of the French Language in England from the XI<sup>th</sup> to the XIV<sup>th</sup> century (*New-York*, 1888).

ELLIOT. — Speech-Mixture in French Canada (*Americ. Journ. of Philol.*, VII, 2, VIII, 2).



ELZE. — Sur les rapports du français et de l'anglais (cf. Elze, Grundriss d. englisch. Philologie, p. 240 suiv.).

FEYERABEND, W. — In what manner did the French influence the formation of the English language? (Progr. *Elberfeld*, 1881).

FORTIER, Alcée. — The French Language in Louisiana and the Negro-French-Dialect (Transact. of the Mod. Lang. Assoc. of Am., t. I).

GUDRA, G. — Das Neuf Französische im Wortbilde des Englischen (Progr. *Wien*, 1880).

JÄSSLE, W. — Das Englische nach seinen bildenden Elementen verglichen mit dem Französischen (Progr. 1876).

KOCH, C. F. — Der Angelsachse im Kampfe mit dem Normannen (Progr. *Eisenach*, 1858).

LEGENDRE, Nap. — La province de Québec et la langue frçse (Proceed. and Transact. of the R. Soc. of Canada, VII, 15).

LE HÉRICHER. — Glossaire étymologique anglo-normand ou l'anglais ramené à la langue française (*Paris*, 1885).

LENCER, L. R. — Versuch einer Parallele zwischen der Entwicklung des Altfranzösischen u. das Englischen, u. Nachweis des Einflusses des ersteren auf das letztere (Progr. *Schleiz*, 1867).

PAYNE, J. — The norman Element in the spoken and written English of the 12<sup>th</sup>, 13<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup> centuries, etc. (Transactions of the Phil. Society, 1868-69).

PERRÉAZ, E. — Des transformations du langage en Angleterre. Les origines (Progr. *Schaffhausen*).

POGATSCHER, A. — Angelsachsen u. Romanen (Kölbings Engl. Studien, t. XIX).

POGATSCHER, A. — Die lateinischen u. romanischen Lehnworte im Altenglischen (*Strassburg*, 1888).

SCHNEIDER. — On some important parts of the english syntax with regard of the french language (Progr. 1876).

SCHREIBNER, Osc. — Ueber die Herrschaft der franz.

Sprache in England i. d. Zeit vom XI-XIV Jahrh'dt (Progr. *Annaberg*, 1880).

SKEAT, W. — An etymological Dict. of english language (*Oxford*, 1882-84).

SKEAT, W. — Principes of english Etymology (*Oxford*, 1891, tome II).

STAPPERS, Henri. — Dict. synopt. d'étymologie française. Le celtique et l'anglais, p. 568-592 (*Paris*, 1893).

SULTE, B. — Situation de la langue française au Canada (*Montréal*, 1885; cf. *Modern Language Notes*, n° 2, 1886).

STURMFELS. — Der altfranz. Vocalismus im Mittelengl. (Diss. *Giessen*, 1885; cf. *Anglia*, t. VIII).

THOMMEREL. — Recherches sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon (*Paris*, 1841).

VISING, J. — Études sur le dialecte anglo-normand au XIII<sup>e</sup> s. (*Upsala*, 1881).

WELSFORD. — On the Origin and Ramification of the English Language (*London*, 1845).

WESTPHAL, J. — Englische Ortsnamen im Altfranz. (Diss. 1891).

WRIGHT, Thomas. — On the History of the English Language (*Liverpool*, 1857).

WRIGHT, Th. — The Celt, the Roman and the Saxon (4<sup>e</sup> éd., 1885).

WUNDER, C. — Ueber d. Gebrauch der Präpositionen im Franz. u. Engl. (Progr. 1875).

EHLERDING, F. — German and Latin elements in the English language (Progr. *Nauen*, 1877).

TSCHISCHWITZ, B. — Influence du grec et du latin sur le développement de la langue anglaise (Progr. *Celle*, 1882).

WEIZEL, O. — Delineation of the English and German characters and languages, with respect to their reciprocal influence upon each other (Progr. *Barmen*, 1870).

## CHAPITRE V

## L'Angleterre et l'Allemagne

A) *Shakespeare en Allemagne*

ANONYME. — Shakespeare, Goethe u. Gervinus (Augsb Allg. Ztg., n° 154, 1850).

ANONYME. — Franz v. Dingelstedt als Bühnenbearbeiter Shakesp.'s (Allgem. litter. Corresp. VIII, 1881).

ANONYME. — Herder's Shakespear - Uebersetzungen (Shakp. Museum, I, n° 5).

ANONYME. — Shakespeare auf der deutschen Bühne im XVII u. XVIII Jhrdt (Beilage des K. Preuss. Staats-Anzeigers, n°s 42, 43, 1870).

ANONYME. — Shakespeare's Sonette u. die deutschen Uebersetzer (Magazin f. d. Lit. des Auslandes, n° 73, 1871).

ANONYME. — Shakespeare u. Goethe (über Rümelin's Shakespeare-Studien). (Unsere Zeit, N. F. II. Leipzig, 1866).

ANONYME. — Hamlet seit hundert Jahren in Berlin (Sh. Jhrbeh, XIII, 1878).

ASHER, David. — Shakespeare in Deutschland (Wissenschaftl. Beilage der Leipziger Zeitung, n° 24, 1872).

ASSMANN. — Shakespeare u. seine deutschen Uebersetzer (Liegnitz, 1843).

BAUERNFELD. — Die Wiener Shakesp. Uebersetzer (Beilage z. « Wiener Zeitung », n°s 45, 46, 1877).

BECKHAUS, Hub. — Shakespeares Macbeth u. die Schillersche Bearbeitung (Progr. Ostrowo, 1889).

BENEDIX, Rod. -- Die Shakespearomanie. Zur Abwehr. (Stuttgart, 1873).

BERG, L. — Die Beziehungen Hamlets zum Wallenstein (Dtsch. Studentenzeitg, n°s 33, 34, 1886).

BERNAYS, Mich. — Die Entstehungsgeschichte des Schlegel'schen Shakespeare (*Leipzig*, 1872).

BERNAYS, M. — Der Schlegel-Tieck'sche Shakespeare (Shakesp.-Jhrb. t. I, 1865).

BERNAYS, M. — Ein kleiner Nachtrag zu Bürger's Werken. Bruchstück aus Bürger's Uebersetzung des « *Midsummernight's dream* » (Archiv. f. Lit.Gesch. t. I, *Leipzig*, '69).

BIEDERMANN. — Beitrag zu d. Frage von der Einbürgerung Shakesp's in Deutschland (*Z. f. deutsche Kulturgesch.* N. F. II, 7, 1873).

BILTZ, C. — Ueber den Berliner Shakesp. Kultus im Allgemeinen u. die Aufführungen seiner Königsdramen im Besondern (Nordd. Allg. Ztg. nos 511-513; 1881).

BITTER, C. H. — Ueber Gervinus, Händel u. Shakespeare (*Berlin*, 1869).

BODENSTEDT, Fr. — Ueber einige Shakesp.-Aufführungen in München (Shakesp. Jahrbuch. II) <sup>1</sup>.

BLACKIE. — Ueber Goethe u. Shakesp. (Berl. Tagbl. 19, 284; 1890).

BLAZE DE BURY, H. — Hamlet et ses commentateurs depuis Goethe, les critiques allemands (*R. d. D. M.*, 15 mars 1868).

BOLIN, W. — Grillparzer's Shakespeare-Studien (Sh. Jhrb. XVIII, 1883).

BOLTE, Joh. — Jacob Rosefeldt's Moschus, eine Parallele zum Kaufmann v. Venedig (Sh. Jhrb. XXI, 1886).

BOLTE, Joh. — Deutsche Verwandte von Shakespeare's « *Viel Lärm um Nichts* » (Sh. Jhrb. XXI, 1886).

BRAHM, Otto. — Macbeth auf dem Deutschen Theater (*Die Nation*, IV, p. 197, 1887-8).

COUS, Alb. — Shakespeare in Germany in the XVI<sup>th</sup> and XVII<sup>th</sup> Century, etc. (*Berlin*, 1865).

1. Pour les représentations d. pièces de Shakesp. à Meiningen, Stuttgart, etc., etc., à consulter le *Shakespeare Jahrbuch*.

DUNCKER, Alb. — Landgraf Moritz v. Hessen u. die Englischen Komödianten (Deutsche Rundschau. Août, 1886).

DÜNTZER, H. — Shakesp. u. der junge Goethe: Zur Goetheforschung (Neue Beiträge. *Stuttgart*, 1891).

ECKARDT, Ludwig. — Shakespeare's englische Historien auf der Weimarer Bühne (Shakesp.-Jhrb., t. I).

EDDELBÜTTEL, C. — Remarks on Tieck's translation of Shakspeare's Macbeth, Act I. A critical study, preceded by some hints towards Shakspeare and his relation to the Literatures of foreign countries, especially to that of Germany (Progr. *Hagen*, 1864).

ELCHO, R. — Shakespeare und die moderne Bühne (Die Gegenwart, n° 34; 1873).

ELZE, Karl. — Bodmer's Sasper (Shaksp. Jhrb., t. I, 1865).

EMERSON, R. W. — Ueber Goethe u. Shakesp. Aus dem Engl. von Herm. Grimm (*Hannover*, 1875).

FELDTMEYER, Eug. — Schillers Wallenstein u. Shakespeare's Macbeth (Progr. *Krotoschin*, 1865).

FRÄNKEL, Ludw. — Shakespeare an d. deutschen Hochschulen der Gegenwart (Sh. Jhrb. XXXII, 1896).

FREYTAG, G. — Baudissin's Shakesp.-Uebersetzung u. die Shakesp. Gesellschaft (Euvres compl., t. XVI, 1887).

GENÉE, Rud. — Gesch. der Shakespeareschen Dramen in Deutschland (*Leipzig*, 1870).

GENÉE, Rud. — Die Parteien i. d. deutschen Shakespear-kritik (Nationalzeitg, nos 93-95, 1875).

GENÉE, Rud. — Wieland u. Falstaff (National Ztg, 8 avril 1880)

GENÉE, Rud. — Schillers Räuber. Schillers Beziehungen zu Shakespeare, etc. (Dans : Gesch. der Shakesp. Dramen in Deutschland).

GENÉE, Rud. — Studien zu Schlegels Shakesp. Uebersetzung (Schnorr's, Arch. X).

GERICKE, R. — Shakesp.-Aufführungen in Leipzig u. Dresden 1778-1817 (Sh.-Jhrbch. XII, 1877).

GOTTSCHALL, R. — Ueber Benedix' Die Shakespearomanie (*Leipzig*, 1874).

HART, J. M. — Shakespeare in Germany of today (Putnam's Monthly Magazine. *New-York*, octob. 1870).

HAUFFEN, Ad. — Shakespeare in Deutschland (*Prag*, 1893).

HEINE, H. — Shakesp's Mädchen u. Frauen (à cons. sur l'influence de Sh. sur l. litt. allem.). (Œuvres compl. Ed. Elster, t. V).

HEINEMANN, H. — Shylock u. Nathan (*Frankfurt a./M.*, 1886).

HELBIG, Fr. — W. Shakesp. u. Hartmann von der Aue (Allgem. liter. Correspond. III, n° 33, 1879).

HENKEL, Herm. — Der Blankvers Shakespeares im Drama Lessings, Goethes u. Schillers (*Ztschr. f. vergl. Lit.*, I, 321).

HENSE, C. C. — Deutsche Dichter in ihrem Verhältniss zu Shakespeare (I, Shakesp., *Jhrb.* V; VI).

HERFORD, Ch. H. — Studies on the literary relations of England and Germany in the XVI<sup>th</sup> century (*Cambridge*, 1886).

HERRIG, H. — Shakespearomanie u. Dramaturgie (*Magaz. f. d. Litt. des Ausl.*, n° 8, 9, 1874).

HERRIG, H. — Shakespeare's Königsdramen auf der deutschen Bühne (*Magaz. f. d. Lit. d. Ausl.*, n° 15; 1873).

HEUWES. — Nahe Verwandtschaft einer Stelle aus Schillers Tell III, 3, u. Shakespeares König Johann (*Lyons Zsch.*, 5, 55).

HOLFERMANN, Karl. — Vergleichung der Schlegel'schen u. Voss'schen Uebersetzung von Shakesp's Romeo u. Juliet (*Progr. Münster i. W.*, 1892).

HUMBERT, C. — Molière, Shakesp. u. die deutsche Kritik (*Leipzig*, 1869).

HUNT, T. W. — Shakespearian eritieism on the continent (Germany). Shakespeariana, vol. II (*Philadelphia*. Febr. 1885).

HUTHER, Aug. — Gœthe's Götze von Berlichingen u. Shakesp's histor. Dramen (Progr. *Cottbus*, 1893).

JACOBI, J. — Das deutsche Nationaldrama im Hinblick auf das engl. Nationaldrama zu Shakesp's Zeit (Archiv. f. d. Stud. d. neueren Spr. LVIII, p. 469-74).

JACOBY, Dan. — Emilia Galotti u. Shakesp's Othello (Sonntags Blg. d. Vossischen Zeitung, n° 26, 1887).

JACOBY, Dan. — Der Hamlet-Monolog III, 1 u. Lessing's Freunde Mendelssohn u. Kleist (Sh. Jhrb. XXV, 1890).

JACOBOWSKI, L. — Klinger u. Shakespeare. Ein Beitrag zur Shakespearomanie der Sturm u. Drangperiode (*Dresden-Leipzig*, 1891).

JONAS, F. — Zu Schillers Uebersetzungen aus dem Virgil (Schnorrs Arch. VII, 201).

KAIM, F. — Die Gestalt Hamlet's im Lichte der deutschen Kritik (Neuphilologisches Centralblatt. VI, févr. 1892).

KILIAN, Eug. — Zur Gesch. des Schlegel-Tieck'schen Shakespeare (Blge. d. Allgem. Ztg. *München*, n° 95, 1892).

KNORTZ, K. — Hamlet u. Faust (*Zürich*, 1888).

KOBERSTEIN, Aug. — Shakespeare in Deutschland (Shakesp. Jahrbuch I).

KOBERSTEIN, Aug. — Shakesp's allmähliches Bekanntwerden in Deutschland u. Urtheile über ihn bis zum Jahre 1779 (Vermischte Aufsätze zur Lit. Gesch. u. Aesthetik. *Leipzig*, 1858).

KOCH, Max. — Ludwig Tieck's Stellung zu Shakesp. (Sh. Jhrb. XXXII, 1896).

KÖNLER, Reinhold. — Einige Bemerkungen u. Nachträge zu Albert Cohn's « Shakespeare in Germany » (Shakesp. Jhrb. I).

KÖSTER, Albert. — Macbeth. Shakesp.-Uebersetzungen von Wieland u. Eschenburg u. Macbeth-Bearbeitungen von Schiller, etc. (Dans : « Schiller als Dramaturg ». *Berlin*, 1891).

KÜHN, C. — Ueber Duesis in seiner Beziehung zu Shakesp. (*Cassel*, 1875).

LEMCKE, L. G. — Shakespeare in seinem Verhältniss zu Deutschland. Ein Vortrag (*Leipzig*, 1864).

LEO, Fr. Aug. — Shakesp. u. Goethe (*Weimar*, 1888).

LINDAU, Paul. — Othello, übers. von Fr. Bodenstedt (Dans : « Liter. Rücksichtslosigkeiten ». *Leipzig*, 1871).

LITZMANN, B. — Die Entstehungs-Gesch. des ersten deutschen Hamlet (*Zeitschr. f. vergl. Lit.-Gesch.* N. F. I, 1887).

LUDWIG, Otto. — Shakespeare u. Schiller (*Studien. Leipzig*, 1891).

LUDWIG, Otto. — Gottfried Kellers Romeo u. Julie auf dem Dorfe. — Jeremias Gotthelf u. Shakespeare, etc. (*Œuvres compl.* t. VI. *Leipzig*, 1891).

LÜTZELBERGER, K. — Das deutsche Schauspiel u. Jacob Ayer (u. sein Verhältniss zu Shakespeare), (*Album des liter. Vereins i. Nürnberg*, 1867). — Jacob Ayer's « Phœnizia » Shakespeare's « Viel Lärmen um Nichts » (*Ibid.*, 1868).

MAASS, M. — Unsere deutschen Dichterheroen u. die sogenannte Shakespearomanie (*Thorn*, 1874).

MACRAY, J. — Shakespeare in Germany (*Notes et Qu.*, n° 208, 1865).

MALKEWITZ, G. — Ein französ. Shakesp. bearbeiter (J.-F. Ducis) (*Nationalztg.* n° 483, 1878).

MARSCBERGER. — Die Anfänge Shakesp's auf der Hamburger Bühne (*Hamburg*, 1890).

MEISSNER, Joh. — Shakesp. in Deutschland (*Magaz. f. d. Litt. d. Ausl.* n°s 12, 13: 1875).

MINOR, J., u. SAUER, A. — Götz u. Shakespeare (*Studien zur Goethe-Philologie* (*Wien*, 1880).

MINOR, J. — Schiller u. Shakespeare (*Ztschr. f. dtsh. Philol.* 20, 71).

MOLTKE, M. — Shakesp. in Leipzig u. Dresden vor 100 Jahren. — (*Wissenschaftl. Beilage d. Leipziger Zeitung*, n°s 87-90, 1877).

MOLTKE, M. — Die älteren u. neueren deutschen Shakesp.-Uebersetzungen, etc. (*Deutscher Sprachwart*, t. II, 1867).



MONRAD, M. J. — Hamlet u. kein Ende (1878).

MORSHEAD, E. D. A. — Shakesp. & Goethe (Winchester College Shak.-Society, *London*, 1887).

OECHELHÄUSER, W. — Die Würdigung Shakespeare's in England u. Deutschland (Sh. Jhrb. XX, 1885).

OECHELHÄUSER, W. — Shakespeare auf dem Wiener Burgtheater (Sh. Jhrb. J. IV, 1869).

OEHLMANN, W. — Shakespeare's Werth für unsere nationale Literatur (Sh. Jhrb. V, 1870).

PERLS, Arn. — Shakesp. in Deutschland (Dans : « Streifzüge ». *Leipzig*, 1877).

PETRY. — Wieland u. Shakespeare mit besonderer Berücksichtigung der Uebersetzung des Sommernachtstraums (Progr. *Remscheid*, 1896).

PINLOCHE, A. — De Shakespearii Hamleto et Germanica tragœdia quæ inscribitur : Der bestrafte Brudermord, oder Prinz Hamlet aus Daenemark, quantopere inter se dissent, etc. (*Paris*, 1890).

PRICE, Th. R. — Ibsen's dramatic construction compared with Shakesp.'s (Shakespeariana. *New-York*, janv. 1892).

PUDMENZKY, B. — Shakespeare's Perikles u. der Apollonius des Heinrich von Neustadt (Progr. *Detmold*, 1884).

RAUCH, Herm. — Lenz & Shakespeare. Ein Beitrag zur Shakespeareomanie der Sturm u. Drangperiode (*Berlin*, 1892).

RAMSEY. — Shakesp. in Germany (Dans : « Knights Shakesp. Edition » 1843).

REICHLIN-MELDEGG, C. A. v. — Faust u. Hamlet (Internationale Revue, n° 2, 1866).

REMY, Max. — Hamlet in Berlin (Sonntags Beilage z. Voss'schen Ztg., n° 50, 1877).

RÖSSLER, C. — Kuno Fischer über Shakesp's Hamlet (Preuss. Jahrb. Sept. 1896).

ROVENHAGEN. — Lessings Verhältniss zu Shakespeare (*Aachen*, 1867).

RUDLOFF, W. T. — Shakespeare, Schiller & Goethe relatively considered (*London*, 1848).

SAMNELY, Nathan. — Shylock und Nathan (*Lemberg*, 1881).

SANDMANN, B. — Schillers Macbeth u. das engl. Original (Progr. *Tarnowitz*, 1888).

SAUER. — Goethes Götz u. Shakesp. (Std. z. Goethe-Philologie, *Wien*, 1880).

SCHATZMANN, G. — Schillers Macbeth, mit d. Originale verglichen (*Trautenau*, 1889).

SCHELLWIEN, R. — Hamlet u. Faust, eine Parallele (Philosoph. Monatshefte, III, 6 *Berlin*, 1862).

SCHLEGEL, Aug. W. — Etwas über W. Shakespeare bey Gelegenheit Wilhelm Meisters (Die Horen, t. VI).

SCHLEGEL, J. E. — Vergleichung Shakesp.'s u. Andreas Gryphius' bei Gelegenheit einer Uebersetzung von Shakesp's Julius Caesar (Œuvres compl., t. V. *Kopenhagen*, 1771).

SCHNEEBERGER, H. — Die Wechselbeziehung zwischen Schiller's Tell u. Shakesp's Julius Caesar (Progr. *Gymn. Münsterstadt*, 1881-82).

SCHUETZ-WILSON, H. — Goethe on Hamlet (London Society, oct. 1875).

SCHWARTZKOPFF, Aug. — Goethe's Faust, Shakespeare's Macbeth u. König Lear im Lichte des Evangelii. Drei Vorträge (*Schönbeck*, 1868).

SENDEL, Karl. — Lessing-Aristoteles' Verhältniss zu Shakespeare (Archiv. f. Lit.gesch. von Gosche. II, 1871).

SIMROCK, Karl. — Shakesp. als Vermittler zweier Nationen (*Stuttgart*, 1843).

SEUFFERT, B. — Wieland's, Eschenburg's u. Schlegel's Shakesp. Uebersetzungen (Archiv. f. Litteraturgesch. *Leipzig*, XIII, 1881).

STANK, Ad. — Shakesp. in Deutschland (Prutz' litterarhist. Taschenbuch, 1843).

STEDFELD, G. F. — Die christlich-germanische Welt-

anschauung in den Werken der Dichterfürsten Wolfram v. Eschenbach, Dante und Shakespeare (*Berlin*, 1871).

STEMPEL, Max. — Erstaufführungen Shakesp'scher Dramen in Deutschland (*Das Magaz. f. d. Lit.* 15 avril 1890).

STERN, Alfred. — Ueber Shakespeare in Deutschland (*Göttinger Gel. Anz.* 1872).

SUPHAN. — Herder an Gerstenberg über Shakespeare (*Vierteljahrschr. f. Litt.-Gesch.* 1889, 2).

SUPHAN. — Shakespeare im Anbruch der Klassischen Zeit unserer Literatur (*Jahrb. d. Shaks. Ges.* 20, 4-20. *Deutsche Rundschau*, 60, 401-17).

ULRICI, H. — Ueber Shakesp.'s dramatische Kunst u. sein Verhältniss zu Calderon u. Gœthe (*Halle*, 1839).

ULRICI, H. — Gœthe & Schiller in ihrem Verhältniss zu Shakesp. («*Abhandlgen z. Kunstgesch. als angewandter Aesthetik*»). *Leipzig*, 1876).

ULRICI, H. — Geschichte des Shakespeare'schen Dramas in Deutschland («*Shakespeare's dramatische Kunst*»). *Leipzig*, 1868-69).

UNFLAD, L. — Die Shakespeare' Literatur in Deutschland (*München*, 1880).

VINCKE, Frhr. v. — Shakespeare auf der deutschen Bühne unsrer Tage (*Sh. Jahrbch.* VII, 1872).

VINCKE, Frh. v. — Schiller's Bühnenbearbeitung des Othello (*Sh. Jahrbch.* XV, 1880).

VINCKE, Frh. v. — Zur Gesch. der deutschen Shakesp. Uebersetzungen (*Sh. Jahrb.* XVI, 1881).

VINCKE, Frh. v. — Zur Gesch. d. deutschen Shakesp. Bearbeitung (*Sh. Jahrb.* XVII, 1882).

VISCHER, Fr. Th. — Shakesp. in s. Verhältniss zur deutschen Poesie (*Neue Folge der Kritischen Gänge.* II *Stuttgart*, 1861).

VOGELER. — Cardenio u. Celinde des Andreas Gryphius u. Shakespeare's Romeo u. Julia (*Herrigs Archiv*, 79, 1887).

WAGENER, Carl B. — Shakesp.'s Einfl. auf Goethe in Leben u. Dichtung. I (*Diss. Halle*, 1890).

WALDMÜLLER, R. — Shakespeare-Uebersetzungen (Blätter f. lit. Unterhaltg, n° 21, 1873).

WALTHER, E. — Der Einfluss Shakesp.'s auf die Sturm- u. Drangperiode unserer Lit. im XVIII Jhd (Chemnitz, 1890).

WINKLER, Ph. — Grundzüge einer Parallele zwischen Shakesp's Hamlet u. Goethes Faust (Progr. Wasselnheim i./E., 1892).

WOLFF, Eug. — Der Einfluss Shakespeare's auf die Sturm u. Drangperiode unserer Litt. im XVIII Jhrhdt. (Z. f. vergl. Lit. IV).

WYSOCKI, Louis G. — Andreas Gryphius et la tragédie allemande au XVII<sup>e</sup> siècle (Paris, 1893).

### *B) Les rapports littéraires de l'Angleterre et de l'Allemagne*

ANONYME. — Sur les nombreuses traductions et imitations de Daniel Defoe, à cons. (Z. f. vergl. Lit. IV, VI et IX).

ANONYME. — Schiller u. Fletcher. Schillers « Braut v. Messina » u. Beaumont-Fletcher's « Rollo, Herzog der Normandie » (Ztg f. d. elegante Welt. 1843).

ANONYME. — Goethe and Matthew Arnold (The contemp. Review, août 1881).

ANONYME. — Heines achttes Traumbild u. Burns « Jolly Beggars » (Z. f. vergl. Lit., VII).

ALFORD, R. G. — Goethes Earliest Critics in England (Publ. of the engl. Goethe Society, n° 7, 1893).

ALTHAUS, Fr. — Ueber die persönlichen Beziehungen Goethes u. Lord Byrons (Beilage d. Allg. Ztg, n° 24, 25, 1888).

ANDERSON, John P. — Bibliography of Schiller (all the English translations known to the compiler have been included (in Moison's Life of Schiller. London, 1889).

BAERENBACH, F. v. — Herder als Vorgänger Darwins u. der modernen Naturphilosophie (Berlin, 1877).

BAHLSSEN, L. — Kotzebues Peru-Dramen u. Sheridan's Pizarro (Herr. Arch., t. 81).

BARNSDORFF, J. — Youngs Nachtgedanken u. ihr Einfluss auf die deutsche Litteratur (*Bamberg*, 1893).

BAUER, F. — Sterne'scher Humor in Immermanns Münchhausen (Progr. *Wien*, 1896).

BAUMGARTEN, Amand. — Michael Denis (Sur l'influence de l'Ossian) (Progr. *Linz*, 1852).

BENKOWITZ, C. F. — Der Messias von Klopstock ästhetisch beurtheilt u. Verglichen mit der Iliade, der Aeneide u. dem Verlorenen Paradies (*Breslau*, 1797).

BERNAYS, M. — Beziehungen Goethes zu Walter Scott (Zur neueren Literaturgeschichte. *Stuttgart*, 1895).

BLUMENTHAL, F. — Lord Byron's mystery « Cain » and its relation to Milton's « Paradise Lost and Gessner's » Death of Abel » (Progr. *Oldenburg*, 1891).

BLIND, Karl. — Goethe u. Heine über die irische Frage (Nord u. Süd, Mars 1897).

BOBERTAG, F. — Ueber einige den Robinsonaden verwandte Erscheinungen in der deutschen Litt. des XVII Jahrh. (1873).

BÖDDEKER, K. — Ueber Bulwers Uebersetzungen Schillerscher Gedichte im Vergleich mit den Originalen (Herr. Arch., 49, 241 et s.).

BOHN, W. — Englands Einfluss auf G. R. Weckherlin (Diss. *Göttingen*, 1893).

BOLTE, Joh. — Die beiden ältesten Verdeutschungen von Miltons Verlor. Paradies (Z. f. vergl. L., I, 2).

BOLTE, Joh. — Die Singspiele der engl. Komödianten u. ihrer Nachfolger in Deutschland, etc. (cf. Engl. Stud XVIII).

BONET-MAURY. — Bürger et les origines anglaises d. l. ballade littéraire en Allemagne (*Paris*, 1889).

BRANDL, Aloïs. — Die Aufnahme von Goethes Jugendwerken in England (G. Jahrb. III).

BRANDL, Aloïs. — Goethe und Byron (Oestr. Rundschau, n° 1, 1883).

BRANDL, Aloïs. — Zur ersten Verdeutschung v. Miltons Verloren. Paradis (Anglia. I, 460).

BREITINGER, H. — Carlyle, ein Nachahmer Jean Pauls? (Gegenwart, 11 juli 1885).

CARO, J. — Lessing u. Swift, Studie über Nathan d. Weissen (*Jena*, 1869). (cf. Kuno Fischer, kritische Streitzüge wider die Unkritik, 1896.)

CHARLES, Philarète. — Des Travaux récents sur le XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne et en Angleterre (R. d. D. M., 1<sup>er</sup> juillet 1845).

CLARKE, K. H. — Lenz' Uebersetzungen aus dem Englischen (Z. f. vergl. Lit., X).

CONRAD, Herm. — Carlyle und Schiller (Seufferts Vierteljahrschr., 1889, 2, 115).

CRÜGER, Joh. — Engl. Komödianten in Strassburg im Elsers Schnorrs Arch. XV).

DELIUS, F. — Marlowe's Faust u. seine Quelle (Diss. Göttingen, 1881).

DELIUS, Nic. — Die englischen Comödianten in Deutschland zu Shakespeares' Zeit (Bremer Sonntagsblatt, 9 avril 1865).

DONNER, J. O. E. — Richardson in der deutschen Romantik (Z. f. vergl. Lit., X, 1).

DÜNZER, H. — Goethe u. Tristram Shandy (Schnorrs Arch., 9, 438).

ELSNER, E. — Heine in England (Das Magazin, n° 2, 1897).

ELZE, K. — Die englische Sprache u. Litteratur in Deutschland (*Dresden*, 1864).

FILON, Aug. — Ibsen à Londres, le théâtre de demain (R. d. D. M., 1<sup>er</sup> nov. 1895).

FLASCHLEN, Caesar. — Lord Byron in Deutschland (Centrabl. f. Bibliothekwesen, VII, 11, 455).

FLÜGEL, E. — Gothiana, Zu Goethes Verhältniss zu Carlyle (Grenzboten, 11, 3, 558).

FRAUSTADT, F. — Ueber das Verhältniss v. Barclays «ship of fools» zur lat. franz. u. deutschen Quelle (*Breslau*, 1894).

FREYMANN, Julie. — Kritik der Schiller-Shakespeare- u. Goetheschen Frauencharactere (*Giessen*, 1869).

GLÖDE, O. — Thomas Gray u. H. Heine (Engl. Stud., XVII).

GOLDIAN, A. — Ueber die Einwirkung des Goethischen Werthers u. W. Meisters auf die Entwicklung Edward Bulwers (Anglia, 1894).

GRIMM, H. — Goethes u. Carlyles Briefwechsel (Deutsche Rundschau, 1887, 4).

HEINE, Carl. — Ueber das englische Drama auf der Weimarer Bühne (Z. f. vergl. Lit., IV, p. 319).

HEINEMANN, W. — Goethes Faust in England u. Amerika (Z. f. vergl. Lit., I, 87).

HENKEL. — The German influence on the poetry of England and America in the course of the XIX<sup>th</sup> Century Progr. *Eschwege*, 1869.

HERFORD, Charles. — Studies in the literary relations of England & Germany in the XVI<sup>th</sup> Century (*Cambridge*, 1886).

HETTNER, H. — Robinson und Robinsonaden (*Berlin*, 1854).

HORNER, E. — Das Aufkommen des englischen Geschmacks in Wien u. Ayrenhoffs Trauerspiel Kleopatra u. Antonius Euphorion, IV, 1895.

JENNY, G. — Miltons Verlorenes Paradies in der deutschen Litteratur des XVIII Jhrtds Diss. *Leipzig*, 1890.

KATTERFELD, A. — Roger Asham, sein Leben u. die Werke mit besonderer Berücksichtigung der Berichte über Deutschland aus den Jahren 1550-1553 (*Strassburg*, 1879).

KELLNER, Leo. — Goethe u. Carlyle (Nation, nos 25, 26, 1896).

KLIPPENBERG, Aug. — Robinson in Deutschland bis zur Insel Felsenburg (cf. Herr. Arch., t. 90).

KNOTHE, Herm. — C. F. Kretschmann. Ein Beitrag zur Geschichte des Bardenwesens (sur l'influence de l'Ossian. Progr. *Zittau*, 1858).

KOCH, M. — Ueber die Beziehungen der englischen Literatur zur deutschen im XVIII Jhrdt (*Leipzig*, 1883).

KOCH, M. — Zur Gesch. der engl. Einwirkungen auf die deutsche Litt. im XVIII Jhrdt (*Z. f. vergl. L.*, IV).

KOEPPEL. — Kotzebue in England (*Engl. Stud.*, XIII, 530).

LEVY. — Einige Parallelen zu Goethe aus Pope (*G. Jhrb.*, V, 344).

LOEWENBERG, J. — Ueber Otway's u. Schiller's Don Carlos (Diss. *Heidelberg*, 1886).

LOFFELT, A. C. — Englisch Actors on the Continent (Shaksp. Jhrb. IV, 1869).

LEVY, S. — Goethe & Oliv. Goldsmith (*G. Jhrb.*, VI).

LEVY, S. — Einige Parallelen zu Goethe aus Pope (*G. Jhrb.*, B. V).

LEVY, Siegm. — Zu Heines Schöpfungsliedern (Anklänge an Milton (Schnorrs Arch. XII).

LEVY, Siegm. — Eine moderne Quelle zu Rückerts «Weisheit des Brahmanen» (Pope) (Schnorrs Arch. XII).

MAAK, R. — Ueber Pops Einfluss auf die Idylle u. das Lehrgedicht in Deutschland (*Hamburg*, 1893).

MAGER, A. — Wielands Nachlaass des Diogenes von Sinope u. das engl. Vorbild (Progr. Marburg i S., 1890).

MENSCH, Robert. — Goethe and Wordsworth (Publ. of the engl. Goethe Soc., n° 7, 1893).

MÜLLER, E. — Otways, Schillers u. Saint Réals Don Carlos (*Tübingen*, 1888).

MÜLLER, Max. — Goethe and Carlyle (*London*, 1886).

MÜNCH, W. — Die innere Stellung Marlowe's zum Volksbuch vom Faust (1879).

OSWALD. — Goethe u. Carlyle (*Magaz. f. d. Litt. des In- u. Ausl.*, 1882).

PACHALY, R. — Thomas Pringle u. Ferd. Freiligrath (Progr. Freiberg, 1879).



PAUER, F. — Vergleichende Bemerkungen über Dante, Milton u. Klopstock (Progr. Neiss, 1847).

PETZET, Erich. — Die deutschen Nachahmungen des Popeschen « Lockenraubes » (Z. f. vergl. Lit. IV).

REHORN, F. — Ueber das Verhältniss Shaftesburys zu Lessings Laocoon (Ber. d. fr. deutsch. Hochstifts zu Frankfurt a. M., 1886-87).

RÖTTEKEN, H. — Weltflucht u. Idylle in Deutschland von 1720 bis zur Insel Felsenburg. I. Robinsonaden (Z. f. vergl. Lit., IX).

PUDMENZSKY, B. — Shakesp's Perikles u. der Appollo-nius des Heinrich v. Neustadt (Progr. Detmold, 1884).

SACHS, C. — Schillers Beziehungen zur englischen Literatur (Herr. Arch., vol. XXX).

SAND, George. — Essai sur le drame fantastique. Goethe, Byron, Mickievicz R. d. D. M., 1<sup>re</sup> déc. 1839).

SARRAZIN, G. — Ueber die Quellen des Ormulum (Engl. Stud., VI).

SARRAZIN, G. — German. Heldensagen in Shakesp's Titus Andronicus (Herr. Arch. t. 97, 3 et 4).

SCHAIBLE. — Geschichte der Deutschen in England (Strassburg, 1885).

SCHANZ, Jul. — Schiller, Platon, Byron (Leipzig, 1865).

SCHMIDT, Erich. — Richardson, Rousseau u. Goethe (Jena, 1875).

SCHMIDT, Erich. — Wielands Verhältniss zu Richardson (cf. E. Sch. « Richardson, Rousseau u. Goethe »).

SCHMID, E. — Le Faust de Marlowe et ses rapports avec les livres allemands et anglais (Jahrb. f. rom. u. engl. Spr. u. Lit. II).

SCHRÖDER, Rich. — Thomas Carlyles Abhandlungen über den Goethschen Faust (Herr. Arch. XCVI).

SINZHEIMER, S. — Goethe u. Lord Byron (Diss. Heidelberg, 1894).

SPRINGER, R. — Anklänge an Milton in Goethes Faust (Engl. Studien, XVIII).

SPRINGER, R. — Goethe u. Byron, Faust u. Manfred (Dans: *Essays zur Kritik u. Philosophie u. zur Goetheliteratur (Minden, 1885)*).

SPRINGER, R. — Ist Goethe ein Plagiarius Lorenz Sternes? (Dans: *Essays, etc. Minden, 1885*).

STRAUCH, P. — Eine deutsche Robinsonade (1888).

STREULI, W. — Carlyle als Vermittler deutscher Litt. u. deutschen Geistes (*Zürich, 1895*).

SÜPFLE, Th. — Beiträge zur Geschichte der deutschen Litteratur in England im letzten Drittel des XVIII Jhrhds (*Z. f. vergl. Lit., VI*).

THIERGEN, Osc. — Longfellow in s. Beziehungen z. deutschen Litt. *Z. für d. deutschen Unterricht VI, 4*.

TRAUTMANN, Karl. — Die älteste Nachricht über eine Aufführung von Shakesp's Romeo u. Julie in Deutschland (1601) (*Schnorrs Arch. XI*).

TRAUTMANN, K. — Engl. Comedianten in Ulm (1594-1657) (*Schnorrs Arch. XIII*).

TRAUTMANN, K. — Engl. Comedianten in München (1597, 1600, 1607) (*Schnorrs Arch. XII*).

TREITSCHKE, H. v. — Lord Byron u. der Radicalismus «Histor. u. politische Aufsätze», 4 éd., 1871).

TÜRKHEIM, L. — Addisons Cato. u. Gottscheds sterbender Cato. *Herr. Arch., t. 61*).

ULRICH. — Ueber das Schiller'sche Lied von der Glocke u. seine Uebersetzung in das Französische u. Englische (*Progr. Erfurt, 1871*).

VETTER, Th. — Der Spectator als Quelle der «Discourse der Maler» de J. J. Bodmer) (*Frauenfeld, 1887*).

VETTER, Th. — Die göttliche Rowe son influence sur la litt. allem.) (*Zürich, 1894*).

VETTER, Th. — Zürich als Vermittlerin englischer Litt. im XVIII Jrdt (cf. *Engl. Studien, XVI, 112, 1891*).

WAGNER, H. F. — Robinson in Oestreich (*Salzburg, 1886*).

WANICK, G. — Immanuel Pyra u. sein Einfluss auf die deutsche Litt. des XVIII Jhrdts (*Leipzig*, 1882).

WEDDIGEN, O. — Vermittler des deutschen Geistes in England u. Nordamerika (Herr. Arch. t. 59).

WEDDIGEN, O. — F. Freiligrath als Vermittler englischer u. französischer Dichtung (Herr. Arch. t. 61).

WENZEL, G. — Frd. Hölderlin u. John Keats als Geistesverwandte Dichter (Prgr. *Magdeburg*, 1896).

WHITE, H. S. — Goethe in Amerika (G. Jhrb. t. V).

WOOD, A. — Einfluss Fieldings auf die deutsche Litteratur (Diss. *Heidelberg*, 1896).

WYPLEL, L. — Englands Einfluss auf die Lehrdichtung Hallers (Progr. 1888).

ZART, G. — Einfluss der englischen Philosophie seit Bacon auf die deutsche Philosophie des XVIII Jhrdts (*Berlin*, 1881).

ZUPITZA. — Oliv. Goldsmith's Lustspiel « She stoops to conquer » als Quelle von A. v. Winterfelds komischen Romans « Der Elephant » (Herr. Arch. t. 85).

Louis P. BETZ.

---

## DES MODIFICATIONS DE LA TONIQUE EN PATOIS BUGISTE

### I

I. — 1<sup>o</sup> Dans le patois bugiste, quand un mot, pris isolément ou placé à la fin d'une phrase, est accentué sur la pénultième, souvent la tonique avance sur la dernière syllabe, si ce mot est suivi d'un autre. Ex. : vò **sédè**, **sédè**-vò? ér è **lela**, ér è l'la fèna; **métà**, **mètà** l'ise; **chétà**, **chétà** l'ike; er **ámon**, er **amon** bàere; ó **vólon**, é **vòlon** t'wi; er i **fou**ron, er i **fouron** t'wi (vous savez, savez-vous?; c'est celle-là, c'est celle-là femme (cette femme); mets-toi ici; sieds-toi ici; ils aiment boire; ils veulent tous; ils y furent tous<sup>1</sup>).

2<sup>o</sup> Parfois, dans le même cas, la dernière syllabe ne fait qu'enlever à son profit une partie de l'intensité de la tonique. Ex. : er **ámon**, er ámon bavardà; ó **voūò**, ó voūò s'èn alá (ce qu'on serait presque tenté d'écrire : ó vwò); **boūnà**, 'na boūnà fèná; voz **étè**, voz étè t'wi; **noūtron**, vekà noūtron blà; k'ó fèzisé, k'ó fèzisé sonnà; er am**ávon**, er amávon myáo; t'am**ávè**, amávè-te myáo? (elles aiment bavarder; il veut s'en aller; une bonne femme; vous êtes tous; voilà notre blé; qu'il lit sonner; ils aimaient mieux; aimais-tu mieux?). Du reste, il est souvent difficile de classer une phrase dans

1. Le patois dont nous nous servons est celui du Valromey (Sutrien). Nous avons adopté, pour notre écriture patoise, la notation de M. l'abbé Devaux dans son bel *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné Septentrional au Moyen Age*. Les toniques sont en caractères gras.

cette catégorie. En sa qualité d'intermédiaire, elle est presque toujours plus ou moins imprécise.

3° Enfin, la tonique peut rester franchement sur la pénultième. Ex. : 'na fèna, 'na fèna kè vouò; vos **été**, vos **été** dè bonz ènfan (une femme qui veut; vous êtes de bons enfants<sup>1</sup>).

II. — Inversement. 1° Quand un mot, pris isolément ou placé à la fin d'une phrase, est accentué sur la finale, souvent la tonique recule sur la pénultième, si ce mot est suivi d'un autre. Ex. : on **dere**, nè **dere** t'on pà?; vwæ monch**è**, **monche** Pyàre<sup>2</sup>; ó sàrà, nè sàre t'ó pà?; ó sàre, nè sàre t'ó pà?; or ó fàrà, nè fare t'ó pà?; or ó fare, nè fare t'ó pà? (ne dirait-on pas?; oui monsieur, monsieur Pierre: il sera, ne sera-ce pas?; il serait, ne serait-ce pas?; il le fera, ne fera-ce pas?; il le ferait, ne ferait-ce pas?).

2° Hésitation comme dans I, 2°. — Ex. : on monch**è**, on monch**è** dè Bèlæ<sup>3</sup>; ó fàrà, ó nò fàrà mdzïa, nè fàrà t'i pà? (un monsieur de Belley, il nous fera manger; ne fera-t-il pas?).

3° Fixité de la tonique. Ex. : te votàrà, nè votàrà-te pà; te fàrà, a qwi fàrà-te cràere?; te fare, a qwi fare-te cràere? (ne voteras-tu pas?; à qui feras-tu croire?; à qui ferais-tu croire?).

1. Nous devons classer dans ce paragraphe les paroxytons comme **papa**, **mama** dont l'accent passe sur la dernière syllabe, devant certains mots. **Mama** se nasalise alors et devient **maman**, comme en français.

2. Ceci en patois de Belley. A Sutrien, l'on dirait : vwæ mon**ch**èr, mons Pyàre. La réduction nous a paru trop forte pour être citée ex-abrupto dans nos exemples. Cf. dans quelques pays, monsieur et mons.

3. A Sutrien : on monch**è**er dè Belæ. Ici l'entrave a conservé l'intégrité de la tonique.

III. — Certaines classes de mots ne subissent pas ces métathèses de la tonique : par exemple, les infinitifs et participes passés accentués sur la finale; ou ne connaissent que les très légères atténuations mentionnées plus haut sous les n<sup>os</sup> 2<sup>o</sup>, tels les paroxytons accentués sur une diphtongue (é bàevon, é bàevon d'éga, é bàevon dè vin).

Bien loin de se déplacer, la tonique, quand elle est en finale, peut encore se renforcer au détriment d'une diphtongue ou d'une voyelle médiale, qui s'assourdit alors et ne sonne plus que comme un e français féminin (vækà, vekà tò<sup>1</sup>).

Un phénomène de renforcement analogue peut se produire dans les mots terminés par une diphtongue décroissante, qui, au lieu de porter leur accent sur la dernière voyelle, comme en français, ont souvent, au contraire, une tendance à l'absorber au profit de la tonique primordiale. C'est ainsi que, par tout le Bugey, vwàe, dont l'e résonne faiblement, en finale et devant certains mots est franchement prononcé vwà<sup>2</sup>. De

1. De vide-ecum-hac par vèika, vèikà, vèikà (cf. Meyer-Lübke, I. § 71 sqq.). — Au reste, il paraît y avoir ici une hésitation, et je perçois maintenant tantôt vèika tò, et tantôt vekà tò. Mais cette incertitude dans la langue de mon interlocuteur provient peut-être de ce qu'il remarqua la différence de traitement entre vèikà et vekà tò. A ce propos deux recommandations très importantes : 1<sup>o</sup> Évitez de faire comprendre à la personne que vous interrogez, l'importance de ses réponses; elle s'appliquerait à bien dire et dirait mal. 2<sup>o</sup> Ne lui laissez pas concevoir le rapport de vos questions entre elles, ce qu'on fait en posant à la suite les deux termes de la même question; votre interlocuteur voudrait sans doute assimiler les deux formes.

2. Ce renforcement de la tonique nous fait comprendre comment vwà a pu sortir de hoc ÷ illi par vwèi, vwèi, vwàe.

même, pour : te *sá*, ó *sá*; te *vá*, ó *vá* (tu, il sait; tu, il va) qui sont probablement la suite de *sáe*, *váe*<sup>1</sup>.

Le traitement des autres diptongues décroissantes *ów*, *áe* est moins uniforme. Tandis que le Valromey traite *ów* comme *áe* (*dówz óme*, d'en é *dó*) et conserve scrupuleusement la diptongaison de *áe* (*práe*), le Bugey méridional en fait deux pseudo-diptongues (*douz óme*, *pròe*).

\*  
\* \*

Malgré plusieurs essais de classification, nous n'avons encore pu réussir à formuler en règle générale, les principes suivant lesquels évolue notre accent tonique. Quand reste-t-il sur la pénultième, quand passe-t-il sur la dernière syllabe, quand partage-t-il avec elle son intensité ? et réciproquement, quand reste-t-il sur la finale, quand passe-t-il sur la pénultième, etc.<sup>2</sup> ? Il paraît bien cependant que l'accent tonique n'évolue pas à l'aveuglette. En dépit d'innombrables différences, soit dans les radicaux, soit dans les désinences, les patois du Valromey et ceux du Bugey méridional présentent une admirable concordance, en tout ce qui tou-

1. Par contre, *moi*, *toi*, *soi* français sont *mè*, *tè*, *sè* dans le Valromey et *má*, *tá*, *sá* autour de Belley.

2. La différence de traitement entre « *nè fare t'ò pá* » et « *nè fàrà t'i pá* » m'a fait chercher si la nature de la voyelle suivante ne serait pas la seule cause de ces mutations de la tonique. Le premier résultat fut magnifique et j'obtins deux oxytons : *nè fàrà t'a pá*, *nè fàrà te pá*, un hybride : *nè farà t'i pá*, et deux paroxytons : *nè fare t'ó pá*, *nè fare t'ü pá* (t'a, t'ü sont absolument fantaisistes). Mais une observation plus attentive (monchè par exemple, qui demeure paroxyton devant tous les noms propres) me convainquit bientôt d'erreur. Et pourtant, une si bizarre coïncidence !...

che à l'accentuation, aussi bien pour le maintien que pour les mutations de la tonique. Toutes ces difficultés pourraient donc se résoudre. A tout le moins peut-on poser cette règle :

Que les métathèses de la tonique sont réglées : 1<sup>o</sup> par l'euphonie, qui exige en de certains cas le rapprochement, ou en d'autres la séparation des toniques; 2<sup>o</sup> par la nécessité de reconnaître les vocables modifiés; 3<sup>o</sup> par la rapidité de la diction, qui supprime autant que possible les obstacles. — Rien de plus vague, sans doute; mais aussi, par là même, rien de plus conforme à l'idée que nous avons de l'explication de ces phénomènes. Quelque chose de très complexe, où mille influences seront examinées : celle de la syllabe initiale du mot suivant, et dans cette syllabe, celle de la consonne, puis de la voyelle, selon leur nature particulière; enfin l'influence de la syllabe sur laquelle peut se déplacer la tonique.

## II

Du reste les phénomènes que nous venons de constater, ne sont pas particuliers à nos patois. Tous les idiomes romans possèdent plus ou moins, selon les exigences de leur euphonie, cette faculté de déplacer la tonique. Les formes dites proclitiques nous en fournissent la preuve<sup>1</sup>. Ces mots, quand ils existent con-

1. Nous ne citerons que pour mémoire, ne pouvant nous en occuper aujourd'hui, certaines particularités de la langue française qui se rattachent à notre étude : 1<sup>o</sup> Dans le parler populaire, *c'te femme* pour *cette femme*; 2<sup>o</sup> *je cach'te*, *je décoll'te*, *j'èpouss'te* pour *je cachète*, *je décollète*, etc.; 3<sup>o</sup> dans certaines provinces *tu mang'es d'la...* pour *tu manges de la...* (ce que nos feuilletonnistes notaient *tu manges ed la*); *avecque* l'*déusième*... pour *avec le*



curremment à d'autres non proclitiques, ne sont en effet que le résultat d'une prononciation, c'est-à-dire d'une accentuation différente, d'un même mot latin. Nos paysans ne font donc qu'observer une tradition léguée par le latin populaire.

Dès lors, il ne paraît pas illogique de pousser l'analogie jusqu'au bout et de supposer que, dans le latin populaire de la Gaule, la tonique se portait sur la dernière syllabe, quand celle-ci était suivie d'un mot auquel elle pouvait s'appuyer sans nuire à l'euphonie, suivant en cela des règles encore inconnues, que déterminerait peut-être l'étude approfondie de nos prononciations patoises.

Cette hypothèse étant admise, nous essaierons de l'appliquer à la genèse des formes doubles (proclitique et non proclitique), que nous avons mentionnées plus haut. Nous examinerons : 1<sup>o</sup> les formes doubles dans lesquelles la tonique se déplace, et par ricochet, 2<sup>o</sup> celles dans lesquelles elle ne fait que se dénaturer, 3<sup>o</sup> celles enfin où elle demeure intacte. Ce triple examen (quoique plus indirectement pour les deux derniers), nous confirmera dans notre opinion, que, seule, l'influence d'un mot suivant a pu déterminer la métathèse de la tonique.

1<sup>o</sup> *Tonique déplacée.* — Ces mots correspondent à un même mot latin, faisant à la fois fonction de pro-

*deuxième*; 4<sup>o</sup> *Ma* grand'mère, originaire de Belley, avait un parler bizarrement rythmé où abondaient les enclitiques, où les monosyllabes en o, u, précédés d'un oxyton, lui abandonnaient leur accent et devenaient atones, quand ils étaient à la fin d'une phrase (que *veux-tu*, que *voulez-vous*, et même que *voulez-ve* ?); 5<sup>o</sup> Notons enfin dans la langue littéraire, *aimé-je*, *vêré-je*, etc., suite de *aime-jè*, *vêre-jè* (cf. Meyer-L., II. § 325).

nom ou d'adjectif, c'est-à-dire pouvant s'employer seul ou devant nécessairement s'accoler à un nom. Dans le premier cas, il est resté accentué sur la pénultième, et dans le second, l'accent est demeuré ou est passé sur la dernière syllabe.

C'est pourquoi, dans nos vieux textes, on trouve mien, tien, sien, comme adjectifs, mais jamais mon, ton, son, pronoms : *Meie culpe, meie part*, mais jamais *la ma, la ta, la sa*. Les expressions *un sun noble, un sun cusin* ne font que confirmer notre thèse.

Il en est de même pour *il, li*, double forme de *illi, el, le* (*illum*). etc., hors que *il, el* sont toujours pronoms et que *le* fut de très bonne heure employé pour *el*. Ici, la nécessité de distinguer le pronom de l'article, a sans doute empêché *il* d'être jamais employé pour article. Quant au régime direct, comme il est rarement employé à la fin d'une phrase, il était naturel que la forme proclitique l'emportât. Du reste, il est bon d'observer que les formes proclitiques ont dû se dégager des formes non proclitiques, bien avant le IX<sup>e</sup> siècle, d'où datent nos premiers documents français, et que, de la décomposition du latin à la formation du français, la ligne de démarcation entre deux formes de même origine a pu perdre ses sinuosités premières, au point de nous apparaître très nettement tracée dès le IX<sup>e</sup> siècle.

2<sup>o</sup> *Tonique altérée*. — A *moi, toi, soi, quoi* (interr.) que nous avons parallèles à *me, te, se, que*, peut s'appliquer la même observation qu'à *mieu, tien, sien; mon, ton, sou*. *Moi, toi, soi, quoi* s'emploient seuls ou devant un mot; *me, te, se, que* ne sont jamais employés que devant un mot qui s'empare de leur accent.

3<sup>o</sup> *Tonique intacte*. — Même observation pour *les nostres, les vostres* d'un côté et *noz, voz* de l'autre.

A (i)cestes correspond l'atone (i)cez. (I)cestes était pronom ou adjectif démonstr., mais (i)cez ne fut jamais qu'adjectif. Il ne faut d'ailleurs pas confondre (i)cez féminin avec (i)cez masc. Ce dernier était accentué comme pronom et proclitique comme adjectif. Aujourd'hui qu'on ne lui connaît plus que ce dernier emploi, il est essentiellement proclitique.

En résumé, les non-proclitiques seuls ont pu parfois s'employer pour la forme correspondante. Les deux exceptions que nous avons constatées (le et sun) s'expliquent par leur position syntactique. Peu à peu, la différenciation, que nous trouvons, dès nos premiers textes, accomplie pour il et li, s'accusa entre presque toutes les autres formes doubles analogues, et un sens particulier s'attacha à chacune d'elles.

Nous venons donc d'assister, pour ainsi dire, à des migrations et à des dénaturations de la tonique, produites par l'influence d'un mot suivant. Après d'assez longs détours, ceci nous ramène à notre patois et à ces phénomènes que nous avons signalés, sans pouvoir les expliquer, à l'attention des philologues.

Presque tous ceux qui se sont occupés des patois, y ont noté des mots, bizarrement accentués par rapport aux formes françaises correspondantes. Quelques-uns même ont relevé des différences d'accentuation dans le même mot<sup>1</sup>. Mais les uns ni les autres n'ont guère considéré ces faits que comme des bizarreries, des reliquats d'on ne sait quelle époque, où l'accent tonique évoluait encore : — conséquence de l'habitude qu'ont

1. Cf. Meyer-L., I, §§ 592 sqq., II, §§ 136 sqq.

toujours eue les lexicographes, d'étudier les mots dans leur essence particulière, sans nul égard pour leur position dans la phrase.—Or, la question est tout autre, et d'un ordre bien plus élevé. Il s'agit, en effet, non plus de simples curiosités de cabinet, d'archaïques pétrifications, mais d'un organisme parfaitement vivant, évoluant sous nos yeux, suivant des lois régulières puisque communes à tout un pays, — je veux dire de l'accent tonique, que tous les efforts de nos littératures romanes n'ont pu réussir à immobiliser dans les parlers populaires<sup>1</sup>.

La collection serait innombrable, des exemples à ajouter aus quelques-uns épars dans cette étude. Ceux-ci ne sauraient donc suffire. Tout au plus sont-ils une indication, tant nous apparaissent abondantes les conséquences qui découleraient d'une attentive observation de ces phénomènes. Et c'est surtout pour accuser le parti qu'on en pourrait tirer, que nous avons tenté d'examiner une classe particulière de nos formes doubles. Sans parler de la question, encore si peu connue, de l'accentuation, peut-être beaucoup d'autres problèmes, non moins intéressants, seraient-ils résolubles, de ce point de vue nouveau.

FÉLIX PELEN.

1. Et je n'ai pas parlé de la contre-tonique, qui, elle aussi, peut se déplacer (cf. le populaire *s'mitiér* pour *cimetière*).

## APPENDICE

**Lela**, l'la: pluriel **lele**, l'lè (pron. et adj. démonstr. féminins), paraît à première vue le résultat d'une métathèse bizarre de illa. Mais l'existence, dans le Bugey mérid<sup>l</sup> et dans le Dauphiné, de sela pour lela, fait pencher pour eccilla, avec assimilation de la première consonne.

La forme proclitique s'emploie devant un autre mot. L'adjectif étant toujours dans ce cas et rarement le pronom, l'la est plus particulièrement l'adj. et **lela** le pron. Mais si ce dernier est suivi d'un autre mot, il prend la forme de l'adj. l'la, l'lè (l'la kè vouò, l'lè kè voulon).

---

# SUR L'ÉTYMOLOGIE COMPLEXE

## DE CERTAINS NOMS PROPRES

---

L'étymologie des noms propres, bien que soumise en principe, comme celle des noms communs, aux lois phonétiques qui régissent une langue, y échappe pourtant quelquefois, et par là même peut présenter d'assez grandes difficultés. Aussi a-t-elle été souvent controversée, et c'est sur ce domaine que nos anciens grammairiens, plus philosophes que philologues, aimaient à donner un libre et dangereux cours à leur imagination. La principale cause de ces anomalies fréquentes dans la filiation des mots est d'abord l'action du principe qui trouble ordinairement les lois phonétiques, c'est-à-dire de l'analogie. Quand un mot n'a pas d'analogue dans une langue, ce qui arrive assez souvent pour les noms propres les plus anciens, le peuple qui la parle ne peut se résigner à le laisser isolé; ne sachant à quelle racine le rapporter, il lui trouve une parenté quand même, et l'habille de force à une certaine mode. C'est ainsi que les termes de la médecine et de la pharmacie ont revêtu souvent des formes analogiques par à peu près (par exemple, *l'eau d'ânon* = *laudanum*), et qui sont des plus extravagantes.

Si, d'autre part, un mot autrefois usité comme nom commun, a disparu comme tel et n'est plus considéré que comme un nom propre, il est naturellement regardé comme étranger, et il a la tendance à subir le même traitement.

L'étymologie, qui devient alors assez difficile, peut se compliquer encore. Le nom propre sous sa forme du moyen âge présente, par exemple, la forme phonétique

imposée par les lois d'un dialecte déterminé: quand le dialecte est devenu plus tard un simple patois, le mot est introduit tant bien que mal en français: il subit donc la double altération de l'analogie et de la traduction.

Telles sont les transformations que nous pouvons constater dans les noms de deux rues de la ville de Besançon, noms d'origine très ancienne.

L'une de ces rues est appelée couramment dans les chartes *vicus Sescalli*; là était la demeure du *sénéchal*, personnage important du chapitre de Sainte-Madeleine. *Sescallo* donne régulièrement en dialecte comtois *séchau*, et telle dut être à l'origine l'appellation vulgaire. Le son *o* final devait être long et fermé; mais soit que le Sénéchal ait disparu de bonne heure avec ses fonctions, soit que le peuple eût simplement préféré une forme qui lui était plus familière, le mot ancien se confondit dès le XIII<sup>e</sup> siècle avec le mot *sai-chot*<sup>1</sup>, qui est le diminutif de *sac*, et très usité. Puis vint le temps où l'on nomma officiellement les rues: il fallut traduire leur nom en français, et naturellement personne ne songea au vieus Sénéchal. On écrivit *Saichot*, en ne suivant qu'à demi l'analogie française, et l'on jugea inutile d'aller jusqu'à *Sachet*, car dans le vieus langage même correct, ainsi qu'on peut le voir encore par les conversations de certaines personnes âgées, on maintenait facilement le suffixe bourguignon *ot* à la place du suffixe *et*: le radical étant habillé à la française, on croyait suffisamment parler français.

Une autre rue de nom très curieux remonte à l'an-

1. La forme *Saichot*, qu'on trouve dans une charte de 1269, est due sans doute à un scribe qui ne saisissait pas bien la valeur de l'*o* breffcomtois, lequel est très ouvert et ressemble à un *a*.

tique *Vesontio*. C'était à l'époque romaine le *vicus de Postico*, ainsi appelé, selon toute vraisemblance, parce que cette rue aboutissait au *Posticum*, porte de derrière par laquelle on introduisait dans l'amphithéâtre les gladiateurs et les bêtes féroces. *Postico* devait régulièrement donner *poti*, ou *pouti* : mais ce mot n'avait aucune analogie ; il fallut lui en imposer une. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve les formes *Putus*, dans laquelle il est difficile de saisir le véritable son de *u*, *Petus*, *Peteus*, *Peteur*. Quelqu'un m'affirme avoir entendu prononcer *Poutyu*, mot qui correspond à *pertuis*, *pertusum* ; car en comtois *r* suivi d'une dentale se change en *jod* et passe après la consonne : ce mot signifie *trou* ; il y a donc confusion de deux formes voisines. Mais l'appellation la plus usuelle était *Peteur* et reposait sur la traduction en français du mot *Peteu* ; car le comtois supprime *r* à la fin de ces sortes de mots. Tel fut pendant longtemps le nom officiel, tristement substitué à celui qui devait rappeler le plus grand monument gallo-romain de la Séquanie. Il semblait d'ailleurs à quelques-uns assez pittoresque et fit plus d'une fois parler de la vieille gaieté gauloise ; mais cette élégance ayant fini par paraître douteuse, la municipalité, il y a une trentaine d'années, donna à la rue le nom du brave général Marulaz, qui, en 1814, défendit la place contre les Autrichiens.

Les vieux mots ont aussi leur destin, leur grandeur et leur décadence. Peut-être la science philologique de nos jours ferait-elle bien de chercher, à l'occasion, les moyens de faire revivre les vieilles appellations corrompues, qui pourraient, sans aucun danger pour les modernes, rappeler à leur esprit les grands souvenirs des vieilles cités.

L. V.



## COMPTE RENDU

---

Le suffixe *-Arius* dans les langues romanes. Thèse pour le doctorat, par Erik Staaff ; in-8<sup>o</sup> de 158 pages. Upsal. Almquist et Wiksell, 1896.

Cette thèse mérite un accueil des plus sympathiques auprès des romanistes français : elle traite une question qui intéresse tout particulièrement l'histoire de notre langue ; elle la traite avec compétence et talent, et, ce qui doit flatter notre amour-propre national, elle nous arrive de l'Université d'Upsal, rédigée en français, et en un français clair et très généralement correct.

Tous ceux qui se sont occupés d'une langue romane quelconque, langue littéraire, dialecte ou patois, savent que le traitement du suffixe *-arius* présente les plus grandes difficultés, soit qu'on veuille expliquer avec netteté l'origine et la filiation des représentants d'*arius* dans la langue étudiée, soit qu'on cherche à mettre d'accord ce traitement local avec l'évolution du même suffixe dans l'ensemble du domaine roman. Pour ne parler ici que du français, si *varius* donne *vair* et *primarius* > *premier*, quel est de ces deux produits celui qui est normal ? *Vair* est-il populaire ou savant, phonétique ou analogique ? *Premier* s'explique-t-il par une transformation régulière d'*arius*, ou par la substitution du suffixe *-erius*, ou par l'envahissement de *-ier*, provenant de palatale + *arius* ? Si l'on s'en tient à la dernière explication, comment se fait-il que palatale + *arius* n'aboutisse pas à *ir*, que *leviarius*, par exemple, ne donne pas *legir* comme *Clipiacum* a donné *Clichy* ? Et alors faut-il, comme Darmesteter, recourir à palatale + *aris* ? Quelle que soit l'hypothèse adoptée, on rencontre les problèmes les plus délicats, soit de l'ordre phonétique, soit de l'ordre chronologique. Et

puis, si la théorie explique plausiblement le phénomène français, concorde-t-elle suffisamment avec les phénomènes qui se sont produits sur le reste du domaine roman, tout au moins sur le territoire provençal et le territoire franco-provençal?

Je ne prétens pas indiquer ici tous les problèmes que soulève le suffixe *-arius* ; mais en voilà assez pour faire comprendre comment il se fait que, depuis trente ans, on ait vu se produire tant de théories sur cette question de détail, les unes pour ne vivre qu'un jour, les autres pour être reprises après un discrédit momentané et étayées d'arguments nouveaux, aucune pour oser se présenter comme la théorie définitive. Si l'on se rappelle que ce sont les maîtres eux-mêmes de la philologie romane qui ont pris la principale part à ce travail de Pénélope, on pourrait être tenté de considérer le problème comme insoluble.

M. Erik Staaff ne l'a pas pensé, et, s'il n'est pas arrivé à résoudre en tous ses détails une question si extraordinairement compliquée, on doit lui savoir gré de son importante contribution, comme aussi de son incontestable bravoure. Son livre renferme à la fois l'histoire critique des théories antérieures sur le suffixe *-arius* et un essai d'explication synthétique des produits de ce suffixe dans les langues romanes. A vrai dire, la part de l'originalité est ici assez restreinte : l'histoire avait été écrite déjà par M. Zimmermann et par M. Körting, comme l'auteur ne manque pas de le rappeler; quant à l'explication donnée, c'est, au fond, celle de M. Morf, laquelle ne fait guère que combiner les idées de M. G. Paris et de M. Meyer Lübke. Du moins, le jeune docteur a-t-il, d'une part, complété l'histoire des théories, et, de l'autre, développé et souvent fortifié l'argumentation de ses maîtres ou modèles. Peut-être en dépit de son éducation critique, laisse-t-il trop apercevoir la préoccupation de démolir une thèse. C'est à la théorie du suffixe *-erius*, remplaçant *-arius*, qu'il en veut surtout, soit que *erius* provienne d'une inflexion, d'une

épenthèse ou d'une substitution. Cette préoccupation est un peu sensible dans le 1<sup>er</sup> chapitre où il étudie *-arius* en latin, beaucoup dans l'exposé des théories sur *arius*. Certes, cela se conçoit bien dans une thèse, si même ce n'est pas la fatalité du genre; mais le lecteur est un peu porté, malgré lui, à s'en délier comme d'une idée préconçue. Quoi qu'il en soit de cette impression, le devoir de la critique est avant tout d'examiner les arguments.

Que valent ceux que produit M. E. Staaff contre *-erius* transformation phonétique de *-arius* (Schuchardt, d'Ovidio, etc.), ou substitué à *-arius* (Gröber, Schwan, Suchier, Marchot)? Avant d'avoir lu la thèse de M. Staaff, j'avais un faible pour cette théorie, au moins sous la seconde forme, si ingénieusement renouvelée par M. Marchot; les formes dauphinoises qui supposent un *eir* primitif me semblaient mieux expliquées, comme le provençal auquel elles se rattachent, par *erius* que par *arius*<sup>1</sup>. Eh bien, j'avoue que cette lecture m'a ébranlé et qu'aujourd'hui je serais beaucoup moins affirmatif; la rareté de *-erius* en latin, surtout la difficulté d'expliquer le développement des palatales devant *erius* dans les langues qui, comme le franco-provençal, sont soumises à la loi de Bartsch, ce sont là des objections très graves contre la théorie. Cela veut-il dire qu'elle soit désormais insoutenable? Je n'oserais l'affirmer; les dialectes ne nous ont pas encore livré tous leurs secrets, et il y a encore tant de détails à préciser dans la chronologie des phénomènes linguistiques! Attendons sur ce point l'avis des maîtres qui ont fait ou qui font une étude spéciale de la question. Bornons-nous à constater que M. Staaff, qui repousse si énergiquement *erius* pour le français et le franco-

1. Je ne donnerais plus *meitaer*, *meiteer* comme preuve d'un *eir* ancien; M. A. Thomas m'a très justement fait observer que le mot représente, non \**medietarium*, mais \**medietatarium* (*Annales du Midi*, IV, 399). Mais, outre les exemples que j'en ai fournis, je citerais *dangeirou* de Grenoble, qui suppose *dangeir* + *osum* et pour le fém. dans la région viennoise, *Charboneyres*, à côté de *Charboneres*, en 1352 (*Terrier de Vaulx*, aus arch. du Rhône).

provençal, est bien moins catégorique en ce qui concerne le provençal; cette réserve, dont il faut le louer, permet de supposer que *-erius* pourrait bien n'être pas enterré.

Après avoir rejeté l'hypothèse de *-erius*, M. Staaff s'applique à démontrer que *-arius* fournit, phonétiquement, l'explication des dérivés français. D'après lui, *arium*, produit *er* (*äir*, *är*), *arium* > *aire*, palat. + *arium* > *ieir* > *ier*, palat. + *arium* > \**ieire* > \**ire*, *erium* > *ieir* > *ier*, *erium* > *ieire* > *ire*. Dès lors, *vair* ne serait pas produit directement par *varius*, mais refait analogiquement sur le fém. *vaire*; d'autre part, le suffixe *-ier* aurait remplacé de très bonne heure le suffixe *-er* des mots en *arius* sans palatale, tels que *primarius* > *premer*, et aurait agi sur tous les féminins en substituant *ière* à *aire* et *ire*. On voit en quoi la théorie de M. Staaff diffère de celle de M. G. Paris, que celui-ci a du reste abandonnée, — et de celle de M. Meyer-Lübke: contrairement à M. G. Paris, M. Staaff admet la substitution de *-ier* à *-er* et non de *-iario* à *ario* et le caractère analogique de *vair*; à l'encontre de M. Meyer-Lübke, il nie la diphtongaison de *-er*, produit direct de *-arius*.

A l'appui de sa théorie, l'auteur invoque le témoignage des dialectes gallo-romans et des autres langues romanes. Il insiste, et à bon droit, sur les parlers franco-provençaux qui, par leurs caractères plus archaïques, fournissent des points de repère qu'on chercherait vainement en français: par exemple, plus d'un conserve encore des témoins d'un *eir* ou *er* primitif; de plus, le remplacement de *er* par *ier*, ce qui est le cas le plus ordinaire, s'est opéré tardivement dans ce domaine.

On ne peut disconvenir que l'explication paraît très vraisemblable. Toutefois, il y a des points qui prêtent encore à discussion, tels que l'interprétation de *vair* et même, ce qui est le point capital, la légitimité d'un *ier* sorti de *ieir*; je crains que l'exemple de *iacum* > *i*, ou *jaect* > *gist*, ne soit traité avec trop de sans façon. Et puis, en admettant que *eir-er* franco-provençal soit bien le produit direct de *-arius*, — ce qui

est fort plausible, en raison du traitement des palatales, — *et er* ne s'est-il pas diphtongué comme celui de *erium* (*Disder, mester*), au lieu d'être supplanté par *ier*? L'auteur du reste en convient; mais n'est ce pas une brèche à la théorie? Il est probable aussi que la critique n'admettra pas sans peine les idées de M. Staaff sur le développement de *-arius* dans le domaine italien.

L'information de l'auteur semble généralement sûre et ne rien laisser échapper d'essentiel à son sujet; cependant on est surpris de le voir invoquer encore le témoignage du *Fragment d'Alexandre* pour le développement lyonnais de *-arius*, quand il est si parfaitement démontré que le document appartient au sud du Dauphiné.

En somme, très estimable travail qui fait honneur au jeune docteur et sera consulté avec profit.

A. DEVAUX.

---

## SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

---

Les 12 fr. 85 qui restaient en caisse (voy. *Recue de philologie française*, X, 306), ont été envoyés à M. Paul Passy. En y joignant les cotisations qui lui avaient été adressées directement, et une forte avance personnelle, M. Passy a pu payer la dette que la Société avait contractée vis-à-vis de M. Lievens, imprimeur.

La publication du Bulletin de la Société est suspendue. S'il y a lieu de reprendre la campagne, nous ferons un nouvel appel à nos adhérents. Ceux d'entre eux qui désireraient recevoir le *Maître phonétique*, à la place de notre Bulletin, sont invités à s'adresser à M. Paul Passy, 11, route de Fontenay, à Bourg-la-Reine (Seine).

A la suite d'une sorte de plébiscite organisé parmi les lecteurs de la *Revue rose*, M. le Dr Richet a mis en pratique, dans cette Revue, les réformes suivantes : 1<sup>o</sup> substitution de *s* à *x* pour marquer le pluriel ; 2<sup>o</sup> remplacement de *ph* par *f*.

De son côté, un nouveau journal, le *Réformiste* (18, rue du Mail), qui paraît sous la direction de M. Jean-S. Barès, applique dès maintenant un grand nombre de réformes, et en annonce quelques autres, notamment : « l'uniformisation par l'*s* de la formation du pluriel. » Rappelons à ce propos que nous appliquons ici depuis 1890 le programme dit « de la Revue de philologie française », dont le principal article est précisément le remplacement de *x* valant *s* par *s*.

---

*Le Gérant* : M<sup>r</sup> ÉMILE BOUILLON.

---

# ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

## DES QUESTIONS DE LITTÉRATURE COMPAREE

(Suite)

---

### CHAPITRE VI

#### Des rapports littéraires de l'Italie

##### 1 Études sur Dante<sup>1</sup>

###### A) Dante et la littérature Allemande<sup>2</sup>

ANONYME. — Goethe u. Freidank als Interpreten Dantes. Kritischer Beitrag, etc. (*Bistritz*, 1886).

ANONYME. — Dante u. seine neuen Uebersetzer u. Erklärer (Beilage, Augsb. Allg. Ztg., n<sup>os</sup> 145, 146; 1866).

ANONYME. — Die Dantefeier zu Dresden den 14 Sept. 1865. (*Dresdner Journal*, n<sup>o</sup> 216; 1865).

BARTSCH, K. — Recherches anciennes sur une traduction allemande de Dante (*Zeitsch. f. rom. Philol.*, VI).

BOEHMER, Ed. — Karl Witte's Dante-Forschungen (*Lemcke's Jahrb. für roman. und engl. Literatur*, vol. X, 1869).

KOCH, M. — Zur deutschen Dantelitteratur von Baron G. Zorella (*Z. f. vergl. L.*, III).

1. A cons. BATINES, C. D. — Bibliografia dantesca (Prato, 1845-46) (Biagi, G. — Giunte e correzioni inedite, *Firenze*, 1888). — Società dantesca italiana. (*Firenze*, Laudi, 1888.) — L'Alighieri: rivista di cose dantesche diretta da F. Pa-squaligo (*Venezia*, Revue mensuelle). — *Bulletino della Società dantesca italiana*. (*Firenze*, Loescher.) — Annual Report of the Dante Society. (*Cambridge*, University press.)

2. Jahrbuch der deutschen Dante-Gesellschaft (publié par Carl Witte, 1<sup>er</sup> vol. 1867. *Leipzig* Brockhaus).

LANG, W. — Dante-Literatur in Deutschland (Im Neuen Reich, *Leipzig*, 1871).

LOCCELLA, Bar. G. — Zur deutschen Dante-Litteratur, mit besonderer Berücksichtigung der Uebersetzungen von Dante's Göttlicher Kommödie, etc. (*Leipzig*, 1892).

LÖHER, Franz. — Dante in Deutschland (Beil. z. Augsb. Allgem. Ztg., n° 271, 1865).

MÉZIÈRES. — Dante et Goethe (Rev. d. cours littér., III, 1866).

SÜLGER-GEHING. — Dante in der deutschen Litt. des XV-XVII Jhrhdts, I Theil (Z. f. vergl. L., VIII).

PAUR, Th. — Zur Dante-Literatur in Deutschland (Blätter f. litt. Unterh., n° 23, 1877).

PAUR, Th. — Dante in Deutschland (Unsere Zeit, I, n° 5, 1865).

REUMONT, Alfred. — Dante u. seine neuen Uebersetzer u. Erklärer (Beil. d. Augsb. Allg. Ztg., n° 145, 1866).

SCARTAZZINI, G. A. — K. Witte's Dante-Forschungen (Magaz. f. d. Lit. d. Auslandes, n° 22, 1869).

SCARTAZZINI. — La letteratura italiana in Germania nel 1869 (Rivista Europea, vol. II, 1870).

SCARTAZZINI. — Die Dante-Uebersetzerin Josefa von Hollinger (Mag. f. d. Lit. des Auslandes, n° 13, 1870).

SCARTAZZINI. — Deutsche Dante-Literatur u. Kunst (Blge z. Augsb. Allg. Ztg., nos 217, 218; 1870).

SCARTAZZINI. — I recenti studii Danteschi in Germania (Nuova Antologia, etc., vol. XVII, 7; 1871).

SCARTAZZINI. — Dante u. die deutsche Philosophie (Magaz. f. d. Lit. d. Ausl., n° 37, 1871).

SCARTAZZINI. — Kannegiesser's Dante-Uebersetzung (Blge z. Augsb. Allg. Ztg., n° 185; 1873).

SCARTAZZINI. — Die neue Ausgabe von Philalethes' Dante-Uebersetzung (Blge z. Augsb. Allgem. Ztg., n° 310; 1877).

SCARTAZZINI. — Karl Witte's Dante-Uebersetzung (Deutsche Rundschau, n° 5, 1878).

SCARTAZZINI. — Dante in Germania, Storia letteraria e



bibliografia dantesca alemanna, 2 vol. (Milano, 1881-83. Cf. K. Witte, Lit. blatt f. germ u. roman. Philol., n° 112, 1881.)

STERN, Daniel (comtesse d'Agoult). — Dante et Goëthe, dialogues (*Paris*, 1866).

TOBLER, A. — Dante u. vier deutsche Kaiser (*Berlin*, 1891).

VOGEL VON VOGELSTEIN, C. — Die Hauptmomente aus Goëthes Faust, Dantes Divina Commedia u. Virgils Aeneis (*München*, 1862).

WITTE, K. — Kannegiesser u. Streckfuss, Uebersetzungen der Div. Com. (Liter. Conversationsblatt *Leipzig*, n° 261, 1825).

WITTE, K. — Aug. Kopisch, Uebersetzungen der Divina Commedia (Bl. f. litter. Unterh., n° 17, 1838).

WITTE, K. — Deutsche Dante-Studien im Jahre 1855 (Bl. f. liter. Unterhltg, n° 2, 1856).

WITTE, K. — Philalethes' Uebersetzung der Div. Commedia (Wissensch. Beilage der Leipziger Zeitung, n° 1, 1866).

WITTE, K. — Dante im Norden (Dante Forschungen, vol. I. *Halle*, 1869.)

WITTE, K. — Sur les traducteurs allemands de Dante à cons. : Witte, Dante-Forschungen, vol. I. *Halle*, 1869, et vol. II (*Heilbronn*, 1879).

WITTE, K. — Scartazzini's Dante (Mag. f. d. Lit. des Ausl., n° 3, 1880.)

### B) Dante et la littérature Française

ABATA, F. — Dante dans les impressions de Lamartine (*Messina*, 1878).

BEAUREPAIRE, Ch. de. — De la récente admiration des Français pour Dante (*Rouen*, 1883).

BECK, F. — Un' imitazione dantesca nell' antica letteratura francese (Livre du chemin de long estude di Christine de Pizan). (L'Alighieri, II, p. 381 suiv.).

BOUVY, Eug. — Voltaire et les polémiques italiennes sur

Dante (Extrait d. l. Rev. des Universités du Midi, juillet 1895; à cons. aussi *Giornale Storico*, XXVIII, 1-2).

LABITTE, Ch. — Biographes et traducteurs de Dante (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> oct. 1841).

LABITTE, Ch. — Dante, trad. de M. Fiorentino et ses anciens traducteurs (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> nov. 1840).

LAFENESTRE, G. — Une traduction poétique de Dante (Louis Ratisbonne). (Rev. contemp., XIV, 1860).

LOSOWITZ, J. B. — Dante u. der Katholizismus in Frankreich (*Königsberg*, 1847).

MINZLOFF, R. — Deux vers du Dante et un chapitre du Roman de Lancelot. Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire, *Paris*, XXXVI<sup>e</sup> année).

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — Dante et la littérature dantesque au XIX<sup>e</sup> s. (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> déc. 1856).

### C) Dante et la littérature Anglaise

BOUCHIER, Joh. — Dante and Shakesp. Notes et Qu., 25 janv. 1890.

CARLYLE, Th. — Dante e Shakespeare, trad. di Cino Chiarini (Biblioteca critica della lett. ital., n<sup>o</sup> 7. *Firenze*, 1896).

CHIARINI, Gius. — Le donne nei drammi dello Shakesp. e nella commedia di Dante « Studi Shakespeariani. » *Livorno*, 1897).

DEFRIES, Esther. — Browning and Dante (The Acad., XXXIX, 40).

GURTEEN. — The epic of the fall of man; a compar. study of Coedmon, Dante and Milton (The Athenæum, n<sup>o</sup> 3625).

HALES, John W. — Dante and Romeo and Juliet (The Athenæum, n<sup>o</sup> 3096; 1887).

KÖNIG, W. — Shakespeare u. Dante (Sh. Jhrbch. VII, 1872).

KÖEPEL, E. — Dante in der englischen Lit. des XVI Jhrhts (Z. f. vergl. L., III).

MONTI, Giul. — Il prigioniero di Chillon di Byron e il Conte Ugolino di Dante (dans : Studi critici, Firenze, 1887).

RAMBEAU, A. — Chaucers House of Fame in seinem Verhältniss zu Dantes Divina Comedia (Engl. Stud., III).

STONE, W. G. — Shakesp., Cicero and Dante (Notes et Qu., 12 avril 1879).

WITTE, K. — Lord Vernon's Dante (Blge zur Augsb. Allg. Ztg., n° 217; 1871).

*D) Études sur Dante comprenant plusieurs littératures*

BACH, Jos. — Vorlesungen über Dante u. seine Stellung zur allgemeinen Geistesgeschichte (Oestr. Vierteljahrsschrift f. Kath. Theologie, Wien, 1866).

GRÄFE, Pastor B. — Dantes Divina Com. als Quelle für Shakespeare u. Goethe (Leipzig, 1896).

HILLEBRAND, K. — De l'apostolat de Dante et de son influence Rev. d. cours littér., II, 1865).

MICOCCHI, U. — La fortuna di Dante nel sec. XIX (L'Alighieri, I, II, etc.).

PAUR, Th. — Vergleichende Bemerkungen über Dante Milton u. Klopstock (Neisse, 1847).

SCHLOSSER, F. Chr. — Dante. Studien (Leipzig, 1855). (chap. II. Uebersetzungen, englische, französische u. deutsche).

ANONYME. — Dante in Ungarn (Mag. f. d. Lit. d. Ausl. n° 3, 1879).

HELLWALD, F. v. — Dante im Niederland (Mag. f. d. Lit. des Ausl., n° 21, 1879).

KERTBENY. — Dante in der ungarischen Literatur (Dante-Jhrb., I).

KNORTZ, K. — Dante in Amerika (dans : « Reform, » Ztschr. des Allgem. Ver. f. vereinf. Rechtschreibung, 10).

WITTE, Karl. — Dante u. der Orient (Dante-Jhrb., I).

*E) Études sur les influences qui ont agi sur l'œuvre de Dante*

BAUER, G. — Boetius u. Dante (*Leipzig*, 1873).

BAUER, G. — Das Buch Hiob u. Dante's Göttliche Komödie. Eine Parallele (Theolog. Stud. u. Kritiken. XXVIII. *Gotha*).

CIMMINO, A. — S. Ambrogio e Dante (Rass. crit. d. lett. ital., II, 1, 2).

DELF. H. K. Hugo. — Dante u. seine Meister (Jahrb. d. Dante Gesellsch., vol. IV, 1877).

ERDMANN, Joh. Ed. — Scholastik. Mystik u. Dante. — (Jahrb. d. Dante-Ges., vol. III, 1871).

LABITTE, Ch. — La Divine Comédie avant Dante, les pré-décesseurs et les inspireurs de Dante (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> sept. 1842).

MAGNIER, Ed. — Dante et le moyen âge (*Paris*, 1860).

MURARI, Rocco. — Boezio e Dante (*Giornale dantesco*, V, 1, 2).

OVIDIO F. d'. — Fonti dantesche. I, Dante et S. Paolo (Rassegna crit. d. lett. ital., II, 1, 2).

OZANAM, A. Fr. — Études sur les sources poétiques de la Divine Comédie, etc. (*Paris*, 1845).

PAUR. — Immanuel u. Dante (Jahrb. d. deutsch. Dante-Gesellsch., vol. III, 1871).

PIPER, F. — Ueber das Verhältniss Dante's zum klass. Alterthum (Verhandlg. der Philologenvers. zu Jena, 1846).

PIPER, F. — Ueber die Benützung mythologischer Vorstellungen in Dante's Komödie (Dans: Mythologie u. Symbolik der christl. Kunst, etc. *Weimar*, 1847).

SAVI, LÓPEZ, P. — Precursori spagnoli di Dante (*Giorn. Dantesco*, IV, 7, 8).

SCHERILLO, M. — Dante e Tito Livio (R. istituto lomb. d. scienze et lettere. Serie, II, vol. XXX, fasc. 5).

I. Sur Dante et Virgile et sur Dante et la litt. provençale, à cons. la suite de cote bibliographie.

2) *L'Italie et la France*

ADEMOLLO, Aless. — Voltaire e i traduttori italiani della *Henriade* (*Genova*, 1891).

ANCONA, Al. d'. — L'Italia alla fine del secolo XVI : giornale del viaggio di Michele de Montaigne in Italia nel 1580 e 1581 (*Città di Castello*).

ANCONA, Al. d'. — I comici ital. in Francia (Dans : Varietà storiche e letterarie. *Milano*, 1885).

ARNAUD, J. — Les Italiens prosateurs français. Études sur les émigrations italiennes depuis Brunetto Latini jusqu'à nos jours (*Milano*, 1861).

ARNOULD. — Essais de théorie et d'histoire littéraire : De l'influence exercée par la littérature italienne sur la littérature française (*Paris*, 1858).

BALZO, C. del. — Gli scrittori francesi e l'Italia avanti il Rinascimento (*Gazzetta letteraria*, n° 4, 42, 1886).

BASCHET, A. — Les comédiens à la cour de France sous Charles IX, Henri III et Louis XIII. d'après les lettres royales et autres documents (*Paris*, 1882).

BLANC, Jos. — Bibliographie italo-française universelle (2 vols. *Paris*, 1887. *Milano*, 1886).

BLANC, Jos. — Bibliographie des traductions françaises d'auteurs italiens littéraires (Dans : Bibliographie italo-française, p. 1265-1343).

BONNET, Jules. — Récits de la Réforme en Italie ; Calvin au bord d'Aoste (Ac. d. Sciences morales et pol., 1861).

BUHLMANN, C. — Gestaltung der Chanson de Geste Fierabras im Italienischen (Diss. *Marburg*, 1880). (Cf. *Morf. Zeitschr. f. rom. Phil.*, V).

CAMUS. — Notices et extraits des ms. français de Modène antérieurs au XVI<sup>e</sup> s. (*Revue d. lang. romanes*, XXXV).

CARO, E. M. — L'abbé Galiani en exil et sa correspondance (Acad. d. Sciences mor. et pol., 1882).

CASTETS, F. — Recherches sur les rapports des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne. (*Rev. d.*

langues romanes, t. XXVII et suiv.) (Cf. *Romania*, XV, 626; XVII, 145).

CHASLES, Ph. — Le Marino en France et en Italie (Dans : *Études*, etc. *Paris*, 1847).

CHERBULIEZ, V. — La France et l'Italie (Rev. de D. M., 1<sup>er</sup> oct. 1871).

CIAN, V. — Per la storia del sentimento e della poesia sepolcrale in Italia ed in Francia prima dei « Sepolcri » del Foscolo (*Giorn. Stor.*, XX, 1892).

CLARETIE, Jules. — Napoléon I<sup>er</sup> et la Comédie française en Italie (Rev. Bleue, 28 mars 1896).

COTRONEI, BRUNO. — La Fontaine e l'Ariosto (*Rassegna della Letteratura italiana e straniera*, *Catania*, 1890).

COUDERC, C. — Les poésies d'un Florentin à la cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle (Bartolomeo Delbene). (*Giorn. Stor.*)

COUTURE. — Pétrarque et Jacques Colonne, évêque de Lombez (*Revue de Gascogne*, XXI; cf. *Romania*, IX).

CRAPELET, G. A. — Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI<sup>e</sup> siècle, et de son influence sur la littérature (*Paris*, 1836).

CRESCINI, V. — Orlando nella Chanson de Roland e nei poemî del Bojardo e dell' Ariosto (*Bologna*, 1880).

CRESCINI, V. — Florio e Biancofiore (*Bologna*, 1889. Cf. *Giorn. di fil. rom.*, III).

DE AMICIS, Ed. — La Genève italienne, trad. d. l'ital. (*Bibl. Univ.*, 1884).

DEJOB, C. — M<sup>me</sup> de Staël et l'Italie, avec une bibliographie de l'influence française en Italie de 1795-1814 (*Paris*, 1890).

DELÉCLUZE. — Pétrarque au Mont-Ventoux (*Rev. d. Paris*, n<sup>o</sup> 13; 1839).

DONATI, Leone. — L' Ariosto e il Tasso, giudicati dal Voltaire. (*Halle a. S.*, 1889).

DOREZ, Léon, et Louis THUCASSE. — Pic de la Mirandole en France (1485-1488). (*Paris*, 1897).

FACCHINI, Ces. — Gli esuli ital. in Francia (Dans : La Scuola letteraria bolognese, etc. (*Bologna*, 1888).

FERRAZZI, Gius. Jac. — L' Ariosto presso i Francesi (Bibliographia Ariostesca. *Bassano*, 1881, p. 93 et suiv.).

FLAMINI, Fp. — Studi di storia letteraria italiana e straniera (études sur les rapports litt. de la France et de l'Italie. *Livorno*, 1895).

FOFFANO, F. — L' « Amadigi di Gaula » di Bernardo Tasso (Giorn. Stor., XXV).

FRIES, L. — Montchrestien's « Sophonisbe », seine Vorgänger u. Quellen (Diss. *Marburg*, 1886).

GASPARY, Ad. — Sur l'épopée française en Italie, cf. : Gaspari, Storia della letter. ital. 1887, I, 96-209, et « Romania », XVIII, 325.

GASPARY, Ad. — Di una fonte francese del Marino (Giorn. Stor., XV, p. 306; 1890).

GENOVESI, Pietro. — Molière e la commedia moderna (*Mantova*, 1883).

GEFFROY, Aug. — L'école française de Rome, ses origines, ses premiers travaux (Mém. de l'Acad. d. sciences morales, 1876).

GIRARDEAU, F. — Les voyageurs français en Italie (Rev. contemp., XIV, 1861).

GRAF, Ant. — Il romanticismo del Manzoni (*Rome*, 1896).

GRAF, A. — Appunti per la storia del ciclo brettonico in Italia (Giorn. Stor., V, 1885).

HARTWIG, O. — Die Uebersetzungs-Litteratur Unteritaliens in der normann.-staufischen Epoche (*Leipzig*, 1886).

HAUVETTE, H. — Les relations littéraires entre la France et l'Italie (*Paris*, 1895).

HEULARD, Arth. — Rabelais, ses voyages en Italie, etc. (*Paris*, 1891).

HOFFMANN, R. A. J. — Italienische Humanisten u. Rabelais u. Montaigne als Pädagogen (Prgr. *Stettin*, 1876).

KÖHLER, R. — Eine Stelle in Ariostos Orlando Furioso u. Nachahmungen derselben (Jacques de la Taille). Schnorr's Arch., V).

LIBRI, G. — De l'influence française en Italie (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> mars 1841).

LEFRANC Abel. — Le platonisme dans la littérature en France à l'époque de la Renaissance (Rev. d'hist. litt. d. l. Fr., III, 1).

LÜDER, W. — Carlo Goldoni in seinem Verhältniss zu Molière (Diss. Leipzig, 1883).

MARASCA, Alessandro. — La Henriade del Voltaire e l'Enrico di G. Malmignati (*Città di Castello*, 1885).

MASTRO, VINC. del. — Le pessimisme de deux contemporains, Jacques Leopardi et Alfred de Musset (*Naples*, 1896).

MAZZONI, G. — Le origini del Romanticismo (Nuova Antol., vol. XLVII, 3).

MEYER, W. — Études franco-italiennes (Zeitschr. f. roman. Philol., IX).

MOLAND, L. — Molière et la comédie italienne, illustré (*Paris*, 1867).

MONACI, E. — Una redazione ital. inedita del Roman de la Rose (Giorn. di fil. rom., I).

MONTAIGLON, A. de. — La famille des Juste en Italie et en France, t. XII (?).

MONTECORBOLI, H. — Montaigne en Italie (Nouv. Rev., t. LX).

MORANDI. — Voltaire contro Shakesp. Baretti contro Voltaire (*Città di Castello*, 1884).

NOLHAC, P. de, e SOLERTI, Angelo. — Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia e le feste a Venezia, etc. (*Torino*, 1890).

NUNZIANTE, F. — Il cav. Marino alla corte di Luigi XIII (Nuov. Antol., t. 92).

PACCARD, J.-E. — Les Médicis ou la renaissance des



sciences, des lettres et des arts en Italie et en France (*Paris*, 1812).

PARIS, Gaston. — La Nouvelle française aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (d'après le livre de Toldo) (*Journ. d. Savants*, mai-juin, 1895).

PERRENS, F.-T. — La Comédie italienne à Paris. *Mad. Ristori* (*Rev. d. D. M.*, 15 juin 1855; 15 juin 1857).

PERROT, G. — L'école française de Rome, ses publications (*Rev. pol. et litt.*, 1882).

PESENTI, A. — Il Romanticismo in Italia (*Milano*, 1882).

PETIT DE JULLEVILLE. — Voyage de Pétrarque à Paris en 1371 (*Rev. des Cours et Conf.*, 6 févr. 1896).

PIÉRI, Marius. — Le pétrarquisme au XVI<sup>e</sup> s. Pétrarque et Ronsard ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française (*Marseille*, 1895).

RABANY, Ch. — Carlo Goldoni. Le théâtre et la vie en Italie au XVIII<sup>e</sup> s. (à cons. sur l'influence de Molière et de Voltaire). (*Paris*, 1896).

RAJNA, P. — Le Fonti dell' Orlando furioso (*Firenze*, 1876).

RAJNA, P. — La rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana (*Bologne*, 1871).

RAJNA, P. — Uggeri il Danese nella letteratura romanesca degli Italiani (*Romania*, 1873, p. 113 et suiv.; 1874, p. 31 et suiv.; 1875, p. 398 et suiv.).

RAJNA, P. — Ricerche intorno ai Reali di Francia (*Bologne*, 1872). (cf. Gaston Paris dans *Romania*, VII).

RAJNA, P. — Le Origini delle famiglie padovane e l'Epopea carolingia nella Lombardia (*Romania*, XIII).

RATHERY, E. J. B. — Influence de l'Italie sur les lettres françaises, depuis le XIII<sup>e</sup> s. jusqu'au règne de Louis XIV (*Paris*, 1853).

REUMONT, A. — Alfieri in Alsazia, etc. (*Arch. stor. ital.*, vol. VIII).

ROLLAND, R. — Les origines du théâtre lyrique moderne (*Paris*, 1895).

ROY, Émile. — Les premiers cercles du XVII<sup>e</sup> siècle. Mathurin Régnier et Guidubaldo Bonarelli della Rovere (Rev. d'Hist. litt., IV, 1).

SABATINI, Fr. — Abelardo ed Eloisa nella tradizione pop. Rom. (Cf. Romania, IX, 617).

SAMOSCH, S. — Italien. u. franz. Satiriker (Berlin, 1879).

SAVIOTTI, Alfredo. — L'imitazione francese nel teatro tragico di Jacopo Martelli (Bologna, 1887).

SCHUMANN, J. — Baretti als Kritiker Voltaires (Herr. Arch., t. 69; 1893).

SCOPPA, Ant. — Traité de la poésie italienne, rapportée à la poésie française, etc. (Paris, Renouard, 1803).

SCLOPIS DI SALERANO. — Montesquieu et Machiavel (Paris, 1856).

SCOLPIS, F. — La domination française en Italie, 1800-1814 (Paris, 1861).

SÖLTOFT-JENSEN. — Le cinquième livre de Rabelais et le « Songe de Poliphile », par Fr. Colonna (Rev. d'hist. litt. d. l. Fr., III, 4).

SOLERTI, A. — Le voyage du Tasse en France (Rev. d. lang. rom., XXXVI).

STIEFEL, A. L. — Tristan l'Hermites Le Parasite u. seine Quelle Herr. Arch., vol. 86.

STIEFEL, A. L. — Unberkannte italienische Quellen Jean Rotrous (Z. f. vergl. Lit., VI).

TEICHMANN. — Merope im italienischen u. französischen Drama (Progr. Borna, 1896).

TEXTE, Jos. — Les origines de la Renaissance française (Revue d. Cours et d. Conf., 4 et II janv. 1894).

TEXTE, Jos. — L'Italie et la critique française au XVIII<sup>e</sup> s. (Rev. d. Cours et d. Conf., 16 janvier 1896).

TOLDO, Pietro. — Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo, considerata specialmente nelle sue attinenze con la letteratura italiana (Roma, 1895).

TOLDO, Pietro. — Se il Diderot abbia imitato il Goldoni (Giorn. Stor., XXVI, 1895).

TOLDO, Pietro. — Dell' « Espion di Giovanni Paolo Marana e delle sue attinenze con le « Lettres persanes » del Montesquieu (Giorn. Stor., t. XXIX).

TOLDO, Pietro. — A proposito d' una fonte italiana del « Tartuffe » (Giorn. Stor., t. XXIII (1894), p. 297 et suiv.).

TOLDO, Pietro. — Il teatro d'Evaristo Gherardi a Parigi (Extr. d. l. Rassegna Nazionale. *Florence*, 1897).

TOLDO, Pietro. — Tre commedie francesi inedite di C. Goldoni (Extr. d. Giorn. stor. d. lett. ital., 1897).

TORRACA. — Una leggenda napoletana e l' epopea carolingia (Rassegna settiman., 16. 1; 1881).

TORRACA, F. — Il Boccaccio e i Novellieri francesi (Fanf. della Dom., 16. 7. 82).

VALMAGGI, L. — Sulle fonte francese del Trattato di virtù morali (Giorn. Stor., X, p. 292).

VITU, Aug. — Molière et les Italiens à propos du tableau des Farceurs appartenant à la Comédie-Française (Moliériste, 1879).

VOGELS, J. — Das Verhältniß der italienischen Version der Reisebeschreibung Mandeville's zur französischen (Progr. Crefeld, 1885).

WYZEWA, Th. de. — La Renaissance latine et les écrivains italiens (dans : Écrivains étrangers, *Paris*, 1896).

ALLARIO, C. — I principali francesismi da evitarsi nella ling. parlata e scritta (*Turin*, 1879).

BIONDELLI. — Saggio sui dialetti gallo-italici (1854, cf. Ascoli, Arch. glott. ital., VIII, 1882).

FANFANI. — Lettera d'un tedesco sull' infrancesamento della ling. ital. (*Firenze*, 1871).

HASSEK, O. de. — La langue d'oc et la langue d'oïl en Italie au moyen âge (Pirano, 1878).

MEYER, W. — Franco-ital. Studien (Ztschr. f. rom. Phil., XI, 597).

MOROSI. — Osservazioni e aggiunte alla fonetica dei dia-

letti gallo-italici di Sicilia del dott. G. Gregorio (cf. Arch. glot., VIII, IX).

VIANI, P. — Diz. di pretesi francesismi, etc. (*Firenze*, 1858).

### 3 *L'Italie et l'Allemagne*

BREITINGER, H. — Die italienischen Heine-Uebersetzer (« *Gegenwart* », 7 Juni 1879).

CANELLO, U. A. — Il prof. Fr. Diez e la filologia romanza nel nostro secolo (cf. *Monaci*, Riv. di filolog. rom., I, I).

CART, Théoph. — Goethe en Italie (*Neuchâtel*, 1881).

DEBRIT, M. — La philosophie allemande en Italie, par B. Mazzarella (*Bibl. Universelle*, 1861).

DEUBNER, F. — Quelques remarques sur « *Werther* » de Goethe et « *Ultime Lettere di Jacopo Ortis* » de Foscolo (*Wiesbaden*, 1892).

DONATI, L. — Giovanni Gasparo degli Orelli (1787-1849) e le lettere italiane (*Progr. Zurich*, 1894).

DUPRAT, P. — Les idées allemandes en Italie (*Rev. germanique*, XXXIII, 1865).

ELLINGER, Georg. — Der Humanismus in Deutschland (Dans: Bruno Gebhardts Handbuch der deutsch. Gesch., I. *Stuttgart*, 1891).

ENGEL, J. — Isokrates, Machiavelli, Fichte (*Progr. Magdeburg*, 1889).

FASOLA, C. — Goethes Werke in italienischer Uebersetzung (*G. Jahrbuch*, 1895).

FEY, J. — Albrecht von Eyb als Uebersetzer (Diss. 1888. (A consulter aussi: Herman, M.—Albr. v. Eyb, I. Diss. 1889).

FLAMINI, Francesco. — Aurelio Bertola e suoi studi intorno alla letteratura tedesca (*Pisa*, 1895).

GEIGER, L. — Renaissance u. Humanismus in Italien u. Deutschland (*Berlin*, 1882).

GETHE, J. W. von. — Theilnahme Goethe's an Manzoni (cf. Reumont, Bibliografia, p. 90).

GOTTHOLD, F. A. — Ueber die Nachahmung der ital. u. span. Versmaße in unserer Muttersprache (Prgr. 1846).

GRAF, A. — Sur les « Ultime lettere di Jacopo Orsini » di Foscolo et le « Werther » de Goethe (Nuova Antol., vol. LVII. 3; 1895).

GRIMM, H. — Goethe in Italien (Berlin, 1861).

HEIGL. — Giamb. Bolza als Vermittler zwischen der deutschen u. ital. Litt. (Progr. Innsbruck, 1897). (Cf. Giorn. storico d. Lett. it., XXXVIII, 3).

HILLEBRAND, K. — Wälsches u. Deutsches (Berlin, 1875).

KÖHLER, R. — Das älteste bekannte deutsche Sonett u. sein ital. Original (Schnorr's Arch., IX).

KÖHLER, Reinh. — Goethe u. der italienische Dichter Domenico Batacchi (Berichte d. sächs. Ges. d. Wissenschaften, n° 1, 1890).

KRADOLFER, J. — Das italienische Sprüchwort u. seine Beziehungen zum deutschen (Zeitschr. f. Völkerpsychologie, IX, 3).

LANDAU, M. — Deutsche Litt in italienischem Spiegel (Wiener Zeitung, n° 41, 1896).

LANDAU, M. — Die italienische Litt. am östreich. Hofe (Wien, 1879).

LENZ. — Humanismus u. Reformation (Petrarca und Luther) (Deutsches Wochenblatt, V, p. 234 et suiv.).

MEYER, C. — Goethe u. seine italien. Reise (1886).

MARTINI, F. — Heine e Zandrini (Milano, 1885).

NASSEN, J. — Heine in Italien (Bibliographie) (dans : II. Heines Familienleben, Fulda, 1895).

NUTRICATI-BRIGANTI, A. J. — Enrico Heine e G. Leopardi (Wien, 1873).

REINHARDSTÖTTNER, K. v. — Ueber die Beziehungen der italienischen Litt. zum Bayrischen Hofe und ihre Pflege an demselben Jahrb. für Münchener Gesch., I, 1887).

REUMONT, Alfr. — Bibliografia dei lavori pubblicati in Germania sulla storia d' Italia (Berlino, 1863).

REUMONT, Alfr. — Delle relazioni fra la lett. ital. e quella

di Germania nel seicento (Dans : Saggi di storia e letteratura, *Firenze*, 1880).

REUMONT, Alfr. — Magliabechi, Muratori e Leibnitz. Memoria intorno alle relazioni letterarie tra l'Italia e la Germania (dans : Reumont, *Beiträge z. ital. Geschichte. Berlin*, 1853-57).

RIESE, J. — Goëthes italienische Reise (Prog., 1893).

SCHANZ, G. — Enrico Heine in Italia (*Como*, 1868).

SCHÜCK, Jul. — Aldus Manutius u. seine Zeitgenossen in Italien u. Deutschland (*Berlin*, 1862).

SENIGAGLIA, L. — Goëthes Beziehungen zu Manzoni u. anderen Italienern (1888).

SÖDERHJEHN, W. — Petrarca in der deutschen Litt. (*München*, 1886). (Cf. *Z. f. vergl. Lit.*, I, 177).

TALLICHET, Ed. — L'Italie et l'Allemagne (Bibl. universelle, 1867).

THIEMANN, Th. — Deutsche Kultur u. Litt. des XVIII Jhrhts im Lichte der zeitgenöss. italienischen Kritik (Herr. Arch., vol. 72, 75).

THIEMANN, Th. — Die Aufnahme der Goetheschen Werke in Italien (Dans : Deutsche Kultur u. Litt. des XVIII Jhrhdts im Lichte der zeitgen. ital. Kritik. *Appeln*, 1886).

TRAUTMANN, Karl. — Italienische Schauspieler am Bayerischen Hofe (Jahrb. f. Münchener Gesch., I, 1887).

WAGNER, A. — Zwei Epochen der modernen Poesie in Dante, Petrarca, Boccaccio, Goëthe, Schiller u. Wieland (*Leipzig*, 1806).

WENDELER, Mich. — Lindner als Uebersetzer Savonarolas, etc. (Schnorr's Archiv., VII).

ZSCHECH. — Ugo Foscolos Ortis u. Goëthes Werther (*Z. f. vergl. L.*, III).

ZUMBINI. — Il Museo Goethiano nazionale a Weimar (*Napoli*, 1890).

ZUMBINI. — Di alcune relazioni del Foscolo con la letteratura tedesca (Nuova Antologia, vol. XXV, 3).

BONER, E. G. — L' influenza itatica sulla lingua tedesca (dans : Saggi di Lett. stran. *Messina*, 1896).

CIPOLLA, F. e C. — Dei coloni tedeschi nei XIII comuni Veronesi (*Arch. glott.*, VIII, 161) (cf. *Brislau*, dans *Ztsch. d. Gesellsch. f. Erdkunde*, XVI).

ROSA, U. — L'elemento tedesco nel dial. piemont. (Postille etimologiche. *Torino*, 1859).

SEIDEMANN, J. K. — Luthers Erinnerungen aus seinem Sprachverkehre mit den Italienern (*Schnorr's Arch.* IV).

ULRICH, Jac. — Deutsche Verba im Romanischen (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, III, 265).

#### 4) *L'Italie et l'Angleterre*

ANONYME. — Italian influence on english poetry (*The Edinb. Rev.*, Janv. 1896).

ANONYME. — Italian Renaissance. Its influence on the Elizabethan stage (*British Quarterly Review*. Aprl. 1882).

ANONYME. — Concetti in ihrer Beeinflussung Shakespeares (Mag. t. d. Lit. d. Auslandes, n° 42, 1872).

ANONYME. — Ein italienischer Hamlet (*Shak. Jhrb.*, XIX, 1884, p. 350).

ACKERMANN, Rich. — Quellen, Vorbilder, Stoffe zu Shelleys poetischen Werken Sur l'influence d. l. « Vita Nuova » et d. « Convivio » (*Münchener Beiträge*, II, 1890).

BECKFORD, W. — Michel-Ange en rapport avec Shakespeare, trad. d. l'anglais (*Londres*, 1802).

BELLEZZA, P. — Introduzione allo studio dei Fonti Italiani di G. Chaucer, etc. *Milano*, 1895.

BELLEZZA, P. — Chaucer s'è trovato col Petrarca? (*Engl. Studien*, XXIII, 2).

BEYERSDORFF, R. — Giordano Bruno und Shakesp. (*Progr. Oldenburg*, 1889. *Sh. Jahrb.*, XXVI).

BIRCH, W. J. — Shakesp. and his Italian critics (*Notes et Qu.*, 29 mai, 3 et 17 juillet 1886).

CHIARINI, C. — Le imitazioni dello Shakesp. dall' Adriana (Nuova Antologia, XXII, t. X).

DE MARCHI. — L'influenza della lirica italiana sulla lirica inglese nel sec. XVI (Sir Thomas Wyat), (Giornal. Stor., t. XXVII).

ELLINGER, G. — Thomas Morus und Machiavelli (Vierteljahr f. Kultur und Lit. der Renaissance, II, 1).

ELZE, Th. — Italienische Skizzen zu Shakesp. (Sh. Jhrbch, XIII, 1878; XIV, 1879; XV, 1880).

FRENKEL, L. — Untersuchungen zur Entwicklungsgesch. des Stoffes von Romeo und Julie, (sur l'influence de la nouvelle italienne) (Zeitschr. f. vergl. Lit., III, 171; IV, 48).

FRANCHETTI, A. — La Giulietta dello Shakespeare e l'Italia (Lettere e Arti. Bologna, 1889, I, 1).

HODGSON, Sir Arthur. — Shakesp. in Italy (The Esquiline, 1890).

KERBAKER, Mich. — Sopra un luogo dello Shakesp. imitato da Vincenzo Monti. (Atti della Reale Accad. Napoli, vol. XIII, 1889).

KISSNER, A. — Chaucer in seinen Beziehungen zur italien. Litt. (Herr. Arch., XXXVIII. Diss. Marburg, 1867).

KLEIN, J. L. — Geschichte des Dramas, vol. IV : Das italienische Drama (I) (à cons. sur les sources de Shakespeare). (Leipzig, 1866.)

KÖNIG, W. — Shakespeare u. Giordano Bruno (Sh. Jhrbch, vol. XI, 1876).

KOEPPEL, E. — George Turberviles Verhältnis zur italienischen Literatur (Anglia, XIII).

KOEPPEL, E. — Sur l'influence du Tasse en Angleterre, cons. : Koepfel, I.) Abraham Fraunces Amyntas Pastorall (Anglia, XI, 1 et suiv.); Edmund Spensers Verhältnis zu Tasso (Anglia, XI, 333.)

KOEPPEL, E. — Ueber die Echtheit der Edmund Spenser zugeschriebenen « Visions of Petrarch » u. « Visions of Bellay » (Englische Studien, XV, 53).



KOEPPEL, E. — Italienische Einflüsse auf die englische Literatur (Vollmöllers Kritischer Jahresbericht, I, 6).

KOEPPEL, E. — Die englischen Tasso-Uebersetzungen des XVI Jhrhdts (Anglia, XI u. XIII).

KOEPPEL, E. — Studien z. Gesch. d. italienischen Novelle in der englischen Litteratur des XVI Jhrhts (*Strassburg*, 1891).

MAMROTH, F. — Geoffrey Chaucer, seine Zeit u. seine Abhängigkeit von Boccaccio (Diss. *Rostock*, 1873).

MATHER. — On the asserted meeting of Chaucer and Petrarch (Modern Lang. Notes, XII, 1)

MAYCHRZAK, F. — Lord Byron als Uebersetzer (Engl. Stud., XXI, 3).

MEYER, E. — Machiavelli and the Elizabethan Drama. (Diss. *Heidelberg*, 1897).

MURRAY, J. A. — The influence of Italian on English Literature during the XVI and XVII cent. (*Cambridge*, 1886).

MONTI, Giul. — Giac. Leopardi e Giorgio Byron (Dans : Studi critici. *Firenze*, 1887).

NERI, A. — Un giudizio di Carlo Goldoni su Shakespeare (Rivista Europea. Marzo 1877).

OHLE, R. — Ueber die romanischen Vorläufer von Shakespeares Cymbeline (sur l'influence de Boccace), (Diss. *Leipzig*, 1890).

SCHERILLO, M. — Ammiratori ed imitatori dello Shakespeare prima del Manzoni (Nuova Antologia, XXVII, 1892).

SCOTT, Ang. — Elisabethan translations from the Italian, etc. (Public. of the mod. lang. Assoc. of America, XI, 4).

SHERWOOD, C. — Die neuenglischen Bearbeitungen der Erzählung Boccacios von Ghismonda u. Guiscardo (Diss. *Berlin*, 1892).

TEN BRINK, B. — Sur les relations de Chaucer, avec Dante, Pétrarque et Boccace, cons. : T. Br. Gesch. d. englischen Litt., vol. II *Berlin*, 1889).

TULLO, Massarani. — Tasso e Milton (Studi di Letteratura e d' Arte, *Firenze*, p. 174, 1873).

VISCHER, R. — Hamlet in Rom (Die Literatur. Red. P. Wislicenus, n° 33, 34, 35, 36; 1874).

ZANELLA, Giacomo. — Paralleli letterari. Studi : Addison-Gasp. Gozzi; Shelley-Leopardi; Poemi d'Ossian e Melchior Cesarotti; Ippolito Pindemonte e gli Inglesi, ecc. (*Verona*, 1885).

ZUPITZA, Jul. — Die mittelengl. Bearbeitungen der Erzählung Bocaccios von Ghismonda u. Guiscardo (Zeitschr. f. Kultur u. Gesch. der Ren., I).

### 5 *L'Italie et l'Espagne*

BERCHERT, Giov. — Vecchie romanze spagnuole recate in italiano (*Brussella*, 1837).

CARINI. — Relazione sulla missione in Ispagna (*Palermo*, 1885; cf. Giorn. Stor., VII).

CECCHI, P. L. — Il Camoens e il Tasso (« Crespuscoło »), 1856, p. 25).

CHASLES, Ph. — D'un théâtre espagnol-venitien au XVIII<sup>e</sup> siècle et de Charles Gozzi (Dans : Études, etc. *Paris*, 1847).

CIAN, V. — Italia e Spagna nel secolo XVIII. — Giovannbattista Conti e alcune relazioni letterarie fra l'Italia e la Spagna, ecc. (*Torino*, 1896).

CROCE-FARINELLI. — La lingua spagnola in Italia (*Roma*, 1895).

DE SANCTIS, Fr. — L'Ariosto e Cervantes (in Storia della Letteratura ital., II, 79, 98).

M. — Literarische Beziehungen zwischen Italien u. Spanien im XVIII Jahrhd. Feuilletons d. Frankf. Ztg. 30 Sept. u. 2 Oct. 1896).

MILÁ Y FONTANALS. — Notes sobre la influencia de la literatura italiana en la catalana (*Barcelona*, 1877).

MONTLAUR, Jos., comte de. — De l'Italie et de l'Espagne, études critiques (*Paris*, 1852).

RENIER, R. — Cervantes e l'Ariosto (« Riv. Eur. », 16 nov. 1878).

SAVI-LOPEZ, Paolo. — Un petrarchista spagnuolo, Gutierre de Cetina (*Vecchi*, 1896).

SCARTAZZINI. — Dante Alighieri in Spanien (Magaz. f. d. Lit. des Auslandes, n° 52, 1870).

SCARTAZZINI. — Eine alt catalanische Dante-Uebersetzung (Magaz. f. d. Lit. d. Ausl., n° 52, 1878).

SCHACK, Ad. Frh. v. — Poesie u. Kunst der Araber in Spanien u. Sicilien (2 vol. *Berlin*, 1865).

STIEFEL, A. L. — Lope de Vega et la comédie italienne (Zeitschr. f. rom. Phil., XV et suiv.).

VINCENZO, Gioberti. — T. Tasso e Cervantes (Pensieri e guidizi dall' Ugolini, 346).

6. *Études sur les relations littéraires entre l'Italie et l'Étranger* (comprenant plusieurs nations)

ANSCHÜTZ, R. — Bocaccios Novelle vom Falken u. ihre Verbreitung in der Litteratur (Diss. *Erlangen*, 1892).

COLLAVECCHIA, C. — L'influence de la poésie moderne en Italie (*Paris*, 1860).

FERRAZZI, Gius. Jac. — Traduzioni della Gerusalemme Liberata (Dans : Torq. Tasso, Studi, ecc. *Bassano*, 1880, p. 315 et suiv.).

FERRAZZI, Gius. Jac. — Traduzioni dell' Orlando Furioso (Dans : Bibliografia Ariostesa. *Bassano*, 1881, p. 165 et suiv.).

FINZI. — Léopardi et la littérature contemporaine (cf. Rev. critique d'hist. et de litt., n° 44 (1895)).

HORTIS, A. — Studj sulle opere latine del Boccaccio con particolare riguardo alla storia della erudizione nel medio evo e alle letterature straniere (*Triest*, 1879).

HARTWIG, O. — Die Uebersetzungslitteratur Unteritaliens (Centralbl. f. Bibliothekswesen 3, 1886).

MESCHIA, C. A. — Ventisette traduz. in varie lingue del Cinque Maggia (*Foligno*, 1883).

MORANDI, L. — Voltaire contro Shakespeare, Baretti contro Voltaire (*Città di Castello*, 1884).

RENIER, Rod. — Italienische Uebersetzer (1400-1540) (Vollmöllers Kritischer Jahresbericht, I, 4, p. 500 et suiv.).

TORRACA, F. — Gli imitatori stranieri di J. Sanazzaro (*Roma*, 1882; cf. *Deutsche Litztg.*, 34; 1883).

FISCHER, Fr. — Versuch e. vergleich. Synonymik d. Italien., Span., Portug. u. Franzos. I/II Pr. 1881/82).

CIAMPOLI. — Leopardi in russo (Rassegna d. lett. ital. e stran., I, 7).

NOLHAC, P. de. — Érasme et l'Italie, d'après les lettres inédites d'Érasme (R. d. D. M., 1<sup>er</sup> juillet 1888).

WLISLOCKI, H. von. — Ueber den Einfluss der italien. Litt. auf die ungarische (*Z. f. vergl. Lit.*, VI).

## CHAPITRE VII

### L'Espagne (Portugal) et l'Étranger

#### 1 L'Espagne et la France<sup>1</sup>

BOLZ, G. — Die spanischen Vorbilder P. Corneilles' (Diss. *Rostock*, 1878).

BRUNETIÈRE, F. — L'influence de l'Espagne dans la littérature française (R. d. D. M., 1<sup>er</sup> mars 1891).

CHASLES, Ph. — Études sur l'Espagne ets. les influences d. l. litt. espagnole en France et en Italie (*Paris*, 1847).

COLLMANN, O. — Gil Blas u. die novela picaresca (Herr. Arch., XLVI).

COLLMANN, O. — The French Cid and his Spanish prototype (Prog. *Meseritz*, 1868).

1. A cons. aussi les études de lui, comp. de L. Viardot (1833), Fauriel (1839), L. d. Viel-Castel (1840) sur le théâtre français au XVII<sup>e</sup> s. et le théâtre espagn. aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

FINCKE, G. — « Le menteur » de Corneille et « La Verdad sospechosa » de Alarcon (Progr. *Danzig*, 1872).

GASPARY. — Molière's Don Juan, El Burlador de Tirso de Molina et le Don Juan de M. (Miscell. di Filol. e Ling., p. 57).

HAACK, G. — Untersuchungen zur Quellenkunde von Lesages Gil Blas de Santillane (Diss. *Kiel*, 1896).

HANOTAUX, G. — De l'influence espagnole en France à propos de Brantôme (Études hist. sur le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle en France. *Paris*, 1886).

HÉMON, Félix. — Don Sanche d'Aragon : de quoi est faite une comédie héroïque de Corneille (Rev. Bleue, 1<sup>er</sup> août 1896).

LANSON, G. — Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1660). Gongora (Rev. d'hist. litt. d. l. Fr., III, 1 et 3). — Voiture (ibid., IV, 2).

LAUN, Ad. — Molière u. Tellez als Bearbeiter des Don Juan (Schnorr's Arch., III).

MAATZ, A. — Der Einfluss des heroisch-galanten Romans auf das franz. Drama im Zeitalter Ludwig XIV (Diss. *Rostock*, 1896).

MAZADE, Ch. de. — Théâtre de Michel Cervantès, trad. par Alph. Royer (Rev. d. D. M., 1<sup>er</sup> mars 1862).

MICHEL, Francisque. — Les Portugais en France et les Français en Portugal (*Paris*, 1882).

MOREL-FATIO. — Comment la France a connu l'Espagne depuis le moyen âge (Études sur l'Espagne, *Paris*, 1888).

PARIS, G. — Une romance espagn. écrite en France au XV<sup>e</sup> s. (*Romania*, I, 373).

PETERS, R. — P. Scarron u. seine spanischen Quellen (*Erlangen*, 1893).

PETERS, R. — Scarrons Jodelet Duelliste u. seine spanische Quellen (Münchener Beiträge, etc., 1895).

PUIBUSQUE, A. de. — Histoire comparée des littératures espagnole et française, 2 vol. (*Paris*, 1843).

REINHARDSTÖTNER, K. v. — Der Hyssope des Ant. Diniz in seinem Verhältn. zu Boileau's Lutrín (*Leipzig*, 1877).

ROSIÈRES, R. — La genèse d'Hernani (Rev. Bleue, 25 avril 1896).

SCHACK, Ad. Frh. v. — Geschichte der dramatischen Literatur u. Kunst in Spanien (*Berlin*, 1845 (vol. II traite des emprunts des classiques français).

STEFFENS, G. — Jean de Rotrou als Nachahmer Lope de Vegas (*Berlin*, 1891, cf. Rev. critique, May 1893).

SURGÈRES, Granges de. — Les traductions françaises du Guzman d'Alfarache, études litt. et bibl. (*Paris*, 1886).

TEXTE, Jos. — L'Espagne et la critique française au XVIII<sup>e</sup> s. (Rev. d. Cours et de Conf., 13 fév. 1896).

VECKENSTEDT, E. — Die Geschichte d. Gil Blasfrage (*Braunschweig*, 1879).

VASCONCELLOS, Leite de. — Versão portugueza do romance popular de Jean Renaud (*Romania*, XI, 585).

VIANEY, F. — Deux sources inconnues de Rotrou (*Dôle*, 1891).

## 2) L'Espagne et l'Allemagne

DORER, E. — Calderon Litteratur in Deutschland (*Zürich*, 1877, *Leipzig*, 1880).

DORER, E. — Calderon u. seine Werke nach deutschen Urtheilen (*Leipzig*, 1881).

DORER, E. — Cervantes u. seine Werke nach deutschen Urtheilen (*Leipzig*, 1880).

DORER, E. — Goethe und Calderon (*Magaz. f. d. Lit. d. Ausl.*, IV, 1881. *Leipzig*, 1881).

EBERT, A. — Litterar. Wechselwirkung Spaniens u. Deutschlands (*Deutsche Vierteljahrsschrift*, n<sup>o</sup> 2, 1857).

FARINELLI, A. — Spanien u. die spanische Litt. im Lichte der deutschen Kritik u. Poesie (*Z. f. vergl. Lit.*, V u. VIII).

FARINELLI, A. — Grillparzer u. Lope de Vega (*Berlin*, 1894).

FARINELLI, A. — Baltasar Gracian y la Literatura de Corte en Alemania (Revista critica de Historia y Literatura espanolas, portuguesas e hispano-americanas. — Cf. Rassegna bibliogr. della lett. ital. Avril, 1896).

FARINELLI, A. — Historia del drama holandès y el español in Alemania (Revista crit. d. Hist. y Lit. espau. Nov. 1896).

FASTENRATH, J. — Heine in Spanien (Magazin f. d. Lit., n° 21, 1886).

HEINE, Heinrich. — Sur Tieck et Cervantes (Die Romantische Schule, vol. II. Edition Elster).

HEINE, Karl. — Calderon im Spielverzeichnis der deutschen Wandertruppen (Z. f. vergl. L. II).

HERFORD, C. H. — On Goethe and Calderon (Engl. Goethe Soc. *London*, II, 1886).

LAUN, Ad. — Eine altspanische Romanze zur Vergleichung mit Schillers Handschuh (Sehnorrs Arch., I, 507).

MAHRENHOLTZ, Rich. — Franz Grillparzer u. das spanische Drama (Herr. Arch., vol. 86).

MICHAËLIS, C. Fr. — Lessings Minna v. Barnhelm u. Cervantes' Don Quijote (*Berlin*, 1883).

MOGUEL, A. S. — Calderon et Goethe, ou le Faust et le Magicien prodigieux (*Paris*, 1883).

MÖNNICH, W. B. — Herders Cid u. die spanischen Cidromanzen (Progr. *Tübingen*, 1854).

PARLOW, H. — Die Spanier u. H. Heine (Berliner Tageblatt, Juli 1893).

REINHARDSTÖTTNER, K. v. — Goethes Faust in Portugal (Lit. Aufsätze, *Berlin*, 1887).

REINHARDSTÖTTNER. — H. Heine in Portugal (Münchener Neusten Nachrichten, n° 38, 1891).

SCHUCHARDT, H. — Goethe und Calderon (Dans : Romanisches u. Keltisches. *Berlin*, 1886).

SCHUCHARDT, H. — Neuste deutsche Calderon Litt. (Augsb. Allg. Ztg., nos 198-200; 1881).

SCHWERING, G. — Zur Geschichte der niederländischen u. spanischen Dramas in Deutschland (*Münster*, 1895).

STORCK, W. — Camões in Deutschland, bibliogr. Beiträge in : Acta comparationis litterarum universarum (*Klausenburg*, 1880).

VASCONCELLOS, J. de. — Camões em Allemanha (*Paris*, 1881).

VÖGELIN, A. S. — Herders Cid, die franz u. die span. Quelle (*Heilbronn*, 1879).

WAGNER, B. A. — Zu Lessings spanischen Studien (Progr. *Berlin*, 1883).

BAIST. — Die hochdeutsche Lautverschiebung im Span. (Rom. Forsch., I, 106).

GOLDSCHMIDT, M. — Zur Kritik der altgerman. Elemente im Spanischen (Diss. *Bonn*, 1887).

### 3) *L'Espagne et l'Angleterre*

BAHLSSEN, L. — Spanische Quellen der englischen Literatur, besonders Englands zu Shakespeare's Zeit (Zeitschrift f. vergl. Lit. Gesch. N. F., VI, 1893).

BAHLSSEN, L. — Eine Komödie Fletchers, ihre span. Quelle u. die Schicksale jenes Cervanteschen Novellenstoffes in der Wetlliteratur (cf. Engl. Stud., XXIII, 1).

BILLER, Clara. — Ein spanischer Shakespeare-Kritiker (Moratin) (Sh. Jhrbch., VII, 1872).

CARRIÈRE, M. — Shakespeare u. die spanischen Dramatiker (Sh. Jhrbch., VI, 367-69).

CARRIÈRE, M. — Calderons Arzt seiner Ehre u. Shakesp.'s Othello (Nord u. Süd, mai 1881).

CONDAMIN, James. — Un royal traducteur de Shakespeare (Louis, roi de Portugal) (Extrait d. l. Revue des Facultés catholiques de Lyon. *Lyon*, 1888).

CORNEY, Bolton. — Shakespeare and Cervantes (Athenaeum, Avril 2, 1864).



COSENS, F. W. — Shakespeare in Spain (Athenæum, n° 1986; 1865).

ED. — Romeo and Juliet in Spain (Notes et Qu., nov. 7, 1874).

FREY, A. R. — William Shakespeare and his alleged spanish prototypes (*New-York*, 1886).

HAGBERG, C. A. — Cervantes et Walter Scott, parallèle littéraire (Diss. *Lund*, 1838).

KOCH, M. — Shakespeare u. Lope de Vega (Engl. Stud., XX).

LANDMANN, F. — Shakesp. and Euphuism. Euphuus an adaptation from Guevara « Shakespere Society (transactions) », 1880-5, XIII).

M'CARTY, D. F. — Cervantes and Shakespeare (Athenæum, march 26, 1864).

MICHAËLIS, Caroline. — Hamlet in Spanien (Sh. Jhrbch, X, 1874).

PASCUAL DE GAYANGOS, Dom. — Catalogue of the Ms. in the spanish language in the British Museum (cf. Zeitschr. f. rom. Phil., IV).

R. J. — Cervantes and Shakespeare (Notes et Qu., 1873, Nov. 29; Dec. 20; 1874, Jan. 31 and Febr. 14).

RÖTSCHER, H. Ph. — Ueber Shakesp. dramat. Kunst u. sein Verhältn. zu Calderon (Dramaturg. Skizzen, *Berlin*, 1847).

STIEFEL, A. L. — Die Nachahmung spanischer Komödien in England unter den ersten Stuarts (Roman. Forsch., V).

THORNBURY, Walter. — Did Shakespeare ever read « Don Quixote » (Notes et Qu., 1871, n°s 193, 197, 204).

-tr- — Calderon u. Shakespeare (Augsburger Allg. Ztg. Beilage, 4 et 5 Janv. 1870).

TURGÉNIEW, Ivan S. — Hamlet et Don Quichotte (Bibl. Universelle, juillet 1877).

WURZBACH, Wolfgang. — Shakesp.'s Heinrich VIII u. Calderon's La cisma de Inglaterra (Sh. Jhrb., XXXII, 1896).

YARDLEY, E. — Shakesp. and Calderon Notes et Qu., July 13, 1889).

---

BARET, E. — De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> s. (*Paris*, 1873).

BORMAN, Walter. — Der Cid im Drama. Beitrag zur vergl. Litt.gesch. und Aesthetik (*Z. f. vergl. Lit.*, VI).

FARINELLI, A. — Don Giovanni. Note critiche. Un rapido cenno sulla fortuna del Don Giovanni nelle varie letterature, ecc. (*Giornale Storico d. L. It.*, XIV).

SKOLA, J. — Corneille's « Le menteur », Goldoni's « Il bugiardo in ihrem Verhältnisse zu Alarcón's « La verdad sospechosa » (*Progr. Pilsen*, 1883).

Louis P. BETZ.

---

# DE L'EMPLOI DU SUFFIXE BURGONDE *INGA*

DANS LA  
FORMATION DES NOMS DE LIEUX

---

A l'aide du suffixe indo-européen *-go*, ajouté au suffixe *-en*, les peuples germaniques avaient obtenu un suffixe composé *-unga*, *-inga*, qui leur servait à former des substantifs en relation d'idée avec la chose ou la personne désignée par le mot original. Dans la première catégorie rentrent les mots tels que le v. h. a. *husinga*, pénates, proprement, ce qui appartient à la maison ; *buring*, paysan, de *bur*, habitation rurale ; *chamarling*, chambellan, de *chamara*, chambre, palais ; *sarling*, soldat, celui qui est revêtu de l'armure (*saro*)<sup>1</sup>. Dans la seconde catégorie se rangent un grand nombre de noms de famille, de race ou de tribu, tels que le v. francique *Merovingi*<sup>2</sup>, *Meroingi*<sup>3</sup> ; le v. norrois *attungr*, parent, de *att*, famille, et les noms bien connus de *Niflungar* (v. h. a. *Nibelungen*), de *Gjukungr* et de *Volsungar*<sup>4</sup> ; l'anglo-saxon *Wodening*, fils de *Woden*, et le nom de famille danoise *Seyldingas*<sup>5</sup>. Comme exemple de noms de tribu ou de peuple, formés à l'aide du suffixe *unga* ou *-inga*, il me suffira de citer les *Gruthungi* et les *Theruingi*, peuplades

1. K. Brugmann, § 83.

2. *Liber historiae Francorum*, cap. 5, édition B. Krusch, p. 246, dans les *Monumenta historiae germanicae* : variantes *Meroingi*, *Meroinchi*. Cf. Förstemann, *Altddeutsches Namenbuch*, t. I, col. 912.

3. Frédégaire, liv. III, cap. 9 ; *ibidem*, p. 95, et la note *q* du chap. 9.

4. S. Egilsson, *Leæicon poeticum antiquae linguae septentrionalis*, Hafniae, 1860, sub verbis citatis. Cf. dans l'Edda en vers, le poème intitulé *Hundlingsbana*, II (édition K. Hildebrand, p. 165 et suiv. où il est question des *Volsung* (*Volsunga-Keidha*).

5. *Beowulf*, édition B. Thorpe, vers 461, 748.

gothiques mentionnées par Ammien Marcellin<sup>1</sup> ; les *Gunthardingi*, les Bourguignons, ceux qui vivent sous la loi de Gondebaud<sup>2</sup>, les *Lotharingi*, les sujets de l'empereur Lothaire, les *Scotungi*, peuplade germanique qui s'établit vers le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, au sud de la Franche-Comté<sup>3</sup> et les *Thoringi* de Frédégaire<sup>4</sup>.

L'idée de filiation attachée à ce suffixe, l'a fait employer très fréquemment à la formation des noms de personnes : *Uffing* signifiait originairement le fils de *Uffo*, *Wanding*, le fils de *Wando*, *Hruodingus* le fils de *Hruodo*, *Laithing* le fils de *Laithu*, *Flodoving*, le fils de Clovis<sup>5</sup>. C'est de la même manière que s'expliquent les noms de *Harding* et *Arding*, de *Albing*<sup>6</sup>, de *Chilping*<sup>7</sup>, de *Nibelung*<sup>8</sup>, de *Hasting*<sup>9</sup>, etc.

Les Burgondes, comme de raison, apportèrent dans la Gaule Orientale, ce procédé onomastique et, en fait, les documents des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles qui nous ont été conservés nous le montrent encore vivace, à cette époque, dans la région bourguignonne. Voici, choisis au hasard, quelques exemples de noms d'hommes obtenus de cette manière : *Amolungus* et

1. Ammien Marcellin, liv. XXVII, chap. 5, et livre XXXI, chap. 5.

2. W. Waekernagel, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, à la suite de C. Binding, *Das burgundisch-romanische Königreich*, p. 392.

3. Chron. de Frédégaire, liv. IV, chap. 24 : « in pago Ultrajorano et Scotungorum, » éd. B. Krusch, p. 130. Sur les *Scotungi*, voy. J. Finot, *Notice sur la contrée du comté de Bourgogne appelée pagus Scotungorum*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. XXXIII (1872), p. 289, et Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, p. 581.

4. Frédégaire, éd. B. Krusch, *Ind. c.*, p. 551.

5. Förstemann, *Altddeutsches Namenbuch*, t. I, col. 1210 et 1253.

6. P. Piper, *Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, II, col. 172, 145.

7. C. Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 295.

8. Cl. A. Darmesteter, *De Floreante vetustiore gallico poemate*, p. 108 et 28.

9. Förstemann, I, 606, 505.

10. *Fredegarîi continuationes*, cap. 15; éd<sup>on</sup> Krusch, p. 188.

11. Förstemann, I, 955.

12. D. Bouquet, t. VI, p. 318.

*Aalongus* dans des chartes de Cluny de 893 et 984<sup>1</sup>, *Mau-  
rengus*, dans le testament du patrice Abbon et dans un acte  
de Cluny de 945<sup>2</sup>, *Moringus*, dans un acte de Saint-Étienne  
de Dijon, qui porte la date de 882<sup>3</sup>, *Guaningus*, *Waningus*,  
*Valdingus* et *Toringus*, dans des chartes de l'abbaye de  
Cluny de 887, 905, 936 et 981<sup>4</sup> *Breidingus*, nom d'un  
évêque de Mâcon, vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, *Hiringus*,  
nom d'un prêtre du diocèse de Lausanne qui vivait en 962<sup>6</sup>,  
*Delfingus*, dans un acte du Cartulaire d'Ainay, de 1022  
environ<sup>7</sup>, *Turingus*, dans une charte de Lausanne<sup>8</sup>, *Willingus*,  
dans une charte de Romain-Motier du X<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, *Adelingus*  
et *Nicelungus* dans le testament du comte d'Autun Eccard,  
père de Richard le Justicier<sup>10</sup>, *Raudingus*, dans un acte de  
Cluny de 870<sup>11</sup>.

Dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle, la sourde *c* tent à remplacer la  
sonore *g* et l'on a de nombreux exemples de l'emploi du  
suffixe *-encus* dans les noms de personnes : *Braidencus*,  
dans un acte du Cartulaire de Mâcon, dont la date se place  
entre 879 et 887<sup>12</sup>, *Wolfincus*, dans une charte sans date du  
même recueil, *Wilencus*, qui apparaît dans douze actes  
du Cartulaire de Savigny s'échelonnant entre 950 et 1100<sup>13</sup>,  
*Warneucus*, dans un acte de ce même cartulaire daté de 956<sup>14</sup>,  
*Bradencus* et *Dedencus* dans des chartes de Cluny, de 951

1. *Cartulaire de Cluny*, n° 53 et 1702.

2. J. Marion, *Cartulaires de l'Église de Grenoble*, p. 47, et *Chartes  
de Cluny*, t. I, n° 8.

3. Pérard, *Recueil de pièces curieuses*, p. 57.

4. A. Bernard et A. Bruel, *Recueil de chartes de Cluny*, t. I,  
n°s 31, 90, 395.

5. Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Macon*, n° 64 et 172.

6. Martignier, *Cartulaire de l'Église de Lausanne*, p. 91; cf. p. 92  
et 280.

7. A. Bernard, *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, t. II, n° 156.

8. *Cartulaire de Lausanne*, p. 207.

9. F. de Charrière, *Recherches sur le couvent de Romainmotier*,  
p. 458.

10. Pérard, *Recueil de pièces curieuses*, p. 25 et 26.

11. *Cartulaire de Cluny*, n° 16.

12. *Cartulaire de Mâcon*, n° 152. Cf. d'autres exemples de ce nom,  
aux n° 46, 452, 459.

13. A. Bernard, *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 893.

14. *Ibid.*, *ibidem*, n° 310.

et 956<sup>1</sup>, *Ardencus*, au Cartulaire d'Ainay, dans un acte de l'an 1000<sup>2</sup>, *Thorincus* et *Turincus*, dans des chartes de Gruyère (Suisse)<sup>3</sup>, de 1209 et 1252.

Conformément à un procédé onomastique, dont l'usage remonte à l'époque gallo-romaine<sup>4</sup>, les domaines occupés par des Burgondes reçurent souvent le nom de leur propriétaire, sans que, pour la formation de ces noms de lieux, ont ait eue devoir recourir ni au procédé romain de la dérivation, ni au procédé germanique de la composition. Habituellement, et sous l'empire, sans doute, de l'idée germanique de la copropriété familiale, le nom du propriétaire est mis à l'accusatif pluriel : *Frans* dans le département de l'Ain représente un primitif *Francos*, avec *apud* ou *ad* sous-entendus; les *Faramans* de l'Isère et de l'Ain sont d'anciens *Faramannos*; nous dirions aujourd'hui : *chez les Faramans*. Dans la donation faite vers 833 par Eldebertus à sa femme Gontara, les biens donnés sont dits situés « in pago Bugdunense, in villa que dicitur Bandingas<sup>5</sup> ». Dans une charte dont la date se place entre 927 et 941, Odulgerius donne à l'abbaye de Cluny la part qui lui appartient « in villa Varingas<sup>6</sup> ».

L'ablatif pluriel remplace parfois l'accusatif, comme dans cet acte du Cartulaire d'Ainay, où on lit : « in villa Delfingis<sup>7</sup>. » Parfois aussi, le nom du propriétaire est traité comme un adjectif et s'accorde, pour le cas, avec le domaine

1. *Chartes de Cluny*, t. I, n° 803.

2. A. Bernard, *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 676.

3. Hisely et Gremaud, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, t. I, p. 51 et 11.

4. Cf. le remarquable ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville intitulé : *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, p. 341 et suiv., 500 et suiv.

5. A. Bernard et A. Bruel, *Rec. de chartes de Cluny*, t. I, n° 7. Sur le thème en -a des noms burgondes masculins, voyez W. Wackernagel, *Sprache und Sprachdenkmal der Burgunden*, p. 370.

6. *Chartes de Cluny*, t. I, n° 357.

7. A. Bernard, *Cart. de Sav. et d'Ainay*, t. II, n° 156. La rédaction de cet acte se place entre 1022 et 1032.

ou la terre qu'il qualifie : « Foldringus ager, » dans un acte du Cartulaire de Mâcon, dressé entre 814 et 850<sup>1</sup>.

Par la suite, les rédacteurs de chartes mirent, suivant l'usage latin, le nom de lieu à l'ablatif singulier : « in villa Varengo » (Cartul. de Cluny, n° 173), « in villa Offeningo » (*ibidem*, n° 835) ; mais c'est là une erreur de traduction évidente puisque les noms de lieux formés sur des types burgondes en *-ingas* ont toujours une *s* finale en roman : *Varanges*, *Auffanans*.

Les pays occupés par les Burgondes ne sont pas les seuls où il se trouve des noms de lieux identiques à des noms d'hommes germaniques en *-inga*, *-ingo* ; les Lombards, eus aussi, ont fait usage de ce procédé onomastique et l'on rencontre dans la Haute-Italie un grand nombre de localités dont les noms ont été formés de cette manière<sup>2</sup>.

— Le suffixe burgonde *inga* a été traité de deux façons différentes dans les pays romans : ou bien la voyelle thématique originaire a été maintenue et l'on a eu le suffixe masculin *-ingas* (cf. le latin *agricolas*), devenu *-inges* ou *-anges*, en français<sup>3</sup> ; ou bien au contraire, la voyelle thématique burgonde a fait place à la voyelle latine caractéristique du masculin et l'on a eu des finales en *-ingos*, *-ingis* qui expliquent les noms de lieux en *-ins*, *-eins*, *-ens* et *-ans*. C'est cette dernière formation que j'étudierai en premier lieu, parce qu'elle est de beaucoup la plus répandue dans la Bourgogne carolingienne.

#### I. — Noms de lieux en *-eins*, *-ens* et *-ins*

##### *Départements de l'Ain et du Rhône*

*Amareins* (*Marengis*, *Marens*, *Marins*<sup>4</sup>), du thème

1. Ragut, *Cartul. de Mâcon*, n° 360.

2. Cf. Flechia, *Di alcune forme dei nomi locali dell' Italia Superiore*, p. 94-101.

3. Sur les thèmes masculins en *-a*, voyez Brugmann, *Morphologie*, § 213 ; W. Braune, *Gotische Grammatik*, § 107, et W. Wackernagel, *loc. cit.*, p. 370.

4. A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 927. Les localités dont la situation administrative actuelle n'est pas indiquée dépendent toutes de l'arrondissement de Trévoux, au département de l'Ain.

germanique Mar qui est entré comme second élément dans la composition d'un très grand nombre de noms de personnes et qui a donné des noms tels que Maro, Maring, Maroald, etc. (Förstemann, I, 907).

*Athaneins*, commune de *Baneins*, pour un plus ancien *Authanains*, qui se lit sur un pouillé lyonnais du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, du radical v h.a. And qu'on retrouve dans Ando, Antecho, Andulf (Förstemann, I, 84-86); Andelenus, Andoinus, Antildis (*Polyptyque d'Irminon*, II, 389<sup>2</sup>), Anthat, Anthelm, Antholf (*Confraternitates Augienses*, p. 412<sup>3</sup>).

*Auffanans*, commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne (*villa Offenengos, Offeningo villa, Offenans*<sup>4</sup>), du germanique Uf qui a donné Oflo, Ofilo, Offuni, Ulling (Förstemann, I, 1209), et le nom de lieu italien *Offanengo*, province de Cremona<sup>5</sup>.

*Betheneins* pour un plus ancien *Betenens*, du radical Bad qui a donné à l'onomastique germanique Baddo, Beddo et après la première lautverschiebung Batto, Betto (Förstemann, I, 196); Betta (*Polypt. d'Irminon*, II, 393); Bato *Cartulaire de Savigny*, 103); Bata-ricus (*Confrat. Aug.*, 416). *Betenens* remonte à un thème Bettin que permettent de supposer des formes telles que Badelin rapprochée de Badilo (Förstemann, I, 198) et Werin rapprochée de Wero (*ibidem*, 1265 et 1258).

*Bereins*, du thème burgonde Bera, qui est entré comme premier élément dans un grand nombre de noms de personnes : Berafrid, Berigildis, Bergundis. Le simple Bero, Bera, est également fréquent (Förstemann, I, 223-235).

1. A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 971, et Guigue, *Topographie historique de l'Ain*, n° Athaneins.

2. A. Longnon, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près relié au temps de l'abbé Irminon IX<sup>e</sup> siècle*, t. II, table des noms de personnes.

3. P. Piper, *Libri confraternitatum Sancti Galli Augiensis, Fabariensis*, dans les *Monumenta Germaniae historica*.

4. A. Bernard et A. Bruel, *Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny*, n° 101 : « in villa Offenengos. » L'acte le plus ancien qui mentionne cette villa est de 908.

5. G. Flecha, *loc. cit.*, p. 99; W. Wackernagel, *loc. cit.*, p. 395.



*Cesseins*, pour un plus ancien *Sicens*<sup>1</sup>, du thème Sisa, qui a servi à former des noms tels que Sisebald, Siseberga Sisifrid, Sisemund (Förstemann, I, 1108, 1109); le simple féminin Sisa se trouve au *Polyptyque d'Irminon* (XVI, 52, et le masculin Siso se lit aus *Confraternitates Augienses* (col. 366, l. 27).

*Chaleins* (*Chalengis*, *Chalens*, *Chaleyus*<sup>2</sup>), d'un thème burgonde \*Cala, que l'on reconnaît dans Calaman, Calaman (Förstemann, I, 462, et *Confratern. Augienses*, col. 311, 415, 449, 242) et dans Caladulfus (*Polypt. d'Irminon*, I, 18).

*Chaneins*, du thème \*Canna, que je crois reconnaître dans Gannibald, Ganhart (Förstemann, I, 468), Ganolf *Conf. Augienses*, col. 130 et dans Canoaldus Pardessus, *Diplomata*, II, 13).

*Fareins* (*Pharencos*<sup>3</sup>, *Farens*<sup>4</sup>), du radical bien connu Far, qui a donné les simples Faro, Pharo, Fara Förstemann, I, 398) et les composés Farlenus, Farabert, Farohildis, Faraman, Faramund, Pharamund (Förstemann, I, 399, 400), Faregildis, Farbertus, Faramundus, Faroinus (*Polypt. d'Irminon*, II, 400), Faramunt, Fariman, Faroaldus, Farulfus (*Confrat. Sangallenses*, etc., p. 442).

*Feillens* (*Felingis*, *Felins*) dans l'arrondissement de Bourg (Ain), du germanique Fili qui se retrouve dans Filingas, Filibert, Filomar (Förstemann, I, 405).

*Francheleins* (*Franchinens*<sup>5</sup>, *Franchelins*, *Franchelens*), du radical Francal, équivalent burgonde du v.h.a. Francol que l'on trouve dans Francolinus (Förstemann, I, 413.)

1. Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*.

2. Les formes anciennes citées entre parenthèses, sans autre indication de provenance, sont tirées de Guigue, *Topogr. histor. de l'Ain*. La forme *Chalins* se lit dans deux chartes insérées dans la *Bibliotheca Dumbensis* de Valentin Smith, t. II, p. 391 et 501.

3. *Pharencan*, pour *Pharencos*, se lit dans un diplôme de Rodolphe III, de 998, pour le monastère de Cluny, *apud* Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XI, p. 545.

4. *Farenc*, dans une charte de 913, au *Cartulaire de Cluny*, t. I, n° 621.

5. Cette forme nous est fournie par un pouillé lyonnais du XIII<sup>e</sup> siècle, *apud* A. Bernard, *loc. cit.*, p. 927.

*Garnerans* (*Garnerens*<sup>1</sup>), du thème bien connu Warnara, Warnera, qui a donné Warnerius, français *Garnier*.

*Glareins* (*Lierenco*<sup>2</sup>, *Lierans*<sup>3</sup>, *Liareins*, *Lyarens*), peut-être du radical Liud ou Liut qui a formé une quantité de noms germaniques, tels que Liudrad, Linderich (Förstemann, I, 857), Leodardus, Leudisma et Leudrisma (*Polyptyque d'Irminon*, II, 414, 415), Liudgart, Liutbertus, Liutefridus, Liutgard *Confraternit. Sangallenses*, etc., p. 472-475), Leoteldis et Lietgardis (*Cartul. d'Ainay*, 138 et 152). *Lierenco* remonte à une forme hypothétique \*Liuderingo(?).

*Gleteins*, commune de *Jassans* et *Glettin* (*Gleteins*, commune de *Tramoyes*, du radical Hlod, qui a servi à former un très grand nombre de noms de personnes et que l'on retrouve sous la forme Chlot ou Glod, dans Chlotachar, Chlotiehilda, Glodeswinde, Glodulph (Förstemann, I, 693-696).

*Guereins*, du radical War, Wer, qui est entré dans les composés Amulwar, Adalwara, Wolfwar, Warbald, Waraman (Förstemann, I, 1258-1262), Warimbaldus, Warman *Confratern. Sangall.*, etc., p. 525), Waraldus, Waregildis, Warfrida (*Polypt. d'Irminon*, II, 428), Vuarulfus (*Chartes de Cluny*, n° 359).

*Mogneneins*, mentionné dans une charte de Cluny, de 923 à 936, sous le nom de *villa Moianinca*<sup>4</sup>, du radical Mod, que l'on trouve dans Moda, Modemana, ablatif féminin, Modulf, Modalbert (Förstemann, I, 932). *Moianincos* remonte à un primitif \**Modanincos* formé sur le cas rég. burgonde *Modane*.

*Polleteins* (*Pelotens*) dérivé bien évidemment d'un primitif burgonde en *-ingos*; peut-être faut-il le tirer du radical

1. Dans un acte de 1274, *apud* Valentin Smith et Guigue, *Biblioth. Dumbens.*, II, 188.

2. Dans un acte de 968 à 981, *apud* Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. 182.

3. Dans un acte de 1119, cité par Guigue, *Topogr. histor.*, v° *Glareins*.

4. *Cartulaire de Cluny*, t. I, n° 240.

germanique Bil (Förstemann, I, 258) qui se trouve dans le nom d'homme Peldo, lequel apparaît douze fois dans les *Confraternitates Augienses* (p. 487).

*Reneins* (*Saint-Georges-de-*), canton de Belleville, Rhône, mentionné sous le nom de *Ronnenchum*, dans un acte de la fin du X<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> et sous celui de *Ronens*, dans un acte de 1022 à 1032<sup>2</sup>, du radical Run qui apparaît dans Aldruna, Goldrun, Runilo, Runing, Runfrid, Runuald (Förstemann, II, 1062), Runlind, Runzolf (*Confraternitates Sangallenses*, etc., p. 504).

*Sandrans* (*Sandrahens*, *Sandraens*, *Sandreheins*, *Sandreens*), du radical Sand qui a donné naissance à Sando, Sanda, Sandebert, Sandfrit, Sandarat, Sandrad, Sandreberga (Förstemann, I, 1072), Sanderat, Sandulfus (*Confrat. Sangall.*, etc., p. 506). *Sandrahens* remonte visiblement à un primitif burgonde latinisé en *Sandradingos*.

*Tassin*, au département du Rhône, pour un plus ancien *Tacins*<sup>3</sup>, du germanique Tas (Förstemann, I, 1142).

*Thurins*, au département du Rhône, du germanique Thuring (Förstemann, I, 1205).

*Vaneins*, commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne (*Vanens*), du radical Van qui a donné Wano, Wanilo, Vaningo (Förstemann, I, 1249, Waningus, Wanens, Wanbaldus (*Confrat. Sangall.*, 524, 525).

*Vandeins* (*Vandens*), du radical Vand qui apparaît dans Wando, Wanding, Wandegildis, Wandalus, Wandalbert (Förstemann, I, 1252), Wandalenus, Wandalricus (*Confrat. Sangall.*, etc., 525).

### *Savoie et Suisse*

Les noms en *ens* se retrouvent à l'autre extrémité du département de l'Ain, dans l'arrondissement de Gex, où je

1. A. Bernard, *Cartul. de Sariigny*, n° 437 : « a rivulo Morgouae usque ad Romnenchum. »

2. A. Bernard, *Cartul. d'Ainay*, n° 156 : « qui habitat in Ronenes. »

3. M. C. Guigue, *Cartulaire Lyonnais*, I, 18 et 171.

relève : *Moens*, qui remonte à un primitif \**Modingos*, du radical Mod étudié sous *Mogneneins*; — dans la Savoie où se trouvent : *Albens*, du germanique Alf qui a donné Albo, Albine, Albedrudis, Albolledis, Alboald (Förstemann, I, 53-62); *Bassens*, du radical germanique Baz (Förstemann, I, 219); *Bramans*, du germanique Bram (Förstemann, I, 279); *Cessens*, du germanique Sis, étudié sous *Cesseins*; *Myans* (\**Modingos*) à rapprocher de *Moens* au pays de Gex; *Randens*, du germanique Rand qui a donné Rando, Randing, Randulf (Förstemann, I, 1031); *Rotherens*, du radical Hrod (Förstemann, I, 715); *Tessens*, du radical Tas (Förstemann, I, 1142); *Voglaus* du radical Vole, avec métathèse de la liquide (Förstemann, I, 1335); — dans la Haute-Savoie où je relève les noms de *Draillant*, du radical Thrag qui a donné Dregil, Dracolenus, Thragabold (Förstemann I, 1196; *Franciens*, du radical Frauc qui a donné Francula, Francolin (*Ibidem*, I, 413); *Marins*, du germanique Mar qui est entré dans la formation d'un nombre considérable de noms de personnes (*Ibidem*, I, 967), et qu'on retrouve aussi dans le nom célèbre de Marengo, province d'Alexandrie<sup>1</sup>; *Marlens*, du germanique Merila qui a donné le nom d'homme Merling (Förstemann, I, 903)<sup>2</sup>; *Neydens*, du radical Nid, Nith qui a donné Niding, Nithing, Nithard (*Ibidem*, I, 956); *Samoens*, du radical Sam qui a donné Samo, Samolf (*Ibidem*, I, 1070); *Thorens*, du germanique Turing (*Ibidem*, I, 1205; *Usinens*, du germanique Hus (*Ibidem*, I, 764); *Vulbens*, du germanique Wulf qui a donné Wolving (*Ibidem*, I, 1331, 1341).

Mais c'est au nord du Leyman, dans les cantons suisses de Vaud et de Fribourg, que les noms en *-ens* = burgonde *-ingas*, latinisé en *-ingos*) sont les plus nombreux : ils s'étendent jusqu'aux pays de langue allemande, où ils font place

1. Cf. G. Flecchia, *loc. cit.*, p. 98.

2. *Historia patriae Monumenta*, Chart. II, c. 67. Marlingo (Bolzano) et Merlengo (Treviso), sont les équivalents lombards de notre burgonde Marlens (Flecchia, *loc. cit.*, p. 98).

à leurs congénères germaniques en *-ingen*. J'en citerai un certain nombre dont les formes anciennes me sont fournies par le *Cartulaire de l'église de Lausanne* publié par M. Martigniez, dans les *Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. VI.

*Attalens*, canton de Fribourg, du germanique Ath qui a donné Atto, Attala, Attelin (Förstemann, I, 130).

*Bettens*, canton de Vaud, du germanique Betto (*Ibidem*, I, 254).

*Billens*, canton de Fribourg, du germanique Bilo (*Ibidem*, I, 258).

*Basens*, en allemand Boessingen, du germanique Boso qui a donné Buazo, Boezzo (Förstemann, I, 277).

*Bolens*, du germanique Bol (*Ibidem*, I, 274).

*Bursins*, canton de Vaud, qu'un acte de 1011 appelle « villa Bruzings<sup>1</sup> », du radical Broz (Förstemann, I, 283).

*Dail lens*, canton de Vaud, du germanique Dal (*Ibidem*, I, 330) ; *Dallingis*, dans un acte du X<sup>e</sup> siècle (*Cartulaire de Lausanne*, p. 94).

*Echallens*, canton de Vaud, du germanique Scar qui a donné Scherilo (Förstemann, I, 1078). On trouve au *Cartulaire de Lausanne* les formes anciennes *Escarlingus* (p. 202) et *Escharlens* (p. 173).

*Escublens*, au canton de Vaud, *Scubilingis*, dans un acte du X<sup>e</sup> siècle, du germanique Scopo (Förstemann, I, 1085)<sup>2</sup>.

*Goumoens*, canton de Vaud, *Guimuens*, dans un acte du XIII<sup>e</sup> siècle, du germanique Guma (Förstemann, I, 553).

*Ittens*, près la Chaux, canton de Vaud; au X<sup>e</sup> siècle, « Ittinges » (*Cartulaire de Lausanne*, p. 3), du germanique Hid qui a donné Hitto, Hittilo, Hitolf (F., I, 660).

*Morre ns*, près Lausanne, et *Moreins*, près Payerne, du germanique Maur qui a donné Mauroleno, Mairing, Morhard, Morlindis (F., I, 924).

1. F. de Charrière, *Cartulaire de Romainmotier*, p. 428.

2. *Cartulaire de Lausanne*, p. 12 et 91.

*Oulens. Ouleins*, au *Cartulaire de Lausanne* (p. 25), canton de Vaud, du germanique Ul qui a donné Uline, Ulberta (F., I, 1211).

*Orrin*, au XIII<sup>e</sup> siècle *Urcins*<sup>1</sup>, en allemand Ilfingen, canton de Berne, du germanique Wulf, Ulf qui apparaît dans Wulfingus et sa variante Ulfingus (*Polyptyque d'Irminon*, II, 426).

*Pellens*, près de Cheserex, au canton de Vaud, qu'un acte du début du XI<sup>e</sup> siècle appelle *Pellengs*<sup>2</sup>, du radical Bil (Förstemann, I, 258).

*Pipinnant*<sup>3</sup>, ancienne localité du canton de Berne, qu'un diplôme octroyé par Rodolphe III, en 1016, appelle *Pinpe-ningis*<sup>4</sup>.

*Ruens*, canton de Vaud, au moyen âge *Ruens* (*Cartul. de Lausanne*, p. 4, 48, 245, du germanique Run d'où dérivent Runilo et Runing (F., I, 1062). Les *Raningi* avaient donné leur nom à une division territoriale du *pagus Lausannensis*, la *finis Runingorum* (*Cartul. de Lausanne*, 4, 48, 82).

*Warens*, du germanique War, étudié sous *Guereins*.

*Warnerens*, du thème Warnera, étudié sous *Garnerans*.

*Wolftens* « villa Vuollinges » dans un acte de 1011<sup>5</sup>, du thème germanique que l'on retrouve dans le nom du célèbre évêque Ulfilas (Förstemann, I, 1343).

## Noms de lieux en -ans

### Franche-Comté

Le procédé onomastique dont je m'occupe a été également d'un usage fort répandu, à l'ouest du Jura, dans les pays qui formèrent au X<sup>e</sup> siècle le comté de Bourgogne. En voici quelques exemples choisis entre beaucoup d'autres :

1. *Cartulaire de Lausanne*, p. 16.
2. *Hist. patr. Monum.*, Chart. H, n<sup>o</sup> 67.
3. Pouille du diocèse de Lausanne dressé en 1228, par le prévôt Conon d'Estavayer *Cartul. de Lausanne*, p. 251.
4. D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XI, p. 547.
5. F. de Chartiere, *loc. cit.*, p. 428.

DOUBS. — *Abbans*, du radical germanique Ab qui se trouve dans Abbo (Förstemann, I, 2).

*Abbenans*, formé sur le cas oblique d\*Abba, équivalent burgonde du germanique Abbo (*Ibidem*, I, 2). Cf. les *Abboncourt* de la Moselle, de la Haute-Saône et de la Meurthe.

*Bannans*, qu'un acte du X<sup>e</sup> siècle désigne sous le nom de « villa Banningis », et qui nous apparaît sous la forme *Bannens* dans un grand nombre d'actes du siècle suivant<sup>1</sup>, du radical germanique Ban (Förstemann, I, 212) qui se retrouve dans *Baneins*, nom d'une commune de l'arrondissement de Trévoux.

*Battenans*, tiré du cas oblique de \*Batta (*Ibidem*, I, 196).

*Foucherans*, qui apparaît sous la forme *Folcherens* dans un acte du XI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, du thème Fulcar (*Ibidem*, I, 441).

*Germondans*, du thème Germunda qui apparaît aussi dans le Germond des Deux-Sèvres et le Germonville de la Meurthe (Förstemann, I, 511, et *Polypt. d'Irminon*, II, 405).

*Gouhelans*, du radical God qui a donné l'ostrogothique Gudila qui se lit dans Cassiodore (Förstemann, I, 529).

HAUTE-SAÔNE. — *Adelans*, du thème Athal, Adal (*Ibidem*, I, 136).

*Malbouhans*, du germanique Malbod (*Ibidem*, I, 899).

*Oppenans*, tiré du cas oblique d\*Oppa, équivalent burgonde du germanique Oppo (*Ibidem*, I, 971).

*Vadans*, du radical Vad qui se trouve dans Wado et Wading (*Ibidem*, I, 1224) et qui a donné, en outre, à la toponymie française le Vadencourt de l'Aisne et le Vadonville de la Meuse.

JURA. — *Augerans*, du germanique Adalgar qui a donné le français Auger, Augier (*Ibidem*, I, 145).

1. F. de Charrière, *Cartulaire du couvent de Romainmôtier*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse Romande*, t. III, pp. 461, 440, 442, 467.

2. Pérard, *Recueil de Pièces curieuses*, p. 76.

*Domblans*, du germanique *Dommel* (*Ibidem*, I, 342).

*Neublans*, qu'un acte de 1189 appelle *Neblens* et un acte de 1253 *Neublins*<sup>1</sup>, du burgonde *Nibelungas*, latinisé en *Nibelingos*.

*Salans*, qu'un acte de la fin du X<sup>e</sup> siècle appelle « villa Salingo<sup>2</sup> », du radical *Sal*, qui a donné à l'onomastique *Salo* et *Salinga* (*Ibidem*, I, 1067).

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Bouhans*, arrondissement de Louhans, du thème burgonde *Bova* (Förstemann, I, 272). Il y a dans la Haute-Saône trois localités du même nom. Le Bouvent du département de l'Ain, pour un plus ancien *Bouvens*<sup>3</sup>, remonte à un type *Boba* (Förstemann, I, 271). Arhent, au même département, que des chartes lyonnaises des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles appellent *Albeins* et *Albenco*<sup>4</sup>, nous offre la même variante orthographique<sup>5</sup>.

*Louhans*, qu'un diplôme de Louis le Bègue, daté de 878, désigne sous le nom de « villa Lovingo » et qui remonte manifestement à un primitif *Chlodoringas*, latinisé en *Chlodoringos*.

*Merrans*, arrondissement de Louhans, sans doute du germanique *Merwing*, pour un plus ancien *Merowing* (Förstemann, I, 911, 912, et Pardessus, *Diplom.*, I, 160, n.).

*Guerfand*, pour un plus ancien *Guerfans*, du germanique *Welf*, qu'on retrouve dans le nom du célèbre duc bavarois *Welfo*, père de l'impératrice *Judith*.

E. PHILIPON.

(A suivre)

1. A. de Charmasse, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, p. 257 et 117.
2. F. de Charrière, *loc. cit.*, p. 163.
3. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, continuation de la 3<sup>e</sup> partie, p. 49.
4. A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 931 et 947.
5. Cf. pour l'étymologie de ce nom de lieu, ce qui est dû plus haut de l'Albeins de la Savoie.



# REMARQUES GRAMMATICALES SUR LE PATOIS

de Sancey (Doubs)

Par M. NÉDEY

## *Système graphique employé*

*an* sonne comme en français.

*gn* est *n* mouillée.

Je figure par *è* le son de l'*ê* ouvert.

— par *èn* — de *é* nasal (*in* français).

— par *in* — de *i* nasal, que ne connaît pas le français.

— par *à* un son entre *a* et *o*, plus voisin de l'*a*.

— par *ò* — — plus voisin de l'*o*.

— par *òn* — *an* et *on*.

Le patois a deux chuintantes qui n'existent pas en français ; je les figurerai l'une par *tch*, l'autre *dje* ; *tchevâ*, cheval ; *dje*, jour.

Je mets toujours un accent sur l'*è* fermé et sur l'*é* ouvert : *éssa*, essai ; *déguèrpi*, déguerpir.

Ainsi, quand l'*e* n'est pas accentué, il est muet ; dans *qu'è-l'essin* (qu'ils eussent) l'*e* se prononce comme dans le français *dessus*.

## Article

lou	le	à	au.
lè	la.	é	aus.
lé	les.	dî	du.
in	un.	dé	des.
ne	une.	i	au, dans le.

1. *à* correspond à *au*, *cau* du français : *tchevâ*, chevaux ;  
*ò* — *oi* — *sò*, soif.

*Lou, lè, ne*, s'élident devant une voyelle : lou père, l'ome ; lè mère, l'épé ; ne mère, n'épé.

L'article composé *i* s'emploie avec les régimes de lieu : i pra (dans le pré).

### Nom

#### GENRE

euzeni, euzenière.	cuisinier, ière.
dénson, dènsouze.	danseur, euse.
pèysèn, pèysènte.	paysan, anne.

#### NOMBRE

Il n'y a pas de forme particulière pour le pluriel.

lou tehevà, lé tehevà.	le cheval, les chevaux.
in djenà, dè tdjenà <sup>1</sup> .	un journal, des journaus.
in bokél, dé bokél.	un bocal, des bocaus.
l'eûye, les eûye.	l'œil, les yeus.

### Adjectifs

#### *Adjectifs qualificatifs*

#### GENRE

Les adjectifs forment leur féminin de la même manière qu'en français. Il y a quelques exceptions :

lon, londje.	long, longue.
mèlin, mèlinne.	malin, maligne.
mò, mòve (au propre).	mou, molle.

Les adjectifs venant d'adjectifs qui en latin n'avaient qu'une terminaison pour le masculin et le féminin, n'en ont qu'une en patois quand ils précèdent le substantif :

ne grèn mòzon.	une grande maison
qué femme.	quelle femme.
qué foû tête.	quelle forte tête.

1. Mesure de superficie.

Mais on dit :

lè mòzon ò grènde.	la maison est grande.
èle ò foutche.	elle est forte.

#### NOMBRE

Les adjectifs n'ont pas de pluriel.

in bé abre, dé bé abre.	un bel arbre, de beaux arbres.
in peteu-t-òfèn, dé peteu-t-òfèn.	un petit enfant, etc.
in bouo-n-òfèn, dé bouo-n-òfèn.	un bon garçon, etc.
in procè-vèrbèl, dé procè-verbèl.	un procès-verbal, des procès-verbaux.

#### *Adjectifs déterminatifs*

Les adjectifs cardinaux de *un* à *vingt* sont :

1	{ in, ne (adj.).	11	onze.
	{ un, ène (pron.)	12	doze.
2	dou (m.), doue (f.).	13	troze.
3	trò.	14	quètoutche.
4	quètre.	15	quinze.
5	cin.	16	soze.
6	ché.	17	dés'-sè.
7	cha.	18	dézieu.
8	eu.	19	déz'-niu.
9	niu.	20	vèn.
10	dé.		

Les adjectifs démonstratifs sont :

*ce, çt'* pour le masculin : ce livre, çt' ome.

*çte* pour le féminin : çte fanne.

*cé* pour le pluriel des deux genres : cé livre, cé fanne.

Les adjectifs possessifs sont :

mon, ton, son.	mon, ton, son.
mè, tè, sè.	ma, ta, sa.
mé, té, sé.	mes, tes, ses.
note, vote, you.	notre, votre, leur.
nô, vò, you.	nos, vos, leurs.

*Aucun, nul, plusieurs* n'ont pas d'adjectifs correspondants.

Le patois dit *qué-que* où le français dit *quelque... que* : qué tan qu'è feze (quelque temps qu'il fasse) <sup>1</sup>.

## Pronoms

### *Pronoms personnels*

La première colonne donne la forme du pronom sujet ; la seconde, du pronom régime d'une préposition, ou du pronom apposition <sup>2</sup> ; la troisième, du pronom régime direct ; la quatrième, du pronom régime indirect.

Sing.	}	1 <sup>re</sup> pers.	i	moi	me	me
		2 <sup>e</sup> pers.	te	tò	te	te
		3 <sup>e</sup> pers.	{	è, èl, 'l	lu	lou
èle	li			lè	y, li	
Plur.	}	1 <sup>re</sup> pers.	nò	nò	nò	nò
		2 <sup>e</sup> pers.	vo	vo	vo	vo
		3 <sup>e</sup> pers.	{	è, èl, 'l	you	lé
èle	you			lé	y	

Dans les phrases interrogatives, le pronom masculin de la 3<sup>e</sup> personne est *u* pour les deux nombres : que di-t-u ? que dizan-t-u ? (que dit-il ? que disent-ils ?).

Ajoutons qu'on dit : *pya-t-i ?* (plaît-il ?).

### *Pronoms démonstratifs*

çtu, çté, ce.	celui, celle, ce.
ceu, çteu.	ceus, celles.
çtu-ci, çté-ci, çou-ci.	celui-ci, celle-ci, ceci.
çtu-qui, çté-qui, çou-qui.	celui-ci, celle-ci, ceci.
çtu-lè, çté-lè, çou-lè.	celui-là, celle-là, cela.

1. « En quel endroit que j'aïlle. » a dit Boileau (Sat. vi).

2. Ainsi : ç'ò moi, ç'ò tò, ç'ò lu, ç'ò li (c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est elle).

*Pronoms possessifs*

Pers.	sing. m.	sing. f.	plur. m.	plur. f.
1.	lou minne,	lè minne,	lè minne,	lè minne.
2.	lou tûne,	lè tûne,	lè tûne,	lè tûne.
3.	lou sûne,	lè sûne,	lè sûne,	lè sûne.
1.	lou nôtre,	lè nôtre,	lè nôtre,	lè nôtre.
2.	lou vôtre,	lè vôtre,	lè vôtre,	lè vôtre.
3.	lou you,	lè you,	lè you,	lè you.

*Pronoms relatifs*

Les pronoms relatifs sont : *qui, que, qu, quò, don.*

*Qui* s'emploie comme sujet ; mais il est toujours de la 1<sup>re</sup> personne du singulier : il ne s'emploie donc qu'avec l'antécédent *moi*. Autrement, on emploie *que*. C'est moi qui, c'est toi qui, c'est lui qui, c'est nous qui, etc., se disent : ç'ò moi qui, ç'ò tò que, ç'ò lu que, ç'ò nò que, etc.

*Que* s'emploie aussi comme régime.

*Qu* désigne les personnes et s'emploie comme régime des prépositions.

*Quò* correspond au français *quoi*.

*Pronoms interrogatifs*

Les pronoms interrogatifs sont : *qu, que, quò.*

*Qu* s'emploie pour les personnes, *que* pour les choses.

*Quò* correspond au français *quoi*.

Quand l'interrogatif *quò* signifie *que dites-vous?* on le remplace par *çouquò*.

*Pronoms indéfinis*

Les pronoms indéfinis sont : *on, quécun, telécun, àtru* (autrui), *niun* (personne), *ran* (rien), *àque* (quelque chose, qu que, quo que).

*Qu que vegne*<sup>1</sup> (qui que ce soit qui vienne), *quo qu'è dise* (quoi qu'il dise).

1. Cf. les vieilles expressions *qui quicienne, qui qu'en grogne*.

## Verbes

Le verbe *être* (être) présente cette singularité que ses temps composés sont formés de l'auxiliaire *être* et du participe passé du verbe *évoï* (avoir) : *i seu éou* (j'ai été, m. à m. je suis eu).

1	Aus verbes en <i>er</i>	correspondent des verbes en <i>a</i> ou en <i>i</i> .
2	—	<i>ir</i> — <i>i</i> .
3	—	<i>oir</i> — <i>oi</i> .
4	—	<i>re</i> — <i>re</i> .

Les verbes en *i* ne diffèrent des verbes en *a* que par la désinence de l'infinitif et celle du participe passé : *i* au lieu de *a*.

Cette désinence *i* se trouve dans les verbes qui traduisent les verbes français en *cer*, *cher*, *ger*, *gner*, *ller* (mouillé), *sser*, *ser* (dur), *ier* (monosyllabe), *yer*, *iser*, *irer*, *urer*.

Il y a quelques exceptions <sup>1</sup>. Ainsi :

A casser	correspont	càssa.	A verser	correspont	voicha.
passer		péssa.	aviser		éviza.
ramasser		réméssa.	diviser		diviza.
penser		pansa.	quitter		quiti.
			vider		vudi.

Renverser se dit : ranvoicha ; mais traverser se dit : trèvò-chí.

D'un autre côté, *lier*, *plier*, *prier*, bien que *ier* forme deux syllabes, se disent : lo-yi, piò-yi, prò-yi.

Les verbes patois ne sont pas toujours de la même conjugaison que les verbes français correspondants. Ainsi :

envoyer	se dit	anvire.
essuyer	—	éssure <sup>2</sup> .
jouer	—	djure.
sécher	—	sòtchi.

1. [Les exceptions, comme la règle, s'expliquent par la présence ou l'absence d'une palatale dans le radical]. L. C.

2. De même, appuyer, ennuyer se disent : épure, annure.

cueillir	—	keudre <i>ou</i> cueudre.
pleuvoir	—	pyeuvre.
recevoir	—	recidre.

Verbe *êvoi* (avoir).

*Participle présent et gérondif.*

éyèn

*Participle passé.*

èvu.

*Indicatif présent.*

i a (ya)  
t' è  
è-l è  
no-z èn  
vo-z é  
è-l èn

*Imparfait.*

i èvo  
t' èvo  
è-l èva  
no-z èvin  
vo-z èvi  
è-l èvin

*Passé défini.*

i u (yu)  
t' u  
è-l u  
no-z une  
vo-z ute  
è-l une

*Subjonctif présent.*

qu' i esse<sup>1</sup> (e-ce)  
que t' esse  
qu'è-l' esse  
que no-z essin  
que vo-z essi  
qu'è-l' essin

*Imparfait.*

qu' i esso  
que t' esso  
qu'è-l' essò  
que noz essin  
que v-oz essi  
qu'è-l' essin

*Impératif.*

è  
éyan  
éyi (rare)

*Futur.*

i èra  
t' èré  
è-l èrè  
no-z èrèn  
vo-z èri  
è-l èrèn

*Conditionnel.*

i èro  
t' èro  
è-l èrò  
no-z èrin  
vo-z èri  
è-l èrin

*Temps composés.*

i a èvu (j'ai eu)  
i u èvu (j'eus eu)  
i èvo èvu (j'avais eu)  
etc.

Verbe *être* (être).

*Participle présent.*

ètèn

*Participle passé.*

èvu (Voy. p. 128)

1. Le premier e, n'ayant pas d'accent, se prononce comme dans le français *dessus*.

<i>Indicatif présent.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Passé défini.</i>
i seu	i éto	i fu
t' é	t' éto	te fu
è-l o	è-l étà	è fu
no son	no-z étin	no fune
vo-z é	vo-z éti	vo fute
è son	è-l étin	è fune

<i>Subjonctif présent.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Impératif (point).</i>
qu' i so	qu' i fesse (fe-ce)	
que te so	que te fesse	
qu' è sò	qu' è fesse	
que no sin	que no fessin	
que vo si	que vo fessi	
qu' è sin	qu' è fessin	

<i>Futur.</i>	<i>Conditionnel.</i>	<i>Temps composés.</i>
i sera	i sero	i seu èvu (j'ai été)
te seré	te sero	i fu èvu (j'eus été)
è serè	è serò	i éto èvu (j'avais été)
no serèn	no serin	etc.
vo seri	vo seri	
è serèn	è serin	

Verbe *èma* (aimer).

<i>Participle présent.</i>	<i>Participle passé.</i>
èmèn	èma

<i>Indicatif présent.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Passé défini.</i>
i ème	i èmo	i èmé
t' ème	t' èmo	t' èmé
è-l ème	è-l èma	è-l èmé
no-z èman	no-z èmin	no-z èmène
vo-z èma	vo-z èmi	vo-z èmète
è-l èman	è-l èmin	è-l èmène

1. Dans un village situé à 8 ou 10 km. du mien, on dit : i ère, t' ère, è-l-ère, etc.



*Subjonctif présent.*      *Imparfait.*      *Impératif.*

qu' i	ème	qu' i	èmò	
que t'	ème	que t'	èmo	ème
qu' è-l	ème	qu' è-l	èmò	
que no-z	èmin	que no-z	èmin	èmau
que vo-z	èmi	que vo-z	èmi	èma
qu' è-l	èmin	qu' è-l	èmin	

*Futur.*

*Conditionnel.*

*Temps composés.*

i	èmera	i	èmero	i a	èma (j'ai aimé)
t'	èmeré	t'	èmero	i u	èma (j'eus aimé)
è-l	èmerè	è-l	èmerò		etc.
no-z	èmerèn	no-z	èmerin		
vo-z	èmeri	vo-z	èmeri		
è-l	èmerèn	è-l	èmerin		

Pour les trois autres conjugaisons, je ne donne que l'indicatif présent, les autres temps ayant la même désinence qu'à la 1<sup>re</sup>, sauf le passé défini de la 3<sup>e</sup> qui fait :

i du, te du, è du, no dune, vo dute, è dune.

Verbe *fini* (finir). Verbe *devoï* (devoir). Verbe *randre* (rendre)

Ind. prés.	i	fini	i	dò	i	rau
	te	fini	te	dò	te	rau
	è	fini	è	dò	è	rau
	no	finissan	no	devan	no	randan
	vo	finite	vo	dòte	vo	rante
	è	finissan	è	devan	è	randan
Imparf.	i	finisso	i	devo	i	rando
Passé déf.	i	finissé	i	du	i	randé
Subj. prés.	qu'i	finisse	qu'i	dove ou deve	qu'i	rande
Subj. imp.	qu'i	finisso	qu'i	devo ou desse	qu'i	rando
Impér.		fini		dò		rau
Fut.	i	finira	i	dòra	i	randra
Cond.	i	finiro	i	devo	i	randro
Inf.		fini		devoï		randre
Part. prés.		finissèn		devèn		randèn
Part. passé.		fini		du		randu

On met parfois un *z* de liaison entre les pronoms sujets et *y* pronom ou adverbe, quand le verbe commence par une consonne.

i-z-y	dira	(je lui dirai).	i-z-y	vè	(j'y vais).
t' y	diré.		t' y	vè.	
è-l-y	} diré.		è-l-y	} vè.	
ou			ou		
è-z-y	} dirèn.		è-z-y	} vèn.	
no-z-y			no-z-y		
vo-z-y	diri.		vo-z-y	vètes.	
è-z-y	dirèn.		è-z-y	vèn.	

Mais cette lettre disparaît quand la forme verbale commence par une voyelle.

i y a	di	(je lui ai dit.)	i y ira	(j'y irai).
t' y è	di.		t' y iré.	
è y è	di.		è y irè.	
no y èn	di.		no y irèn.	
vo y è	di.		vo y iri.	
è y èn	di.		è y irèn.	

L'*y* ne forme qu'une syllabe avec la voyelle suivante : *i y a di* se prononce *i ya di* ; *i y ira* se prononce *i yira*, comme dans la dernière syllabe du français *pays*.

*Remarques sur quelques verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison.*

Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *e* muet ou un *é* fermé, conservent cet *e* muet, cet *é* fermé, dans toute la conjugaison.

mena	(mener),	i meno.	i menera.
épela	(appeler),	i èpele.	i èpelera (épèlra).
ècheta	(acheter),	i èchete,	i èchetera.
céda	(céder),	i cède,	i cédera.

Les verbes qui ont un *y* avant la désinence de l'infinitif, gardent l'*y* dans toute la conjugaison.

pè-yi	(payer),	i pè ye.	i pè-ye-ra.
bro-yi	(broyer),	i bro-ye	i bro-ye-ra.

L'*y* n'altère en rien la prononciation de l'*o*.

## Adverbes

ojedeu.		aujourd'hui.
yi (monosyllabe).		hier.
yòsò.		hier soir.
yì lou mêtin.		hier matin.
devèn yi.		avant-hier.
dje.		déjà.
tou contan.		tout de suite.
mazeu.		désormais.
toudje.		toujours.
pé.		pas.
pancouo.		pas encore.
étou		aussi.
prou.		assez.
pu.		plus.
mon.		moins.
pô.		peu.
trou.		trop.
dinqui.		ainsi, comme ceci.
dinlè.		ainsi, comme cela.
lèvou.		où.
feu		dehors.
an nin yù.		nulle part (en nul lieu).
tou pèchou.		partout.
ôpoi que.		j'espère bien que.
pané.		ne pas même, pas précisément.
èri.		en arrière ; en revanche.
oui.		oui.
ouaye' (quand on tutoie).		oui.
nènni.		nènni.
nyan (quand on tutoie).		non.
syè.	—	si.
nenè	—	non.

1. Se prononce comme le français *ouaille*.

### Prépositions

tchî	chez.	évo, dèvo	avec.
vé	vers.	su, dessu	sur.
dò	dès, depuis.	dedo	sous.
pè	par.	è	à
pouo	pour.	an	en.
		dèn, dedèn.	dans.

À s'emploie quand le régime de lieu est un nom féminin : an lè couo, an lè Combe, an Combe Oudot, an-n-ôpra<sup>1</sup> (à la cour, à la Combe, à Combe-Oudot, à Hautpré). Mais il tend à disparaître ; sauf devant les noms propres de lieux-dits, on met souvent è (à).

Il s'employait aussi devant les noms de villages commençant par une voyelle : an-n-Èïssè (à Aïssé).

### Conjonctions

ne	ni.	queman	comme, comment.
se	si.	quèn	quand.
cepouotchè	cependant.	(pèche que <sup>2</sup> ou	parce que.
ètò	mais pourtant.		

### Interjections

Où le français dit *pouah!* le patois dit *poui.*

*Pèré* s'emploie très fréquemment, soit seul, soit surtout avec les mots qui signifient *oui, non, si* ; il correspond à peu près au français *mais certainement* : *pèré syè, pèré nenè* (mais certainement si, mais certainement non).

*Dyale lèma* marque la surprise : *dyale lèma!* que t'é èdrò, que t'é màlèdrò (mon Dieu ! que tu es donc adroit, que tu es donc maladroit).

*Diable* se dit en patois *dyale* ; mais je ne vois pas quel peut être le sens de *lèma*, ni de *pèré*.

1. On sait qu'autrefois on disait *la pree*.

2. Le patois emploie encore cette conjonction où le français met *car*.

### Syntaxe

En français on dit : « je mange du pain, je mange de bon pain ; j'ai vu des enfants, j'ai vu de beaux enfants. » Le patois ne fait pas cette distinction subtile ; il dit dans les deux cas : i mëndje di pèn, di bon pèn ; i a vu dé-z-òfèn, i a vu dé bè òfèn.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* (être) s'accorde avec le sujet :

Lé fru son keuyo (les fruits sont cueillis) ; lé poume son keuyote (les pommes sont cueillies).

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* (avoir) est toujours invariable :

È n'y è pu de poume : qu' o-ce que lé-z-è keuyo ? ( il n'y a plus de pommes : qui est-ce qui les a cueillies ?)

Voiqui ne bèle roube ; qu' o-ce que te l'è fa ? (Voilà une belle robe ; qui est-ce qui te l'a faite?)

Pour dire *faire une chose tout seul*, le patois peut dire aussi *fare ne tchoze tou seul* : mais il dit plutôt *fare ne tchoze tou de pè lu*<sup>1</sup>. Je vais donner la conjugaison du passé indéfini, à cause des modifications que subit la préposition *pè* (par).

i l'a fa tou de pèr moi<sup>2</sup>, ou de pè moi.

te l'é fa tou de pètchò.

è l'è fa tou de pè lu.

no l'èn fa tou de pè nò.

vo l'é fa tou de pè vo.

è l'èn fa tou de pè you.

A *rt* français correspond en patois *teh*. On dit de même *pouo* ou *pouor moi*, *pouo tò* ou *pouotchè* (pour moi. pour toi).

1. Prononcez *lu*,

2. « Faire une chose tout de par soi. » Le réfléchi *sò* (soi) n'est pour ainsi dire jamais employé.

3. On prononce *tou d'pèr moi*, etc.

## LE GRAMMAIRIEN LOUIS MEIGRET, LYONNAIS

---

M. Wendelin Foerster, professeur de philologie romane à l'Université de Bonn, a réimprimé, en 1888, le *Tretté de la grammere françoese, fait par Louis Meigret, Lionoes*, xxx et 211 pages petit in-8.

Ce traité de grammaire forme le n° 7 d'une collection de réimpressions d'ouvrages français (*Sammlung Französischer Neudrucke*) que dirigeait M. Charles Vollmöeller, et que publiait la librairie Henninger, à Heilbronn. Pour le dire en passant, cette collection n'a pas eu de succès de vente, malheureusement ; et elle s'est arrêtée après le n° 9.

Le *Tretté* de Meigret, qui avait paru à Paris en 1550, n'avait pas eu avant 1888 de seconde édition. On n'a conservé qu'un petit nombre d'exemplaires de l'édition originale, qui se rencontrent dans quelques bibliothèques publiques : trois à Paris, trois en province, et deux en Allemagne. (Stengel, *Chronologisches Verzeichnis Französischer Grammatiken*, 1890, page 20.)

Dans les notices que Nicéron (*Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres*, 1741, tome XLI<sup>e</sup>, page 156) et l'abbé Perneti (*Les Lyonnais dignes de mémoire*, 1757, tome I<sup>er</sup>, page 27) ont écrites sur Louis Meigret, on trouve peu de renseignements. « Louis Meigret était natif de Lyon, dit Nicéron ; c'est la seule particularité que nous sachions de lui. » Perneti ne nous en apprend pas beaucoup davantage.

La famille Meigret est encore aujourd'hui florissante. D'après sa généalogie, qui a été publiée dans l'*Annuaire de la Noblesse*, par feu Borel d'Hauterive (année 1873, pages 159 à 171), Louis Meigret aurait été le frère de Noble Laurent Meigret, reçu bourgeois de Genève le 25 janvier 1538, fils de feu Noble Antoine Meigret, de Lyon. Dans son mémoire sur les procès criminels intentés à Genève en 1547 contre Ami Perrin et son accusateur Laurent Meigret (*Mémoires de l'Institut genevois*, tome VIII), M. Galiffe a reconstitué la biographie de Laurent Meigret depuis l'année 1520 (page 14, note) jusqu'en 1552 (page 66, note). Remarquons cependant que la lettre du 7 décembre 1532, que M. Galiffe cite (page 13) et qui est signée MESGRET, sans prénom, doit être de Lambert Meigret, et non pas de Laurent Meigret, M. Galiffe ne semble pas distinguer ces deux personnages : voir la note de la page 15. — On peut consulter encore, au sujet de Laurent Meigret : Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, III, 389 et 435 ; Galiffe, *Armorial genevois* ; Henri Bordier, *l'École historique de Jérôme Bolsec*, pages 13 et 48.

Revenons à Louis Meigret. M. Foerster donne une notice bibliographique de dis-sept ouvrages de lui, qui ont paru de 1540 à 1558. Ce sont des traductions d'auteurs grecs : Aristote, Polybe, Isocrate et Lucien ; l'abbé Pernetti parle d'une traduction de Platon : je ne sais ce que vaut ce renseignement ; — des traductions d'auteurs latins : Salluste, Cicéron, Pline et Columelle, et d'auteurs modernes qui ont écrit en latin : Robert Valturius, et Albert Durer ; — enfin des ouvrages originaux : le *Tretté de la grammere françoese* en est le plus important.

M. Foerster n'a eu en mains que cinq de ces dis-sept ouvrages; il décrit les autres d'après des catalogues. La bibliothèque de Genève possède deux de ceux qu'il n'a pas vus: ce sont les n<sup>os</sup> 8 et 9 de la liste qu'il a donnée; et l'on va voir que le n<sup>o</sup> 9 aurait dû être placé avant le n<sup>o</sup> 8:

8) Les trois livres de M. Tulle Ciceron, touchant les devoirs de bien viure, traduits en François, par Loys Meigret, Lyonnois.

Avec privilege dy roy.

Imprimés a Paris chés Crestien Wechel, en la rue S. Ian de Beauuais, au cheual volant: le 2. de may, en l'an 1547.

(Quatre feuillets non paginés, pour le titre et un avant-propos: *Loys Meigret aux lecteurs*, et 283 pages in-8.)

9) L'Histoire de C. Crispe Salvste, touchant la coniu-ration de L. Serge Catelin, avec la premiere harangue de M. Tulle Ciceron contre luy; ensemble la guerre lugurthine, et la harangue de Portius Latro contre Catelin: traduittes de Latin en François, par Loys Meigret Lyonnois.

Avec privilege dy roy.

Imprimée à Paris chés Chrestien Wechel, en la rue S. Ian de Beauuais, au cheual volant: le 25. de mars, en l'an 1547.

(295 pages in-8, avec un errata au verso de la p. 295.)

Ce dernier ouvrage est précédé (pages 3 à 6) d'un avant-propos: *Loys Meigret aux lecteurs*, où je relève un renseignement autobiographique qui est le bienvenu, puisque nous savons si peu que rien, comme le dit très justement M. Foerster, de la vie de Louis Meigret:



« Il y a environ quatre ans, dit-il, que monseigneur le Connestable de France Anne de Montmorency me fit de sa grace l'honneur de me donner la charge de luy traduire les histoyres que Crispe Saluste a escriptes de la coniuration de Luce Serge Catelin, et de la guerre Iugurthine. Ce qu'a mon aduis il fit pour ne laisser perdre en oysiueté ce repos et retraits du maniment des affaires du Royaume de France, que la miserable enuie, perpetuel ennemy de la felicité des gens de bien, luy procura au grand dommage et presque ruyne de nostre republique. . . . »

Mon savant collègue M. Francis de Crue, dans le premier volume de son livre sur le connétable Anne de Montmorency (Paris, 1885, page 420), a dit quelques mots de cette traduction de Salluste, à propos de laquelle, au rapport de Brantôme, le Connétable « fut un peu blasmé ». Il était alors en disgrâce, et on vient de voir que Louis Meigret avait parlé, en termes trop peu mesurés, des ennemis que son protecteur avait à la cour.

Je ne sais pas si, depuis l'abbé Perneti, les érudits lyonnais se sont occupés de Louis Meigret. C'était un homme de mérite, et notamment, comme le dit M. Foerster, un phonéticien distingué. Dans le tome III de *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, M. Brunot a parlé assez longuement et avec estime de Meigret, de ses ouvrages et de ses théories. « M. Livet, dit-il, frappé de la valeur de Meigret, l'a appelé le fondateur de la grammaire française. Il mérite doublement ce titre, si l'on veut entendre par là qu'il a fondé, non seulement la grammaire de la langue française, mais la grammaire à la française. »

Il est à souhaiter que par de nouvelles recherches, on arrive à mettre en lumière, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, la vie et les œuvres de cet écrivain lyonnais.

EUGÈNE RITTER.

---

# SUR L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF

ASSIMILÉ A UN CONDITIONNEL PASSÉ

---

*Lettre de M. Bastin*

TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Il y a quelques points de votre dernier compte rendu (Grammaire Sudre-Darmesteter) sur lesquels je ne puis partager votre opinion. Dans la note 3, au bas de la page 300, vous dites que :

J'étais heureux qu'il *VINT* ici répont à : j'étais heureux *de ce qu'il venait*, et non à *de ce qu'il viendrait*<sup>1</sup>.

L'imparfait du subjonctif, comme vous le dites ailleurs, répont à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel (présent ou futur). N'en est-il pas ainsi dans la phrase précédente, présentée sans contexte qui en indique le vrai sens ?

Sa lettre m'*apprenait* qu'il *VENAIT* chez nous (qu'il *ÉTAIT* déjà en route) ; j'étais heureux qu'il *VINT* chez nous (heureux de ce qu'il *VENAIT*). — Sa lettre m'*apprenait* qu'il *VIENDRAIT* (qu'il *VENAIT*, imparfait employé pour le conditionnel, *futur des temps passés*) passer chez nous les fêtes de Noël ; j'étais heureux qu'il *VINT* passer ces fêtes chez nous (à l'idée qu'il *VIENDRAIT*, etc.).

L'on peut employer ici l'*imparfait*, au lieu du *conditionnel-futur*, mais cet imparfait ne s'emploie,

1. [M. Bastin critique avec raison cette note. J'aurais dû dire : « ... répont à... aussi bien qu'à... »] L. C.

me semble-t-il, en ces cas, qu'à l'instar du *présent* remplaçant le *futur simple* :

Sa dépêche m'*apprent* qu'il VIENT chez nous (il EST déjà en route ; présent employé pour lui-même). — Sa lettre m'*apprent* qu'il VIENT (VIENDRA) passer chez nous les fêtes prochaines de Pâques (*présent* employé pour le *futur*).

Dans la note, p. 303, vous dites que dans la phrase de La Bruyère (chapitre *de la mode*, p. 186, II, édition Lemerre), la phrase :

*Maint* est un mot qu'on ne DEVAIT jamais abandonner, signifie : *maint* est un mot qu'on n'AURAIT jamais dû abandonner, et non pas : qu'on ne DEVRAIT jamais abandonner'.

Je ne sais pas si je suis dans l'erreur, mais je crois tout à la fois inexactes votre explication et celle de Darmesteter. La Bruyère, selon moi, eût pu parler comme Darmesteter, s'il avait voulu exprimer une idée de *futurition* relativement à l'époque où il se trouvait :

Le mot *maint* ne mérite pas qu'on le fasse disparaître comme quelques-uns ont essayé ou essaient de le faire. Il est bon, on l'a parfaitement employé jusqu'ici, on ne DEVRAIT jamais l'abandonner.

Voilà ce que La Bruyère eût pu dire, mais c'est ce qu'il n'a pas dit, ce qu'il n'a pas voulu dire. Il ne parle que *du passé*, de ce que quelques-uns, avec Vaugelas, avaient essayé de faire :

Le mot *maint* étant bon, on ne DEVAIT pas (on n'*aurait aucune raison de*) l'abandonner, comme quelques-uns l'ont fait. Vous avez condamné *MAINT*, dit La Bruyère, eh bien, ce ne DEVAIT pas être fait, c'ÉTAIT mal à vous de le faire.

1. [Il est évident qu'il n'y a pas équivalence absolue entre *devrait* et *aurait du*. Mais l'action se place dans le passé et non dans le présent ou le futur comme avec le conditionnel présent]. L. C.

En traduisant par le conditionnel passé, vous parlez pour vous-même, pour nous tous, hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, et non pour l'époque de La Bruyère, où la question de vie ou de mort était encore en litige pour le mot *maint* :

Le mot *maint* était bon, quelques écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle n'AURAIENT pas dû l'abandonner. Le mot méritait de vivre, et, en effet, il est aujourd'hui bien réhabilité, quoique Darmesteter et Thomas ne le donnent dans le dernier fascicule de leur Dictionnaire, on ne sait pourquoi, que comme un mot qui a vieilli.

Veillez bien, du reste, remarquer que le mot n'a jamais été entièrement abandonné, qu'il a su trouver des défenseurs. Vaugelas même ne l'a jamais condamné à disparaître de la langue. Il le reléguait dans le domaine de la poésie : « En prose, dit-il (I, p. 408), *maint* et *maintefois* ne se disent plus. En poésie, il ne serait même bien reçu que dans un Poème héroïque. »

Chapelain, dit la page 409, l'a employé une fois dans son *Poème de la Pucelle*, pour faire voir qu'il ne le condamnait pas tout à fait. Le mot (*maint*), ajoute la note, « n'a guère de grâce que dans le burlesque et le comique ». — « En pièces burlesques, dit une autre note, pp. 408-409, les mots *maint* et *maintefois* y entrent très bien. »

Littre, en traduisant, comme Darmesteter, l'*imparfait* de La Bruyère par le *conditionnel*, dénature aussi le sens de la phrase de l'auteur des *Caractères* :

« Du temps de Vaugelas et de Ménage<sup>1</sup>, *maint* était tombé en discrédit, et La Bruyère, le défendant, remarque

1. Ménage ne dit rien du mot dans ses *Observations*; dans son *Dictionnaire étymologique*, il donne le mot sans nullement le condamner.

que c'est un de ces mots qu'on ne DEVRAIT jamais abandonner à cause de la facilité qu'il y a de le couler dans la phrase. Aujourd'hui, il a repris une juste faveur. » (Littré, p. 389.)

La Bruyère n'a dit ni « *que l'on ne devrait pas* », ni « *qu'on n'aurait pas dû* », mais qu'on ne *devait* pas (qu'il n'y *avait aucune raison pour*) abandonner le mot *maint*.

Voyons ce que dit La Bruyère lui-même :

« *Certes* est beau dans sa vieillesse ; .... *maint* est un mot qu'on ne DEVAIT (qu'il n'y *avait aucune raison de*) jamais abandonner ; ... *monit* était autrefois d'un même mérite, et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur luy<sup>1</sup>. Quelle persécution *car* n'a-t-il pas essuyée ; et s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était-il pas banni honteusement d'une langue à *qui* il a rendu de si longs services, sans qu'on sçût quel mot lui substituer ? »

*Saint-Petersbourg, le 18/30 mars 1897.*

J. BASTIN.

1. La Bruyère aurait pu dire : que quelques-uns de nos écrivains n'auraient pas dû abandonner ; mais sans doute que ce n'était pas là son intention, car il ne l'a pas fait.

---

# SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

## EN VIEUS FRANÇAIS

---

On sait qu'aus XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, la règle d'accord du participe passé conjugué avec *avoir* était encore générale, que le complément direct du verbe précédât ou suivit le participe. Le verbe *avoir* conservait encore le plus souvent son sens propre de *tenir*, *posséder*, ne formait pas encore avec le participe une locution verbale indivisible. Dans : la lettre que j'*ai* reçue, la langue avait l'indicatif présent du verbe avoir, suivi d'un participe adjectif ayant aussi son sens propre, et dans : la lettre que j'*avais* reçue, la langue avait un *imparfait*, et non un *plus-que-parfait*. Les expressions j'*ai* reçu, j'*avais* reçu exprimaient alors l'*état*, et non l'*action*, comme elles le font depuis longtemps dans la langue.

L'idée d'*action*, dans les temps périphrastiques, se dégagea cependant de bonne heure ; au XI<sup>e</sup> siècle, on trouve déjà parfois cette idée d'*action* exprimée par les verbes transitifs dans leurs temps composés, et le participe passé, faisant alors corps avec l'auxiliaire qui l'accompagne commence à devenir invariable comme partie du verbe :

La lettre que j'*AI* REÇU ; j'*AI* REÇU une lettre.

La tendance vers l'invariabilité du participe passé conjugué avec *avoir* s'accroît dès le XII<sup>e</sup> siècle, reste à peu près stationnaire au XIII<sup>e</sup>, et prend un nouveau développement au XIV<sup>e</sup> siècle pour continuer aus XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. On sait le compromis proposé par Marot aus écrivains aus abois :

*Accord* quand le complément direct du verbe *précède* le participe, *inaccord* quand le complément direct *vient après*, et l'on sait aussi que ce compromis n'est réellement entré en vigueur comme règle tyrannique qu'à partir des vingt premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Prenons d'abord le roman de Rou (XII<sup>e</sup> siècle), où la règle générale d'accord du participe est encore le plus souvent observée, mais qui contient déjà bon nombre d'exceptions. Je ne donne guère ici que les cas exceptionnels, la règle n'étant mise en doute par personne :

Il unt perdu lur premerains nus (vers 79). Al traitur (il) unt otreié sa felunie e sa feintise (633). Il lur a mustré sa felunie (640). Il unt noals er, les meilleurs humes unt Daneis RETENU (221-222, p. 45, édition Andresen, 1877). Des pechiez que FAIT as (tu) seras pardunez (263). Des sunges qu'il out SUNGIÉ suvent li suvenoit (401). Lur ovre (il) unt a Rou CUMANDÉ (428). La guerre est esmeue, Franceis l'unt CUMENCIÉ (551-552). Les herneis unt il LAISSIÉ a cels quis (qui les) orent GUAGNIÉ (5011-5012). A Martel (il) ont FAIT compaignie (5081). Dejuste (il) ont FAIT une chapele (5413). Tant i ont tuit deniers OFFERT (6465). (Il ont) wivre et torchais al lez (latus, côté) PENDU (6512). Si i ont FAIT grant fremeté (6550, invariabilité à côté de la règle générale de variabilité : Tuit orent CEINTES lor espées, 6527). Assez li a dit Guert grant folie (7073; mais : un des Engleis qui ont VEUZ les Normanz; 7120). Les felonies qu'il ont FAIT (7462). E quand vos venez les aurez (7468). Plusors orent vestru gambais (7697). Engleis ont tant Normanz HASTÉ e tant EMPENT e tant NOTÉ (8107-8108). Filz e filles perdu avez (8251). Il aveient LEVEES dous (deus) gisarnes (8326; règle d'accord). Merveillos priés er i ont (8356). Graces (il) rendi al rei de gloire par qui il ont er victoire (8969-70; voir plus haut 8326). Cil qui orent as chans sofferent mainz ahans (8977-78). Charniers (il) ont FAIT (8992). Feelté il li ont avré (9008). A Henri ai cinq mile livres doxe (9182). Seisante solz (il) li ont doxé (9359). Quant Henri out al due presrez les deniers (9419, accord). Ainz i a FAIRE une tor forte (9746; accord, règle générale). Dis mile solz li a doxé (9776). Les barons (il) ont APERCEU (10117). Par prameses e par euors que l'en aveit FAIT à plusors (11421-22).



XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Nous trouvons tout autant d'exceptions dans *Berte aus grans piés*, édition Scheler (Bruxelles).

L'ermite li a demandé (à Berthe), s'ele estoit de par Dieu, moult l'en a CONJURÉ (1101-1102). TROUVÉ l'ai (Berthe) en ce bois (1218). Constance et ses deus filles en ont pitié EU (1279). Ele regrete sa mère, qui soëff l'a NORRI (1435-36). Mais foi et loiauté (elle) ot MIS en nonchaloir (1577). Quant (elle) vous aura VEU (vous = Berthe). Elle m'eust baisie assez et CONJOÏ (me = la reine Blancheflor, 2129). Dedens une autre chambrè l'ont sa gent RECUEILLI (la = la serve; 2155). Cil de Hongrie l'ont PLAINT (Berthe) et REGRETÉ (2431), Comment la traïson ot Margiste ARREÉ (2434). Quant ces paroles (ils) ont de Pépin oï (2611) Moult il l'a (Berthe) bien ESCOUTÉ (2747). (Ils) ont Symon et Constance ENCONTRÉ (2762). Il l'ont (Berte) REGARDÉ (2765). Li rois a Constance et Symon SALUÉ (2770). Ysabelle et Aiglente (il) n'a pas OUBLIÉ (2771). LOR (leur) fille il avoit GARDÉ (3070). Les enfans qu'elle avoit PORTÉ (3304). Les richesses que on a PRÉSENTÉ et DONNÉ (3414-15). (Ils) les ont ENCONTRÉ (3421).

Dans le *Miracle de Berte aus grans piés* (voir la *Chrestomathie* de M. Clédât, p. 424, nous trouvons les deus manières d'écrire à deus lignes de distance :

Fortune du haut de sa roe,  
M'a bien JETTÉ enmi la boe,  
Et MISE en dure adversité.

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Il serait difficile, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, de donner une règle pour l'accord et l'inaccord du participe conjugué avec *avoir*, tant sont nombreux les cas d'invariabilité lorsque le complément du verbe suit ou précède le participe. Je ne donnerai ici que des cas où le complément est en avant. (Froissart, édition du baron Kervyn de Lettenhove) :

La vraie information que je ay EU (page 1). Il les avoit AQUEILLIET en grant haine (p. 13). La bonne chiere que

elle avoit TROUVÉ en li et en son mari (27). L'ordennance que nous avons EU nous a trop HODÉ (fatigués) et TRAVILLIET (54). Trois povres hommes que lors (leurs) gens avoient TROUVÉ (91). Il avoient leurs deus premieres batailles (troupes) ESTABLI sus deus crupes de montagne (97). La cose (chose) qu'il avoit TROUVÉ (165). Les lettres de creance que il avoient APORTÉ (194) Les requestes que il avoient FAIT (196). Li rois d'Engleterre les avoit ENVOYET en Hainnau (197). Ceuls que il avoient ENVOYET (198). La vilennie que il li avoient FAIT (201). La fourme et maniere que il lor avoit PROMIS (215). Il l'avoient GARDÉ (une île ; 222). Les terres que li rois d'Engleterre avoit RELEVÉ de la couronne de France (246). Il ont tel cose ESMEU (294). La response que on li avoit FAIT à Paris (295). La cevauchie que li contes de Hainnau avoit FAIT (311). Chevaliers, je vous ay AMENÉ jusques à chi (315). Il nous ont RÉSVILLIÉ (319). La victoire que il avoit EU (345). Il l'avoient SAUVÉ (la ville ; 356). La loi que il avoient PERDU (390 ; tous ces exemples sont copiés dans le livre I).

## XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Arrivons à Commynes édition (Chantelauze :

Les autres princes que j'ay CONGNEUZ OU SERVI (p. 2 : double règle). La nourriture qu'ils ont EU en leur jeunesse (p. 2). Ces paroles m'a CONTÉ le Roy (20). Les œuvres que Dieu a commendé (24). (L'arme, je l'avois VEU cheoir (28). Les feuz que ils avoient VEU (32). Les basteauls que ils avoient APORTÉ (41). Il avoit quatre cens hommes que lui avoit PRESTÉ le conte Palatin (42). Une partie de la lignee royalle j'ay CONGNEU (47). Les roys que vous avez VEU en ceste Angleterre (47). Tous ceulx que j'ay jamais CONGNEU (58). Les paroles que vous avoit DIR Morvillier (69). Je les ai VEU tenir trois conseils (70). Les ostages qu'ils avoient BAILLÉ l'an precedant (92). Les commendemens que avoit FAICT le connestable (101). Les mauvais tours que les deus dues luy avoient FAICT (113). Les deus ambassadeurs que le Roy leur avoit ENVOYÉ (113). Les parjuremens que ils ont FAICT les ungz envers les autres (116). La pluspart de ceulx que j'ay CONGNEU (117). Les experiences que j'ay VEU et SCEU de de mon temps (124). Les malheurs que j'ay VEU suivre les gens (148 ; exemples pris dans les deus premiers livres des Mémoires).

J. BASTIN.

## CORRECTIONS AU TEXTE DE STENDHAL

*Vie de Henri Brulard* (Éd. Stryienski)

---

On sait de quelle déplorable graphie était atteint Stendhal. Il ne faut donc pas s'étonner que le savant et pieux éditeur de ses manuscrits inédits de la Bibliothèque de Grenoble, M. Casimir Stryienski, malgré tout le soin qu'il a apporté à les déchiffrer, ait laissé échapper quelques erreurs de lecture. Après avoir rendu hommage au mérite et à la conscience d'un critique à qui tous les Stendhaliens doivent quelque reconnaissance, je proposerai quelques corrections à des passages corrompus et inintelligibles du texte de cette si intéressante *Vie de Henri Brulard*.

P. 48. « Une autre fois, mon oncle eut la complaisance de me mener à *la Caravane du Caire*; . . . ; les chameaux me firent absolument perdre la tête. L'Infante de Zamora, *ou* un poltron *ou* bien un cuisinier *chantant* une ariette *portant* un casque avec un rat pour cimier, me charma jusqu'au délire. C'était pour moi le vrai comique. »

Il faut évidemment écrire : « L'Infante de Zamora, *où* un poltron e. q. s. *chantait* une ariette. *portant*, etc. » — Il s'agit ici de la scène et de l'air de l'aubergiste : « *Ordonnez, que faut-il faire?...* », épisode (qui devait à bon droit paraître plaisant à l'enfant que Beyle était alors) de *l'Infante de Zamora*, opéra-comique parodié sur la musique de *la Frascatana* de Paisiello, représenté à Versailles devant Louis XVI

et Marie-Antoinette, et repris sur le Théâtre de Monsieur (Feydeau le 22 juin 1789. Il avait été joué en province avant de l'être à Paris, et avait eu un très grand succès à Strasbourg, à Rouen, à Caen, à Brest, à Marseille, etc. Voir LAROUSSE et CLÉMENT, *Dictionnaire Lyrique*, p. 359.) Grenoble ne figure pas dans la liste des villes où d'après ces auteurs fut jouée l'Infante de Zamora.

P. 49. « Je me disais *fou, obscurément* sans doute, non pas aussi nettement que je l'écris ici. Tous les moments de la vie de mon oncle sont aussi délicieux que ceux dont je partage le plaisir au spectacle. »

Ceci n'offre aucun sens : Stendhal n'avait pas, à l'âge qu'il avait alors, et n'a eu du reste à aucune époque de sa vie, de motifs de se dire fou : les deux phrases ainsi juxtaposées sont d'une parfaite incohérence, qu'on ne peut gratuitement prêter à Stendhal. Le sens s'éclaircit et devient logique si on lit :

« Je me *disais, fort obscurément* sans doute, e. q. s. .... je l'écris *ici* : « *Tous les moments ... e. q. s.* »

Il s'agit du fameux oncle, de cet irrésistible Romain Gagnon (qui fut à n'en pas douter le type accompli du galantin infatué de petite ville), et l'on conçoit ce que Stendhal se figurait par *les moments délicieux* de la vie de ce Don Juan de province. Il s'efforçait, au surplus, de l'imiter, et il le dit ici même :

P. 49. « Mais j'allai *trop loin au lieu* d'être galant ; je devins passionné auprès des femmes que j'aimais, presque indifférent et surtout sans vanité pour les autres : de là le manque de *sens* et le *fiaseo*. »

Il faut ponctuer différemment la première ligne : « J'allai *trop loin* : au lieu d'être galant, je devins passionné... »

*Manque de sens* est ici équivoque. On ne peut guère donner à ce mot une signification morale et intellectuelle qui serait peu claire : ce n'est pas *parce qu'il* était passionné qu'il manquait de sens : l'inverse serait plus logique. D'autre part, faut-il prendre ici le mot *sens* dans cette acception physiologique, où Casanova et les autres semi-érotiques du XVIII<sup>e</sup> siècle emploient *sens, sensibilité* ? Stendhal est assez près d'eus, par l'époque et la tournure d'esprit, pour que ce soit vraisemblable : le rapprochement du mot *fiasco*, — qu'il emploie souvent dans une acception très technique (comme on le voit dans son aventure avec Alexandrine), — justifierait cette interprétation : *manque de sens* et *fiasco* se suivraient ici comme l'effet suit la cause. J'hésite cependant à adopter cette interprétation sans réserve : en effet, Stendhal parle ici de son enfance, de sa jeunesse tout au plus ; peut-on penser que *manque de sens* et *fiasco* aient déjà pour lui cette signification toute physiologique ? Cette précocité serait contredite par d'autres renseignements. Ne peut-on pas proposer une légère correction, qui rendrait le texte moins obscur et supprimerait ces équivoques désagréables : « de là le manque de succès et le fiasco. » ? Il y a entre « manque de succès » et « fiasco » une nuance de sens que Stendhal a fort bien pu vouloir indiquer.

P. 99. « [M. Fauriel] a été le plus bel homme de Paris. »

« Madame C... [Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet] grande connaissance de l'adjugea (*sic*), le bourgeois Fauriel eut la niaiserie de l'aimer. »

La phrase est si évidemment corrompue que M. Stryienski a jugé utile de l'accompagner d'un *sic*.

Mais en songeant un peu au caractère des deux personnages mis en cause ici, il est assez facile de retrouver le véritable texte de Stendhal, qui est fort clair et même assez piquant :

« Madame C., grande connaisseuse, se l'adjugea. »

La réputation de la belle marquise de Condorcet en ce genre n'est plus à faire. Elle était assez « *grande connaisseuse* » pour reconnaître et... apprécier « le plus bel homme de Paris ».

Ce « plus bel homme de Paris » était goûté du sexe, en style de l'époque, et les dames connaisseuresses se le disputaient : dans le feu de ces enchères, M<sup>me</sup> C... se l'adjugea. Elle dut faire les avances et les frais de la rencontre, puisque Stendhal nous parle ici et un peu plus loin de Faurel comme d'un *bourgeois*, d'un *bon bourgeois si consciencieux* qu'il « eut la niaiserie » de l'aimer, au lieu de ne voir, comme Sophie de Grouchy, dans cette liaison, qu'un échange de fantaisies et qu'un plaisir.

P. 175. (Dans l'histoire de la grive).

« Tout à coup la grive disparut, personne ne voulut me dire *comment quelqu'un* par inadvertance l'avait écrasée en ouvrant une porte. *Je crois* que mon père l'avait tuée par méchanceté ; *il le sut* ; cette idée lui fit peine ; »

La phrase, dont on voit aisément les obscurités et les incohérences, prend un sens beaucoup plus satisfaisant si on la modifie légèrement :

« Tout à coup la grive disparut ; personne ne voulut me dire *comment*. *Quelqu'un*, par inadvertance, e. q. s., une porte. *Je crus* que, mon père, e. q. s. »

Pour que le père de Beyle ait su ce que son fils croyait avoir à lui reprocher, et pour justifier la suite du récit,

il faut nécessairement remplacer *je crois* par *je crus*. Les explications fournies par le père de Beyle ne pouvaient plus autoriser ensuite celui-ci à croire à l'acte de *méchanceté* de son père. Bien que la correction ait peu d'importance, il convenait cependant de la faire, car l'anecdote est importante pour la connaissance des relations de Beyle avec son père, qui se montrent ici assez différentes de ce qu'elles furent d'habitude.

L.-G. PÉLISSIER.

---

## COMPTE RENDU

---

*Zur Geschichte des französischen ə.* — I<sup>o</sup> *Die Entstehung des ə lautes*. Von Gust. RYDBERG. Dozent an der Universität Upsala. — Upsala, 1896, Almqvist und Wiksells. (67 pages.)

Le fascicule dont nous allons rendre compte est le commencement d'une étude complète sur l'histoire de l'*e* muet français, en quatre parties. La première traite de l'origine du son sourd dans sa connexité avec les phénomènes linguistiques provoqués par l'accent expiratoire. Les trois autres, dont la préface datée de septembre 1896 nous promet l'apparition à bref délai, contiendront les matières suivantes : II<sup>o</sup> coup d'œil sur le développement de l'*e* muet en vieux français et en français moderne jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; III<sup>o</sup> les éclaircissements donnés par la grammaire moderne sur l'usage qui prédomine dans la langue sur ce point ; IV<sup>o</sup> les règles du traitement de l'*e* muet en français actuel.

Le travail de M. G. R. sur l'origine de l'*e* muet, se subdivise en trois chapitres : 1<sup>o</sup> les effets de l'accent en latin ; 2<sup>o</sup> le gallo-romain ; 3<sup>o</sup> la voyelle réduite dans la plus ancienne période de la langue écrite.

On admet, avec quelque fondement, que la syllabe qui portait l'accent principal en latin a éprouvé non seulement un renforcement de tonalité, mais encore une élévation de tonalité. Il en est résulté que l'influence de l'accent initial fortement expiratoire a amené dès l'époque anté-historique une série d'expulsions de voyelles. La syncope de la post-tonique, surtout quand la tonique principale était longue, apparaît en latin, dès la République : elle a lieu aussi, mais



plus rarement, après une brève. M. R. suit l'évolution de cette loi de la syncope dans les textes des anciens auteurs latins, notamment des comiques. Il montre ensuite que la syncope relativement rare dans la langue écrite devait être plus fréquente dans la langue parlée, et il utilise pour sa démonstration les éclaircissements des grammairiens, les textes des inscriptions et les données fournies par les langues romanes. Il étudie les conditions dans lesquelles s'accomplit la syncope, l'influence des consonnes avoisinantes, celle de l'analogie, et les fluctuations de l'usage entre la forme syncopée et la forme pleine (cette dernière parfois rétablie après coup) ; enfin il fait ressortir le degré de résistance plus ou moins grand des voyelles à la syncope : l'*e* et l'*i*, moins protégés par leur sonorité, sont les premiers à disparaître : plus tard, l'*o* et l'*u* et plus rarement l'*a* subissent la syncope, à condition toutefois que la qualité des consonnes avoisinantes favorise leur expulsion. Une autre conséquence non moins importante de l'influence de l'accent principal sur la post-tonique brève, ou même longue par position, a été, lorsque celle-ci n'était pas expulsée, de la réduire à un son affaibli exprimé par *e*, à condition toutefois que le phonème qui suivait la voyelle de tonalité faible ne fût pas un *l*, auquel cas le son faible était figuré par *o*. Ce phénomène se manifeste dès l'époque pré-classique, et agit pendant toute la période de développement de la langue. A la finale, la voyelle réduite à *e* reste sous cette forme, et c'est ainsi que l'*e* devient la voyelle prédominante. Les lois qu'on vient d'énoncer ont été fréquemment contrariées ou modifiées par d'autres principes, tels que l'assimilation, la dissimilation, l'attraction analogique, la recomposition<sup>1</sup>. Il n'en reste pas moins établi que les voyelles de tonalité faible tendaient insensiblement à se réduire à un son qui, d'après

1. On peut opposer notamment au phénomène de la syncope, celui de la *scarabhakti* diamétralement opposé : *sev-u-tam* (*scarabhakti*, du sanskrit *scara*, voyelle, et *bhakti*, partage : voyelle de séparation, Theilvocal. devant r ou l).

l'écriture. était analogue à *e*, à moins qu'elles ne fussent figurées par *o* ou *u*, sous l'influence assimilatoire des consonnes voisines. Il est d'ailleurs difficile de spécifier avec précision la valeur phonétique de cette résultante, soit qu'elle répondit à *ü* ou à *o* fermé. En somme, le rehaussement de la voyelle tonique principale a rendu plus sourde l'articulation de la voyelle à tonalité faible qui la suit, et a fini par la réduire à un son neutre. Celui-ci, à son tour, pouvait, suivant les circonstances, disparaître par syncope ou subir un développement différent conforme aux facteurs linguistiques, agissant dans chaque cas.

Passant du latin proprement dit au gallo-romain, M. R., en s'appuyant sur ce fait que dans le celtique, plus encore que dans le latin, l'accent avait un caractère fortement expiratoire, admet que le contact et le mélange des deux idiomes dans la Gaule du Nord a dû accélérer et renforcer l'évolution de ces tendances à la syncope et à la réduction déjà manifestées dans le latin avant sa transplantation. Et comme aucun changement linguistique ne se fait tout d'un coup et uniformément partout, mais seulement d'abord dans les cas les plus favorables, et n'arrive à prédominer qu'après une lutte assez persistante entre l'ancien usage et le nouveau, M. R. suit pas à pas, sur le sol gallo-romain, l'évolution du phénomène linguistique qui fait l'objet de son étude. Les finales latines demeurent un certain temps, même après leur romanisation; seulement sous l'influence de l'accent fort, leur qualité s'altère, et elles s'obscurcissent avant de disparaître. Toutefois, lorsque l'expulsion de la voyelle amenait un groupe de consonnes irréductible, la voyelle à tonalité faible se trouvait protégée par le voisinage des consonnes qui l'entouraient, mais sous sa forme réduite. Le produit de cette réduction était le même dans tous les cas, et dans la littérature il était rendu, après quelques oscillations d'un caractère purement graphique, par la lettre *e*. Il est vrai que l'*a* résistait mieux que les autres voyelles aux influences de l'accent, mais il finissait vers le

IX<sup>e</sup> siècle par aboutir à un son obscur, quelque chose comme *e* muet, et ainsi, en dernière analyse, c'est ce son obscur  $\Theta$  qui demeure comme produit de réduction, quelle que soit la voyelle latine qui lui sert de base. Ce produit de réduction, M. R. suit son destin dans les plus anciens monuments de la langue écrite française (chap. III). La comparaison des diverses formes citées met en lumière ce fait que le produit de la réduction des voyelles atones était figuré dans les premiers temps par des signes divers (*dunat*, à côté de *fazet*, Serments). Toutefois l'*e* déjà préféré comme substitut de la voyelle atone réduite, dans les Serments, devient son représentant presque unique (sauf dans des mots d'origine savante) dans la Cantilène de Sainte-Eulalie qui n'est guère postérieure aux Serments, et dans le Fragment de Jonas. Sur la valeur phonétique exacte de ce produit de réduction figuré par *e*, M. R. se tient dans une certaine réserve, et après avoir cité les opinions divergentes des romanistes, dont il combat certaines affirmations trop catégoriques, il conclut en ces termes (p. 64) : « Si l'on tient compte de ce fait que les syllabes atones sont particulièrement exposées à la mutilation, et si, d'autre part, on se souvient que l'*e* de la langue écrite était le produit de réduction commun de *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et de plus, que cet *e* ne peut provenir de toutes ces sources que dans une place atone, on est autorisé à tirer de ces prémisses la conclusion que le résultat commun de ces diverses voyelles était déjà en vieux français un phonème sourd  $\Theta$ , et nullement *e* ou *e*. »

La discussion de M. R. est conduite avec méthode; la riche moisson de faits et d'exemples allégués par l'auteur témoigne de sa compétence et de son érudition; la netteté de l'exposition et la clarté du style rendent la lecture de son travail facile et agréable malgré l'aridité du sujet. En somme, cette étude fait honneur à l'école scandinave de philologie romane, et fait vivement souhaiter l'apparition des chapitres suivants annoncée dans la préface

G. S.

## PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceux qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

Ch. L. LIVER. — *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps*, tomes II et III (Paris, Welter, 1896 et 97, 636 et 824 pages). — Les deux derniers volumes du Lexique de Molière ont paru plus rapidement qu'on n'aurait osé l'espérer; ils sont dignes du premier, que nous avons eu l'occasion de louer l'an dernier (*Rev. de Phil.*, X, 64). L'ouvrage est aujourd'hui complet, et il rendra les plus grands services pour l'intelligence du texte de Molière, et pour les études sur la langue et la grammaire du XVII<sup>e</sup> siècle. Les philologues y trouveront une mine très riche d'exemples, qui s'éclairent les uns les autres. Nous nous proposons d'aborder bientôt, avec ce secours, plusieurs questions de syntaxe historique, sur lesquelles nous comptons d'abord faire ici un certain nombre de remarques de détail, qu'il nous paraît plus à propos de grouper et de présenter à part. Le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un pareil instrument de travail, c'est de l'utiliser.

M. B. PAVAILLER. — *Grammaire du vieux français à l'usage de l'enseignement secondaire* (Grenoble, imprimerie Allier, 1897, vii-123 pages, in-16). — Ce petit livre est fait par un homme qui a le sentiment de la dose de notions scientifiques que peut supporter l'enseignement secondaire. D'ailleurs clair, et suffisamment au courant, il peut rendre de bons services.

Paul DELAIR. — *Chansons épiques, geste de Guillaume* (Paris, Ollendorff, 1897, iv-193 p. in-12). — M. Paul Delair a eu l'excellente idée de traduire en décasyllabes, c'est-à-dire dans le mètre même des originaux, un certain nombre de fragments épiques de la geste de Guillaume. N'était la

règle moderne de l'alternance des rimes, à laquelle l'auteur s'est astreint, on croirait lire, dans leur texte, nos vieux poètes.

J. PASSY et A. RAMBEAU. — *Chrestomathie française, avec prononciation figurée, à l'usage des étrangers* (Paris, Le Soudier, 1897, xxxv-250 p. in-8°). — Le choix des morceaux insérés dans cette chrestomathie est fait avec beaucoup de goût. La prononciation est notée d'après le système de l'Association phonétique internationale, que le *Maître phonétique* a vulgarisée. Ce système est d'ailleurs expliqué dans une introduction substantielle, qui en montre tout l'intérêt au point de vue scientifique et pédagogique.

CARSON HILDRETH. — *The Bacon-Shakespeare Controversy, a Contribution* (dans *University Studies*, publiés par l'Université de Nebraska, janvier 1897).

L. MOREL. — *Le théâtre de Schiller en France* (dans *Programm der Höheren Töchterschule in Zürich*, Schuljahr 1896-97).

HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS. — *Dictionnaire général de la langue française* (Paris, Delagrave). — Ont paru les fascicules 20 et 21, qui vont de *Mercenaire* à *Panicule*.

M. WILMOTTE. — *Notes d'ancien wallon* (Bruxelles, 1897, imprimerie Hayez). — Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, tome XXXIII, pages 240-257).

Gustave ALLAIS. — *Sur une nouvelle interprétation des « Pensées » de Pascal* (Extrait de la *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mai 1897, 8 pages).

L. MARAIS et E. ERNAULT. — *Notes sur l'ancienne expression « Un saintier d'argent »*. (Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, 4<sup>e</sup> trimestre, 11 pages.) — M. Ernault propose, avec beaucoup de vraisemblance, d'expliquer *saintier* par *seing* et le suffixe *ier*, avec un *t* intercalé comme dans *cloutier*.

A. MUSSAFIA. — *Zur Kritik und Interpretation romanischer Texte* : I. *L'Escoufle*. II. *Guillaume de Dôle* (Extraits de *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien*, vol. CXXXV et CXXXVI, 72 + 48 pages in-8°). — Observations judicieuses à propos de deux volumes publiés par la Société des anciens textes français, et utiles corrections.

Le Dr Bos. — *Libre de lecture latine, faisant suite au Petit Traité de prononciation latine. Avertissement* (Paris, Maisonneuve, 1897, xvi pages).

---

## ERRATA

Dans le dernier numéro de la Revue, à la page 79, ligne 2, au lieu de : « ne s'est-il pas diphtongué », lire : « n'a-t-il pas pu se diphtonguer ». — La première rédaction, par suite d'une addition sur épreuve, altère la pensée de M. Staaff : ce n'est pas du fait, mais seulement de la possibilité de cette diphtongaison de *er* franco-provençal (dauphinois) qu'il « convient ». D'ailleurs, cette concession nous suffisait, ce semble, pour poser cette question : « N'est-ce pas une brèche à la théorie? »

A.-D.

---

*Le Gérant* : V<sup>ve</sup> ÉMILE BOUILLON.

---

# ÉTUDE

SUR

QUELQUES POINTS RELATIFS AUX RAPPORTS LITTÉRAIRES

DE LA

**FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE**

JUSQU'A L'ÉPOQUE DE SCHILLER ET DE GÛTHE

---

## I

En 1784, l'Académie Royale de Berlin proposait au concours le sujet suivant : *Des causes de l'universalité de la langue française, du mérite de cette langue et de la durée vraisemblable de cet empire.* Deux concurrents entrèrent en lice : un Français, Rivarol, et un secrétaire intime du duc de Wurtemberg. Le pris fut partagé ; mais le mémoire de Rivarol rejeta dans l'ombre celui de son émule allemand. Le lauréat français, dans l'enthousiasme de la cause qu'il défendait, écrivait sans hésitation : « Le temps semble être venu de dire *le monde français* comme autrefois *le monde romain.* » Frédéric II et les membres de son Académie n'eurent garde de s'en formaliser. L'heure de la réaction n'avait pas encore sonné ; la suprématie du goût, des modes et des idées françaises était depuis longtemps reconnue en Allemagne. Le public et les lettrés se rendaient à l'évidence et subissaient un état de choses qui, n'étant point

l'œuvre d'un moment, remontait même très haut dans le cours des âges.

Laissons à Rivarol le soin de démêler les causes délicates et complexes des privilèges dévolus à la langue française ; aussi bien, nous modernes, ne trouverions-nous pas chez lui des vues bien neuves. Elles l'étaient alors ; mais il eût fallu au brillant écrivain plus de profondeur et de savoir que d'esprit et de verve pour traiter son sujet. Après cent ans écoulés, ces questions ne sont pas demeurées l'apanage exclusif d'un petit nombre de lettrés ; on parle aujourd'hui partout des échanges intellectuels de la France avec l'étranger. On est même accablé sous le nombre et l'étendue des livres et des travaux sérieux et fortement documentés qui remplissent les revues, sans que pour cela la matière paraisse près d'être épuisée. Dans les pages suivantes, nous voudrions, en profitant des recherches antérieures, rappeler et résumer quelques faits relatifs aux rapports littéraires de la France et de l'Allemagne jusqu'à l'apparition de Goethe et de Schiller. Après l'ouvrage de M. Virgile Rossel<sup>1</sup>, récemment publié, il peut sembler téméraire de revenir encore sur ce sujet ; nous ne croyons cependant pas inopportun d'apporter ici quelques matériaux qui aideront à la construction d'un édifice dont le couronnement se fera longtemps attendre, si toutefois l'idée d'une histoire littéraire européenne n'est pas à mettre au rang des chimères.

1. *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, par V. Rossel, Paris, 1897. Ajoutons encore, écrits dans le même esprit : *Frau von Staël und ihre Zeit*, par Lady Blennerhasset, 1888-89 — *Geschichte des deutschen Kulturinflusses auf Frankreich*, par Süpfle, 2 vol. 1886-90 — *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, par Joseph Texte, Paris, 1895.



## II

Le goût français, la culture et la littérature françaises formèrent en Allemagne de nombreuses générations à partir du seizième siècle. La connaissance du français était déjà fort répandue dans les pays étrangers : on en parle vers 1550 comme d'une langue généralement apprise non seulement en Angleterre, où la tradition ne s'était jamais interrompue, mais dans le Nord, en pays germanique. Dans son *Dialogue sur l'orthographe*, Pelletier du Mans rapporte qu'à la cour de l'empereur, comme le savent tous ceux qui s'y sont trouvés « privément et longuement, on n'use pour le plus d'autre langue que Français ». Étienne Pasquier écrivait de même à Turnèbe en 1552 que, presque dans toute l'Allemagne, en Angleterre et en Écosse, il ne se trouvait maison noble qui n'eût un précepteur pour instruire ses enfants en français. En France, on était à la même époque dans la plus complète ignorance des idiomes et des productions littéraires du Nord : le précepteur allemand de Montaigne devait être une exception et, si nous pénétrons dans les classes riches et lettrées, on n'aurait peut-être guère à mentionner que la sœur de François I<sup>er</sup>, Marguerite de Navarre, qui eût quelque teinture de l'allemand.

De bonne heure on composa des traités destinés à faciliter aux étrangers la langue et la prononciation : ainsi en 1558 paraissait à Genève l'*Institutio gallica linguæ* écrite pour la jeunesse allemande et dédiée aux jeunes princes de Hesse. Les grammairiens du seizième siècle, préoccupés avant tout de fixer les formes de la langue, d'en régler l'orthographe et la prononciation, se montrèrent peu curieux de rapprochements et d'in-

vestigations dans les idiomes étrangers. Claude de Saint-Lien, de Moulins, en Bourbonnais, professeur de langue française et de langue latine à Londres, composa sous le titre *De pronuntiatione lingue gallicæ libri duo*<sup>1</sup> un traité qui fit longtemps autorité. Ce livre, dédié à la reine Élisabeth, parut à Londres en 1580, précédé d'une épître dédicatoire à la souveraine de l'Angleterre dont l'auteur vante la parfaite connaissance de la langue française. Quatre ans plus tard, son exemple était suivi par Théodore de Bèze qui en 1584 écrivait à l'usage des Allemands un traité<sup>2</sup> analogue à celui de Saint-Lien. Imprimé à Genève, ce petit livre est dédié au jeune baron Zerotin qui vint en France pour y terminer son éducation. Théodore de Bèze fut sans doute l'un de ses précepteurs, car les idées émises dans son traité ont été déjà exposées dans des leçons ou des entretiens en présence de ce jeune seigneur et de ses amis. De Bèze, très pénétré de l'importance du sujet qu'il aborde, invoque à l'appui les exemples de Platon et de César.

Aussi, devant l'abondante floraison de littérature grammaticale et philologique que produisit la Renaissance, il était naturel qu'on émit alors l'espoir de voir le français prendre rang parmi les langues qu'on étudiera dans toute l'Europe. On invoque en sa faveur ses affinités avec le grec et l'italien ; on en vante la facilité en l'opposant à l'italien que, à l'exemple de Henri

1. *Claudii a Sancto Vinculo de pronuntiatione lingue gallicæ libri duo: ad illustrissimam simulque doctissimam Elizabetham, Anglorum reginam.* — Londini, exudebat Thomas Vautrolle-rius, typographus. 1580, 1 vol. in-12, avec cette devise: *Dum spiro, spero.*

2. *De Francicæ lingue recta pronuntiatione Tractatus*, Theodoro Beza auctore. — Genevæ, apud Eustathium Vignon.

Estienne, on se plait à dénigrer. Dès 1591, le français passe pour la langue universelle : « Si nous en voulons juger sans passion, écrit Mellema dans l'épître dédicatoire aux magistrats de Harlem, mise en tête de son *Dictionnaire flammand français*, il nous faudra confesser que tous les Flamands avec leurs seize provinces nommées le Pays-Bas, s'en (du français) servent quasi comme les Valons et François mesmes, dans les marchés, les foires, les cours, les paysans en assez grand nombre, les citoyens et les marchands pour la plupart, les gentilshommes : bref les parlements et secrétaires, le clergé avec les étudiants... Puis grande partie d'Allemagne, du pays de Levant, de Moscovie, de Pologne, d'Angleterre et d'Écosse usent de la dite langue. Le même se fait en Italie en maints endroits, mesmement en Insubrie, Piémont et Lombardie, sans que je parle de la Turquie et de l'Égypte, comme à Caffa, à Pera, à Tripoli Asiatique, à Aleppo et à Aleaire ou Alexandrie. »

L'année même où paraissait le traité de Théodore de Bèze, en 1584, le bibliographe Lacroix du Maine publiait sa *Bibliothèque française*, où il dressait le catalogue de tous les auteurs qui avaient écrit en français jusques à cette époque. Il se proposait de composer sur le même plan un catalogue des ouvrages écrits dans toutes les autres langues, lorsqu'il mourut en 1592. S'il est un des rares lettrés qui aient été alors curieux des littératures d'autres pays, les rapports diplomatiques exigeaient, malgré l'universalité du latin, la connaissance des langues étrangères. De bonne heure il y eut à la cour des interprètes officiels. César Oudin, mort en 1625, fut secrétaire-interprète de Henri IV ; il donna des grammaires et des dictionnaires italiens :

dans un de ses ouvrages, il s'intitule « secrétaire interprète du roi ès langues germanique, italienne et espagnole ».

Mais pendant le dis-septième siècle, pour des raisons qu'il est superflu de rappeler, le gros de la nation apprenait peu l'allemand. Le pays qui donnait alors le ton au goût et à la politesse des mœurs ne se piquait guère d'être au courant de l'état social et intellectuel d'une nation qui copiait plus ou moins adroitement ses modes et ses usages. L'indifférence et le dédain, relevés d'une pointe d'ironie à l'égard des choses de l'Allemagne, et tant de fois reprochés aux Français, datent de là. Écrire pour les Allemands est déjà synonyme de composer avec monotonie, sans charme et sans originalité, comme le dira plus tard La Harpe. Dans la querelle du *Cid*, alors que de virulentes ripostes étaient échangées entre Corneille et ses adversaires, on lit entre autres dans *l'Avertissement au besançonnois Mairet*, attribué à Corneille par les frères Parfait : « Souvenez-vous que... malgré vos impostures, *le Cid* sera toujours *le Cid* et que tant qu'on fera des pièces de cette force, vous ne serez prophète que parmi vos Allemands. » Dans cette exécution sommaire du théâtre de Mairet, Besançon, sa patrie, n'était point épargnée ; cette ville et la Franche-Comté tout entière n'étaient pas encore françaises et faisaient alors partie des possessions de la ligne espagnole de la maison d'Autriche.

On conçoit du même coup comment l'histoire, qui au dis-septième siècle ne produisit que des œuvres inférieures sur le passé de la France, en était réduite à flotter dans un demi-jour, voisin de l'ignorance, quand il s'agissait de peuples étrangers. On a souvent déploré

le manque d'esprit critique des historiens de l'époque de Louis XIV qui se font une loi de soustraire aux regards du lecteur leurs recherches préparatoires et de lui épargner tout appareil d'érudition, tout catalogue de documents, bien opposés en ceci aux modernes dont la première préoccupation est le classement méthodique et la discussion des sources. L'insuffisance des moyens de se renseigner sur les livres parus au dehors, les difficultés créées aux personnes les moins suspectes et les mieux en cour de se procurer des ouvrages étrangers qui pouvaient inquiéter la police, l'ignorance presque absolue des langues étrangères concouraient à la fois pour maintenir l'histoire au rang de récit officiel dont le caractère impersonnel n'était relevé que par la pompe et la dignité du langage.

Sur l'Allemagne, les informations manquaient presque complètement en France. C'est qu'en Allemagne aussi, il en était de même. On y fut longtemps à prendre conscience des effets de la révolution politique, économique et religieuse accomplie au seizième siècle. Si les documents officiels et authentiques abondaient, ils ne trouvaient qu'un nombre restreint d'hommes qui les missent en œuvre et les fissent pénétrer dans les masses, et la guerre de Trente-Ans, prolongeant les dissentiments confessionnels, rendait le passé encore trop contemporain pour qu'on pût l'étudier avec sang-froid et méthode, conditions indispensables à toute recherche historique. Cependant, il existait dans la langue originale quelques monographies et quelques histoires générales qui eussent fourni un contingent précieux aux investigateurs. L'année 1565 avait vu paraître la biographie de Luther par Mathesius (*Historie von des ehrwürdigen in Gott seligen theueren*

*Mannes Gottes Doctoris M. Lutheri, Anfang Lere, Leben und Sterben*), ouvrage encore estimé qui permettait d'embrasser le progrès de la réforme religieuse; plus récemment, en 1645, Frédéric Hortleder avait retracé la lutte de Charles-Quint et de la ligue de Schmalkald dans son livre *Handlungen und Ausschreiben... von der Ursachen des deutschen Krieges Kaiser Carl's des Fünften wider die Schmalkaldischen Bundesverwandten*.

Mais ces écrits étaient inconnus en France; la différence des nationalités et l'esprit sectaire mettaient entre les Réformés des deux pays des barrières qui empêchaient toute circulation de vie intellectuelle et morale. On n'avait fait sur l'Allemagne que peu d'ouvrages, et de fort mauvais. Lenglet du Fresnoy dit que l'histoire de de Prade en 1677 a évité « les fautes grossières »; « c'est beaucoup, ajoute-t-il pour un auteur français, car ils sont ordinairement fort ignorants sur ce qui regarde l'Empire ». Bossuet, qui ignorait l'allemand et l'anglais, avait dans sa bibliothèque l'histoire de Jean de Heiss (1684), seigneur de Kogenheim en Alsace, résident de l'électeur palatin à la cour de France, puis intendant de l'armée française en Allemagne. Son *Histoire de l'Empire*, écrite en français, fut plusieurs fois réimprimée; Fénelon et Fleury la faisaient lire au duc de Bourgogne. C'était un livre de vulgarisation, à l'usage, dit l'auteur, des apprentis dans la « négociation », c'est-à-dire dans la diplomatie; livre peu estimé, selon Lenglet, des gens habiles. Un autre ouvrage, *L'État et l'Empire* (1674), de Louis du May, était plus estimé. Aussi lorsqu'il s'agissait d'éclaircir des points difficiles ou peu connus, les hommes de science sentaient le besoin de se rapprocher et de s'entraider mutuelle-

ment. Ce fut en particulier le cas pour Bossuet, lorsqu'il composa son *Histoire des Variations des églises protestantes*<sup>1</sup>.

Sa correspondance nous apprend que ce fut au prêtre Obrecht de Strasbourg qu'il s'adressa pour obtenir des documents et que celui-ci lui fit connaître un fragment de l'ouvrage mentionné plus haut de Hortleder et traduire mot à mot un mémoire allemand<sup>2</sup> de 1679 relatif à la bigamie du landgrave Philippe de Hesse. Ce sujet d'histoire si controversé, si fâcheux pour la mémoire de Luther, piquait la curiosité du public et réveillait l'ardeur des polémistes protestants et catholiques ; aussi la connaissance de la langue originale était indispensable pour que Bossuet pût « entrer plus facilement dans le sens de l'auteur », comme l'écrivait Obrecht (14 juillet 1687). Or, dans l'entourage de Bossuet, on comptait les hommes qui possédaient deux ou plusieurs langues. De ce nombre étaient La Bruyère qui savait l'allemand, l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils du fondateur de *La Gazette*, qui traduisit à Bossuet des documents anglais, et surtout Jean Doujat, professeur de droit canon au Collège de France, historien de France, mort en 1688, dont on vantait la connaissance des langues et des dialectes et qui fut chargé de composer pour l'éducation du Dauphin un abrégé d'histoire et une édition de Tite-Live.

Mais tandis que l'italien restait la langue familière aux lettrés, aux artistes et aux poètes, le latin était encore l'idiome international des érudits. Les théolo-

1. Voir sur ce sujet : *Bossuet, historien du protestantisme*, par Rébelliau.

2. *Kurtze doch unpartheyisch und gewissenhafte Betrachtung des in dem Natur- und göttlichen Recht gegründeten heiligen Ehestandes.*

giens, dans les deux pays, si l'on en croit le témoignage de l'historien allemand de Seckendorff, étaient peu empressés à apprendre les langues vivantes. Cependant les *Lettres pastorales* du pasteur Jurieu, le contradicteur de Bossuet, publiées depuis le milieu de l'année 1686 à Rotterdam jusqu'au commencement de 1689, destinées à mettre en garde les protestants contre les doctrines émises dans l'*Histoire des Variations*, jouirent d'un immense succès en France comme en Allemagne, où elles furent traduites et annotées par le théologien hessois Samuel Andreæ. Vers le même temps, l'*Histoire de la Réformation anglicane* de Burnet, accueillie avec enthousiasme par le Parlement anglais, avait été traduite de l'anglais en français en 1683 et 1685 à Paris. Cette traduction fut réimprimée à Genève en 1685 et à Amsterdam en 1687 ; le même ouvrage fut traduit aussi en latin en 1686, puis en allemand en 1691.

On sait quelle sensation fit dans le monde catholique et protestant l'apparition du fameux ouvrage de Bossuet. Le grand orateur s'y montra, suivant l'autorité de travaux récents, encore plus à la hauteur du rôle d'historien philosophique et religieux qu'il avait rempli une première fois avec éclat. L'*Histoire des Variations* eut pour le temps un retentissement immense en Allemagne. Au moment où paraissait cet ouvrage, le baron Louis-Guy de Seckendorff, juriste, politique et théologien, ancien conseiller des ducs de Saxe et futur chancelier de l'Université de Halle, publiait en 1687 le commencement d'une grande histoire en latin sur le luthéranisme, rédigée d'après des documents d'archives sous le titre : *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismò*. Cette œuvre apo-



logétique était dans le principe une réplique à l'histoire du luthéranisme du Jésuite Maimbourg. Lorsque *l'Histoire des Variations* parut en 1688, Leibnitz, préoccupé de la nécessité de faire une adaptation française de l'histoire du luthéranisme de Seckendorff, engagea ce dernier à comprendre l'ouvrage de Bossuet dans sa réfutation; ce que fit Seckendorff dans la seconde édition de son livre. Ce fut comme le signal d'une levée de boucliers contre Bossuet en Allemagne. En 1690, Jean-Henry May donne une histoire de la Confession d'Augsbourg<sup>1</sup>; quatre ans plus tard, Jean Brunsmann publie une apologie de l'Église luthérienne<sup>2</sup>. En 1704, Daniel Severin Schulz, de Hambourg, retrace par opposition à la Réforme telle que Bossuet l'a dépeinte les erreurs de l'Église romaine<sup>3</sup>; dans les premières années du siècle, en 1720, un docteur de l'Université de Tubingue, Pfaff, consacrait une étude spéciale à *l'Histoire des Variations*, à propos d'une thèse soutenue devant l'Université<sup>4</sup>. Il faut aller jusqu'en 1769, à Augsbourg, pour trouver une traduction allemande de l'ouvrage français par Franz Steininger<sup>5</sup>.

A l'exception de ce dernier, quelle consécration populaire n'eussent pas reçue ces volumineux écrits

1. *Constans et incuriata confessio fidei Ecclesiarum Augustanae confessioni addictarum contra J. B. Bossuetii Historiam des Variations.*

2. *Apologia Lutheranae ecclesiae contra Bossuetium.*

3. *Hypotyposis errorum romanae Ecclesiae ad J. B. Bossuetii Historiam Variationum. Iena.*

4. *De variationibus Ecclesiarum Protestantium (adversus Bossuetium) dissertatio... sub praesidio d. Chr. Matth. Pfaffii defendit J. C. Beck. Tubingue, 1720.*

5. *Geschichte der Veränderungen der protestantischen Kirche... aus dem Französischen von Franz Steininger. Augsbourg, 1769.*

latins si, franchissant les milieux érudits, ils eussent trouvé chez eux un Lessing pour les faire passer avec toute leur sève dans l'idiome original ; si d'autre part, il se fût rencontré un traducteur français dont la langue eût rivalisé de force et de flexibilité avec celle de Bossuet en qui ses adversaires allemands admiraient, suivant l'expression de l'un d'eux, la fleur du style français ! Ces échanges intellectuels n'en communiquaient pas moins une forte impulsion à l'historiographie. A Bossuet revient l'honneur d'avoir éveillé la critique historique alors à ses débuts. Il fournissait à ses adversaires des armes de combat. S'il fut réfuté, en France comme en Allemagne, on eut recours à la dialectique dont il avait usé lui-même. Il avait procédé par voie de récrimination : ses contradicteurs ont tous à des degrés divers repris la tactique qui consiste « à renvoyer à l'agresseur les reproches qu'on a reçus de lui » ; aux variations protestantes présentées dans leur enchaînement historique on opposa les variations catholiques dès les traditions les plus lointaines du christianisme.

### III

Si pendant le dix-septième siècle les rapports intellectuels des deux nations se bornèrent ordinairement

1. *Inter eos vero libros quos contra Protestantés edidit... palman ceteris præripit Historia Variationum Ecclesiarum Protestantium... his artibus, eo eruditionis adparatu, eo dictionis gallicæ flore omnia hæc elata sunt, ut, etc...* Pfall. — En revanche, dans d'autres régions on comprenait étrangement le français. L'abbé Le Dieu rapporte que les princesses de Hanovre, dans un séjour à Paris, avaient fort apprécié Bossuet et que bien qu'Allemandes et protestantes, elles répétaient que *Luther était un traître*. On sait au contraire quelle preuve de modération, sinon d'impartialité, Bossuet a donnée dans le jugement qu'il a porté sur le réformateur allemand.

à des échanges purement scientifiques, c'est à partir du milieu du dix-huitième siècle, même un peu avant, qu'ils deviennent plus particulièrement littéraires. A ce moment, la réputation de Gottsched et de son école s'étendait jusqu'à l'étranger. Ce fut sous cette impulsion qu'une réforme s'opéra dans le théâtre allemand. La destinée servit heureusement les projets du critique. En 1727, s'était établie à Leipzig une troupe d'acteurs dirigée par Jean Neuber ou plutôt par sa femme Caroline Neuber, tragédienne de talent, qui, encouragée par Gottsched, substitua peu à peu aux *Haupt et Staatsactionen* et aux arlequinades les tragédies de Corneille et de Racine et les comédies de Molière. Pour arriver à un résultat plus sûr et plus rapide, Gottsched avait publié de 1741 à 1745 un de ses recueils les plus importants, la *Deutsche Schaubühne*, dont les trois premiers volumes contiennent les traductions des pièces françaises : *Le Misanthrope*, *Le Cid*, *Les Horaces*, *Iphigénie*, *Zaïre*, *Alzire*, *Le Dissipateur* de Destouches. Caroline Neuber entreprit de mettre à la mode le répertoire français. La pièce française qu'elle choisit à cet effet fut *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille, traduit par Pierre Strüven; elle s'y fit admirer elle-même dans le rôle d'Élisabeth. Cette tragédie se maintint longtemps sur la scène; représentée pour la première fois à Vienne en Autriche le 15 juin 1741, elle fut, paraît-il, une des premières pièces régulières et ne disparut du répertoire qu'en 1770.

Après Vienne et Leipzig, ce fut Hambourg qui devint le milieu capable de comprendre et d'encourager les efforts des auteurs qui voulaient doter l'Allemagne d'une scène nationale. « Ville libre de par sa constitution, opulente par son commerce maritime qui

la mettait en rapport avec le monde entier, Hambourg vivait d'une vie cosmopolitique plus large, plus indépendante que toute autre ville de l'Allemagne. La richesse y entretenait l'habitude du luxe et des plaisirs, l'amour des spectacles. En même temps, la vie intellectuelle et littéraire y trouvait un milieu favorable. » Le nom de cette cité, qui dans des temps orageux devait voir s'établir dans ses murs Rivarol, Chénedollé et à leur suite nombre d'émigrés, est inséparable de celui de Lessing, l'auteur des *Lettres dramaturgiques*, dont la carrière littéraire a été récemment mise en lumière par un critique aussi exigeant qu'impartial et éclairé<sup>1</sup>.

Quelques mois avant la mort de Lessing survenue le 15 février 1781, le roi de Prusse Frédéric II avait publié une brochure dans laquelle il s'exprimait d'une manière fort dédaigneuse sur le compte de la littérature allemande. Cet écrit parut en 1780 au mois de novembre sous le titre : *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes et par quels moyens on peut les corriger*<sup>2</sup>. Il donna lieu à un grand nombre de répliques en français et en allemand, car le roi de Prusse passait sous silence ou dénigrait la jeune école qui s'essayait à secouer le joug de l'imitation française et à doter son pays d'une littérature et d'une poésie originales. Lessing, Klopstock et Wieland y sont à peine mentionnés ; Frédéric connaissait cependant les œuvres de Lessing et *La Messiade*. A propos de *Gatz de Berlichingen*, il traite les pièces anglaises de dégoûtantes platitudes, mais

1. *Histoire des doctrines esthétiques et littéraires en Allemagne*; Lessing, par E. Grucker, 1896.

2. Voir la-dessus : *Ueber Friedrich des Grossen Schrift*; *De la littérature allemande*, Berlin, 1780, par Görtner, Breslau, 1892.

le beau drame de Goethe n'est pas davantage favorisé du suffrage du royal écrivain, qui l'appèle une imitation détestable. On ne peut toutefois s'indigner formellement contre le disciple de Voltaire; dans le camp des lettrés et des critiques de profession, on n'était guère plus juste et plus éclairé. Lessing lui-même disait de Goethe que, si jamais il arrivait au bon sens, il ne serait pas beaucoup plus qu'un homme ordinaire. Quelques années plus tard, Klopstock admirait la *Louise* de Voss aus dépens de *Hermann et Dorothee*, et, jouant sur les noms de Schiller et de Goethe, il appelait l'un *Schüler* et l'autre *Gothé*.

A la distance où nous sommes, la passion qui dictait des arrêts si péremptoires n'a plus rien qui nous étonne. Les novateurs, même timides, font toujours scandale au début. Ainsi en fut-il dans la querelle des Anciens et des Modernes, et avant de rappeler les commencements de l'école romantique, entravée par le pseudo-classicisme du premier Empire, qu'on recueille les invectives de Voltaire contre Shakespeare, lorsque parut la traduction de Letourneur qui sembla remettre en question, du jour au lendemain, le système tragique français. Les écrivains allemands, ne trouvant pas d'accueil chez eux, devaient rencontrer en France encore moins d'attention de la part d'un public dont l'opinion et le goût étaient fermés à ce qui venait de l'étranger. L'amour-propre national avait applaudi aux efforts de Gottsched pour acclimater dans son propre pays la littérature française. Gottsched était en correspondance avec Fontenelle, avec Voltaire qui le visita en passant par Leipzig pour se rendre de Berlin à Plombières, et avec Grimm auquel il envoyait des communications pour le *Journal étranger*; Grimm à son tour faisait part à

Gottsched des articles du *Mercur* au sujet d'une traduction française de sa *Grammaire allemande*. Lors de la publication de la brochure du roi de Prusse, Grimm, mieux placé pour apprécier sainement ce qu'il y avait d'excessif dans ces partis pris, fut peut-être le seul en France à protester. Il écrivait en 1781 dans sa *Correspondance littéraire*, après avoir pris connaissance de l'ouvrage dont Frédéric lui avait envoyé un exemplaire :

« On ne peut nier que l'auguste écrivain ne parle de l'allemand comme un aveugle des couleurs. Cela est bien moral, pour ceux qui réfléchissent, de voir un grand prince, et qui pis est, une grande tête, qui donne tous les jours un temps considérable à la lecture, vivre au milieu de sa patrie, dont la capitale possède plusieurs écrivains de la première force, sans rien savoir, sans se douter que sa langue maternelle n'est plus celle qu'on parlait et écrivait, il y a soixante ou quatre-vingts ans : et qui de la meilleure foi du monde, ignore tout ce qu'on a écrit depuis quarante ans autour de lui, et la révolution qui en est arrivée dans la langue et dans les têtes allemandes, et qui, par conséquent, ne peut entrevoir que la plupart des écrits de sa patrie valent mieux que toutes ces brochures insipides qu'on voit paraître à Paris, et où les idées de quelques grandes têtes sont répétées en mille manières. »

Les réflexions de Grimm ne s'appliquent pas seulement au souverain de la Prusse; on peut les généraliser et les étendre presque à tous les centres lettrés de l'Allemagne. Tandis que de 1770 à 1780 se faisait jour l'école que les historiens désignent aujourd'hui par le mot consacré de *période d'orage* (Sturm und Drangperiode), les princes n'en continuaient pas moins à

porter un vif intérêt à la littérature, à la mode, à la vie politique et sociale de la France. A l'heure où les esprits en France étaient soulevés par une philosophie émancipatrice qui imprimait un perpétuel mouvement à toutes les couches de la société, des idées analogues pénétraient plus discrètement dans les petits États allemands. C'était dans les salons des résidences princières qu'elles étaient paisiblement discutées; il fallait compter toutefois avec la difficulté et la lenteur des communications qui ne permettaient de satisfaire la curiosité qu'à l'aide de correspondances manuscrites. Alors prit naissance le métier de nouvelliste: des écrivains tels que Thiériot, d'Arnaud, Raynal et Grimm se mirent aux gages des souverains hommes de lettres et firent parvenir des bulletins réguliers aux cours de Saxe-Gotha, de Saxe-Weimar et de Prusse. A ces noms déjà connus il faut ajouter celui du célèbre Dansse de Villoison qui était entré en relations avec le duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste, lors du séjour que celui-ci fit à Paris pour compléter son éducation. Malgré tous ses efforts, l'érudit français n'avait pu être nommé au poste de ministre à Weimar qu'il ambitionnait; Charles-Auguste le prit néanmoins comme son correspondant littéraire à Paris en 1775. La correspondance, qui se continua pendant plusieurs mois, offre ceci d'intéressant que, tandis que les écrivains mentionnés ci-dessus sont les amis et les partisans des philosophes, Villoison est l'adversaire des idées nouvelles. Elle nous apporte en outre quelques contributions à l'histoire des rapports littéraires de la France et de l'Allemagne vers cette époque'.

Nous y apprenons que dans quelques Académies

1. Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1896.

allemandes on lisait des discours français composés par des Allemands qui maniaient la langue aussi bien que la plupart des membres de l'Académie française, au dire de Villoison. Plus loin, nous lisons que Berquin, l'ami des enfants, a publié douze idylles en vers français dont il a traduit plusieurs de Gessner. L'enthousiasme pour l'Allemagne tourne au lyrisme sous la plume d'Arnaud Baculard, hôte du roi de Prusse, ancien conseiller d'ambassade en Saxe qui, dans une nouvelle intitulée *Liemann* (ou plutôt Liebmann) a fait l'éloge des Allemands. « Il n'y a pas de pays où il existe plus d'hommes... Ces villes sont le séjour du vrai, du simple, de ce que les Anglais y appellent *good nature*; les ailes du génie n'y sont point rognées par les ciseaux timides du bel-esprit; chaque écrivain a le courage d'y consacrer ses talents, son caractère propre. » Villoison ne se doutait guère qu'en rapportant cette citation, il émettait une pensée qui, travaillant des imaginations hardies, ferait un jour fortune jusqu'à être érigée à la hauteur d'un principe littéraire; l'individualisme qui fait le fond du livre *De la Littérature* et qui s'affirme encore plus dans *De l'Allemagne* n'apparaît-il pas ici en germe? Mais l'honorable savant n'a pas le coup d'œil prophétique de M<sup>me</sup> de Staël; en guise de conclusion, il se borne, adroit courtisan, à dire à son auguste correspondant: « Jugez, Monseigneur, combien ce morceau m'a plu, moi qui ai l'honneur de n'être désigné à Leipzig et à Göttingue que par le titre glorieux d'ami des Allemands. » — Ailleurs, il s'agit de la fondation d'un *Journal de lecture* par un Allemand du nom de Lizern. « C'est un choix de fort beaux morceaux qui seront tant en vers qu'en prose; mais ce qui en fait incontestablement le plus bel ornement,



c'est la traduction de quelques morceaux du *Diogène* du fameux M. Wieland; l'on reconnaît même sous la traduction tout l'atticisme et toute la verve de Lucien et de Platon. » Et dans son admiration, Villoison se demande pourquoi on n'engagerait pas M. Wieland à se traduire lui-même en français.

A côté de ces correspondants littéraires, les journaux et les revues commençaient sinon à naître, du moins à se répandre un peu partout en Europe. L'échange rapide et continu d'idées, le commerce régulier de science était le vœu passionné de Leibnitz qui fut contemporain des deux vénérables ancêtres de la revue périodique. C'étaient en Allemagne : les *Actes des érudits de Leipzig* qui, en 1689, consacraient des articles fort éloquents à l'*Histoire des Variations*; — en France, le *Journal des Savants*, fondé en 1675, également renseigné sur les choses de l'étranger. A partir de 1750 environ, de nombreuses publications mettaient la France en contact plus intime avec les autres nations. La plus célèbre est le *Journal étranger* qui parut de 1754 à 1762, sous les auspices de Prévost, Fréron, Arnaud et Suard<sup>1</sup>.

La fondation de cette revue dut être un événement que le monde littéraire salua avec une joie non dissimulée. Le Gouvernement se relâchait des rigueurs qu'il avait adoptées à l'égard d'autres publications périodiques; dix ans auparavant, en 1745, si l'on en juge par un rapport du 25 mars, il avait refusé une demande d'autorisation pour le *Spectateur littéraire*, trouvant, disait-il, que le *Journal des Savants* devait suffire. Un privilège de quinze ans fut accordé au

1. Voir Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*.

nouveau périodique le 9 novembre 1752, et la Société du *Journal étranger* se constitua le 20 janvier 1753 avec Grimm comme premier directeur. Le premier numéro parut en avril 1754 et la publication se continua, sauf pendant l'année 1759, jusqu'en septembre 1762, au nombre de quarante-cinq volumes indouze. En 1756, on s'assura de correspondants réguliers en Orient, à Rome, à Livourne, à Florence, à Göttingue, à Leipzig, à Dresde, à Stockholm et à Londres<sup>1</sup>. On y traite les sujets les plus divers. A côté d'une lettre sur l'état de la littérature en Pologne, figure un mémoire sur les fabulistes allemands; Winckelmann, Kleist, Klopstock et Lessing s'y rencontrent à côté d'écrivains portugais, de Goldoni et de Metastase, sans parler des écrivains anglais qui y occupent une large place. Hors de France, en pays de langue française, même curiosité pour les idées et les nations étrangères. Vers 1772, commençait à Liège une publication connue sous le nom de *L'Esprit des journaux*, qui se poursuivit jusqu'en 1813. C'était une sorte de revue des revues, un journal compilateur qui prenait leurs bons articles aux journaux anglais et français et en traduisait à son tour des principaux journaux anglais et allemands. Avant 1789, grâce à cet organe, on connaissait assez bien l'Allemagne littéraire; on y était au courant des productions dramatiques par des comptes rendus et des traductions.

Le *Journal des Savants* qui bénéficia, comme on l'a dit, des bonnes dispositions du Gouvernement, avait fait paraître en 1764 un article sur les fables et les dissertations de *Lessing*; mais c'est à la *Correspondance littéraire* de Grimm que revient, en premier lieu, l'honneur

1. Voir J. Texte, *op. cit.*

d'avoir répandu un peu de lumière sur le mouvement intellectuel de l'Allemagne et ses efforts pour rompre avec l'imitation de l'étranger. La *Correspondance* fit connaître au public parisien Ramler comme un Jean-Baptiste Rousseau allemand ; elle rapportait en 1765, que le drame de Lessing, *Miss Sarah Sampson*, avait été donné d'après la traduction de Trudaine, sur le théâtre d'amateurs du duc d'Ayen, à Saint-Germain, et que la fille du maître de la maison, M<sup>me</sup> la comtesse de Tessé, qui jouait le rôle de l'héroïne, s'était acquittée de sa tâche, aus applaudissements des invités. Si le divertissement du spectacle était alors fort à la mode, les pièces importées de l'étranger étaient une rareté qui piquait la curiosité ; la tentative du duc d'Ayen encouragea un autre théâtre de société, celui de M. Magnanville, à jouer, vers la même époque, *Roméo et Juliette* « tiré du théâtre anglais et accommodé au nôtre », disait l'annonce, par le chevalier de Chastellux. Ces essais ne restèrent pas isolés, et la littérature dramatique allemande dut trouver quelque accueil avant d'être révélée plus complètement par M<sup>me</sup> de Staël, car elle eut un traducteur dans la personne d'un certain Friedel, qui ne donna pas moins de dix volumes de pièces de théâtre. Allemand d'origine, Friedel, qui mourut à Paris en 1786, paraît avoir été un professeur fort en vogue pour son temps.

Mais on est peu fondé à admettre que l'étude de la langue allemande soit entrée dans l'usage et compte pour quelque chose dans une éducation soignée. Pas plus au dix-huitième siècle qu'au dix-septième, on ne se souciait de la connaissance des langues étrangères, encore moins les hommes qui avaient reçu l'éducation classique. L'exemple de Saint-Évremond qui séjourna

en Angleterre, sans avoir appris la langue du pays, trouvait encore des imitateurs. La Chaussée, étant à Amsterdam, ne peut concevoir qu'un de ses amis apprenne le hollandais. « Ce jargon-là peut passer pour le langage le plus grossier de l'univers, écrit-il à son ami Sablier. C'est, je crois, le langage d'Adam. » Nous ne doutons pas qu'il se fût exprimé de la sorte, s'il eût vécu à Berlin ou à Weimar. En revanche, en Europe et surtout en Allemagne et dans les pays du Nord, le nombre des ouvrages traduits du français va sans cesse augmentant depuis les premières années du dix-huitième siècle jusque vers 1770. Si l'on a en vue la littérature d'imagination seule, on arriverait à un chiffre fort respectable de volumes. Essayer d'en dresser la liste serait une entreprise laborieuse qui dépasse les limites d'une simple étude. A défaut d'un document de ce genre, il suffirait de choisir quelques exemples concluants qui permettent de saisir avec une exactitude approximative les proportions dans lesquelles s'effectua hors de France la diffusion du théâtre et du roman. Les derniers travaux faits sur la vie et les ouvrages de l'abbé Prévost nous paraissent à cet égard fournir des renseignements dignes d'intérêt; *ab uno disce omnes*. Aussi renvoyons-nous le lecteur au livre de M. Harris, qui a relevé les traductions faites en diverses langues des romans de l'écrivain français; on pourra s'y convaincre de la rapidité avec laquelle passèrent en allemand et en danois les *Mémoires d'un homme de qualité* et *Manon Lescaut*, pour ne citer que des titres connus de tous<sup>1</sup>.

1. Nous relevons quelques données à titre d'exemple. — *Mémoires pour servir à l'histoire de Malte ou Histoire de la jeunesse du commandeur\*\*\* par l'auteur des Mémoires d'un homme de qualité*, paru en 1741 et 1742, traduit en allemand en 1744 à

L'influence littéraire et psychologique de Rousseau fut, comme on le sait, très puissante en Allemagne. Ainsi s'explique la vogue dont les deux poètes Gessner et Haller jouirent dans un temps où le sentiment de la nature, faussé par la pompe du siècle précédent, commençait à revenir dans la poésie et les arts. Les *Idylles* de Gessner furent traduites par Turgot; d'Holbach donna une traduction de la *Louise* de Voss, et en 1766, Huber, l'ami de Schiller, publia un choix de poésies allemandes. Mais quelque dis ans plus tard, la *Correspondance littéraire* se plaint que le goût pour la poésie allemande a disparu, que Klopstock n'était plus guère connu en France, que Turgot seul le lisait encore et avait commencé à mettre en vers français la *Messiale*.

L'apparition du roman de Gœthe, *Werther's Leiden*, visiblement inspiré de *La Nouvelle Héloïse*, fit sensation en France et à l'étranger. Publié en 1775, cet ouvrage fut connu par la traduction française qu'en donna un Allemand, le comte Seckendorff, de Weimar. La Harpe fut un des premiers à le mentionner dans son *Cours de Littérature*<sup>1</sup>. L'appréciation, en

Francfort et à Leipzig sous le titre : *Wunderbare Begebenheiten eines Ritters von Malta*.

*Mémoires et Aventures d'un homme de qualité*, paru en 1737 à La Haye, traduit en 1745 et 1751 à Stockholm et à Leipzig sous le titre : *Die Begebenheiten eines rechtschaffenen Mannes oder die Geschichte des Grafen von \*\*\* aus dem Französischen des Verfassers von Cleveand*.

*Mémoires d'un homme de qualité, tome VII*, traduit en danois à Copenhague en 1759, l'année même de sa publication.

*Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, paru à Amsterdam en 1756, traduit en 1756 sous le titre : *Geschichte der Manon Lescaut und des Ritters Grieux*.

1. *Cours de Littérature*, tome XV.

somme, assez peu encourageante qu'il en donna, est précédée d'observations générales sur la connaissance de la langue et de la littérature allemande dans la période qui nous occupe. Ce passage peu remarqué résume assez bien tout ce que nous avons dit jusqu'ici pour que nous le transcrivions en entier, malgré sa longueur.

Après avoir rappelé que l'allemand n'est pas, à beaucoup près, en France, aussi familier aux gens de lettres que l'anglais et l'italien, ce qui suffirait seul à prouver que les Allemands n'ont pas un aussi grand nombre de bons ouvrages faits pour exciter la curiosité et dédommager du travail toujours pénible et fatigant qu'exige l'étude des éléments d'une langue, La Harpe continue en ces termes :

« Ce sont les bons ouvrages, comme on le sait, qui font fleurir un idiome et le répandent chez les étrangers, et surtout les ouvrages d'imagination, de poésie, d'agrément et de philosophie. Les sciences et l'érudition sont toujours à la portée d'un petit nombre d'hommes, et c'est jusqu'ici le genre d'écrits dans lequel les Allemands se sont le plus distingués. Dans les productions du goût et du génie, ils sont venus les derniers. L'italien a dû se répandre dès longtemps dans l'Europe : c'était la langue des restaurateurs des lettres, celle du Tasse, de l'Arioste, de Boccace, de Guichardin. L'anglais s'est introduit parmi nous avec le goût de la philosophie, qui commençait à naître, et nous avons connu Bacon, Locke, Addison, Shaftesbury, avant de lire Pope et Milton. On sait avec quelle rapidité les conquêtes, le nom, la gloire de Louis XIV et les chefs-d'œuvre de son siècle établirent le règne de notre langue dans le monde lettré. Quant aux Alle-

mands, il n'y a guère plus de vingt ans que les Haller, les Lessing, les Kleist, les Gessner, surtout ce dernier, ont enfin attiré les regards des autres peuples sur les progrès de la littérature germanique, et ont appris à la renommée que le champ de la poésie et de l'imagination s'était aussi ouvert pour eux. Il ne faut pas se plaindre si leurs titres, encore si récents, ne donnent pas à leur langue autant d'éclat et d'autorité qu'à celles qui ont répandu la lumière sur les siècles précédents; et loin de nous rien reprocher à cet égard, on pourrait prouver au contraire que nous avons contribué beaucoup et plus qu'aucune autre nation au succès des bons livres qu'a produits l'Allemagne. Ce sont les Français qui ont fait la fortune du poème d'*Abel* et des *Idylles* de Gessner. Notre langue étant beaucoup plus connue que la langue allemande, ces ouvrages ont été plus généralement lus dans la traduction que dans l'original. Qui d'ailleurs leur a rendu plus de justice que nous? Qui a donné plus d'éloges au génie de Klopstock, à l'esprit et au goût de Wieland, aux fables de Gellert et de Lessing? Il est vrai que nous avons reproché aux Allemands une prolixité de style, une surabondance de détails minutieux, qui produit la monotonie et prouve le défaut d'invention. Leurs descriptions éternelles sont un peu ennuyeuses. Ils ont l'air de croire que pour attacher l'attention, il suffit de peindre tout ce qu'on rencontre.»

## IV

Des deux pays à qui il était réservé d'exercer une action décisive sur la pensée et la littérature française, l'Angleterre et l'Allemagne, ce fut la première qui fut l'objet d'un véritable engouement de la part de la bourgeoisie comme des hautes classes. Habitudes, toilettes, ame-

blements, divertissements, tout se faisait à l'anglaise et le nombre des personnes qui possédaient la langue et se familiarisèrent avec les écrivains et les journaux de la Grande-Bretagne fut incontestablement supérieur au nombre de celles qui se vouèrent à l'étude de l'allemand. Voltaire n'était pas le seul qui eût une connaissance approfondie de la philosophie et de la poésie anglaise; chez les correspondants et les nouvellistes de profession, sans cesse à l'affût des productions les plus diverses, toujours prêts à renseigner les grands personnages, on compterait plus d'un utile intermédiaire entre les deux pays. L'abbé Le Blanc nous représente assez bien la moyenne de ces écrivains de second rang, capables de juger sainement la politique, les lois, les mœurs, la presse et le théâtre anglais. Le Blanc fit mieux que La Chaussée; il profita de son séjour en Angleterre pour y apprendre l'anglais. Ses *Lettres* publiées en 1752 lui valurent le suffrage de Voltaire; elles ne font pas mauvaise figure à côté des *Lettres sur les Anglais* et ne méritent pas l'oubli dans lequel elles sont tombées; qu'on relise entre autres, pour s'en convaincre, la spirituelle satire du théâtre anglais et de ses emprunts mal déguisés aux tragiques et aux comiques français. *Le Supplément du génie ou l'Art de composer des Poèmes dramatiques, tels que l'ont pratiqué plusieurs auteurs célèbres du Théâtre Anglais*, publié sous le voile de l'anonyme d'abord en anglais, fut même attribué à Swift. Espérons que sur les traces de MM. de Broglie et Harnisse, de nouvelles recherches assigneront au pauvre abbé besogneux la place à laquelle il a droit.

1. Sur l'abbé Le Blanc, voir *Les Portefeuilles du président Boucher*, par E. de Broglie, 1897; — *L'abbé Prévost*, par H. Harnisse,



A l'égard des Allemands, on est plus réservé ; ils ont cependant des admirateurs, quoique en petit nombre. « O Germanie, écrivait Dorat en 1768, nos beaux jours sont évanouis, les tiens commencent. Tu renfermes dans ton sein tout ce qui élève un peuple au-dessus des autres, et notre frivolité dédaigneuse est forcée de rendre hommage aux grands hommes que tu produis. » Cinq ans plus tard, en 1773, Mercier signalait avec éloge les efforts tentés en Allemagne pour créer le drame bourgeois : « Il est à remarquer, disait-il, que les Allemands, en se formant un théâtre, ont tombé par l'impulsion de la nature dans ce genre mixte que nous appelons *drame*. S'ils le perfectionnent, comme il y a grande apparence, ils ne tarderont pas à l'emporter sur nous... Le fond de leur théâtre est admirable ; la forme en est vicieuse ; mais le théâtre a plus encore à faire ; il a à réformer presque tout le fond. »

C'est à l'époque de la Révolution qu'on voit s'établir des rapports fréquents et sympathiques entre les écrivains des deux nations. Tandis que Klopstock consacre une ode à la mémoire du duc de La Rochefoucauld, égorgé à Gisors, lors des massacres de septembre 1792, *l'Histoire de la Guerre de Trente-Ans* paraissait en français en 1794 ; les premières œuvres dramatiques et le nom de Schiller pénétraient dans le public, et l'année suivante voyait la première traduction de la *Dramaturgie de Hambourg* de Lessing. Il était réservé à M<sup>me</sup> de Staël de faire connaître à son

1896 ; — La revue *Cosmopolis*, décembre 1895, janvier et février 1897 ; *Shakespeare sous l'ancien régime* ; — *Nicelle de La Chaussée et la Comédie larmoyante*, par G. Lanson, 1887. — Dans la préface des *Lettres* de Le Blanc, on lit une lettre de Voltaire en anglais avec la traduction française en regard.

pays, en les analysant avec une sympathique intelligence les écrivains et les penseurs allemands auxquels les obstacles mis à la publication du livre *De l'Allemagne* donnaient tout l'attrait du fruit défendu. Déjà en 1800, elle traçait dans son ouvrage *De la Littérature* le programme du romantisme, en établissant pour la première fois une ligne de démarcation entre les littératures du Midi et les littératures du Nord. Au plus fort des persécutions que lui infligeait Bonaparte, l'auteur de *Corinne* recevait dans son exil de Coppet Zacharias Werner qui s'y rencontrait avec A. Schlegel et le poète danois Oelenschlœger. Sur la scène improvisée du château de Coppet, on jouait *Mina de Barnhelm* et *Emilia Galotti*. Werner acheva à Coppet même son drame *Cunégonde* et en composa un autre, *Le Vingt-Quatre Février*, que Goethe fit représenter quelques années plus tard à Weimar; mais ce fut sur le théâtre de société de M<sup>me</sup> de Staël que cette œuvre affronta pour la première fois les feus de la rampe en 1809. Le public était composé d'invités genevois et des commensaux habituels de la châtelaine, vivement saisis de cette poésie étrange et mystique de la fatalité. On lisait aussi au milieu des interruptions de la conversation l'*Iphigénie* de Goethe, des scènes de *Faust* et la traduction du *Wallenstein* de Benjamin Constant.

## V

Nous sommes arrivés avec M<sup>me</sup> de Staël au tournant de la route. Une pensée a dominé son œuvre : l'assimilation du génie étranger par la tradition nationale, l'enrichissement du patrimoine d'idées dont on avait vécu jusqu'alors. Mais il y a plus encore,

tandis qu'avant elle, Voltaire, Letourneur, Prévost, Diderot et Ducis n'avaient emprunté aux écrivains étrangers que les traits qui étaient plus particulièrement accessibles à l'esprit français et ne déconcertaient pas trop ses souvenirs et ses habitudes littéraires, ce que M<sup>me</sup> de Staël veut faire entrer désormais dans la pensée de son pays, c'est l'âme entière d'une nation, c'est le tour d'esprit subjectif et individualiste des peuples du Nord, réfractaire au génie français. A tort ou à droit, elle n'a plus souci des barrières et des préjugés qui avaient maintenu dans l'art de la composition la logique, le goût de la sobriété et de l'harmonieuse proportion sur lesquels reposait l'idéal classique. Les germes rares et disséminés de littératures étrangères, importés en France, allaient désormais prendre vie dans la formation du romantisme. Si la poésie lyrique, le drame et le roman prirent une face nouvelle, comme Shakespeare, Byron et Walter Scott, Schiller et Goethe comptent parmi les ouvriers de cette transformation, c'est le système dramatique allemand que M<sup>me</sup> de Staël a étudié de préférence chez eux, s'attachant à montrer le parti qu'on en peut tirer pour rajeunir la vieille tragédie française. C'est à bon escient qu'elle abordait un des genres les plus goûtés et les plus brillamment représentés dans son pays. Dans les contrastes qu'elle faisait ressortir, une philosophie littéraire nouvelle s'ouvrait à elle et lui permettait d'orienter plus aisément la pensée de ses compatriotes vers des régions peu ou mal connues. C'est là en grande partie l'originalité de sa tentative. La première, elle a mis par là en lumière les deux coryphées de la poésie allemande. Étudiés depuis avec les procédés d'une critique plus rigoureuse, moins

admirative, les vicissitudes de la politique et du goût ne les ont point dépossédés de leur rang. Les livres de tous genres écrits sur eux ou contre eux, qui se sont succédé dès l'aurore du romantisme français jusqu'à nos jours, leur assurent une estime moins bruyante, mais plus durable que les triomphes momentanés des Danois et des Norwégiens.

L. MOREL.

---

## GARAT, SAINT INCONNU

---

C'est à côté de Chamas et de Jean Porto la Tino qu'il faut inscrire ce nom jusqu'à présent inconnu. En fait, la liturgie qui a conservé son souvenir n'a rien d'orthodoxe : c'est le *Cuisinier royal*. Mention est faite de ce vénérable personnage, à deux reprises, par MM. Viard et Fouret, « hommes de bouche », dans la douzième édition de leur excellent et suggestif traité, publiée à Paris chez Barba, 1825. C'est là que parmi les potages au hameau de Chantilly, les filets de truite à la Was-Trefiche, les quenelles de lapin à la Saint-Florentin, et autres mets aux noms solennels et mystérieux apparaissent les *côtelettes de veau à la Saint-Garat*, p. 132, et p. 288, la *poularde à la Saint-Garat*.

Avant de chercher pourquoi saint Garat fut appelé par MM. Viard et Fouret à patronner la côte de veau et la poularde, vérifions son état civil. Ce saint ne doit le jour qu'à la mauvaise prononciation de ces deux hommes de bouche ou de leurs scribes et suppôts généralement quelconques. Les recettes, — d'ailleurs très pratiques et fort bourgeoises, — de la poularde et de la côtelette à la *Saint-Garat* mentionnent entre autres ingrédients de l'oignon, une pointe d'ail, de la girofle, de la cannelle, de fortes épices : toutes choses caractéristiques en 1825 de la cuisine méridionale.

exotique. Pour les désigner, ces sauces extraordinaires, MM. Viard et Fouret firent appel à leur science ethnographique, et le nom de *bohémienne* leur vint à l'esprit. Comme ils étaient de l'école du grand Carême, et parlaient noblement, ils prononcèrent à la *Zingara*, ou plutôt, ils prononcèrent mal, et de *Zingāra*, ils firent à la française, *Zaingăra*, puis tout naturellement *Saingara*<sup>1</sup>. Mais *Saingara* ne voulait rien dire, et *pour rétablir le sens* ils ont trouvé naturel d'écrire et d'imprimer *Saint-Garat*. Cet infortuné bienheureux, qu'invoquent depuis quatre-vingts ans les disciples du *Cuisinier royal*, n'est donc qu'un être typographique et une façon de barigoule.

L.-G. PÉLISSIER.

1. Ils l'ont prononcé aussi à l'auvergnate et ont imprimé une fois *Chingara*.

---

## QUELQUES REMARQUES

SUR LA

# PHONÉTIQUE FRANÇAISE

A PROPOS DE LA GRAMMAIRE DE SCHWAN-BEHRENS 1

---

Lorsque, il y a neuf ans, Édouard Schwan publia la première édition de sa *Grammaire de l'ancien français*, cet ouvrage attira tout de suite l'attention et l'intérêt des romanistes. On ne possédait pas jusque-là une seule grammaire complète et toute moderne de cette période du français, et on s'attendait à voir enfin cette lacune comblée d'une façon satisfaisante. Les espérances ne furent pas toutes remplies. Malgré des mérites incontestables, la grammaire de Schwan avait aussi des défauts nombreux sous plusieurs rapports. Heureusement, ces défauts mêmes avaient un grand avantage : ils provoquèrent des critiques détaillées de la part des plumes les plus autorisées. Parmi ces critiques, citons celles de M. Neumann (*Zeitschr. für rom. Phil.*, XIV, p. 543) et de M. Mussafia (*Zur altfranz. Lautlehre. Zeitschr. für das Realschulwesen*, XIV, pp. 65 et 257) : toutes deux sont des articles de la plus haute valeur, dont la lecture restera indispensable pour quiconque s'occupe de la grammaire historique du français.

A l'aide de ces critiques, M. Schwan publia en 1892 la deuxième édition de son livre. Cette édition marque sans doute un progrès considérable, et elle fut en somme bien accueillie par la critique, ce qui n'empêche pas qu'il y restait encore des points nombreux contre lesquels on pouvait faire des objections sérieuses, des points que l'auteur aurait assurément changés dans la troisième édition, qui ne devait pas longtemps se faire attendre.

Comme l'on sait, une mort prématurée est venue arracher l'auteur à cette tâche. Il lui a été interdit de continuer lui-même l'amélioration d'un ouvrage qui lui avait coûté tant de travail assidu et par lequel il avait rendu aux jeunes romanistes un service pour lequel ils lui doivent la plus grande reconnaissance.

C'est M. Behrens, l'éminent linguiste allemand, qui s'est chargé de mener l'œuvre de son confrère à bonne fin. De la troisième édition, revue et refondue par ce savant, la première partie, consacrée à la phonétique, a paru il y a quelques mois. Comme on est habitué à l'attendre de la part de M. Behrens, il a donné là un travail excellent. Les changements, qui touchent à la disposition aussi bien qu'à la conception même des lois phonétiques, sont toujours de vraies améliorations, de telle sorte que le livre, sous sa forme actuelle, pourra être sûr de l'accueil le plus favorable auprès de tous ceux qui veulent étudier la grammaire de l'ancienne langue française. Si toutefois nous tentons ici quelques remarques critiques, c'est qu'il nous paraît désirable qu'un livre tel que celui-ci s'approche, pour chaque édition (et il y en aura beaucoup), de plus en plus de la perfection, et dans ce but, toutes les remarques qu'on fait, même comme ici les plus modestes, doivent avoir



pour l'éditeur un certain intérêt, quitte à lui de décider si elles doivent tirer à conséquence ou non. Le livre de M. Behrens impose aussi la discussion de certains problèmes phonétiques qui attendent encore leur solution. L'auteur n'a pu, dans une grammaire comme celle-ci, les discuter, il a dû se décider à choisir une parmi plusieurs hypothèses, et on voit bien que c'est toujours pour les meilleures raisons et après mûre réflexion qu'il a fait son choix.

Dès le commencement du livre, M. B. a introduit quelques changements très pratiques dans la disposition, qui, ici, souffrait auparavant d'une certaine confusion. Il a réuni ce qui tient ensemble et séparé ce qui doit être séparé. Dans le premier chapitre, qui, dans la 2<sup>e</sup> édition, ne contenait qu'un aperçu de l'histoire de la langue, on trouve ajouté un paragraphe très précieux sur l'extension et les limites du français. Ce chapitre sert d'introduction.

Vient ensuite la phonétique, dont le chap. I rent compte des différentes espèces de changements phonétiques, explique la différence entre les mots populaires et les mots savants, donne les indications nécessaires sur l'orthographe et la prononciation et finit par un tableau sommaire de la transcription phonétique dont l'auteur s'est servi.

Le chap. II est consacré aux phénomènes phonétiques du latin vulgaire ainsi que des éléments grecs et germaniques qui avaient pénétré dans la langue populaire.

Tous les changements apportés par M. B. à ces chapitres nous paraissent heureux, et en somme cette partie du livre est, sous sa forme actuelle, excellente (sur le § 21, etc., voir plus loin).

Le chapitre suivant, où sont exposés les changements français des sons du latin vulgaire et qui, évidemment, forme la partie principale du livre, commence par un petit aperçu des conditions générales de la transformation des voyelles, après lequel l'auteur traite du développement des voyelles toniques ainsi que de la chute et des changements des voyelles atones. La seconde partie du même chapitre, le consonnantisme, commence par un exposé général de l'évolution des consonnes. Vient ensuite les consonnes orales divisées en deux chapitres principaux : 1° les explosives et les spirantes ; 2° les liquides), puis les nasales et à la fin les combinaisons d'une consonne avec un *y*. Le dernier chapitre du livre contient un tableau des sons du français, vers 1100, des différentes sources de ces sons ainsi que de leur évolution ultérieure. La disposition générale est très bonne. L'auteur a réussi, sans rien sacrifier d'une méthode strictement scientifique, à satisfaire aux exigences de l'usage pratique. On trouve facilement ce qu'on cherche, les règles sont concises et claires, les exemples nombreux et bien choisis.

Dans les pages suivantes, nous voulons discuter certains points sur lesquels les avis peuvent être partagés, et notamment nous nous occuperons des phénomènes qui se rattachent aux voyelles atones. C'est là un chapitre qui, dans une phonétique française, est de la dernière importance. L'exposition de ce sujet que nous offre M. B. est de beaucoup supérieure à celle de M. Schwan. Nous croyons cependant qu'on pourrait la compléter et l'améliorer encore et nous allons tenter dans la suite d'esquisser ce chapitre comme il nous paraît devoir se présenter. D'abord, il serait avantageux d'introduire déjà ici quelques

remarques chronologiques qui faciliteraient la compréhension de l'histoire des consonnes et dans une certaine mesure celle des voyelles toniques. Pour cette raison, il nous paraît préférable de traiter les voyelles atones avant les voyelles toniques au lieu de le faire, comme M. B., après.

Puis nous croyons aussi qu'on peut déterminer d'une façon un peu plus précise certains faits qui se rapportent à ces questions. Commençons par quelques remarques de détail. P. 46, § 79, M. B. cite, parmi les cas où la voyelle finale tombe, les mots *nitidu*, *putidu*, *placitu*, *colligo*, *cognitu*, *gurgite*. Il faudrait séparer ces cas. *Nitidu*, *putidu* appartiennent à une classe de mots où la posttonique est tombée déjà dans le latin vulgaire, les mots où elle se trouvait entre deux dentales. Y appartiennent aussi *peditum* (petit, peto) et *madidum* (mat). Le cas aurait dû être mentionné dans le § 21, qui traite de la syncope produite déjà en latin vulgaire. Dans le même chapitre, il y aurait eu lieu de donner une place au cas *plantaginem*, *vertiginem*, *digita*, etc., mots qui par la transformation du *g* devant *i* sont devenus paroxytons en latin vulgaire. (Quant à *doit*, il remonte peut-être à la forme contractée *dictum*; cf. Lindsay, *Lat. Lang.*, p. 184. Comment sans cela expliquer le *t* final?) A cette classe appartiennent aussi *colligis*, *colligit* > *cucils*, *cueilt*, qui ont attiré par analogie *colligo*, lequel par conséquent doit trouver sa place dans la morphologie. *Placitum* est devenu *plactum* par analogie (factum, tractum, etc.). *Cognitu* a donné *cointe* qui est la forme habituelle; *coint* est une formation masculine secondaire. Reste *gurgitem*, mot que nous ne croyons pas explicable selon la théorie de M. B., sans toute-

fois pouvoir en proposer de nouvelle explication. Parmi les mots qui, en lat. vulg., de proparoxytons sont devenus paroxytons, il aurait fallu introduire encore ceus qui sont formés avec le suff. *-agus* qui devient *aus* > *us*; *vertragus* > *veltre*, *sarcophagus* > *cercueil*, *Rotomagus* > *Rouen*, *Argentomagus* > *Argenton* et nombre de noms de lieux.

On aurait de cette façon indiqué dans le chapitre du latin vulgaire tous les cas où un proparoxyton est devenu paroxyton, et on aurait évité un § qui, comme le § 79, 1*d*, ne paraît pas bien cadrer avec la conception stricte de l'infaillibilité des lois phonétiques.

P. 46, 2<sup>o</sup>, il s'agit des cas où la finale reste sous forme d'un *e* féminin. M. B. distingue trois cas : 1<sup>o</sup> après certains groupes de consonnes primaires ; 2<sup>o</sup> après les groupes de cons. secondaires ; 3<sup>o</sup> après une lab. + *y*. Il aurait fallu exprimer cela autrement. Dans 1<sup>o</sup> il s'agit vraiment d'un *e* qui doit son existence au groupe de consonnes qui précède, d'un *e* d'appui. Mais dans 2<sup>o</sup> le groupe de consonnes n'a rien à faire avec le *e*, qui n'est ici que le reflet de la finale, car celle-ci ne pouvait entièrement disparaître à cause de l'accent secondaire qu'elle portait. Il faut appuyer sur cela, car on ne comprend pas, si l'on ne juge que d'après le groupe de consonnes, pourquoi par exemple *factum* > *fait*, mais *facitis* > *faites*, *septem* > *sept*, mais *cubitum* > *coule*. Dans la remarque, M. B. parle à ce propos de la chronologie relative des lois phonétiques, mais le fait n'est pas assez clairement indiqué.

P. 47, le § 80 est consacré aux mots où la voyelle finale est suivie d'une consonne. M. B. dit que dans *ecce* *a* reste sous forme de *e*. Pour les autres voyelles, elles tombent en général, mais restent quelquefois

comme dans *vendunt* et *dikimus, fakimus, cantasses*. Pourquoi pas dire tout simplement qu'elles restent lorsqu'elles sont suivies de deux cons., ce qui est le cas dans la terminaison verbale *-unt (-ent)*? *Dicimus, facimus* sont des proparoxytons; pour *cantasses*, son *e* est d'ordre analogique (cf. Meyer-Lübke, *Rom.*, XXI, p. 343).

P. 48, § 84, manque la détermination fixe des cas où la protonique non initiale doit rester. *Chasteté, sainteté* sont évidemment analogiques. Le suffixe était *té* et on a voulu le sentir comme tel, ce qui n'aurait pas été le cas si le *t* du suffixe avait été absorbé par celui du thème (cf. aussi Meyer-Lübke, *Gram.*, II, § 493).

Après ces quelques remarques, nous allons montrer comment, à notre avis, il faudrait rédiger ce chapitre, en y appliquant les derniers résultats des recherches sur ces questions, tels que nous les envisageons, et en essayant de ne rien céder de la clarté si désirable, quand il s'agit de ces problèmes difficiles. Nous emploierons les termes : *initiale, protonique* (non initiale), *tonique, posttonique* et *finale*. Les §§ seront numérotés pour pouvoir y renvoyer dans la suite.

### La posttonique

1° La posttonique tombe toujours dans les mots proparoxytons, même si elle est un *a* : *manica* > *manche*, *fraxinu* > *fraisne*, *platanu* > *plane*, *cannabe* > *chanve*.

2° Parmi toutes les voyelles atones, la posttonique tombe la première. Sa chute arrive avant la transformation des voyelles toniques fermées (*a, e, o*) qui, sans cela, auraient été traitées comme libres : *salice* >

*sausse, rapidu > rude, lazaru > ladre, dolece > douze, debita > dette, amita > ante.*

3° Il y a lieu de distinguer dans la chute de la posttonique deux périodes :

a) Elle tombe le plus tôt, lorsque la finale est un *a*, voyelle qui, par suite de sa sonorité, porte un accent secondaire particulièrement fort. Dans ce cas, la chute de la posttonique arrive :

1° Avant la diphtongaison des voyelles toniques ouvertes : *merula > merle, tenera > tendre, tremulat, > tremble, nebula > neble.*

2° Avant le changement des explosives intervocaliques sourdes en sonores : *debita > dette, dubitas > doutes, semita > sente, natica > nache.*

b) Elle ne tombe qu'à une époque postérieure lorsque la finale est une autre voyelle qu'*a*. Dans ce cas, la chute de la posttonique arrive :

1° Après la diphtongaison des voyelles toniques ouvertes : *mobile > meuble, jovene > juvne, populu > pueble, ebulu > hièble, tepidu > tiede, pedicu > piège; Gemeticu > Jumièges (Seine-Inf.).*

Remarque : *teneru > tendre a*, par suite de l'influence du féminin, perdu la posttonique dans la première période; *generum > gendre* est un mot savant.

2° Après le changement des explosives intervocaliques sourdes en sonores : *cubitu > coude, malehabitu > malade, pedicu > piège, medieu > miege, judico > juge.*

3° Avant le changement de *c* intervocalique devant *i*, *e* en spirante sonore : *pulece > puce, herpice > herse, pollice > pouce.*

### La finale

4° La finale tombe dans tous les mots paroxytons

(ausquels appartiennent les proparoxytons réduits déjà en lat. vulg.) dans les cas suivants :

a) Après une seule consonne : *capu* > *chief*, *trabe* > *tréf*, *nave* > *nef*, *roce* > *roiz*, *latu* > *let*, *paraveredu* > *palefrei*, *tale* > *tel*, *amo* > *aim*, *bene* > *bieu*, *muru* > *mur*, *mese* > *meis* ; *Rotomagu* > *Rouen*, *vertigine* > *avertin* (voir ci-dessus).

b) Après consonne double : *cattu* > *chat*, *nettu* > *net*, *seccu* > *ser*, *passu* > *pas*, *ferru* > *fer*, *caballu* > *cheval*.

c) Après un groupe de consonnes dont la dernière n'est pas une liquide (l, r, m, n) : *campu* > *champ*, *servu* > *serf*, *caldu* > *chalt*, *verde* > *vert*, *prepostu* > *précost*, *junctu* > *joint*, *dolce* > *dolz*, *plactu* > *plait*.

d) Après *rm*, *rn* : *ermu* > *erm*, *fermu* > *ferm*, *cornu* > *corn*, *toruu* > *torn*.

e) Après *cl*, *pn* : *veclu* > *vieil*, *periclu* > *peril*, *stagnu* > *étain*, *pugnu* > *poing*.

f) Après toutes les consonnes suivies d'un *y* (exc. les groupes finissant par une liquide + *y*, ainsi qu'une labiale + *y* (cf. 6<sup>o</sup>, d, f) : *modius* > *mui*, *pretiu* > *pris*, *Martiu* > *Mars*, *solaciu* > *solaz*, *variu* > *vair*, *consiliu* > *conseil*, *cuneco* > *coing*, *baueo* > *bain*.

##### 5<sup>o</sup> La finale tombe :

a) Après la transformation des voyelles toniques qui, sans cela, auraient été traitées comme entravées lorsque la finale est suivie d'une consonne : *sedet* > *siet*, *genus* > *giens*, *opus* > *ues* ; *vedet* > *veit*, *latus* > *lez*.

b) La finale tombe après le changement des explosives en fricatives sonores : *capu* > *cavu* > *chief*, *trabe* > *trave* > *tréf*, *amatu* > *amed*, *Cameracu* > *Cambrai*.

c) La finale tombe avant le changement de *c* intervocalique devant *e, i* en spirante sonore : *voce* > *voiz*, *croce* > *croiz*.

6<sup>o</sup> La finale reste :

a) Si, étant *u, i*, elle se trouve en hiatus avec la voyelle tonique. Dans ce cas, elle forme avec celle-ci une diptongue : *potui* > *poi*, *focu* > *fou*, *fagu* > *fou*, *clavu* > *clou*, *Deu* > *Dieu*.

b) Elle reste sous forme d'un *e* féminin : si elle est un *a*, voyelle qui, par suite de sa sonorité, porte un accent secondaire : *vea* > *veie*, *ala* > *ele*, *magida* > *maie*, *bona* > *bone*, *augustia* > *auyoisse*, *folia* > *feuille*.

c) Dans tous les proparoxytons, car dans ceus-ci la finale avait gardé, même après la chute de la posttonique, son accent secondaire : *asiuu* > *asne*, *jorene* > *juerne*, *malabitu* > *malade*, *pedicu* > *piege*, *comite* > *comte*, *ospite* > *oste*, *cannabe* > *chance*.

d) Après une labiale + *y* : *apiu* > *ache*, *rubiū* > *rouge*, *rabie* > *rage*, *simiu* > *siuge*.

*Remarque.* Il est impossible de dire si l'*e* dans ce cas est un *e* d'appui, ou si les mots en question sont restés longtemps proparoxytons.

e) De même lorsqu'elle est suivie de deux consonnes, ce qui est le cas dans la terminaison verbale *-unt -ent* : *aiunt* > *aiment*, *vendunt* > *vendent*, *venunt* > *viennent*.

*Remarque I.* — Peut-être, faut-il placer ici le mot *prince*, qui peut dériver du nom *princeps*.

*Remarque II.* — Il est impossible de savoir si nous avons à faire ici à un *e* d'appui ou si les consonnes suivantes donnaient à la finale un accent secondaire.

f) Comme voyelle d'appui après les groupes de con-



sonnes terminés par une liquide ou une liq. + y (exc. *rn, ru*, cf. 4<sup>o</sup> d) : *fabru* > *ferre*, *patre* > *pedre*, *nostru* > *nostre*, *doplu* > *double*, *coperclu* > *couvercle*, *calmu* > *chalme*, *olmu* > *olme*, *orme*; *aluu* > *alue*, *somuu* > *somme*, *escamnu* > *eschamme*, *copriu* > *cuivre*, *somniu* > *souge*.

g) Lorsque la finale est suivie de *l, r*, elle tombe, mais un *e* d'appui se développe après la liquide : *semper* > *sempre*, *quattuor* > *quatre*, *emperator* > *emperredre*, *melior* > *mieldre*, *menor* > *meindre*, *maior* > *maire*, *peior* > *pire*, *ensemul* > *ensemble*,

### La protonique

7<sup>o</sup> La protonique, quand elle n'est pas suivie d'un groupe de consonnes, tombe sous les mêmes conditions que la finale : *kerebellu* > *cervel*, *artemisias* > *armeise*, *bellitate* > *beltet*, *ospitale* > *ostel*, *estimare* > *esmer*, *monticellu* > *moncel*, *dormitoriu* > *dortoir*, *medietate* > *meitiet*.

8<sup>o</sup> La protonique tombe :

a) Après le changement des explosives sourdes intervocaliques en sonores : *subitanu* > *soudain*, *capitellu* > *chadel*, *adjutare* > *aidier*, *verecundia* > *vergogne*, *delicatu* > *delgie*, *vindicare* > *vengier*.

b) Elle tombe avant le changement du *c* intervocalique devant *i, e* en spirante sonore : *radicina* > *racine*, *medicina* > *mecine*, *navicella* > *nacelle*, *filicella* > *ficelle*.

Remarque : *culicinu* > *cousin* est un emprunt du provençal, *réseau* ne vient pas de *reticellum*, mais de *retiolum* et présente un développement dialectal.

9<sup>o</sup> L'accord complet des conditions de la chute de la

finale et de la protonique autorise à supposer qu'elles sont tombées à la même époque.

10° La protonique reste sous forme d'un *e* féminin.

a) Lorsqu'elle est un *a*: *baccalare* > *bachelier*, *cantatore* > *chautedor*, *armatura* > *armedüre*, *amare habet* > *amerat*.

b) Lorsqu'elle est précédée d'un des groupes de consonnes après lesquels la finale reste: *quadrifurca* > *carrefour*, *petroselio* > *perresil*, *domnicella* > *demoiselle*.

*Remarque I.* — Lorsque la protonique dans ces cas est suivie d'un *y*, elle forme avec ce *y* une diphtongue: *venationem* > *venaison*, *domnicella* > *demoiselle*.

*Remarque II.* — Lorsque la protonique est précédée d'un *r*, il semble (mais le fait n'est pas suffisamment examiné, qu'à cause du caractère fortement vocalique de cette consonne, le *e* puisse tomber ou non sous des conditions encore inconnues, de manière qu'on avait des doublets. Ce serait ainsi qu'il faudrait expliquer *latrocinio* > *larcin* et *larrecin*, *nutritura* > *nodrture* et *nourriture*, où les consonnes (*e* et *t*) ne s'expliquent guère autrement que par l'influence des formes synopées. Comparez aussi *turturella* > *tourterelle* et *imperatore* > *empereur*.

c) La protonique reste, lorsqu'elle est suivie d'un groupe de consonnes: *suspentione* > *souspeçon*, *calumniare* > *chalongier*, *peregrinu* > *pèlerin*, *expaventure* > *espoenter*, *corruptiare* > *courroucier*.

d) La protonique reste, devant une consonne mouillée, sous forme d'*i*: *papilione* > *pavillon*, *campiunone* > *champignon*, *ericione* > *eriçon*, *Albinicus* > *Aubigny* (Pas-de-Calais), *Coloniacus* > *Coligny* (Ain), *Hostiliacus* > *Ouillé* (Sarthe), *Anisiacus* > *Anisy*

(Aisne), *Attipiacus* > *Attichy* (Oise, *Maximiacus* > *Massimy* (Ain), *Barbiriacas* > *Barbirey* (Côte-d'Or).

*Remarque.* Dans *Aureliacus* > *Orly*, *Turiliacus* > *Tourly*, *materiamen* > *merrain* et autres formes, la chute de la protonique doit être attribuée au contact avec le *r* (cf. 10<sup>e</sup> b. Rem. II).

L'esquisse qui précède n'a aucune prétention à une exactitude complète. Nous avons, par exemple, laissé de côté toutes les remarques sur les mots savants qui naturellement ne doivent pas manquer, mais nous n'avons voulu que donner une idée des principes desquels, à notre avis, il faut partir en traitant de ces questions. Avant de passer aux modifications qu'un tel système amènerait dans le chapitre des voyelles toniques et surtout des consonnes, tels que M. B. les a, du reste d'une façon très heureuse, rédigés, nous allons motiver un peu certaines des vues exprimées ci-dessus.

Comme on l'a vu, nous sommes d'accord avec MM. Meyer-Lübke et Neumann quant aux deux périodes différentes dans la chute de la posttonique. Du reste, notre manière d'envisager ces questions est inspirée dans une large mesure par l'article de M. Neumann, *Zeitschr.*, XIV, article si important sous plusieurs rapports, mais tout particulièrement lorsqu'il s'agit des voyelles atones. Un autre ouvrage dont nous avons beaucoup profité, c'est P. E. Lindstrøm, *Anmärkning till de obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn* (Remarques sur la chute des voyelles atones dans quelques noms de lieux français). Upsal, 1892. Ce livre, dont on trouve un compte rendu par M. Vising dans le *Literaturblatt*, 1893, p. 498, est

indispensable pour celui qui veut écrire l'histoire des voyelles-tones, et nous croyons que les résultats où ont abouti les recherches de cet auteur sont pour une grande partie définitifs, notamment pour les conditions sous lesquelles la protonique et la finale restent ou tombent.

Citons enfin la brochure excellente de M. H. Andersson, *Zum Schwund der nachtonigen Vocale im französischen*, où est exprimé l'avis auquel nous sommes conformés sur la chute simultanée de la protonique et de la finale et dont nous avons profité pour mainte question de détail (cousin, réseau, etc.).

Nous croyons avec MM. Grœber, *Grundriss*, p. 250, et Neumann, *Z.*, XIV, que la posttonique est tombée la première de toutes les voyelles, et cela pour trois raisons : 1° *a* tombe comme posttonique, tandis qu'il reste dans toute autre position ; 2° la posttonique se trouve sous la pression de deux accents : l'accent principal de la tonique et l'accent secondaire de la finale ; 3° la posttonique tombe avant la transformation des voyelles toniques fermées, tandis que la finale ne tombe qu'après (*rapidum* > *rade*, mais *latus* > *letz*, *vedet* > *veit*, mais *cubitum* > *coude*.) Nous ne pouvons donc pas croire avec M. Meyer-Lübke (*Gram.*, § 644, et *Jahresbericht*, I, 113) que la situation même dans un mot proparoxyton, donne à la voyelle un timbre changé qui lui fasse subir le traitement d'une voyelle entravée, et que l'entrave formée par la chute de la posttonique n'y soit pour rien. M. Meyer-Lübke ne donne de preuve que pour *a* : le mot *anatem* où l'*a* aurait toujours été libre, la série de développement étant *anade-analthe-anee-ane*. Or, on s'attendrait à *ainv*. Donc *rapidum* qui donne *rade*, etc., ne garde pas son *a* à cause de l'entrave, mais

parce que l'*a* tonique dans les proparoxytons ne change pas.

M. Horning s'est avec raison élevé contre cette théorie (*Zeitschrift*, XV, p. 493 et s.). Comme on voit, M.L. attribue à l'*a* posttonique une force de résistance inconnue aux autres voyelles.

Citons à ce propos les noms de lieux *Savara* > *La Sèvre*, *Vavera* > *Vesvres* (Côte-d'Or). Ils sont tous deux proparoxytons : on pourrait donc s'attendre, si la loi de M. M.-L. était vraie, à des formes françaises avec *a* au lieu de *e*. Après la chute de la posttonique *a* est encore libre, il est vrai, mais la transformation de l'*a* devrait alors déjà avoir eu lieu dans les paroxytons.

Ces exemples ne sont pourtant pas concluants, car on pourrait penser que, la finale étant un *a*, la syncope a eu lieu de si bonne heure que la tonique avait eu le temps de prendre part au changement de *a*. Deux autres mots, le verbe *radere* > *rere* et le nom de lieu *Magaverum* (Saône-et-Loire) nous fourniraient une meilleure preuve, s'il ne fallait pas compter avec l'analogie possible des formes *radit*, *rasus*, etc., et si la forme *Magaverum* n'était pas trop incertaine pour qu'on puisse s'y fier.

Mieux vaut s'en tenir au mot cité par M. M.-L. lui-même. Si le développement de ce mot avait été celui supposé par M. M.-L., il faudrait admettre que la langue avait gardé jusqu'au onzième siècle (où tombe le *d* intervocalique) un mot proparoxyton, ce qui serait absolument contraire au caractère de la langue de cette époque, où les proparoxytons étaient depuis longtemps réduits<sup>1</sup>. Nous ne voulons pourtant pas

1. Ou bien il faudrait supposer qu'à un moment donné *anelo* avait perdu la syllabe finale, ce qui ne serait guère conforme aux tendances générales de la langue.

affirmer avec M. Horning que le *a* posttonique soit nécessairement tombé d'aussi bonne heure que les autres voyelles dans la même position. Il peut s'être maintenu un peu plus longtemps, de manière que le *t* a eu le temps de passer à la fricative sonore. Puis survient la syncope, et *n ÷ dh* (*d* fricatif), combinaison exceptionnelle, se réduit en *n*. M. P. E. Lindström, *l. c.*, p. 32, est à peu près de cet avis et allègue à l'appui *Orcadie* > *Ourches* (Meuse). Quant à *secale*, cité par M. Horning, p. 501, ce mot serait devenu, d'après la théorie de M. M.-L., *seile*. Mais soit que le mot ait été introduit dans la langue à une époque où la syncope latin-vulgaire *e-l* = *el* était achevée, soit qu'à cause de l'*a* il ne fût pas sujet à ce changement, la syncope ne s'y est opérée que lorsque *e* était devenu *y*, après quoi l'*e* était entravé. — Nous ne voyons donc rien dans *anatem* qui empêche notre supposition chronologique sur la chute de la posttonique.

Y compris le cas *anatem* et *secale*, le tableau chronologique de la chute des voyelles atones et du changement des voyelles toniques se présenterait ainsi :

1° La syncope de la première période : *amita* > *ante*, *debita* > *dette*, *merula* > *merle*, *yabata* > *jatte*.

2° La diptongaison des voyelles toniques libres ouvertes : *pedicu* > *piege*, *juvene* > *juerne*.

3° La syncope de la seconde période : *piege*, *juerne*, *rabede* > *rude*, *cubede* > *coude*.

4° La syncope dans les cas où la posttonique était un *a* : *anede* > *anthe*. La syncope avait peut-être lieu dans ce cas à différentes époques selon les consonnes : *secale* est probablement syncopé avant *anatem*, mais en tout cas après *e* > *y*. Pour *anatem*, il faut le mettre après 3°.

car le *d* est devenu fricatif, tandis que, dans 3<sup>o</sup>, il n'était qu'à l'étape d'explosive sonore.

5<sup>o</sup> La transformation des voyelles toniques libres fermées : *ladus* > *ledes*, *vedit* > *veidet*, *tale* > *tele*.

6<sup>o</sup> La chute de la finale et de la protonique : *lets*, *reit*, *tel*, *ferru* > *fer*, *veregundia* > *vergogne*.

Nous appuyons encore une fois sur la différence qui existait à cette dernière époque entre les paroxytons latins et romans. Ceux-là avaient l'accent *míro*, *téle*, ceus-ci *coúde*, *rábdè*, ce qui leur conservait la finale.

Si on voulait ajouter à ce tableau les changements des consonnes, il y aurait à placer entre 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> le passage des explosives intervocaliques sourdes aux sonores, entre 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> leur transformation en fricatives. Quant à cette dernière, il faut observer que les consonnes ne paraissent pas se développer toujours d'une façon absolument analogue. Ainsi, il y a lieu de croire que l'affaiblissement s'opère plus vite après qu'avant l'accent. Dans *anatem*, p. ex., le *t* est devenu *dh*, quand la syncope a lieu, mais dans *amitarium*, *Verodunum*, etc., le *d* est encore explosif à une époque postérieure.

Nous avons dit que la finale tombe avant le changement de *e* intervocalique devant *e*, *i* en spirante sonore, d'accord en cela avec MM. Horning (*l. c.*, p. 17) et Andersson (*l. c.*, p. 3). Nous renvoyons pour les détails de cette question à l'argumentation concluante de M. A. Lorsque la position du *e* restait intervocalique, il passe évidemment plus tard à la spirante sonore. C'est là le cas en liaison et dans les dérivés (croisier, etc.).

Parmi les cas où la finale tombe, nous n'avons pas indiqué celui où elle est précédée de *gr*. M. B. en cite les exemples *neir* et *entir*. Vu l'instabilité d'une voyelle atone après *r*, nous regardons comme possible

que l'on ait différencié les genres en supprimant l'*e* au masculin. Ce qui nous fait faire cette supposition, c'est le mot *Ligerim* > *Loire*. Ce mot est un proparoxyton, il est vrai, mais il doit s'être réduit de bonne heure en paroxyton \**Ligrim*. Sans cela, il aurait subi le même traitement que *digita*, *Dagenis* > *Dain* (*Als. Lorr.*), etc., et on aurait eu \**Lijerim* > \**Lirim* > *Loir*. Étant donné qu'il faut partir de *Ligrim*, cela prouve que le groupe *gr* exige un *e* d'appui (et encore que dans le mot *lire* (< *legere*) le *e* est un *e* d'appui et non le résultat de l'accent secondaire de la finale).

Sur la question de *nourriture*, *larcin*, etc., nous ne voulons rien affirmer, mais comme il est nécessaire d'en faire mention dans un aperçu des voyelles atones, nous croyons ne pouvoir en dire que ce que nous avons dit. La question reste encore à examiner. En tout cas la supposition de Coln (*Suff. w.*, p. 126), qui part d'une forme\* *nutrectura*, paraît même phonétiquement inadmissible.

Le cas où il y a deux protoniques a été complètement laissé de côté (comme du reste M. B. l'a fait aussi), vu l'incertitude qui règne encore dans cette question. S'il nous est permis d'exprimer une opinion là-dessus, ce serait que la partie protonique de ces mots est traitée quant à la chute des voyelles comme un proparoxyton. C'est ce que paraît prouver *annotinensis* > *antenois*, *Durocassinum* > *Dorgesin*, *arboriscellus* > *arbroissel*, *sollicitare* > *soucier*, *Monasteriolum* > *Montreuil* (Pas-de-Calais).

Si nous supposons que le chapitre en question, dans la forme que nous lui avons donnée, était mis en tête de l'histoire des changements phonétiques français, cela n'amènerait pour le chapitre des voyelles que relative-



ment peu de modifications. L'expression employée par M. B. « romanische gedeckte Stellung », devrait, si on voulait être conséquent, être appliquée aussi bien aux paroxytons de la classe *credit, latus*, qu'à p. ex. *tepidu*, car, après la chute de la finale, la tonique est en syllabe fermée, seulement elle s'est changée déjà étant libre, tandis que dans *debita, Rhoduuu*, etc., la syncope précède le changement de la voyelle. Nous croyons mieux de ne pas employer le terme précité et de ne comprendre par *libre* et *entravé* que l'état de la voyelle lors du changement de cette voyelle en position libre.

Dans le cas où la syncope s'est produite, nous mettrions un renvoi au § corresp. du chap. des voyelles atones.

Ainsi nous proposerions pour le § 39, 1<sup>o</sup> de réunir les deux exemples *abetis* > *avez* et *credit* > *creît* avec, entre parenthèse, un renvoi à notre § 5<sup>o</sup> a, et pour le § 41, nous voudrions devant *debita* > *dette* (*nitidu* est syncopé en lat. vulg.) remplacer les mots « in rom. ged. Silbe » par un renvoi correspondant au § 2<sup>o</sup>.

Aus exemples du § 46 (*e* ouvert libre nous voudrions (pourvu que notre supposition sur ce problème soit vraie) ajouter *ebulum, tepidum, pedicum*, avec renvoi au § 3<sup>o</sup> b, 1<sup>o</sup> ; à ceus du § 48 ajouter « *tenera* > *tendre, merula* > *merle* » avec : « voir § 3<sup>o</sup>, a 1<sup>o</sup>. »

Pour les autres voyelles toniques, il y aurait à faire les changements correspondants, qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici.

Je passe aus consonnes, où les §§ qui sont consacrés aus groupes secondaires doivent être mis en rapport avec notre traitement des voyelles atones. Disons d'abord que dans le § 120, 2<sup>o</sup>, il faut, selon ce que nous avons dit plus haut, rayer la partie de la règle qui se rapporte aus

groupes *t-d d-t* provenant de la chute de la proto-nique ou de la posttonique, qui dans ce cas-là a eu lieu dès le latin vulgaire. Autrement on aurait \**uede*, \**uadin*, etc., au lieu de *net*, *matin*, etc.

De même faut-il supprimer (§ 125 2<sup>o</sup> a) *nitidu* et *putidu*. Ils offrent un cas d'assimilation régulière, mais cette assimilation est latine, non romane.

Le § 124: « Si *t*, *d*, après la syncope d'une voyelle atone, se trouvent devant un *s*, la dentale sourde reste explosive pendant notre période; la sonore devient sourde. Ex. : *vitis* > *viz*, *latus* > *lez*, *amatis* > *amez*, *audis* > *oz*, *vedis* > *reiz*, » doit être refondu ainsi: Si *d*,... se trouve devant un *s*, il devient sourd. Ex. : *vitis* > *viz*, *latus* > *lez*, *amatis* > *amez* (§ 5<sup>o</sup> b)...

Le num. 2 du § 125, où sont traitées les dentales dans les groupes secondaires, devrait, à notre avis, être ainsi conçu :

a) *d* reste sonore après une consonne sonore, mais devient sourd après une consonne sourde. Ex. : *sapidu* > *sade*, *tepidu* > *tiede*, *rapidu* > *rude*; *cubitu* > *coude*, *malhabitu* > *malade* (§ 3<sup>o</sup> b, 2<sup>o</sup>); *solidare* > *solder*, *Verodunu* > *Verdun*; *subitanu* > *soudain*, *capitellu* > *chadel*, *adjutare* > *aidier* (§ 8<sup>o</sup> a); *flaccidu* > *flaiste*, *moccidu* > *moiste*; *computu* > *conte*, *computare* > *compter* (§ 8<sup>o</sup>, a).

b) *t* reste sourd : *amita* > *aute*, *semita* > *sente*, *debita* > *dette*, *morita* > *muete*, *perdita* > *perte*, *vendita* > *vente*; *dubitat* > *doutet* (§ 3<sup>o</sup> a, 2<sup>o</sup>).

*Remarque I.* Le mot *cucurbita* > *gourde* est inexplicable.

*Remarque II.* Les exceptions apparentes s'expliquent par analogie: *a bellitate* > *beltet*, *sauitate* > *sau-tet*, à cause des cas où le suff. *tate* était appuyé, p. e.

*liberté, volouté, cité* (< \* *civitate*), etc. De même s'explique, quoique masculin, *comté* < *comitatu* d'où *comte* au lieu de \* *conde*; *dubitare* > *douter*, *cautare* > *vauter*, *fremitare* > *frierter* (d'où *fremittum* > *friente*), etc., à cause de *dubitat* > *doute*, *cautat* > *vante*, *fremitat* > *friente*; *dortoir* d'après *couvertoir*, *lointain* (< *longitanu*) d'après *certain*, *antain*, *tepidu* > *tiède* d'après le masc., etc.; *b) malehabita* > *malade* d'après le masc., *placitat* > *plaidet*, *cogitat* > *cuidet*, etc., d'après *placitare* > *plaidier*, *cogitare* > *cuidier*, etc.

Nous regardons la forme que nous avons proposée pour la règle *a*) comme embrassant tous les exemples donnés; en effet dans un mot comme *cubitu*, du moment qu'il s'agit d'un groupe, c'est à *bd* et non à *bt* qu'on a affaire.

Quant à *undecim* > *onze*, *dodecim* > *douze*, § 140, M. B. impute leur spirante sonore au groupe *d'k(e)*. Il faut observer pourtant, comme l'a fait M. Andersson, que *radicina* donne *racine*, *medicina* *meicine*. A plus forte raison, *dodecim* devrait-il donner *dose*. Nous ne voyons qu'une possibilité d'expliquer ce fait. On a, comme le suppose M. A., *l. c.*, voulu marquer dans la prononciation le rapport de ces mots avec *decem*, ce qui, en faisant ressortir plus que de coutume le *d*, lui a donné la force d'assimiler la spirante sourde suivante.

Il faut faire aus §§ 146 et 151 les mêmes changements que nous venons de faire pour le § 125. Ils doivent être ainsi rédigés:

§ 146. 1<sup>o</sup> Dans les groupes secondaires, *k'* (= devant *a* devient *tch*. Ex. *manica* > *manche*, *domenica* > *di-manche*, *pertica* > *perche*, *caballicat* > *chevalchet*, *ab-radicat* > *arrachet*, *collocat* > *colchet* (§ 3<sup>o</sup> a 2).

2° *g'* devient *dj* : *runigare* > *rougier*, *Anlegaru* > *Ajou* ; *berbicariu* > *bergier*, *delicatu* > *delye*, *rendicare* > *rengier*, *carricare* > *chargier* (§ 8° a). Si *g'* est précédé d'une consonne sourde, il devient *tch* : *cloppicare* > *clochier*, *coacticare* > *cachier*, *allecticare* < *alléchier*, *masticare* > *maschier*, *laxicare* > *laschier*.

*Remarque I.* — *Fabrica* > *fôrge* se place ici, car le groupe *br* avait retardé la chute de la posttonique jusqu'à l'époque où *k'* était devenu *g*.

*Remarque II.* — 1° *judicat* > *juge*, *curricat* > *charge* à cause de *judicare*, *carricare* ; 2° *abradicare* > *arracher*, *expandicare* > *épancher*, à cause de *abradicat*, *expandicat*.

§ 151. Dans les groupes secondaires le traitement de *g* (*k* ne s'y trouve pas, voir §§ 3° b 2° et 8° a) est différent selon qu'il se trouve avant ou après l'accent :

a) Avant l'accent *g* reste : *Denegontiu* > *Digoin* (Allier), *Medicomuu* > *Mougon* (Indre-et-Loire) ; *rerecundia* > *vergogne* (§ 8° a).

b) Après l'accent, s'affriquant devant la finale *e* (< u il devient *dj* spir. pal. douce) *medicu* > *miedgu* > *miedge* > *miege*, *judicu* > *juge*, *rendico* > *rengé*, *sericu* > *serge*, *-aticu* > *age* ; après une consonne sourde, il devient *ch* : *domesticu* > *domesche*, *porticu* > *porche*, *levisticu* > *leresche*.

Relativement à la terminaison *aticu*, nous nous joignons à la théorie de M. Andersson, *l. c.*, p. 7.

Les mots *verrel*, etc., § 115, *Remarque*, sont intéressants, vu la question qui s'y rattache du degré d'affaiblissement atteint par le *b* lors de la chute de la protonique. Nous avons indiqué plus haut comme notre opinion que la protonique et la finale sont tombées à la

même époque (§ 9). Quand la finale tombe, les labiales ont toutes abouti à *v*; sans cela le *f* ne s'expliquerait pas : *capu* > *chief*, *bibe* > *boif*, *clave* > *clef*. Or, il faut aussi admettre \* *vertevellum*, \* *cordovese*, \* *colli-certu*, et ces mots seraient à ce point de vue réguliers. Il est vrai qu'on s'attendrait dans le premier à un autre résultat de l'assimilation des consonnes (sourd), mais une autre assimilation (cf. *verveine* > *vervena*) peut avoir agi ici en faveur du *v*. Au développement que nous croyons régulier semblent s'opposer les noms de lieux *Corobitium* > *Corbeil* (Marne), *Millebeccus* > *Méobecq* (Indre) et *Blandibaccius* > *Blombay* (Ardennes). Les deux premiers peuvent dépendre d'une analogie populaire (*corbeille* et *bec*); dans le dernier, il est possible que l'explosive *d* ait eu une influence assimilatoire de manière à changer le *v* en *b*. Ou bien ces formes sont dialectales.

A propos du § 116, nous répétons que *prince* peut venir du nominatif. La finale serait restée à cause du groupe *ps* (*princeps*).

Nous avons fini les remarques que nous avons voulu soumettre au jugement de M. B., concernant la chute des voyelles atones et ce qui s'y rapporte. Pour le reste, nous n'avons que peu de choses à faire observer.

M. B., en rendant compte, p. 30, des cas où une voyelle est libre, y compte la position devant « muta cum liquida ». Il vaudrait mieux énumérer les groupes, puisque une muette + une liquide forment souvent entrave (*dublum*, *spat'la*, etc.).

P. 34, § 39, *ceilet* (*celat*) est, sans doute avec raison, expliqué par analogie. Seulement *celare* donne *celer*, et il est difficile de trouver la « spinta analogica ».

P. 40, § 56, l'auteur fait observer à propos du passage *pal.* + *a* + *y* > *iei* > *i* que selon une autre théorie la série serait *iai* > *i*.

Nous croyons cette remarque inutile. Le fait que les résultats divers du suffixe *-iacus* s'accordent parfaitement (dans les parties de la France où *e* dans cette position devient *y*) avec ceux de *e ouvert* + *y* (question sur laquelle nous pensons revenir une autre fois) paraît suffisamment prouver la vérité du développement indiqué dans la règle.

Parmi les voyelles protoniques, M. B. traite ensemble, et avec raison, l'*e ouvert* et l'*e fermé*. Ne peut-on et ne doit-on pas faire de même pour l'*o*? Nous le croyons. Ce qui les fait séparer par M. B., c'est qu'il trouve pour *ò* une différence de développement en position libre et entravée, tandis que *ó* se comporte de la même façon dans les deux cas : *ò* libre produit *u* comme *ó*, mais pour *ò* entravé M. B. donne les exemples *fortune*, *porter*, *dormir*, *sortir*, *mortel*, *ostel*, *corneille*, *ocidre*, *occhaison*. Or, il est facile d'expliquer les six premiers par l'influence de *fort*, *porte*, *dort*, *sort*, *mort*, *oste*. Restent les trois derniers auxquels il faut ajouter les mots inexpliqués, énumérés §§ 95 et 99, *Rem.* : *volonté*, *colonne*, *soleil*, *oraison*, *colombe*. En revanche, les deux mots cités par M. B. comme exceptions, *purcel* et *turment*, deviennent tout à fait réguliers ainsi que *corrotulare* = *crouler*.

Quant à l'explication de *soleil*, *volonté*, *colonne*, etc., par l'influence de l'orthographe, elle paraît assez incertaine, surtout pour un mot si usité que *soleil*. Meyer-Lubke, *Gram.*, § 353, cite encore deux mots qui offrent la même difficulté, *corrée* et *rosée*. Encore pour-

rait-on ajouter *portrait*, *corbeille*, *corbeau* (corps ?), *cornille* (corne ?). Dans *volonté*, *oraison* et *occhaison*, l'o porte un accent secondaire, ce qui pourrait peut-être expliquer aussi *occire* par l'analogie des formes qui ont l'accent sur la terminaison ainsi que *colomb* par *colombier*. Parmi les autres, *soleil*, *colonne*, *portrait* ont eu la prononciation avec *ou*, comme le montre Thurot, sans qu'on puisse dire encore pourquoi ils l'ont perdue. La question reste à résoudre.

Il est difficile de voir pourquoi M. B. attribue à l'o devant *lj*, *ppj*, un développement à part. Du moins les mots qu'il cite se trouvent-ils aussi souvent écrits avec *ou* que les autres.

Page 57, dans l'aperçu général des consonnes, on s'étonne de ne pas retrouver l'excellente règle de M. Schwan sur l'assimilation des consonnes dans les groupes secondaires, règle selon laquelle, si les deux consonnes étaient sonores, le résultat de l'assimilation devient une consonne sonore, tandis que si une seule d'entre elles était sourde, le résultat devient sourd. Ex. *tebedu* > *tiède*, *-alegu* > *age*, mais *compudu* > *compte*, *rustigu* > *rusche*. *Tiede* < *tepida* est formé sur le masculin > *tecedo*. Les seules exceptions sont *undecim*, etc., dont nous avons parlé, et *cucurbita* > *gourde*.

Les explications par la phonétique syntaxique, que M. B. propose, p. 58, ne nous paraissent pas devoir rester dans la prochaine édition. M. B. n'a recours que très rarement à ces explications. Ici même, il ne fait que les proposer, et en effet nous croyons qu'on doit se fier le moins possible à ce principe, qui est appuyé par bien peu de preuves, mais qui, par contre, est rendu invraisemblable pour plusieurs raisons. Il

reste toujours incompréhensible comment les cas où un mot se trouve devant une voyelle pourraient avoir une influence décisive sur son développement, quand on considère que les cas où il était suivi de consonne étaient toujours beaucoup plus nombreux (3 ou 4 fois) et qu'à ceux-ci vient encore s'ajouter la position devant une pause. Une telle influence ne peut être admise, à notre avis, que dans les cas où un mot entre dans certaines combinaisons constantes ou très fréquentes, et s'y trouve dans une position qui favorise un certain changement. Tel est le cas pour le mot cité dans la remarque du paragraphe suivant : *vivem* > *feiz*, pour lequel M. B. aurait dû accepter l'explication proposée quelque part, selon laquelle *v* > *f*, sous l'influence de la consonne finale sourde des noms de nombre *dous*, *treis*, *cing*, *sis*, *sept*, *huit*, *dis*, *vingt*, etc. Mais les exemples cités p. 58 ne sont pas de cette espèce. Quant à *vivu*, la terminaison *-ivu* ne se développe pas nécessairement de la même façon que *-aru*, et du reste nous avons toujours à compter avec l'influence du féminin. Quant à *claru*, *Audejavu*, ils s'étaient probablement déjà approchés de la forme *-ou* lorsque *capu* n'était arrivé qu'à *cavu*, ce qui amène une différence de développement. Pour cette dernière raison, nous aimerions aussi à voir modifiés les nos 2 et 3 du § 110, pour lesquels la forme suivante paraît préférable :

2° *V* intervocalique devenu final en français passe à la sourde *f* : EX. : *capu* > *chief*, *uapu* > *nef*, *probo* > *peuef*, *bibe* > *beif*, *sepe* > *seif* (§ 5° b); *ocum* > *uef*, *uovo* > *ueuf*, *uave* > *nef*, *clave* > *clef*, *uore* > *uuef*, *riu* > *eif*.

3° Dans la terminaison *-eu* après *a* et *è*, *-pu* après



ó, la labiale tombe et la finale forme une diptongue avec la voyelle tonique. Ex. : *claru* > *clou*, *Andegavu* > *Anjou*, *Pictaru* > *Peitou*; *servu* > *sieu*; *lopu* > *lou*.

§ 112, on est étonné de ne pas voir adoptée la règle de M. Neumann sur lab. † r avant l'accent. Comment expliquer autrement *aurai*, *saurai*?

*Chanvre*, § 116, peut être populaire, car, comme nous l'avons déjà admis, il se peut que *a* posttonique reste quelque temps après la syncope des autres voyelles. Qu'est-ce que ce mot ainsi que *Jacme*, *prince*, *eresque*, ont à faire dans ce paragraphe qui est consacré aux labiales finales ?

Dans le § 125 c, dont nous avons déjà parlé, M. B. explique dans la remarque *espleitier* par analogie avec *espleitet*, etc., et avec raison. Nous voulons seulement ajouter que cette analogie se fait voir non seulement sur la dentale, mais aussi dans le traitement de la palatale, *explicitare* devant donner *espleistier* (*amistie*). Même § 3<sup>o</sup>, les ex. *degitu* > *deit*, *plakitu* > *plait*, doivent être supprimés, d'après ce que nous avons dit plus haut. Sur *ruit*, nous ne donnerons pas ici d'opinion, mais il ne peut venir tout simplement de *rovitu*, qui produit *vuile*.

Pour *Eisere*, *Eise* < *Isara*, que M. B. regarde comme savant ou dialectal, nous renvoyons aux ingénieux rapprochements de M. P. E. Lindström, *l. c.*, p. 18. Il y montre que, pour certains noms de fleuves, il y a lieu de supposer des formes doubles, sans ou avec le suffixe *-ra* (cf. *Oscara* > *Ouche*).

Le chapitre des palatales est divisé en deux parties : 1<sup>o</sup> les palatales devant une voyelle; 2<sup>o</sup> les palatales devant une consonne, arrangement très pratique et

clair. L'auteur a commis une petite inconséquence en plaçant le § 138, 2<sup>o</sup>, qui traite des mots *plaket*, *plaiet*, etc., dans la première partie au lieu de la seconde. *Amicitate* = *amistic*, *mendicitate* > *mendistic* sont mis (§ 162) comme exceptions dans la remarque, tandis que *voctare* > *vuidier*, *placitare* > *plaidier* sont tenus par l'auteur pour réguliers. Selon ce que nous avons dit plus haut à propos de *explicitare*, nous sommes de l'avis contraire. Nous croyons *amistié* phonétique, *vuidier* analogique.

*Oc auuo* > *o-au*, § 152, appartient bien aux formes où on est autorisé à admettre un développement dépendant de la phonétique syntactique. On aurait même pu la placer dans le § 143, 2<sup>o</sup>.

Nous ne toucherons pas ici aux questions ardues auxquelles est consacré le § 148 (-acu-ocu, etc.), où M. B. s'est borné à constater les faits, ce qui vaut bien mieux, dans un livre comme celui-ci, où on ne peut discuter les diverses solutions, que de tenter une explication hasardeuse.

A propos de *vj*, § 205, M. B. donne entre autres l'exemple *mestir*, qui doit être dialectal. Du moins, nous ne l'avons jamais trouvé dans le francien où la vraie forme est *mestier*.

Disons encore que, § 217, on trouve indiquée, pour les mots *secret*, *decret*, la prononciation fermée de l'*é* en français moderne, ce que nous croyons une erreur. M. Vietor et d'autres auteurs sont de l'avis contraire, et nous avons toujours entendu ces mots, comme la terminaison *-et* en général, avec *e* ouvert.

On pourrait continuer encore longtemps de discuter bien des points dans la *Grammaire* de M. B.; car, malgré tous les progrès de la science, particulièrement remar-

quables dans le domaine de l'ancien français, il reste encore et il restera longtemps impossible d'écrire un précis de la phonétique française, qui ne donne lieu à des opinions diverses sous plusieurs rapports. Le grammairien se trouve là toujours devant une grande difficulté. Il ne faut pas qu'il s'avance trop dans l'incertain, mais il doit en même temps se prononcer sur des questions irrésolues. M. Behrens s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup d'intelligence. Lorsqu'il nous donne ses avis à lui, ils sont toujours intéressants et suggestifs. Lorsqu'il se restreint à constater les faits, sans nous dire son opinion sur leur explication, il le fait d'une manière instructive et claire.

Une autre difficulté consiste à ne rien laisser de côté d'important, mais à garder en même temps le cadre serré que doit avoir une grammaire écrite avec la destination de celle-ci. Nous croyons que M. B. a trouvé aussi à cet égard le juste milieu. Quelquefois pourtant, il aurait pu dire un peu plus qu'il n'a fait. Ainsi, on voudrait avoir des renseignements dialectologiques un peu plus nombreux, ce qui rendrait le livre plus utile pour la lecture des textes. Le passage de *eu* atone à *u* (*du, prou d'homme*), etc., aurait pu être signalé. La remarque du § 229 devrait, nous paraît-il, être un peu plus complète, en donnant plus d'exemples du développement *oi* > *é*. Enfin, nous croyons qu'il serait pratique d'ajouter pour chaque règle du chapitre III (le développement dans l'ancien français) un renvoi au paragraphe du chap. IV, où l'on trouve indiquée l'évolution ultérieure du son en question. En cherchant un peu, on le trouve, il est vrai, même sans un tel renvoi. Mais pour ceux qui aiment à lire l'histoire suivie de chaque son pendant toutes les périodes, au lieu de lire d'abord

l'histoire des sons de l'ancien français, et puis celle des périodes suivantes, un tel arrangement faciliterait beaucoup l'emploi du livre. Nous avons même d'abord l'impression qu'il serait plus avantageux de supprimer le chap. IV et d'ajouter les renseignements qui s'y trouvent sous forme de remarques aux paragraphes correspondants du chap. III. Mais, d'un autre côté, la méthode de Schwan-Behrens a de grands avantages et, les renvois ajoutés, nous n'aurons plus rien à objecter à cet égard.

Nous finissons nos remarques en exprimant l'espoir de voir bientôt paraître la seconde partie de la Grammaire, la morphologie. Si nous osions exprimer déjà un désir à propos de celle-ci, ce serait qu'elle soit suivie de près par la troisième, — la syntaxe.

ERIK STAAFF.

Stockholm, 24 juillet 1897.

---

# ÉREC ET ÉNIDE

PAR CHRÉTIEN DE TROYES

Traduction archaïque (*Suite*)<sup>1</sup>

---

Vers midi, ils furent aperçus par un écuyer, accompagné de deux varlets, qui portaient des gâteaux, du vin et des fromages aux faucheurs du comte Galoain. L'écuyer se douta bien qu'ils avaient couché dans la forêt et qu'ils n'avaient mangé ni bu ; car à une journée à la ronde, il n'y avait château<sup>2</sup> ni ville, abbaye ni hôpital.

Puis il eut courtoise pensée :  
A leur encontre il se dirige,  
Courtoisement il les salue  
Et dit : « Seigneur, il m'est avis  
Que devez être moult lassés ;  
Bien sais que vous avez veillé  
Et couché dans cette forêt.  
De ce blanc gâteau vous fais don,  
S'il vous plaît d'en manger un peu.  
Je ne le dis par moquerie,  
Car je ne vous demande rien.  
Les gâteaux sont de bon froment,  
Bon vin j'ai et fromage gras,  
Blanche nappe et de beaux hamaps.  
S'il vous convient de déjeuner,

1. Voy. *Revue de Philologie française*, X, pp. 177 et 275.

2. Entendez : « autre que le château d'où venait l'écuyer. »

Point ne vous faut ailleurs chercher,  
 Sur l'herbe verte et sous ces charmes,  
 Vous désarmerez de vos armes,  
 Et vous reposerez un peu.  
 Descendez donc, si m'en croyez. »  
 Érec a pied à terre mis,  
 Et lui a dit : « Beau dous ami,  
 Je mangerai, merci à vous,  
 Ne veus aller plus loin qu'ïci. »  
 Le sergent fut de beau service :  
 Bas du cheval la dame a mise,  
 Et les varlets les chevaux tinrent.  
 Puis ils se vont asseoir à l'ombre.  
 L'écuier débarrasse Érec  
 De son heanne, et il lui délace  
 La ventaille devant la face :  
 Puis a devant eus étendue  
 La nappe dessus l'herbe drue ;  
 Le gâteau et le vin leur baille,  
 Un fromage prépare et taille.  
 Ils mangent, car grand faim avaient,  
 Et du vin volontiers buvaient,  
 Et l'écuier devant eus sert,  
 Qui son service pas ne pert.  
 Quand mangé ils eurent et bu,  
 Érec courtois et large fut :  
 « Ami, fait-il, pour m'acquitter,  
 Vous fais d'un de mes chevaux don,  
 Prenez celui qui mieus vous siet. »

Puis il le prie de retourner au château et de lui choisir chez un bourgeois un riche logement. L'écuier s'acquitte de sa mission et revient chercher Érec et Enide, qu'il conduit chez leur hôte.

Lorsque l'écuyer fait leur eut  
 Tant d'honneur que faire leur put,  
 A son cheval vint, sur lui monte.  
 Par devant le balcon du comte  
 Menait au logis son cheval :  
 Le comte et trois autres vassaus  
 Étaient là venus s'appuyer. .  
 Le comte vit son écuyer  
 Qui sur le destrier seyait,  
 Demanda à qui il était,  
 Et il répond qu'il était sien.  
 Moult s'est le comte émerveillé :  
 « Comment? fait-il, où l'as-tu pris?  
 — Un chevalier que moult je prise,  
 Seigneur, fait-il, le m'a donné.  
 En ce château l'ai amené,  
 Est à hôtel chez un bourgeois.  
 Le chevalier est moult courtois,  
 Et jamais n'ai vu si bel homme... »  
 Le comte dit : « Je pense et crois  
 Que il n'est pas plus beau que moi.  
 — Ma foi! seigneur, fait le sergent,  
 Vous êtes moult noble et moult beau :  
 N'y a chevalier au pays  
 Que plus beau ne soyez que lui,  
 Mais j'ose de celui-ci dire  
 Qu'il est beaucoup plus beau que vous,  
 Sauf que son haubert est faussé.  
 En la forêt il s'est battu  
 Tout seul contre huit chevaliers,  
 Il en mène les huit destriers,  
 Et avec lui vient une dame  
 Si belle qu'onques nulle femme

La moitié de sa beauté n'eut. »  
 Quand le comte entend la nouvelle,  
 Désir lui prent que voir il aille  
 Si c'est vérité ou mensonge :  
 « Jamais je n'ouïs rien de tel,  
 Mene-moi donc à son hôtel... »

L'écuyer montre le chemin au comte, et court devant pour annoncer à Érec la visite qu'il va recevoir. Érec « tenait riche hôtel », comme il en avait l'habitude, il y eut abondance de cierges et de chandelles allumées. Le comte arrive avec trois compagnons seulement : Érec se lève devant lui, « car il était bien enseigné », et lui souhaite la bienvenue, puis ils s'assient côte à côte sur un coussin blanc, et conversent entre eux. Le comte offre à Érec de le prendre à ses gages, mais Érec répond qu'il a largement de quoi suffire à sa dépense. Pendant la conversation, le comte ne cessait de regarder du côté de la dame.

Pour la beauté qu'il lui voyait  
 Tout son penser en elle avait.  
 La regarda le plus qu'il put :  
 Tant le charma et tant lui plut  
 Que sa beauté d'amour l'éprit.

Il demande à Érec la permission de lui parler : « Seigneur, fait-il, permettez-moi d'aller m'asseoir par courtoisie près de cette dame. Je suis venu pour vous voir tous les deux, et vous ne devez y voir aucun mal :

« A la dame veus présenter  
 Mon service sur toute chose,  
 Tout son plaisir, sachez-le bien,  
 Je ferais pour l'amour de vous. »



Érec n'était pas jaloux et n'y pensa aucun mal : « Seigneur, fait-il, vous pouvez aller vers elle et lui parler, j'y consens bien volontiers. » Énide était assise à une distance égale à deux longueurs de lance. Le comte s'assit près d'elle sur un escabeau, et la dame, courtoisement, se tourna vers lui : « Ah ! fait-il, comme je suis peiné que vous alliez en tel équipage !

» Mais si croire vous me vouliez,  
 Honneur et profit y auriez,  
 Et moult grand bien vous en viendrait.  
 A votre beauté conviendrait  
 Grand honneur et grand seigneurie.  
 Je ferais de vous mon amie,  
 S'il vous plaisait et bon vous fût ;  
 Vous seriez mon amië chère  
 Et dame de toute ma terre.  
 Quand d'amour je viens vous prier,  
 Ne m'en devez pas refuser.  
 Bien je vois que votre seigneur  
 Ne vous aime ni ne vous prise ;  
 Bon seigneur en moi vous aurez,  
 Si vous avec moi demeurez.  
 — Seigneur, votre peine perdez,  
 Fait-elle. Cela ne peut être.  
 Plutôt fussé-je encore à naître,  
 Ou en feu d'épines brûlée,  
 Et ma cendre au vent dispersée,  
 Que si j'avais en rien failli  
 Vers mon seigneur, ni médité  
 Félonië ni trahison !  
 Vous avez fait grande méprise,  
 Quand de tel chose me priez ;  
 Ne le ferais en nulle guise. »

Le comte à s'enflammer commence :  
 « Vous ne me daigneriez aimer,  
 Dame ? fait-il. Trop êtes fière.  
 Par flatterie ou par prière  
 Vous ne feriez rien que je veuille ?  
 Bien est vrai que femme s'orgueille<sup>1</sup>  
 D'autant plus qu'on la prie et flatte,  
 Mais qui la honnit et l'outrage  
 La trouve meilleure souvent.  
 Certes, je vous en fait serment  
 Que, si vous mon désir ne faites,  
 Seront les épées tirées.  
 Occire ferai sur le champ,  
 Ou soit à tort, ou soit à droit,  
 Votre seigneur devant vos yeus !  
 — Eh ! seigneur, faire pouvez mieux,  
 Fait Énide, que vous ne dites.  
 Bien vous seriez traître et félon  
 Si le faisiez tuer ainsi :  
 Apaisez-vous, je vous en prie,  
 Car je ferai votre plaisir,  
 Pour vôtre me pouvez tenir,  
 Je suis vôtre et être le veus :  
 Ne vous ai rien dit par orgueil,  
 Mais pour savoir et éprouver  
 Si je pourrais en vous trouver  
 Que vous m'aimassiez de bon cœur.  
 Mais je ne voudrais à nul pris  
 Que vous eussiez trahison faite...  
 J'en serais moi-même blâmée,  
 Car tous diraient par la contrée

1. S'enorgueillit.

Que je vous l'aurais conseillé.  
Attendez à demain matin,  
Quand mon seigneur se lèvera,  
Alors vous le pourrez mieux perdre  
Sans blâme avoir et sans reproche. »  
Ne pense cœur ce que dit bouche.  
« Seigneur, fait-elle, or m'ie croyez!  
Au matin envoyez eéans  
Vos chevaliers et vos sergents,  
Et faites-moi par force prendre.  
Mon seigneur me voudra défendre,  
Qui moult est fier et courageus :  
Faites-le prendre et assommer  
Ou de la tête décoller.  
Trop ai menéë cette vie ;  
Je n'aime point la compagnie  
De mon seigneur, et, sans mentir,  
Je vous voudrais déjà sentir  
En un lit certes nu à nu.  
Quand à ce point sommes venus,  
De mon amour êtes bien sûr ! »  
Le comte dit : « A la bonne heure !  
Êtes sous bonne étoile née !  
Grand honneur par moi vous aurez.  
— Seigneur, fait-elle, bien le crois,  
Mais avoir en veus votre foi  
Que vous me tiendrez chèrement :  
Ne vous en croirais autrement. »  
Le comte répont, plein de joie :  
« Tenez, ma foi je vous engage,  
Loyalement et comme comte,  
Que ferai votre bon plaisir.  
Aucun souci n'en concevez,

Ne voudrez rien que vous n'ayez. »  
 Lors du comte elle a la foi prise,  
 Mais peu lui chaut et peu la prise,  
 Sauf pour son seigneur délivrer.  
 Bien sut par parole enivrer  
 Le félon, quand y mit ses soins.  
 Mieux est beaucoup qu'elle lui mente  
 Que si son seigneur fût occis.  
 Lors de près d'elle il s'est levé,  
 La recommande à Dieu cent fois,  
 Mais moult lui vaudra peu la foi  
 Que vers elle engagée avait.  
 Érec en rien ne se doutait  
 Qu'entre eus dussent sa mort débattre :  
 Mais Dieu le pourra bien aider,  
 Je crois qu'ainsi le fera-t-il.  
 Or est Érec en grand péril,  
 Et sur ses gardes ne se tient.  
 Moult a le comte lâche cœur,  
 Qui sa femme enlever lui pense  
 Et le mettre à mort sans défense !  
 En félon prent de lui congé :  
 « A Dieu, fait-il, vous recommande. »  
 Érec répont : « Et moi de même. »  
 Ainsi se quittent l'un et l'autre.  
 De la nuit grand part est passée,  
 Dans une chambre retirée  
 Furent deus lits à terre faits.  
 Érec en l'un coucher se va,  
 En l'autre est Énide couchée,  
 Moult dolente et moult courroucée :  
 De la nuit point ne prit sommeil,  
 Pour son seigneur fut en éveil...

Avant le jour, si elle peut  
Et son seigneur la veuille croire,  
Ils se seront remis en route.

Érec dort moult longuement  
Toute la nuit tranquillement,  
Tant que le jour moult approcha.  
Lors vit bien Énide et songea  
Que elle pouvait trop attendre...  
Elle se lève et tôt s'habille,  
A son seigneur vint et l'éveille :  
« Ah! seigneur, fait elle, par grâce !  
Levez-vous promptement d'ici...  
Le comte est un traître prouvé :  
Si vous êtes ici trouvé,  
Vous n'échapperez de la place  
Sans que démembler ne vous fasse.  
Avoir me veut, pour ce vous hait ;  
Mais si Dieu veut, qui tous biens fait,  
Vous n'y serez ni mort, ni pris.  
Dès hier soir il vous eût occis,  
Si assuré ne lui avais  
Que s'amie et femme serais... »

Érec voit bien que sa femme se montre loyale envers lui : « Dame, fait-il, faites vite seller nos chevaux, et courez appeler notre hôte. » L'hôte s'étonne de ce départ précipité, avant le jour : « Nous avons longue route à faire, » répont Érec. Puis il lui laisse, pour payer sa dépense, les sept chevaux qu'il a amenés. L'hôte se confont en remerciements et s'incline jusqu'à ses pieds. Les deux voyageurs se remettent en route, et Érec rappelle une nouvelle fois à Énide qu'elle ne doit pas lui adresser la parole. Bientôt cent chevaliers armés envahissent la maison qu'Érec et sa femme viennent de quitter ; le comte s'aper-

coit qu'il a été joué, et, furieux, il ordonne à sa troupe de se lancer à la poursuite des fugitifs, en suivant la trace des pieds des chevaux :

« Malheur à qui tôt n'éperonne!  
 Qui me pourra donner la tête  
 Du chevalier que je tant hais  
 Moult m'aura servi à mon gré. »  
 Lors s'élancent à toute bride,  
 De fureur ils sont enivrés  
 Vers tel qui onques ne les vit  
 Ni mal ne leur a fait ni dit.  
 Tant chevauchent qu'ils l'aperçurent,  
 Non loin d'une forêt le virent,  
 Lors galopent à qui mieus mieus.  
 Voici qu'Énide entend le bruit  
 De leurs armes, de leurs chevaux,  
 Et voit qu'en est plein le vallon.  
 Dès que elle les vit venir,  
 De parler ne se put tenir :  
 « Hélas ! fait-elle, quelle armée  
 Contre vous amène le comte !  
 Ah ! seigneur, chevauchez plus vite,  
 Tant qu'en cette forêt soyons :  
 Peut-être leur échapperions,  
 Car ils sont encor moult arrière.  
 Si vous allez de tel manière,  
 Ne pouvez de mort échapper.  
 Car vous n'êtes point pair à pair. »  
 Érec répont : « Peu me prisez,  
 Et ma parole dédaignez :  
 Ne vous sais assez bien prier  
 Que je ne vous puisse corriger.  
 Mais si Dieu a de moi pitié,

Tant qu'échapper puisse d'ici,  
 Votre audace cher vous pairez. »

Il se retourne aussitôt ; il voit venir sur lui le sénéchal et plus loin une troupe qu'il estime bien à cent hommes. Il pense qu'il lui faut arrêter celui qui le talonne, et, après une courte lutte, il l'abat mort à ses pieds. Mais voici venir, piquant des deus, le comte lui-même, qui était, « à ce que raconte l'histoire », un excellent chevalier. Il était à plus de neuf arpents en avant de ses gens. Érec se précipite à sa rencontre, et après un combat rapide, qui ressemble à tant d'autres, le comte est transpercé, désarçonné, et tombe à terre pâmé. Puis, Érec tourne bride et s'enfonce à grande allure dans la forêt.

Les autres s'arrêtent devant leur seigneur étendu sans connaissance ; mais il revient à lui, se repent de sa félonie et ordonne à ses gens de cesser la poursuite. Toute la troupe se retire, emportant le corps du sénéchal sur l'envers de son écu.

Au bout d'un chemin entre deux haies, Érec et Énide arrivent à un pont tournant, devant une haute tour, close de murs et de fossés. Ils passent rapidement le pont, mais ils sont aperçus par le seigneur de la tour :

Il était moult de corps petit,  
 Mais de grand cœur était hardi.

Quand il voit Érec, il descent de sa tour, fait mettre sur son grand destrier une selle à lions d'or, et commande qu'on lui apporte écu, lance et épée, heaume, haubert et chausses. Une fois armé, il s'élançe seul au-devant de l'inconnu.

Il montait un moult fort cheval,  
 Qui si grand effroi démenait

Que dessous ses pieds il brisait  
 Les cailloux plus menaçement  
 Que meule n'écrase froment ;  
 Et s'envolaient dans tous les sens  
 Éincelles claires ardentes,  
 Tant que des quatre pieds semblait  
 Que tout fussent de feu épris.

Énide est terrifiée, et peu s'en faut qu'elle ne tombe évanouïe de son palefroi. Comme toujours en pareil cas, elle hésite entre se taire pour obéir à son mari et parler pour l'avertir du danger. Elle se décide à parler :

Elle lui dit. Il la menace,  
 Mais n'a désir que mal lui fasse,  
 Car il voit bien et reconnaît  
 Qu'elle l'aime sur toute chose,  
 Et lui elle autant que plus peut.

Les deux chevaliers s'élancent l'un contre l'autre. Au premier choc, ils se blessent « durement » l'un l'autre de deux coups de lance, et leurs chevans s'abattent. Les chevaliers se remettent sur pied, retirent à eus les lances, qui ne s'étaient point brisées, les jètent au milieu du champ, et reprennent le combat à pied et à l'épée. La lutte se prolongea de neuf heures du matin à près de trois heures de l'après-midi. Enfin l'adversaire d'Érec eut son épée brisée et dut crier merci. A la demande d'Érec, il se nomme : « Je suis, dit-il, le roi Guivret le petit. » Puis il offre à son vainqueur de s'arrêter dans son manoir, où ils pourront soigner leurs blessures. Érec refuse : il ne demande à Guivret qu'une chose, c'est de se tenir à sa disposition, si quelque jour il avait besoin d'aide.

« Seigneur, dit-il, je fais serment  
 Que, tant que je serai vivant,



N'aurez de mon secours besoin  
Que sitôt ne vous aille aider  
Avec ceus que pourrai mander,  
— Plus rien ne vous veus demander,  
Fait Érec, moult m'avez promis,  
Mon seigneur es et mon ami  
Si l'œuvre est tel que la parole. »  
Puis l'un l'autre baise et accole.  
Jamais de si dure bataille  
Ne fut si douce dessevraille<sup>1</sup>,  
Car par amour et par franchise,  
Chacun des pans de sa chemise  
Trancha bandes longues et larges ;  
Se sont leurs plaies entrebandées,  
Et quand l'un eut l'autre bandé,  
A Dieu se sont recommandés.

L. CLÉDAT.

1. Séparation.

(*A suivre.*)

---

## COMPTE RENDU

---

ZUR GESCHICHTE DES FRANZÖSISCHEN *e*. II. *Uebersicht der geschichtlichen Entwicklung des e in alt- und neufranzösischer Zeit bis Ende des 17. Jahrhunderts.* Von Gust. Rydberg, Dozent an der Universität Upsala.—Upsala. 1897. Almqvist und Wiksell.

Voici la deuxième partie de l'histoire de l'*e* muet français par M. Rydberg, dont la première a été analysée dans le dernier numéro de la Revue. Les 132 pages dont elle se compose traitent du développement historique de l'*e* muet dans l'ancien français et dans le français moderne jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'auteur se propose « de déterminer jusqu'à quel point les lois qui réglaient déjà antérieurement la vie de la langue ont agi en français après que la langue eut été fixée par l'écriture. Cette étude embrasse donc non seulement la voyelle finale qui se présente sous la forme de *e* muet et l'*e* muet dans toute autre situation posttonique ou protonique, mais aussi les autres voyelles atones qui ont persisté pour une raison quelconque tant dans les mots reçus par héritage que dans les mots acquis par emprunt ».

Deux phénomènes phonétiques se manifestent principalement dans le traitement de l'atone finale, l'*élision* et l'*hiatus*. M. R. examine les manifestations du premier dans la langue latine. Puis, passant du latin au français, il constate que la disparition des voyelles finales latines produisit dans le français pré-littéraire un nouveau type de mots, les polysyllabes oxytons, qui se terminaient généralement par une consonne, du moins à l'époque des plus anciens monuments de la langue. Mais à côté de ceux-ci, on rencontrait aussi des mots à désinence voca-

lique, et le nombre de ces derniers s'accrut dans les périodes suivantes de l'histoire du langage. Dès lors, il n'y eut plus que les voyelles finales atones (les autres étant protégées par l'accent) qui furent atteintes par l'élision, et comme ces finales s'étaient partout réduites à *e* muet, il en résulte qu'il n'y a dans les polysyllabes français que l'*e* muet qui, au point de vue de l'accentuation, puisse être assimilé aux diverses voyelles finales latines. C'est donc sur l'*e* muet qu'il faut étudier le phénomène de l'élision, sous sa double forme *apocope* et *aphérèse*, cette dernière se présentant en vieux français seulement, dans des cas très analogues à ceux du latin (comme *si'st co'st*), jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, époque où elle disparaît définitivement. Un des cas particuliers de l'élision est celui qui se produit devant *h*. Cette lettre, dans les mots d'origine latine, n'était plus guère qu'un ornement graphique, n'empêchant nullement l'élision, tandis que l'*h* d'origine germanique, qui avait dans la période littéraire la plus ancienne, la valeur d'une spirante gutturale atone (à peu près comme en ancien haut allemand), tolérait devant lui la conservation de l'*e* muet final. Une extension de la règle de l'élision se rencontre parfois dans le fait que *es* final atone peut disparaître devant une voyelle initiale. Toutefois, ce phénomène est rare surtout en vieux français; il se rencontre un peu plus fréquemment (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle), ainsi que l'élision de l'atone finale *ent* devant une voyelle; mais en somme, il semble être plutôt une licence poétique qu'un usage autorisé.

Quant au phénomène inverse de l'*hiatus*, il se présente sous cinq formes : 1<sup>o</sup> L'*hiatus logique*, qui repose sur la tendance propre à chaque langue à mettre en relief un moment important de la pensée : il affecte principalement les noms propres, les pauses du sens, et les oppositions marquées par *ne* (ni), *ou*. 2<sup>o</sup> L'*hiatus métrique*, qui a son fondement dans la structure du vers français, et figure surtout à la césure. C'est là une des parties les plus intéressantes du travail de M. R., tant par l'abondance des exemples

cités que par l'analyse pénétrante et sagace à laquelle il les soumet. 3° *L'hiatus historico-grammatical*, en connexion avec le développement de la langue qui met en conflit l'état antérieur avec l'état nouveau. Il consiste en ce que la voyelle finale de certaines formes verbales, après que la disparition de la consonne finale l'avait fait tomber sous le coup de l'élision, conserve néanmoins sa valeur phonétique devant une voyelle initiale. 4° *L'hiatus analogique* ou hiatus d'un groupe de consonnes : l'e muet qui, en position forte, c'est-à-dire après plusieurs consonnes et devant une consonne initiale, garde sa valeur phonétique, la conserve aussi, par analogie, en position faible, c'est-à-dire après plusieurs consonnes et devant une voyelle initiale. 5° *L'hiatus dialectal* fondé sur une prononciation de l'atone finale différente de la prononciation centrale et commune. Les exemples s'en trouvent surtout dans les dialectes limitrophes du domaine provençal. La classification de M. R. est établie avec un soin scrupuleux, bien que, comme l'auteur le reconnaît lui-même, on puisse hésiter, dans bien des cas, à faire rentrer les exemples allégués dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il en est d'ailleurs qu'on peut considérer comme une simple licence poétique, personnelle à l'écrivain, et pour lesquels M. R. tendrait à créer une 6<sup>e</sup> classe, celle des *hiatus arbitraires*.

Toute cette étude est conduite avec beaucoup de méthode et de prudence. M. R. a su tirer un excellent parti des nombreux matériaux accumulés par sa vaste lecture, et les présenter dans un ordre lumineux et convaincant. Ses conclusions nous paraissent pouvoir être adoptées en toute confiance, lorsqu'il dit (p. 200) : « En dehors des facteurs précédemment examinés, il existe aussi un moment important qui doit être pris en considération dans le jugement de la question de l'hiatus, c'est le mode de transmission des monuments littéraires. La connaissance ne nous en est parvenue que par l'intermédiaire de manuscrits souvent défigurés, et dérivant d'une époque où la langue dans son évolution phonétique

était allée plus loin qu'à l'époque de la rédaction des œuvres elles-mêmes. Aussi n'est-il pas surprenant que les principes linguistiques qui avaient déterminé le poète au maintien de l'hiatus aient paru, après un certain laps de temps, insuffisamment fondés, et aient été méconnus au point d'être considérés comme des négligences appelant des corrections ou des remaniements du vers. » Cette remarque, d'une justesse incontestable, tendrait à élargir le domaine de l'hiatus, en en rendant les délimitations plus flottantes. Mais il n'en reste pas moins vrai que « le résultat d'une statistique comparée des cas d'élision et d'hiatus dans n'importe quel texte, atteste toujours une proportion mesquine des seconds vis-à-vis des premiers » et que ce caractère un peu exceptionnel de l'hiatus explique sa disparition progressive de la poésie classique.

Nous souhaitons qu'une prochaine publication des deux derniers chapitres annoncés dans la préface vienne compléter cette étude magistrale qui jète un jour si complet sur l'histoire de l'*e* muet dans notre langue.

G. S.

---

## CHRONIQUE

---

Le *Réveil Bourguignon*, journal bi-mensuel, continue à insérer des textes en patois et de petites études philologiques. En outre, dans son numéro du 27 septembre 1897, il a commencé la publication d'un *Dictionnaire français bourguignon*, œuvre de son directeur, M. J. Durandeau. Dans une courte préface, l'auteur explique avec esprit pourquoi il a « viré du français en bourguignon plutôt que du bourguignon en français ». Nous avons plus d'une fois indiqué ici quelle est l'utilité des glossaires *français-patois* pour les recherches phonétiques. Le dictionnaire de M. Durandeau sera le bienvenu.

**NÉCROLOGIE.** — M. Léon Gautier vient d'être enlevé prématurément aux études romanes, qu'il a honorées par sa science et par son caractère. Son ouvrage considérable sur l'épopée française et ses éditions sans cesse améliorées de la *Chanson de Roland* lui assurent un des premiers rangs parmi les romanistes de notre temps. Dans tout ce qu'il pensait, disait ou faisait, il apportait une ardeur communicative, qui était le trait caractéristique de sa physionomie si sympathique. Son enseignement de la paléographie à l'École des Chartes avait l'attrait d'un cours de littérature, fait d'enthousiasme. Comme critique, il pratiquait la mise en valeur des qualités, qui n'est pas moins féconde que la recherche méticuleuse des défauts. Il fut en tout et partout un homme aimable, d'une amabilité non banale, faite d'optimisme raisonné et de dévouement instinctif. Nulle vie d'homme et de savant ne fut plus digne que la sienne.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Godefroy, l'auteur du *Dictionnaire de la vieille langue française*. Ce livre, malgré des défauts peut-être inévitables dans les conditions où il a été entrepris, restera un précieux instrument de travail.

---

*Le Gérant* : V<sup>me</sup> ÉMILE BOUILLON.

---

# ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

## DES QUESTIONS DE LITTÉRATURE COMPARÉE

(Suite)

---

### CHAPITRE VIII

#### La France, l'Allemagne et l'Angleterre dans leurs rapports littéraires avec l'Étranger.

##### 1) *La France*

BRAUN, E. G. — Graf Tolstoj u. Bernardin de St.-Pierre. (Z. f. vergl. Lit., IX, 359 (réponse de M. Landau, ib., X, 252).

CEDERSCHÖLD (et WULFF). — Versions nordiques du fabliau français le Mantel mautaiillé (*Lund*, 1873).

CLARETIE, Jules. — Victor Hugo en Norvège « La Vie à Paris. » *Le Temps*, 29 avril 1897).

DEMETRESCU, A. — L'influence d. l. langue et de la littérature française en Roumanie.

DEUTSCH, J. — Molière in Ungarn (*Mol. Museum*, III).

FABER, FR. — Histoire du théâtre français en Belgique depuis son origine jusqu'à nos jours (5 vol. *Bruxelles*, 1878-1880).

FAGUET, É. — Tolstoï et Zola (*Rev. Bleue*, 23 mai 1896).

FAGUET, É. — Tolstoï et Maupassant (*Rev. Bleue*, 13 juin 1896).

GALITZIN, Prince de. — Réflexions sur les traducteurs russes (*Saint-Petersbourg*, 1811).

GODET, Ph. — Histoire littéraire de la Suisse française (*Paris*, 1890).

GOLThER, W. — Beziehungen zwischen franz. und keltischer Litteratur im Mittelalter (Zeitschr. f. vergl. Lit. Gesch., III).

GOURDAULT, J. — Holberg considéré comme imitateur de Molière. par Legrelle (Rev. d. D.-Mondes, 15 juillet 1865).

HAUMANT, ÉMIL. — Les romans français en Russie (J. d. Débats, 20 mai 1896).

HASSETL, A. VAN. — Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique (*Bruxelles*, 1838).

LAUN, Ad. — Molière u. Holberg (Mol. Museum, II).

LEVERTIN. — Sur l'influence de la lit. française au XVIII<sup>e</sup> s. et sur Gustave III, auteur dramatique (cf. Rev. d'Hist. Litt., I, 1897).

MALET, Albert — Le théâtre serbe et les œuvres françaises (Rev. Bleue, 7 sept. 1895).

MATTHES, J.-C. — De Nederlandsch Ogier (cf. Gaston Paris, Romania, XIX).

NAUTET, F. — Histoire des lettres belges d'expression française, t. I, II (*Bruxelles*, 1892-93).

OTHMER, K. — Das Verhältniss von Christians von Troyes Erec et Enide zu dem Mabinogion des roten Buches von Hergest (Diss. Bonn, 1889).

RÉVEILLAND. — La langue et la littérature française au Canada (Revue Suisse, nouv. s., t. XIX).

ROQUE-FERRIER. — La Roumanie dans la littérature du Midi de la France (Rev. d. Langues romanes, VI, 143).

ROSSEL, Virgile. — Histoire littéraire de la Suisse romande (*Genève*, 1889).

ROSSEL, Virgile. — Histoire de la Littérature française hors de France. I Suisse française; II Belgique; III Canada, IV Hollande; VI Angleterre, etc. (*Lausanne*, 1895).

## 2) L'Allemagne

BRANDES, G. — Goethe in Dänemark (Goethe Jahrb., II).

CARO, E. — Goethe u. Spinoza (Rev. d. D.-M. 15 oct. 1865).



CREIZENACH, W. — Studien z. Geschichte der dramatischen Poesie im XVII Jhrhdt. I, Beitrag : Die Tragödien des Holländers Jan Vos auf der deutschen Bühne (Berichte der philol. hist. Classe der k. sächsischen Ges. d. Wissenschaften (*Leipzig*, 1886).

DUVIVIER. — Les influences françaises et germaniques en Belgique (Rev. d. l'instr. publ. en Belgique, XXXVIII).

EHRHARD, A. — Henrik Ibsen et le théâtre contemporain (*Paris*, 1895).

HARNACK, O. — Goethes Beziehungen zur russischen Litteratur (Z. f. vergl. Lit., III).

HOOPS, Joh. — Lessings Verhältniss zu Spinoza (Herr. Arch., vol. 86).

KARPELES, G. — Goethe in Polen (*Berlin*, 1890).

KOLLEWIJN, Ant. — Ueber den Einfluss d. holländ. Dramas auf Andreas Gryphius (*Heilbronn*, 188?).

KOLLEWIJN, Ant. — Gryphius' Dornrose und Vondels Leeuwendalers (Schnorrs Archiv, IX).

KÖNIG, H. — Goethe in Russland (Frankfurter Telegraph, N° 17. Avrl. 1837).

LIPNICKI, Eug. — Zur Goethe Litteratur in Polen (Augsb. Allg. Ztg., n° 19, 1882).

LÖWENFELD, R. — Deutsche Einflüsse in der russischen Litteratur (cf. Magazin f. Litt. des In und Auslandes 63, 790).

MACKE, K. — Friedrich Rückert als Uebersetzer (Prgr. *Siegburg*, 1896).

MASARYK, Th. G. — Deutsche Einflüsse und die Wiedergeburt des böhmischen Volkes (Die Zeit., n° 137, 38, 39).

MURKO, M. — Deutsche Einflüsse auf die Anfänge der Slavischen Romantik (*Gratz*, 1897).

MUTH, B. — Ueber das Verhältniss von Martin Opiz u. D. Heinsius (*Leipzig*, 1872).

SACHER-MASOCH. — Le Faust polonais (Rev. d. D.-M., 10 nov. 1874).

STRAUSS, Ad. — Die deutsche Litteratur in Bulgarien (Zeitschrift f. vergl. Litt. Gesch. VII, 475 et suiv.)

SUPHAN. — Goethe und Spinoza, 1783-86 (Festschrift Gymn. *Berlin*, 1881).

WHITE, Horatio. — Goethe in Amerika (Goethe Jhrb., V).

WOLKAN, R. — Böhmens Anteil an der deutschen Literatur XVI Jahrhdts III Thl : Geschichte der deutschen Literatur in Böhmen bis zum Ausgang des XVI Jahrhdts (Prag, 1894).

### 3) L'Angleterre (*Shakespeare*)

BEEB, Taco H. de. — Shakesp. in Dutch (Poet. Lore, Philadelphia, juin, 1889).

BLACKIE. — Shakesp. in Modern Greek (XIX<sup>th</sup> Century, déc. 1891).

BOLIN, W. — Zur Shakesp.-Litteratur Schwedens Sh. Jhrbch., XV, 1880).

BOLIN, W. — Hamlet in Schweden (Sh. Jhrbch, XIV, 1879).

BOLTE, Joh. — Eine holländische Uebersetzung von Shakespeares Taming of the Shrew vom Jahr 1654 (Sh. Jhrb., XXVI, 1891).

BOLTE, Joh. — Englische Komödianten in Dänemark, u. Schweden (Sh. Jhrb., XXIII, 1888).

BOLTZ, Aug. — Shakespeare in Griechenland (Sh. Jhrb., XVIII, 1883).

DOLE, Nathan H. — Shakespeare and the Russian drama, Parts I-II (Poet. Lore, Philadelphia, nov. 1889, mars 1890).

GERING, Hugo. — Shakesp. in Island (Sh. Jhrbch, XIV, 1879).

HARNACK, O. — Puschkin u. Byron (Z. f. vergl. Lit., I).

HELLEWALD, Ed. v. — Shakesp. in Holland (Allgem. Ztg. Beilage, n° 77, 1875).

KNORTZ, K. — Shakesp. in Amerika (*Berlin*, 1882).

MÜLLER. — Tragédies de Shakespeare traduites en grec (Journal des Savants, sept. 1883).

MÖRS, J. — Ueber Miltons Abhängigkeit von Vondel (Diss. *Berlin*, 1891).

SCHNEIDER, Lina. — Shakespeare in den Niederlanden (Sh. Jhrb., XXVI, 1891).

TIMOFEEJEW, S. — Der Einfluss Shakespeares auf das russische Drama (*Moskau*, 1888).

V. G. — Shakesp. in Schweden (Sh. Jhrbch, XII, 1877).

V. G. — Shakesp. in Holland (Sh. Jhrch, XIII, 1878).

VASCONCELLOS, Carolina, M. — Shakesp. in Portugal (Sh. Jhrbch, XV, 1880).

WAGNER, Willh. — Shakesp. in Griechenland (Sh. Jhrbch, XII, 1877).

WORP, J. A. — Die Fabel der « Spanish Tragedy » in einer niederländ. Uebersetzung des Orlando furioso (Sh. Jhrb., XXIX & XXX, 1894).

ZIOLECKI. — Shakspere in Poland, Russia and other Slavonic countries. (« Shakspere Society » (transactions), 1880-85, XX).

## CHAPITRE IX

### Études sur l'influence de la Poésie Provençale

APPEL, C. — Poésies provençales inédites tirées des Ms. d'Italie (Rev. d. Lang. rom., t. XXXIV).

BALAGUER, V. — Hist. polit. y literaria de los trovadores (*Madrid*, 1878-79, 2 vol.).

BALAGUER, V. — De la poesia provençal en Castilla y en Leon (Cf. Rev. d. Langues rom., t. XIII).

BARET, E. — Les troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe (2<sup>e</sup> éd. *Paris*, 1867).

BARET, E. — Espagne et Provence. L'école provençale en Catalogne (*Paris*, 1857).

BARTSCH, K. — Nachahmung provenzalischer Poesie im Deutschen (*Germania*, I, 480 et s.).

BARTSCH, K. — Ueber die Nachahmung Folquets von Marseille durch Rudolph von Fenis (*Zeitschr. f. deutsches Altertum*, XI et XVIII).

BARTSCH, K. — Die von Dantebenutzten provenzalischen Quellen (Dante-Jhrb. B. II).

BRAGA, Theophilo. — Trovadores Galecio-Portuguezes (Dans : Historia da Litteratura Portugueza, vol. VIII, 1871).

BRAUNS. — Ueber Quelle u. Entwicklung der alfrz. Cancun de Saint Alexis, verglichen mit der prov. Vida, etc. (Diss. *Kiel*, 1884).

DOZY, R. — Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge (3<sup>e</sup> éd. *Leyde*, 1887, 2 vols).

ESPAGNE, A. — Les influences provençales dans la langue de Molière (1876).

GASPARY, Ad. — Die sicilianische Dichterschule des XIII Jahrhunderts (*Berlin*, 1878. Chap. II, Der Einfluss der provenzalischen Poesie).

FAURIEL. — Dante et les origines de la langue et de la littérature italienne (*Paris*, 1854).

GIDEL, Ch. Ant. — Les troubadours et Pétrarque (*Angers*, 1857).

GRAF, A. — Provenza e Italia (*Turin*, 1877).

KNOBLOCH. — Die Streitgedichte im Provenzalischen u. Altfranzös. (Diss. *Breslau*, 1886).

MAHN, K. A. F. — Ueber einige von Dante in seinen Werken erwähnte provenzalische Dichter (Dante Jhrb. vol. I).

MAHN, K. A. F. — Ueber das dichterische u. sprachliche Verhältniss Dantes zu einigen Vorgängern der altitalienischen u. provenzalischen Litt. (Herr. Arch., XXXVIII).

MANDALARI. — Montecassino, Una colonia provençale nell' Italia meridionale (Dans : Saggi di storia e critica. *Roma*, 1888).

MANIUS, J. A. — Die Provence u. ihre Sänger im Mittelalter mit Hinblick auf den Einfluss der provenç. Dichter in Spanien (*Dresden*, 1872).

MANNUCCI. — Voci derivate della lingua provençale (*Paris*, 1840).

MEYER, P. — De l'influence des troubadours sur la poésie des peuples romans (Romania, V).

MEYER, P. — Le salut d'amour dans les littératures provençale et française (Bibl. de l'École des Chartes (*Paris*, 1867, 6<sup>e</sup> série, III).

MICHEL, F. — Heinrich von Morungen u. die Troubadours. Beitrag zur Betrachtung des Verhältnisses zwischen deutschem u. provenzalischem Minnegesang Diss. *Strasbourg*, 1879).

MILÀ Y FONTANALS. — De los trovadores en España (*Barcelona*, 1861 et 1889).

MILÀ Y FONTANALS. — De la poesia heroico-popular castellana (*Barcelona*, 1874).

MONTECASSINO. — Una colonia provenzale nell'Italia meridionale (*Roma*, 1887).

PERETZ, B. — Altprovenzalische Sprichwörter. Mit einem kurzen Hinblick auf den mittelhochd. Freidank (Diss. *Göttingen*, 1887).

PUYMAIGRE, comte de. — Les vieux auteurs castillans 2<sup>e</sup> éd. *Paris*, 1890, 2 vol.).

SACHS, C. — In welchem Zusammenhange steht die lyrische Kunstpoesie der Provenzalen mit der mittelalt. Kunstpoesie der Franzosen, Italiener, Spanier, Portugiesen u. Deutschen? (Progr., 1854).

SARTORI. — Trovatori provenzali alla corte dei marchesi in Este (*Este*, 1889).

SCHERILLO, M. — Alcune fonti provenzali della Vita Nuova (*Turin*, 1889).

SCHINDLER, H. — Die Kreuzzüge in der provenzalischen u. mittelhochd. Lyrik (Progr. *Dresden-Altstadt*, 1889).

SCHULTZ, O. — Das Verhältniss der provenz. Pastourelle zur altfranzösischen (Ztschr. f. rom. Philol., VIII).

SCHULTZ, O. — Die Lebensverhältnisse der italienischen Trobadours (Ztschr. f. rom. Philol. VII).

SELBACH, L. — Das Streitgedicht in der altprovenzalischen Lyrik u. sein Verhältniss zu ähnlichen Dichtungen anderer Litteraturen (Diss. *Marburg*, 1886).

STENGEL, E. — Studi sopra i canzonieri di Firenze e di Roma (*Rivista d. filolog. rom.*, 1).

STIMMING, A. — Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon. Ein Beitrag zur Entwicklungsgesch. der Volksepen (*Halle*, 1888).

SUCHIER, H. — Vers provençaux de Nüremberg (*Zeitschr. f. rom. Philol.*, XV).

THOMAS, Ant. — Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge (*Romania*, XVI. *Paris*, 1883, cf. *Romania*, XVI, 43 et suiv., et Novati, dans *Giornale storico*, VI, 399 et suiv.).

TOURTOULON et BRINGUIER. — Étude sur la limite géographique. d. l. langue d'oc et de la langue d'oïl (*Paris*, 1876).

VALERI, E. — Il dialetto nizzardo nelle sue affinità foniche e grammaticali colle lingue dacoromana, spagnuola, portughese, etc. (*Nizza*, 1886).

VASCONCELLOS, C. M. de. — Trovadores gallegio-portuguezes (*Gröbers Grundriss*, II, 2).

## CHAPITRE X

### L'Antiquité grecque et romaine (et l'Orient) dans les littératures modernes

#### 1) *En général*<sup>1</sup>

ANDRÉ, A. — Sophonisbe in der französischen Tragödie mit Berücksichtigung der Sophonisbebearbeitungen in anderen Litteraturen (*Diss. Göttingen*, 1889).

BENFEY, Th. — Orient und Occident, insbesondere in ihren gegenseitigen Beziehungen (3 vols. *Göttingen*, 1862-65).

BOCK, W. — Homerische Poesie mit vergleichender Berücksichtigung des Epos von anderen Völkern (*Progr. Marienburg*, 1882).

1. Études comprenant plusieurs littératures.

BOHNSTEDT. — Le classicisme et le romantisme en littérature (Progr. *Perleberg*, 1858).

CHARPENTIER, J.-P. DE SAINT-PRIEST. — Histoire de la Renaissance des lettres en Europe au XV<sup>e</sup> siècle (2 vols. *Paris*, 1833).

CLAUS, G. — De Aulularia Plauti fabula iisque scriptoribus, qui eam imitati sunt (Diss. *Halle*, 1862).

CLAUS, W. — Ueber die Menächmen des Plautus u. ihre Nachbildung, besonders durch Shakespeare (Progr. *Stettin*, 1861).

COMPARETTI, D. — Virgilio nel medio evo (*Livorno*, 1872).

CONSTANS. — La légende d'Édipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, etc. (*Paris*, 1880).

CREIZENACH. — Die Aeneis, die vierte Eclogé u. die Pharsalia im Mittelalter (*Frankfurt a/M.*, 1864).

DU MÉRIL, E. — Origines latines du théâtre moderne (*Paris*, 1849).

DU MÉRIL, E. — Poésies inédites au moyen âge, précédées d'une hist. de la fable ésoptique (*Paris*, 1854).

DUNGER, H. — Die Sage vom trojanischen Kriege in den Bearbeitungen des Mittelalters u. ihre antiken Quellen (Progr. *Dresden*, 1869).

DÜRSCHKE. — Virgil im Mittelalter von Domenico Comparetti. Aus dem italienischen von Hans D. (*Leipzig*, 1875).

EITNER, Karl. — Die Troilus-Fabel in ihrer literaturgeschichtlichen Entwicklung, etc. (Shakesp. Jahrb., vol. III, 1868).

ELLINGER, G. — Alceste in der modernen Litteratur (*Halle a/S.*, 1885; cf. Zeitschr. f. frz. Spr. u. Lit., VIII).

ENZENSBERGER, F. X. — Ueber alte und neue Idylle (Progr. *Staubing*, 1860).

FRIEDLANDER, L. — Das Nachleben der Antike im Mittelalter (Deutsche Rundschau, t. XII, XIII, 1897).

FRIEDRICH, J. — Die Didodramen des Dolee, Jodelle und Marlow in ihrem Verhältniss zu einander u. zu Vergils Aeneis (Diss. *Erlangen*, 1888).

FRITZSCHE, G. — Die lateinischen Visionen d. Mittelalters bis z. Mitte d. XII Jhrhdts (Roman. Forsch., II, III).

GEBIART, E. — Des raisons de la popularité de Virgile au moyen âge (Rev. d. Cours et d. Conf., II).

GIDEL, C. — La légende d'Aristote au moyen âge. « Nouvelles études sur la littérature grecque moderne » (1878).

GOLDBERG, M. O. — Die Catonischen Distichen während des Mittelalters in der englischen u. französischen Litteratur, I Theil. Der englische Cato (Diss. *Leipzig*, 1883).

GRESSE, J. G. Th. — Beiträge z. Literatur u. Sage des Mittelalters (Mirabilia Romæ. Vom Zauberer Virgilius, etc.). (*Dresden*, 1850).

GRAF, A. — Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo (*Torino*, 1882-83; cf. F. Liebrecht, *Zschr. f. roman. Philol.*, VI).

GREIF, W. — Die mittelalterlichen Bearbeitungen der Trojanersage (Stengel, *Abhdlgen aus dem Gebiete d. roman. Philologie*, N<sup>o</sup> 61; *Marburg*, 1886).

GRISEBACH, E. — Die Wanderung der Novelle von der treulosen Wittwe durch die Weltliteratur (*Berlin*, 1886).

HART, Georg. — Ursprung u. Verbreitung der Pyramus u. Thisbe-Sage (Diss. *München*, 1889).

HART, Georg. — Die Pyramus u. Thisbe Sage in Holland, England, Italien u. Spanien (Progr. 1891).

HARTMANN, Gottfr. — Merope im italien. & franz. Drama (Hab.schrift *München*, 1892).

HEINE, T. C. H. — Corneille's « Médée » in ihrem Verhältnisse zu den Medea-Tragödien des Euripides u. des Seneca betrachtet mit Berücksichtigung der Medea-Dichtungen Glover's, Klinger's, Grillparzer's u. Legouvé's (Diss. *Münster*, 1881).

HEEGER, G. — Ueber die Trojanersagen der Franken & Normannen (Progr. *Landau*, 1890).

HERTZ, W. — Aristoteles in den Alexandersdichtungen des Mittelalters (Abhandl. d. bayr. Akad. d. Wissenschaften; *München*, 1891).



HERVIEUX, L. — Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. Phèdre et ses anciens imitateurs directs et indirects (*Paris*, 1893-94).

JACOBS. — The fables of Æsop; I. History of the Æsopic Fable (*Londres*, 1889).

JACOBSON, M. — De fabulis ad Iphigeniam pertinentibus (Diss. *Königsberg*, 1888).

JELLINEK. — Die Sage von Hero und Leander in der Dichtung (Cf. *Zeitschr. f. vergl. Lit.*, V, 125).

KEIDEL. — A Manual of Æsopic fable litterature (cf. *Gundermann, Zsch. f. franz. Spr.-Litt.*, XIX, 2, 4).

KLAPP, A. — L'avare ancien et moderne, tel qu'il a été peint dans la littérature (Progr. *Parchim*, 1877).

KLINGELHÖFFER, W. — Plante imité par Molière et Shakespeare (Progr. *Gymn. Darmstadt*, 1873).

KÖLBING, E. — Ueber die nordischen Gestaltungen der Partenopeussage (Hab. *Breslau*, 1873).

LACROIX, P. — Le Moyen Age et la Renaissance, 5 vols. (*Paris*, 1847-52).

LANGE, E. R. — Von der Bedeutung antiker Stoffe für Zwecke der modernen Poesie (Progr. *Oels*, 1848).

LÉVÊQUE, E. — Les mythes et les légendes de l'Inde et de la Perse dans Aristophane, Platon, Aristote, Virgile, Ovide, Tite-Live, Dante, Boccace, Arioste, Rabelais, Perrault, Lafontaine (*Paris*, 1880).

LIEBRECHT, F. — Zur Virgiliussage (Germania, vol. X).

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS. — Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe (*Paris*, 1838).

LÜTHGEN, E. — Die Quellen u. der historische Werth der fränkischen Trojasage (Diss. *Bonn*, 1875).

MAGNIN, Ch. — Les origines du Théâtre antique et du Théâtre moderne, ou histoire du génie dramatique, depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle (*Paris*, 1868).

MANX, O. — Der Prometheusmythus in der modernen Dichtung (Progr. *Frankfurt a/O.*, 1878).

MAERCKER, F. A. — Antike Versuche auf dem modernen Theater (Extrait; *Leipzig*, 1857).

MARX, Friedr. — Die Beziehungen der Klassischen Völker des Alterthums zu dem keltogerm. Norden (Beilage d. Allgem. Ztg. 162/63, 1897).

MAYER, P. — Euripides, Racine und Goethe. Ein Beitrag zur Geschichte der tragischen Kunst. I, II, III, IV, V (Progr. *Gera*, 1850-54).

MÉRIL, E. du. — Origines latines du théâtre moderne (*Paris*, 1849).

MEYBRINK, E. — Die Auffassung der Antike bei Jacques Millet, Guido de Colonna u. Benoit de St.-Maure, etc. (Stengel, Ausg. und Abhandlungen, 1886).

MÜNTZ, E. — La Renaissance en Italie et en France. à l'époque de Charles VIII (*Paris*, 1885).

PIAZZA, Ett. — Il tipo dell' avaro in Plauto e nei principali suoi imitatori (*Foligno*, 1887).

REINHARDSTOETTNER, C. v. — Die Plautinischen Lustspiele in späteren Bearbeitgn. I. Amphitrio (*Leipzig*, 1880).

REINHARDSTOETTNER, C. v. — Die klassischen Schriftsteller des Alterthums u. ihr Einfluss auf spätere Litteraturen. I. Plautus (cf. Zeitschrift f. vergl. Lit., I, 342).

REINHARDSTOETTNER, C. v. — Plautus. Spätere (lat., deutsche, franz., engl., span., etc.) Bearbeitungen Plautinischer Lustspiele (1886).

REMMERS, K. — Die epische Poesie bei den alten u. den modernen Völkern (Progr. *Nienburg*, 1876).

ROTH, K. L. — Die Trojasage der Franken (Germania, I).

ROTH, K. L. — Ueber den Zauberer Virgilius (Germania, vol., VIII).

RUBIO Y LLUCH, A. — Estudio crit. Bibliograf. sobre Anacreonte... y su influencia en la literatura.

SCHILLER, L. — Medea im Drama alter u. neuer Zeit (Progr. *Ansbach*, 1865).

SCHÖNWALDER, C. F. — Die Iphigenie von Euripides, Racine u. Goethe (Progr. *Brieg*, 1865).

SCUCHARDT, H. — Virgil im Mittelalter, Dans : Romanisches und Keltisches (*Strassburg*, 1886).

SCHWARZ, C. W. — Die Iphigenien-Sage u. ihre dramatischen Bearbeitungen (Diss. *Rostock*, 1869).

SCHWIEGER, P. — Die Sage von Amis u. Amilis (Progr. *Berlin*, 1885).

SCHWIEGER, P. — Der Zauberer Virgil (*Berlin*, 1897).

STENGEL, E. — Ueber den lateinischen Ursprung des romanischen Fünfehnensylbers. *Miscellanea d. filologia, etc.* (*Firenze*, 1886).

THÉRY. — De l'esprit et de la critique littéraires chez les peuples anciens et modernes (*Paris*, 2 vols, 1832).

VAUDOIR-LAINÉ, O. — Virgile, ses transformations et sa légende au moyen âge (*Paris*, 1869).

VIETOR, W. — Der Ursprung der Virgiliussage (*Zschr. f. roman. Philol.* vol. I).

VOIGT, G. — Die Wiederbelebung des klass. Alterthums oder das erste Jahrhd. des Humanismus (ouvrage trad. en frès, anglais et ital. *Berlin*, 1880-81, 2 vols).

WENDT, G. — Die italienischen u. frauz. Bearbeitungen der Merope-Fabel (Diss. *Jena*, 1876).

WESEMANN, H. — Die Caesarfabeln des Mittelalters (Progr. *Löwenberg*, 1879).

WÜLCKER, R. P. — Das Evangelium Nicodemi in der abendländischen Literatur (Diss. *Marburg*, 1872).

ZAMBRA, V. — I Caratteri nell' Elektra di Sophocle confronte von Eschilo, Euripide, Crébillon, Voltaire ed Alfieri (Progr. *Trient*, 1876).

ZAPPERT, G. — Virgil's Fortleben im Mittelalter (*Wien*, 1849).

## 2) Dans la littérature française

ADDIS, John. — Parallel Passages (dans Montaigne, Molière, Homer, etc. Notes et Qu., Avr. 25, 1874).

ALBON, Cl. C., comte d'. — Discours sur cette question :

Si le siècle d'Auguste doit être préféré à celui de Louis XIV, relativement aux lettres et aux sciences (*Paris*, 1784).

ARENDT, R. — La Médée de Corneille comparée à celle de Sénèque (*Progr. Kempen in Posen*, 1875).

AUSTEN, H. — Remarques sur l'idée du tragique et sur les théories d'Aristote et de Corneille (*Progr. Gühran*, 1868).

BABRIOS. — Fables ésopiques, traduites et comparées aux fables d'Horace et de Phèdre, de Corrozet et de La Fontaine, avec une étude sur leurs origines orientales et grecques, leur iconographie et leur histoire, p. E. Lévêque (*Paris*, 1890).

BANNER, M. — Introduction du génie classique dans la poésie française, par Ronsard (*Frankfurt a/M.*, 1897).

BARBIER, J. C. — Les deux arts poétiques d'Horace et de Boileau (*Paris*, 1874).

BATAILLARD. — Lucain, son poème et ses traducteurs (*Paris*, 1861).

BATTEUX, Ch. — Les quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despréaux, avec traduction et remarques, 2 vols (*Saillant*, 1771).

BEKKER, J. — Homerische Ansichten und Ausdrucksweisen mit altfranz. zusammengestellt (Berichte d. Berl. Akad., 1867).

BENECKE, O. — Boileau imitateur d'Horace et de Juvénal (*Progr.* 1879).

BÉRANECK, J. — Sénèque et Hardy (*Diss. Leipzig*, 1890).

BERGMANN, A. — La Phèdre de Racine comparée à celle d'Euripide (*Diss. Rostock*, 1872).

BEULÉ, E. — L'École de Rome au XIX<sup>e</sup> siècle (*Rev. d. D.-M.*, 15 déc. 1863).

BIELEFELD. — Boileau dans son rapport avec Horace (*Progr. Dillenbourg*, 1874).

BLANC, JOS. — Bibliographie italico-française, Milan, 1886. Traductions françaises de l'Art poétique d'Horace et de ses œuvres complètes, p. 263.

— Traductions françaises des œuvres complètes de Virgile et d'Ovide, p. 301, 283.

— Bibliographie d. traductions d'auteurs latins, p. 1042-1263.

BLAZE DE BURY, H. — Horace et ses traducteurs. Rev. d. D.-Mondes (1<sup>er</sup> janv. 1875).

BOCK, N. — Molières Amphitruon im Verhältniss zu seinen Vorgängern (Zeitshr. f. frz. Spr. und Litt., X, 1).

BOISSIER, G. — Cicéron et M<sup>me</sup> de Sévigné (Rev. d. D.-M., 15 avril 1865).

BRANDMANN, P. A. — Euripidis Iphigenia in Aulide cum Racini Francogalli ejusdem nominis tragoedia comparata (Diss. Jena, 1836).

BREITINGER, H. — Les Unités d'Aristote avant le Cid de Corneille (*Genève*, 1879); cf. Rev. crit., n<sup>o</sup> 52, 1879.

BREITINGER, H. — Die franz. Uebersetzer der Alten im XVI Jhrhdt (*Frauenfeld*, 1865).

BRENNECKE, Ad. — Die franz. Classiker des XVII Jhrhdts in ihrer Nachahmung der Alten u. Originalität Schnorrs Arch. III).

BROMIG. — Vergleichung der Komödien : Aulularia des Plautus u. l'Avare des Molière (*Burgsteinfurt*, 1854).

BÜHLER, F. G. — Ähnlichkeiten u. Verschiedenheiten der Medea des Euripides, Seneca u. Corneille (Progr. *Donaueschingen*, 1876).

CAMP, A. — Alfred de Musset. Infl. des études classiques sur Alfred d. M. (*Montpellier*, 1897).

CHARPENTIER, J. P. DE S.-PREST. — A laquelle des deux littératures, grecque ou latine, la littérature française est-elle le plus redevable? (Discours; *Paris*, 1868).

CHASLES, Ph. — Littérature et civilisation romaines. Des traducteurs de Virgile et de son génie (*Paris*, s. a. Amyot).

CHASSANG, A. — Hist. du Roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine (*Paris*, 1862).

CHAUDRUC DE CRAZZANES, J. de. — Horace considéré comme poète satirique, de ses imitations et de la manière de l'imiter en vers français (*Auch*, s. a. .

CONSTANS, L. — La légende d'Édipe (cf. Gaston Paris dans la Romania, 37-38).

DANNEIL, G. — Sur quelques caractères dans les tragédies de Racine empruntés de l'antiquité (Progr. *Sangershausen*, 1887).

DARPE, F. — Boileau et la satire romaine (Progr. *Rheine*, 1871).

DASSENBACHER, J. — Amyot als Uebersetzer der Lebensbeschreibung des Perikles von Plutarch (Progr. *Prag*, 1887).

DELEPIERRE, Oct. — La parodie chez les Romains et chez les modernes (*Londres*, 1870).

DERNEDDE, R. — Ueber die den altfranzös. Dichtern bekannten epischen Stoffe aus dem Altertum (Diss. *Göttingen*, 1887).

DESCHANEL, E. — La tragédie antique, la tragédie au XVII<sup>e</sup> siècle et le Drame moderne (R. d. D.-M., 1 avr. 1847).

DESMARETS DE SAINT-SORLIN. — La comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine, et des poètes grecs, latins et français (*Paris*, 1670).

DETELA, F. — Des Plautus *Aulularia* u. Molières *Avare* (Progr. *Wiener-Neustadt*, 1887).

DOHM, H. — Welches ist das Verhältnis von Garniers *Hippolyt* zu seinen Quellen? (Diss. *München*, 1889).

DORÉZ, Léon. — Lucrèce et la poésie philosophique au XIX<sup>e</sup> s. (Rev. gén., 1884, sur Sully-Prudhomme, etc.).

DU BELLAY, J. — Défense et illustration de la langue française (1550).

DUBOIS, L. — L'*Iphigénie* d'Euripide et celle de Racine (Progr. *Riga*, 1869).

DU MÉRIL, E. — Origines latines du théâtre moderne (*Paris*, 1849).

DÜNING, A. — Racine's auf antiken Stoffen beruhende Tragödien u. deren Hauptcharaktere (Progr. *Quedlinburg*, 1880).

EGGER. — L'Hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises (*Paris*, 1869).

ÉSTANG, de P. — De la traduction. ou règles pour

apprendre à traduire la langue latine en langue française (*Paris*, 1670).

FAGUET, E. — D'Eschyle à Racine, considérations générales sur les origines de la tragédie française (Rev. d'Art dramatique, janv., févr., mars 1895, etc.).

FAGUET, E. — Les jugements littér. de Victor Hugo sur l'antiquité (suppl. d. l. Rev. d. cours. et d. conf. 6 déc. 1894).

FISCHL, M. — Die Menächmen des Plautus und ihre Bearbeitung durch Regnard (Progr. *Feldkirch*, 1897).

GANDAR. — Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare (*Metz*, 1854).

GANTNER, M. — Wie hat Garnier in seiner Antigone die antiken Dichtungen benutzt (Progr. *Passau*, 1887).

GEHART, E. — Rabelais, la Renaissance et la Réforme (2<sup>e</sup> éd., *Paris*, 1895).

GERLACH. — Ein Vergleich zwischen Horaz u. Boileau (Progr. *Rathenow*, 1869).

GORRA, Egidio. — Testi inediti di storia trojana (*Turin*, 1887).

GREIF, W. — Die mittelalterl. Bearbeitungen der Trojansage. etc. I. Benoît de Sainte-More (Diss. *Marburg*, 1885).

GRISY, A. de. — Lucilius et Béranger ou deux poètes populaires (*Nîmes, Paris*, 1876).

GROON, H. — Comparaison entre l'Avare de Molière et l'Aululaire de Plaute. (Progr. *Verden*, 1875).

GUYAU. — La morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemp. La Rochefoucauld (*Paris*, 1885).

HAAS. — L'influence du système d'Épicure sur la philosophie des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. (cf. Rev. critique d'Hist. et d. L., n<sup>o</sup> 3, 1897).

HAMEL, A. G. V. — De (Edipus der Franksche Klassiecken Gids (févr. 1897).

HEINE. — Corneille's Médée in ihrem Verhältnisse zu denen des Euripides u. Seneca (Franz. Stud., I, 430).

HENNEBERT, F. — Hist. des traductions françaises d'au-

teurs grecs et latins pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle (Univers. Preisschrift, *Gand*, 1858).

HERVIEUX. — Les fabulistes latins, etc., à consulter pour Marie de France (*Paris*, 1884).

HOFMANN, K. — Ueber die Quellen des ältesten provenzalischen Gedichtes. Boétius (Berichte d. bayr. Akad. d. Wiss., 1870).

HORBEN. — Euripidis Iphigenia in Aulide tragœdia cum Racinii comparata (Progr. *Trier*, 1850).

HUMBERT, C. H. — Le Phormion de Térence et les Fourberies de Scapin de Molière (Progr. *Elberfeld*, 1859).

IVANČIĆ, J. — Wie hat Walther von Châtillon Virgil nachgeahmt? (Progr. 1878).

JÄCKEL, K. — Dares Phrygius u. Benoît de Sainte-More (Diss. *Breslau*, 1875).

JOLY. — Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie ou les Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge (*Paris*, 1870-71, 2 vols).

JOSEPH, E. — Darès de Phrygie considéré comme source de l'épisode de Briseïda dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-More (Zeitschr. f. roman. Philol., VIII).

JÜNKER, H. — P. Scarron's Virgile travesti (*Oppeln*, 1883).

KAHNT, P. — Gedankenkreis der Sentenzen in Jodelle's u. Garnier's Tragödien u. Seneca's Einfluss auf denselben (Diss. *Marburg*, 1885).

KÖGEL, K. W. — Esthetische Bemerkungen über die Andromaque des Racine mit besonderer Berücksichtigung der Antigone des Sophokles (Progr. *Quellinburg*, 1864).

KÖNIC, H. — L'Avare de Molière et l'Aululaire de Plaute (Progr. *Corbach*, 1871).

KÖRNING, G. — Diety's & Dares. Ein Beitrag zur Gesch. der Troja-Sage in ihrem Uebergange aus der antiken in die romanische Form (*Halle*, 1874).

KRICK, F. J. — Racine's Verhältniss zu Euripides (Progr. *Aachen*, 1884-1890).



KRUG. — Étude sur la « Phèdre » de Racine et l' « Hippolyte » de Sénèque (*Colmar*, 1883).

KÜHNE, H. — Prolegomena zu Maître Elies altfranzös. Bearbeitung der *Arsamatoria* des Ovid (*Diss. Marburg*, 1883).

KULCKE, O. — Seneca's Einfluss auf Jean de la Péruse's « Médée » u. Jean de la Taille's « La Famine ou les Gabéonites » (*Diss. Greifswald*, 1884).

KUNKE, G. — Comparaison entre la Phèdre de Racine et l'Hippolyte d'Euripide (*Progr. Schneidemühl*, 1874).

LA BROISE, R. de. — Bossuet et la Bible (Thèse, *Paris*, 1890).

LANGE. — Ronsards Franciade u. ihr Verhältnis zu Vergils Eneide (*Progr. Wurzzen i/St.*, 1887).

LEMAÎTRE, J. — Corneille et la poétique d'Aristote (*Paris*, 1888).

LE MAIRE DE BELGES, Jean. — Illustrations des Gaules et singularitez de Troie (1509-1513).

LITTRÉ, E. — La Poésie homérique et l'ancienne Poésie française (R. d. D.-M., 1<sup>er</sup> juillet 1847).

MAHRENHOLTZ, R. — Molière u. römische Komödie (*Braunschweig*, 1876).

MALL, E. — Sur l'Histoire d. l. littérature d. l. fable au M. Age et en particulier de l'Ésope de Marie de France (cf. *Z. f. rom. Philol.*, IX).

MANX, F. — Der Physiologus des Phillip von Thaün und seine Quelle (*Anglia*, VII et IX).

MAGOR, A. — Andromaque dans la littérature française (*Progr. Marburg i/St.*, 1890).

MEIER, K. — Ueber die Didotragödien des Jodelle, Hardy u. Scudéry (*Diss. Leipzig*, 1891).

MEURER, K. V. — Larivey's Les Esprits als Quelle zu Molière's Avare unter Berücksichtigung der *Aulularia* des Plautus (*Diss. Jena*, 1873).

NAGEL, F. — Die altfranz. Uebersetzung der *Consolatio Philosophiae* des Boëthius von Renaut von Louhans (*Diss. Halle*, 1890).

NATHÉRI, E. — Étude sur l'étendue de l'influence classique dans la poésie de Mathurin Régnier (Progr. *Breslau*, 1889).

OTTO. — Quintilian u. Rousseau (Progr. *Neisse*, 1836).

PANNIER, L. — Les lapidaires français du moyen âge des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (*Paris*, 1883).

PARIS, G. — Les anciennes versions françaises de l'Art d'aimer et des Remèdes d'amour d'Ovide (cf. La Poésie du moyen âge, 1885).

PARIS, G. — Bruchstücke einer Uebersetzung Ovids (Romania, XIII, 399).

PERRAULT, Charles. — Parallèle des anciens et des modernes en ce qui concerne les arts et les sciences, dialogues (*Paris*, 1688).

PETIT DE JULLEVILLE. — Les origines d. l. Renaissance en France (Rev. d. Cours, avril 1896).

PIÉRI, M. — Pétrarque et Ronsard, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française (*Paris*, 1896).

PISCHL, M. — Die Menächmen des Plautus u. ihre Bearbeitung durch Regnard (Progr. *Feldkirch*, 1897).

PSICHARI. — Tèrence, les Adelpes. texte latin, publ. avec une introduction, d. notes en frès., etc., les imitations de Molière (*Paris*, 1887).

REIMANN, A. — Des Appuleius Märchen von Amor u. Psyche in der französischen Litteratur des XVII Jahrhunderts (Progr. *Wohlan*, 1885).

RECLAM, W. II. — Fragment d'une notice bibliographique sur les traductions françaises des auteurs grecs et latins (Progr. *Berlin*, 1827).

RENARD, G. — De l'influence de l'antiquité classique sur la littérature française pendant les dernières années du XVIII<sup>e</sup> s. et les premières années du XIX<sup>e</sup> s. (Diss. *Lausanne*, 1875).

RIGAULT, H. — Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes (*Paris*, 1859).

SAINTE-BEUVE. — Anciens poètes français. Anaeréon au XVI<sup>e</sup> siècle (R. d. D.-M., 15 avril 1842).

SAINT-MARC GIRARDIN. — Du Banquet de Platon et de l'Amour platonique jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> s. (R. d. D.-M., 15 oct. 1847).

SCHÄFER, J. — Boileau's Art poétique übersetzt und erklärt mit Parallelstellen aus Horaz (Progr. *Attendorn*, 1881).

SCHÉLZ, J. — L'Avare de Molière et l'Aululaire de Plaute. (Progr. *Eisleben*, 1872).

SCHLEGEL, Aug. W. — Comparaison de la Phèdre de Racine avec celle d'Euripide (*Paris*, 1807).

SCHMIDT, A. — Ueber das Alexanderlied des Alberic von Besançon u. sein Verhältniss zur antiken Ueberlieferung (Diss. *Bonn*, 1886).

SCHMIDT-WARTENBERG. — Senecas Influence on Robert Garnier (Diss. Cornell-University, *Darmstadt*, 1888).

SERENT, J.-B. — Parallèle de la poésie pastorale française avec la latine (*Paris*, 1749).

STEIERT, H. — Vergleichung der Phèdre des Racine mit dem Hippolytos des Euripides (Progr. *Offenburg*, 1878).

STREHLKE, F. — Ueber Corneille u. Racine als Nachahmer der alten Tragödie (Progr. *Danzig*, 1856).

SUDRE, Léop. — Ovidii Nasonis Metamorphoseon libros quomodo nostrates medii ævi poëtæ imitati interpretatique sint (*Paris*, 1893).

TOUGARD. — L'Hellénisme dans les écrivains du moyen âge (*Paris*, 1886).

TOYNBÉE, P. — Brunetto Latinos obligations to Solinus (Romania, t. XXIII).

TÜCHERT, A. — Racine u. Heliodor (*Zweibrücken*, 1889).

WECK, G. — Quelques remarques sur l'Hippolyte d'Euripide et la Phèdre de Racine (Progr. *Ratibor*, 1874).

VICTOR, W. — Der Ursprung der Virgilsage (Zeitschr. f. rom. Philol., I).

WEIGERT, A. — Der Hippolyt des Euripides u. die Phädra des Racine nebst einer vorausgesandten Würdigung des Euripides (Diss. *Freiburg i/B.*, 1869).

3) *Dans la littérature anglaise*

ACKERMANN, R. — Lucan's Pharsalia in den Dichtungen Shelley's. Mit einer Uebersicht ihres Einflusses auf die englische Litteratur. (Progr. *Zweibrücken*, 1896).

ADLER, Fritz. — Das Verhältniss von Shakesp.'s Antony and Cleopatra zu Plutarch's Biographie des Antonius (Shak. Jhrb., 1895, vol. XXXI).

BERK, Adolf. — Shakespeare u. Homer (*Leipzig*, 1865).

BIRCH, W. J. — Shakespeare and Lucretius (« Notes et Qu. », II sept., 1886).

BÜCHLER, H. — Shakesp.'s Dramen in ihrem Verhältnisse zur griechischen Tragödie (*Nürnberg*, 1856).

CLAUS, W. — Ueber die Menäechmen des Plautus u. ihre Nachbildung, besonders durch Shakespere (Progr. *Stettin*, 1861).

CUNNINGHAM, F. — Euripides and Shakespeare (Athenaeum, n° 2316 : 1872).

CUNLIFFE, JOHN W. — The influence of Seneca on Elizabethan tragedy : an essay (*London*, 1893).

DELIUS, N. — Shakespeare's Coriolanus in seinem Verhältniss zum Coriolanus des Plutarch (Shak. Jahrbch. vol. XI, 1876).

DELIUS, N. — Klassische Reminiscenzen in Shakespeare's Dramen (Shak. Jhrb., XVIII, 1883).

DEWITZ, A. — Untersuchungen über Alfreds des Grossen westsächsische Uebersetzung der « Cura pastoralis » Gregors u. ihr Verhältniss zum Originale (Diss. *Breslau*, 1885).

DIEKMANN, J. — Dryden's Virgil compared with the latin original (Diss. *Rostock*, 1874).

DÜRNBÖFER, M. — Shakespeares « Venus u. Adonis » im Verhältniss zu Ovids Metamorphosen u. Constables Schäfergesang (Diss. *Halle*, 1890).

FAUST, R. — Das erste englische Lustspiel in seiner Abhängigkeit v. Moral-Play u. von der römischen Komödie (Progr. 1889).

FISCHER, R. — Zur Kunstentwicklung der englischen Tragödie, von ihren ersten Anfängen bis Shakspeare. Kap. IV. Nachwirkungen Senecas, etc. — Span. Einflüsse (*Strassburg*, 1893).

FRITZ, A. — Die Menæchmi des Plautus u. die Comedy of Errors des Shakespeare in ihrem Verhältnisse als Original u. nachahmende Bearbeitung (Progr. *Pisino*, 1874).

GOLDBERG, M. O. — Die Catonischen Distichen während des Mittelalters u. die engl. und französ. Literatur. I. Der engl. Cato (Diss. 1883).

GRAF, H. — Der Miles Gloriosus im engl. Drama bis z. Zeit des Bürgerkrieges (Diss. 1892).

HERGER, G. — Die Trojanersage der Britten (Diss. *München*, 1887; cf. G. Paris, *Romania*, XV, 449).

HEINTZE, A. — Versuch einer Parallele zwischen dem sophokleischen Orestes u. dem shakespeareischen Hamlet (Progr. *Treptow*, 1857).

H., J. — Plato and Shakespeare (*Athenæum*, n° 2299, 1871).

HENSE, C. C. — Das Antike in Shakesp.'s Drama. Der Sturm (*Schwerin*, 1879).

HENDERSON, W. A. — Shakespeare and Sophocles (Notes et Qu., oct. 28, 1893).

HERTZBERG, W. — Die Quellen der Troilus-Sage in ihrem Verhältniss zu Shakespeare's Troilus u. Cressida (*Shak. Jhrbch*, vol. VI, 1871).

ISAAC, H. — Shakespeare's Comedy of Errors u. die Menæchmen des Plautus (*Herrig's Archiv*, vol. LXX, 1883).

JOHN, E. — Plutarch und Shakespeare Progr. *Wertheim a/M.*, 1889-1890).

LEIGHTON jr., W. — Shakespeare and Greek Tragedy. I et II (*Shakespeareana*, Philad'a, vol. I, août, oct. 1884).

LICHTENSTEIN, S. — Shakespeare und Sophokles (Diss. *München*, 1850).

LOUNSBURY, O. R. — Sur les sources latines de Chaucer (cf. *The Nation*, 4 juillet 1889).

NEHAB, J. — Der altenglische Cato (Diss. *Göttingen*, 1879).

NICK, C. F. J. — De Vergilii carminibus a Drydeno poeta in linguam Britannicam translatis (Diss. *Jena*, 1868).

ORMILLY, P. — La connaissance et le sentiment de l'antiquité chez Shakespeare (Revue bordelaise, 1<sup>er</sup> déc. 1879).

PANZNER, M. — John Dryden als Uebersetzer altklassischer Dichtungen. I. Virgils Aeneis (Diss. *Breslau*, 1887).

REGEL, H. M. — Ueber Chapmans Homerübersetzung (Engl. Stud., vol. V).

RICHTER, J. J. — Oedipus und Lear (Progr. *Lörrach*, 1884-85).

RUMBAUER, OTTO. — Die Geschichte von Appius u. Virginia in der englischen Litteratur (Diss. *Breslau*, 1890).

SAUERSTEIN, P. — Ueber Lydgate's Aesopübersetzung (Diss. *Leipzig*, 1885).

SCHLICHT, M. — On the influence of the Ancients to be traced in Milton's style and language (Progr. *Riesenburg*, 1873).

SCHMIDT, H. — Richard Stanyhurst's Uebersetzung von Vergils Aeneide. I-IV (Diss. *Breslau*, 1887).

SHELDON, W. L. — The Antigone of Sophocles and Shakespeare's Isabel (Poet. Lore, *Boston*, déc. 1892).

SIGISMUND, R. — Uebereinstimmendes zwischen Shakespeare u. Plutarch (Shak. Jhrb., XVIII, 1883).

STAPFER, P. — Shakespeare et l'antiquité, 2 vols (*Paris*, 1880).

STRUEVER, C. — Die mittelenglische Uebersetzung des Palladius. Ihr Verhältniss zur Quelle, etc. (Diss. *Göttingen*, 1887).

TESSMANN, A. — Aelfries altenglische Bearbeitung der Interrogationes Sigewulfi presbyteri in Genesis des Aleuin (Diss. *Berlin*, 1891).

TRAHNDORFF. — Ueber den Orestes der alten Tragödie u. den Hamlet des Shakespeare (*Berlin*, 1833).

THÜMMEL, Jul. — Der Miles gloriosus bei Shakesp. (Shak. Jhrbch., XIII, 1878).

VASKE, Th. — Shakespeare u. Euripides. Eine Parallele (Shakesp. Jhrb., vol. IV, 1869).

VOLLHARDT, W. — Einfluss der lateinischen geistlichen Litteratur auf einige kleinere Schöpfungen der englischen Uebergangsperiode (Diss. *Leipzig*, 1888).

VOLLMER, Ad. — Shakesp. u. Plutarch Herrig's Archiv. vol. 77 et 78. 1887).

WACK, G. — Ueber das Verhältniss von König Aelfreds Uebersetzung der Cura Pastoralis zum Original (Diss. *Greifswald*, 1889).

WEDGWOOD, Julia. — Eschylus and Hamlet (Contemporary Review, janv. 1886).

ZIMMERMANN, O. — Ueber den Verfasser der altenglischen Metren des Boetius (Diss. *Greifswald*, 1882).

#### 4 *Dans la littérature allemande*

ANONYME. — Homer u. Klopstock (Allgem. Modezeitung, *Leipzig*, n° 41, 1824).

ANONYME. — Aeschylus in Berlin (Deutsche Rundschau, oct. 1897).

ABELE, W. — Die antiken Quellen des Hans Sachs (Progr. *Cannstatt*, 1897).

ARNOLD, Bernh. — Lessings Emilia Galotti in ihrem Verhältniss zur Poetik des Aristoteles, etc. (Progr. *Chemnitz*, 1880).

ARNOLDT. — Ueber Schillers Auffassung u. Verwertung des antiken Chors in der Braut von Messina (Progr. *Königsberg*, 1883).

BARTSCH. — Albrecht v. Halberstadt u. Ovid im Mittelalter (*Quedlinburg*, 1861).

BAUMGART. — Aristoteles, Lessing u. Göthe (*Leipzig*, 1877).

BOEHM, K. — Göthes Verhältniss zur Antike (Progr. 1892).

BORINSKI, K. — Die Poetik d. Renaissance u. d. Anfänge d. literar. Kritik in Deutschland (*Berlin*, 1886).

BRANDES, G. — Heine u. Aristophanes (dans : Die Hauptströmungen d. Litt. des XIX Jahrhds. p. 193 et suiv.).

BROSIN, O. — Anklänge an Virgil bei Schiller (Schnorrs Archiv, VIII. 518).

BRÜCHNER, AL. — Klytämnestra u. Maria Stuart (Dtsch. Museum, nos 36, 37; 1864).

BUTTMANN. — Goethe als Vermittler des Alterthums u. der modernen Zeit (Festrede *Prenzlau*, 1849).

CAPEFIGUE. — François I<sup>er</sup> et la Renaissance, 1515-1557.

CHOLEVIUS. — Geschichte der deutschen Poesie nach ihren antiken Elementen.

DEIKE, W. — Schillers Ansichten über die tragische Kunst verglichen mit denen des Aristoteles (Diss. *Jena*, 1891).

DÖLL, M. — Wieland u. die Antike (Progr. *Nikolsburg*, 1896).

FLAGG, J. — An analysis of Schiller's tragedy, Die Braut von Messina, after Aristotele's Poetic (Diss. 1871).

FRANCKE, O. — Ueber Göthes Versuch zu Anfang unseres Jahrhunderts die römischen Komiker Plautus u. Terenz auf der weimarischen Bühne heimisch zu machen (Zsch. f. vergl. Lit., I, 91-116).

GERLINGER, J. B. — Die griechischen Elemente in Schiller's Braut von Messina (Progr. 1852).

GEVERS, G. — Ueber Schillers Braut von Messina u. den König (Edipus des Sophocles (Progr. *Verden*, 1873-74).

GOEDEKE, K. — Ueber die deutschen Uebersetzer der dramatischen Dichter des Altertums Goethes u. Schillers Zeit; cf. Goedes Grundriss. vol. VI, § 257).

GÜNTHER, O. — Plautuserneuerungen in d. deutschen Litteratur d. XV-XVII Jahrh. u. ihre Verfasser (*Leipzig*, 1886).

HAGER, HERM. — Goethe and Homer (Engl. Goethe Soc., II, *London*, 1886).



HENSCHKE, E. — Die Nachbildung griechischer Metra im Deutschen (*Leipzig*, 1885).

HIRZEL, Ludwig. — Ueber Schillers Beziehungen zum Alterthume (*Aarau*, 1872).

JONAS, Fr. — Zu Schillers Uebersetzungen aus dem Euripides (Schnorr's Archiv, VII, 195).

KAMPE, F. — Der Mendelsohnsche Phaedon in seinem Verhältniss zum Platonischen (Diss. 1880).

LAUBERT, E. — Die griechischen Fremdwörter im Deutschen (*Berlin*, 1869).

LEHNERT. — Die deutsche Dichtung des XVII u. XVIII Jhrts in ihren Beziehungen zu Horaz (*Königsberg*, 1882).

LÜCKE, O. — Göthe u. Homer (Progr. *Ilfeld*, 1884).

M. — Satur. Les satires d'Horace, de Persius et de Juvénal dans la littérature allemande (cf. Feuilleton de la Frankfurter Zeitg, 16.-17 sept. 1897).

MORGENSTERN, Carl. — Ueber des Grafen Fr. Leop. zu Stolberg Uebersetzung auserlesener Gespräche Platons (*Leipzig*, 1797).

MORGENSTERN, Carl. — J. Winckelmann, eine Rede; nebst dessen Rede über den Einfluss des Studiums der Griechischen und Römischen Classiker, etc. (*Leipzig*, 1805).

MÖRLIN, Fr. A. — Briefe über die Nachbildung der griechischen Tragödie in Schillers Braut von Messina (*Altenburg*, 1804).

MORSCH, H. — Göthe u. die griechischen Bühnendichter (Progr. *Berlin*, 1888).

MÜLLER, H. F. — Euripides' Medea u. das Goldene Vliess von Grillparzer (Progr. *Blankenburg*, 1896).

MÜNCKER, Franz. — Klopstocks Verhältnis zum klassischen Altertum (Augsburg. Allg. Ztg, 26, 29 avril. 3, 4 mai 1876).

NORWACK, M. — Die Melusinen-Sage, ihr mythischer Hintergrund, ihre Verwandtschaft mit anderen Sagenkreisen u. ihre Stellung in der deutschen Litteratur (Diss. *Zürich*, 1886).

ÖSTERLEIN, Th. — Virgil in Schillers Gedichten (Stud. zu Virgil u. Horaz. *Tübingen*, 1885).

PETERSEN, Chr. — Erinnerung an J. J. Winckelmanns Einfluss auf die Litteratur, etc. (*Hamburg*, 1842).

PURTSCHER, H. — Die Medea des Euripides verglichen mit der von Grillparzer und Klingler (Progr. 1880).

REHORN, F. — Schiller u. die griechische Poesie (Hochstiftsber. N. F., 6, 493).

ROSENBERG, Karl. — Klopstock über die Alten (Progr. *Berlin*, 1856).

RÖSSLER, Jul. — Ueber das Verhältniss der Schillerschen Braut von Messina zur antiken Tragödie (Progr. *Budissin*, 1855).

SAINT-AMANS. — D'Horace et de Klopstock (*Agen*, 1856).

SCHMIDTMAYER, R. — Schillers Iphigenie in Aulis u. ihr Verhältniss zum gleichnamigen Drama des Euripides (Progr. 1892).

SCHREYER, Herm. — Göthe u. Homer. I. Bis zur Reise nach Italien (Progr. *Schulpforta*, 1884).

SCHULTZ, Julius. — Eine Homerübersetzung (Odyssee übers. von Hermann von Schelling; Magazin f. Litt. 5 déc. 1896).

SCHULTZ, F. — Die Nachbildung der Antike in Göthes Iphigenie (Extrait; 1881).

SCHUNCK, E. — Göthes « Iphigenie auf Tauris » und das gleichnamige Euripideische Stück (Progr. 1891).

SCHWERING, J. — Franz Grillparzers hellenische Trauerspiele, auf ihre litterarischen Quellen und Vorbilder geprüft (Diss. 1891).

SEILER, F. — Die Behandlung des sittlichen Problems in Schillers « Kampf mit dem Drachen », der Erzählung bei Livius VIII, 7, Kleists « Prinz von Homburg » und Sophokles' « Antigone » Progr. 1890.

SELDNER, K. — Lessings s. Verhältnis z. altröm. Komödie Progr. *Mannheim*, 1881.

STAEDLER, K. — Horaz' Oden an seine Freunde in Reim-

strophen verdeutscht. Nebst einer Einleitung und einem Nachtrag zu den « Horaz-Verdeutschungen » (Progr. *Berlin*, 1897).

THALMAYER, FR. — Goethe u. das klass. Altertum. Die Einwirkung der Antike auf Goethe's Dichtungen, etc. (*Leipzig*, 1897). Cf. Deutsche Littztg, n° 40; 1897.

ULRICH, L. v. — Goethe u. die Antike (Goethe Jahrb., III, p. 26).

WACKERNAGEL, W. — Geschichte d. deutschen Hexameters u. Pentameters bis auf Klopstock (*Berlin*, 1831).

WALTHER, Jak. — Lessings u. Goethes charakteristische Anschauungen über die Aristotelische Katharsis (Progr. *Stockerau*, 1869).

WALZEL, Osk. — Heine, Goethe u. die Antike (Die Zeit. n° 70, 71, 1897).

WEDDIGEN, O. — Lessings Theorie der Tragödie mit Rücksicht auf die Controverse über die *ἀλλοτριότης τῶν παθημάτων* (*Berlin*, 1876).

WEICHEL, H. — Versuch einer Gesch. d. Einführung der antiken Metra in die deutsche Poesie.

WIELAND. — Briefe über die Vossische Uebersetzung des Homers (N. Ttscher Merkur, 1795; II, 105-111; III, 400-436).

WITTICH, W. — Ueber Sophocles', König (Edipus u. Schillers Braut von Messina (Progr. *Cassel*, 1887).

WITTICH, W. — Ueber Euripides' Iphigenie unter den Tauriern u. Goethes' Iphigenie auf Tauris (Progr. *Cassel*, 1888).

ZARNCKE, Fr. — Geschichte der deutschen Uebersetzungen d. unter d. Namen Cato bekannten Distichen bis zum Ende des XV Jhrhrts (*Leipzig*, 1852).

##### 5) *Dans la littérature italienne et espagnole*

ALBERT, Joh. — Drei griechische Mythen in Calderons Sacramentsspielen (Progr. *Passau*, s. a.).

ALET, P. — La tragédie latine à Rome, l'an 1600 (*Le Mans*, 1857).

AMICIS, V. de. — L'imitazione classica nella commedia ital. del XVI sec. (*Pisa*, 1873; nuova ed., *Firenze*, 1897).

AMPÈRE, J.-J. — La Grèce, Rome et Dante, études littéraires d'après nature (*Paris*, 1848, nouv. éd., 1880).

BAUR, G. A. L. — Boëtius und Dante (*Leipzig*, 1873).

BELLORINI, E. — Note sulla traduzione ital. dell' « Ars amatoria » e dei « Remedia amoris » d' Ovidio anteriori al Rinascimento (*Bergamo*, 1892; cf. *Ztschr. f. rom. Phil.* XVI).

BIADEGO, G. — Il Pindemonte poeta, e traduttore (dans : Da libri e manuscritti, *Verona*, 1883).

BÈHM, A. — Fonti plautine del Ruzzante (*Giorn. stor.*, XXIX).

BORSA, M. — Pier Candido Decembrio e l'umanismo in Lombardia (*Milano*, 1893).

BOZZELLI, F. — Della imitazione tragica, etc. (*Firenze*, 1861).

BURCKHARDT, J. — Die Kultur der Renaissance in Italien (3<sup>e</sup> éd. *Leipzig*, 1877; trad. ital. par Valbusa, *Florence*, 1876).

CANONICA, Giuseppe. — Merope nella storia del teatro tragico greco, latino e italiano (*Milano*, 1893).

CARDUCCI, G. — La poesia barbara in Italia nei sec. XV e XVI (*Bologna*, 1881).

CASERTANO, Ant. — Saggio sul rinascimento del classicismo durante il secolo XV (*Torino*, 1887).

DIDOT, A.-F. — Aide Manuce et l'Hellénisme à Venise, etc. (*Paris*, 1875).

FERRI, L. — Aristote et Machiavel (*Rev. d. Cours litt.*, II, 1865).

GEBHART, E. — Les origines de la Renaissance en Italie (*Paris*, 1879).

GEIGER, L. — Die Renaissance in Süd-Italien (*Vierteljahrsschr. f. Kultur u. Litt. d. Ren.*, II, 1).

GRAVINO, Donato. — Saggio d' una storia dei volgarizzamenti d' opere greche nel secolo XV (*Napoli*, 1896; cf. *Giorn. stor.*, XXIX, 1).

HORTIS, A. — M. T. Cicero nelle opere del Petrarca e del Boccaccio (*Triest*, 1873).

IMPALLOMENI, N. — Il « Polinice » dell' Alfieri (*Giorn. stor.*, XXI, 1893).

INTRA, B. — Virgilio e l' Ariosto (*Mantova*, 1890).

LECHTHALER, I. — Das Verhältniss Vergils zu Dante's dell' inferno (*Progr. Halle*, 1887).

LENA, F. — Proverbi italiani e latini (*Bologna*, 1694, parch.).

LOLLIS, C. de. — L'Esopo di F. Del Tупpo (*Firenze*, 1886).

MILANESI, C. — Il Boezio e l' Arrighetto (*Firenze*, 1864).

MORF, H. — Notes pour servir à l'histoire d. l. légende de Troie en Italie (*Romania*, XXIII-IV).

MUSSAFIA, A. — Ueber die spanischen Versionen der Hist. Trojana (*Wien*, 1871).

NOËL, A. — Virgile et l'Italie (*Paris*, 1865).

NOLHAC, P. de. — La bibl. de Fulvio Orsini. Contributions à l'hist. des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance (*Paris*, 1886).

NOLHAC, P. de. — Boccace et Tacite (*Rome*, 1892).

NOLHAC, P. de. — Pétrarque et l'humanisme (*Paris*, 1892).

NOURRISSON, J.-F. — Machiavel et les classiques anciens (*Mém. d. l'Acad. d. sc. morales*, 1877).

NOVATI, FR. — L' infuso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo (*Milano*, 1897).

OZANAM, A.-F. — De la tradition littéraire en Italie (*Paris*, s. d.).

PAECH, W. H. H. — Renaissance u. Humanismus in Italien (*Progr. Cottbus*, 1885).

PARODI, E. H. — I rifacimenti e le traduzioni ital. dell' Eneide di Virgilio prima del rinascimento (*Studi d. filol. rom.*, 1877).

PUCCINOTTI, F. — Di Marsilio Ficino e dell' accademia platonica fiorentina (*Firenze*, 1865).

QUADRI, G. — A. Caro e Cesare Arici nella traduz. dell' Eneide (*Brescia*, 1884).

RICCOBONI, L. — Hist. du théâtre italien depuis la décadence d. l. comédie latine, etc. (*Paris*, 1728).

ROMZI. — Le fonti latine dell' « Orlando furioso » (*Giorn. st.*, XXVII).

SCHERILLO, M. — Dante e Tito Livio (Istituto lomb. d. scienze e lettere. II, vol. XXX).

SIEVELING, K. — Die Geschichte der platonischen Akademie zu Florenz (*Hamburg*, 1844).

SISMONDI, J.-C.-L. — Comédies de l'Ariosto calquées sur celles de Térence et de Plaute (De la litt. du Midi de l'Europe, *Bruxelles*).

SYMONDS, J.-A. — Renaissance in Italien, 2 vols (*London*, 1877).

SZÖMBATHELY, J. — Dante e Ovidio (*Triest*, 1888).

VOIGT, G. — Die Wiederbelebung des klass. Alterthums oder das erste Jahrhd des Humanismus (*Berlin*, 1859, 2<sup>e</sup> éd., 1881; trad. ital. p. Valbusa. *Florence*, 1890).

ZINGERLE, A. — Petrarca's Verhältniss zu den römischen Dichtern (*Progr. Innsbruck*, 1870).

COMPARETTI, D. — Saggi dei dialetti greci dell'Italia meridionale (*Pisa*, 1866).

GASSER, V. — Abstammung der ital. u. franz. Sprache u. ihr Verhältniss zur latein. Schriftsprache (*Progr. Sarnen*, 1880).

GATTA, M. — Diz. etimologico delle voci di origine greca più usitate (*Milano*, 1867).

MOROSI. — Studj sui dialetti greci della terra d'Otranto, etc. (*Lecce*, 1870).

REINHARDSTÖTTNER, C. von. — Die italien. Sprache, ihre Entstehung aus dem lateinischen, etc. (*Halle*, 1869).

TOSELLI. — Origine della lingua italiana, 3 vols. (*Bologna*, 1881).

## APPENDICE AU CHAPITRE X

**La Langue française dans ses rapports généraux avec les langues grecque et latine**

ARLAND. — De Gallici sermonis cum Græco convenientia (Progr. *Berlin*, 1826).

ASCOLI, G. J. — Lateinisches u. Romanisches (Kuhn's Zeitschr., XII, 1863 ; XIII, 1864).

BEGER, Fr. A. — Lateinisch u. Romanisch, besonders Französisch (*Berlin*, 1863).

BENLOEW, L. — Rhythmes français et rythmes latins (*Paris*, 1862).

BOODSTEIN. — Ueber das Verhältniss des Vulgärlatein zum Französischen. I (Progr. *Friedberg i. d. N.*, 1869).

BOUVIER, E. — Des perfectionnements que reçut la langue française au XVII<sup>e</sup> s. et des influences auxquelles il faut les attribuer (*Brüssel*, 1854).

BRUNOT, F. — La lutte avec le latin. — La langue française au XVI<sup>e</sup> siècle (Dans : Hist. d. la langue et de l. litt. françaises publ. par Petit de Julleville, t. III).

CAPELLER, G. — Die wichtigsten aus dem Griechischen gebildeten Wörter (mots savants) der französ. u. engl. Sprache (Progr<sup>s</sup> (4 parties) *Gumbinnen*, 1889-1892).

COHN, G. — Die aus dem Neufranzösischen erkennbaren, im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch eingetretenen Wandlungen auf dem Gebiete der lateinischen Nominalsuffixe (Diss. *Berlin*, 1890).

ÉTIENNE, H. (1531-98). — Traité de la conformité du langage françois avec le grec (1565).

FRANZ, G. — Ueber den Bedeutungswandel lateinischer Wörter im Französischen (Progr. 1890).

FRICTHE. — Formation de la langue française du latin vulgaire (*Naumburg*, 1870).

FUCHS, A. — Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältniss zum Lateinischen (*Halle*, 1849).

GASSER, V. — Abstammung der ital. u. franz. Sprache u.

ihr Lautverhältniss zur lateinischen Schriftsprache (Progr. *Sarnen*, 1879).

HANE, G. — Sur le rôle de l'accent latin dans la formation de la langue française (Progr. *Braunsberg*, 1880).

HENDRYCH, J. — Die aus der lateinischen Wurzel « fac » entstandenen französischen Wörter. Etymologische Abhandlung (Progr. *Görz*, 1882).

JACOBY, I. — L'action de l'accent latin sur la formation de la langue française (Diss. *Halle*, 1873).

KRÜGERMANN. — Welche Veränderungen erfahren die lateinischen Buchstaben im Französischen? (Progr. *Hirschberg*, 1858).

KRÜGERMANN. — Ueber lateinische Wort- u. Satzfügung im Französischen (Progr. *Hirschberg*, 1867).

NEUMANN, W. — Parenté du gaulois et du latin. Étude linguistique (*Neuchâtel*, Académie, 1881).

POTT, A. F. — Das Latein im Uebergange zum Romanischen (Zeitschr. f. Altertumswiss., XI, 1853, u. XII, 1854).

POTT, A. F. — Plattlatein und Romanisch (Kuhn's Ztschr., I, 1852, 309, et s. .)

REIN, A. und KOPSTADT, H. — Ueber den römischen Ursprung der französischen Sprache (Progr. *Crefeld*, 1843).

SCHULER, A. — Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins (*Bruxelles*, 1878).

SCHOLLE, F. — Faut-il voir dans le changement de forme et de sens qu'ont subi les mots latins en passant au français une infériorité de cette langue? (Progr. *Berlin*, 1866).

THOMSEN, Wilh. — Lateinisch u. Romanisch (Opusc. philol. ad Madvigium. *Kopenhagen*, 1876).

VOIGT. — Ueber formale u. syntaktische Ähnlichkeiten der franz. u. griechischen Sprache (Progr. *Eisenberg*, 1875).

WEISHAFT, M. — Ueber die Ableitung der franz. Wörter aus dem Lateinischen, etc. (Progr. *Kempten*, 1857).

WEYERHAUSER. — Vergleichende Darstellung der lateinischen u. französ. Conjugation (Progr. *Büdingen*, 1875).



# ÉTUDES DE SYNTAXE FRANÇAISE

---

## LE CONDITIONNEL <sup>1</sup>

---

Tout le monde sait aujourd'hui que le temps dit *conditionnel* est formé avec l'infinitif du verbe et l'imparfait de l'auxiliaire *avoir* : *il chanterait* équivaut à « il avait à chanter ». C'est donc à l'origine un temps de l'indicatif, et il a conservé cette valeur dans les propositions complétives qui dépendent d'un verbe principal à un temps du passé.

Mais il a pris en outre une double valeur modale, exprimant ou la possibilité d'une action conditionnelle ou l'incertitude spéciale de l'action condition : « Dans le cas où il m'en *prierait*, j'*accepterais*. » L'action d'*accepter* est possible conditionnellement, c'est la valeur principale du conditionnel-mode ; l'action de *prier* est simplement incertaine, c'est la valeur secondaire du même conditionnel-mode <sup>2</sup>.

1. J'ai déjà traité, dans ma *Grammaire historique*, cette question difficile du conditionnel. Je la reprends ici avec des développements nouveaux.

2. Pour le conditionnel avec condition sous-entendue (*je voudrais*), et pour le conditionnel sans condition des propositions interrogatives ou dubitatives (*serait-il arrivé ?*), je renvoie à ma *Grammaire historique* (Paris, Garnier), p. 236, sauf à reprendre aussi ces deux points ultérieurement.

### I. — Le Conditionnel comme temps de l'indicatif

Pour le conditionnel simple, aucune difficulté.

Comme temps de l'indicatif, dans les complétives dépendant d'un passé, le temps dit conditionnel simple exprime un futur dans le passé :

« Il m'avait assuré qu'il *pleuvrait*<sup>1</sup>, »

qu'il pleuvrait hier, aujourd'hui ou demain ; car l'action qui était future dans le passé peut être déjà passée, présente ou encore future.

Dans les mêmes complétives, le conditionnel composé exprime naturellement<sup>2</sup> une action *antérieure* au « futur dans le passé » :

« Il a promis qu'il *serait parti* avant la nuit. »

Notez que cette action antérieure à un futur peut être déjà passée au moment dont on parle : « Je me demandais s'il ne serait pas par hasard parti la veille. » Comparez :

« Je me demande s'il ne sera pas parti hier. » L'action est antérieure au moment futur où le fait sera vérifié<sup>3</sup>.

Mais le conditionnel composé, comme temps de l'indicatif, peut encore équivaloir à un simple futur (dans le passé, bien entendu) : « On me dit qu'il est encore ici, je croyais qu'il *serait parti* hier. — On me dit qu'il va

1. Nous verrons que, comme temps du conditionnel, dans ces mêmes complétives, le conditionnel simple peut exprimer un « présent permanent ».

2. Je dis « naturellement », car dans tout temps composé avec le participe passé, l'action est antérieure au temps marqué par l'auxiliaire.

3. On peut dire aussi : « Je me demande s'il ne *serait pas parti* hier. » Mais ce n'est pas ici un temps de l'indicatif, c'est le *conditionnel sans condition* dont il est question ci-dessus, p. 275, note 2.

rester ; je croyais qu'il *serait parti* demain avec vous. »  
C'est-à-dire : je croyais qu'il *partirait hier*, je croyais qu'il *partirait demain*.

Quand l'action se place entre le moment du verbe principal et le présent, l'emploi de l'antérieur au futur, au lieu du futur, se justifie par ce fait que l'action est antérieure au présent, lequel présent est un futur relativement au moment du verbe principal : « Je croyais (alors) qu'il serait (maintenant) — parti hier. »

Il est évident qu'on ne décompose pas l'idée ainsi, lorsqu'on parle ; mais entre « Je croyais qu'il *partirait* hier » et « Je croyais qu'il *serait parti* hier », il y a cette différence que, dans la seconde formule, on dit plus nettement que l'action n'a pas eu lieu<sup>1</sup>, précisément parce qu'on la rapporte au moment présent.

On emploie donc le temps composé, au lieu du temps simple, lorsqu'on veut marquer nettement que l'action (future dans le passé) *a eu* ou n'a pas eu lieu ; et, par une extension facile à comprendre, on l'emploie aussi lorsqu'on veut marquer nettement que l'action *a* ou *aura*, n'a ou n'aura pas lieu : « Je croyais qu'il *serait parti* aujourd'hui ou demain (l'action n'a ou n'aura pas lieu) ; — je savais bien qu'il *serait parti* aujourd'hui ou demain (l'action *a* ou *aura* lieu). »

On ne s'exprimerait d'ailleurs pas ainsi après un verbe quelconque. On ne dirait pas : « Il a déclaré qu'il *serait parti* (au lieu de *qu'il partirait*) demain. » Ou du moins le sens ne serait plus le même : « *serait parti* » ne pourrait être qu'un véritable *antérieur au futur* ; le sens serait : « Il a déclaré qu'il serait parti *avant* demain. »

1. Après « Je croyais qu'il partirait hier », on peut ajouter : « et en effet, il est parti. »

Pour qu'on ait l'occasion d'employer le temps composé au lieu du temps simple, il faut que le verbe principal au passé implique cette idée qu'à l'heure où l'on parle on a une certitude relativement à l'accomplissement de l'action du verbe subordonné :

« J'aurais cru que... je croyais que... » La chose ne s'est pas faite ou ne se fera pas.

« Je savais que... » La chose s'est faite ou se fera.  
 « J'aurais souhaité que... » La chose ne s'est pas faite ou ne se fera pas. Mais « je souhaitais que... » n'implique pas la même idée.

Si le verbe principal est le verbe *dire*, il peut prendre à l'imparfait une nuance de signification qui implique que l'action subordonnée n'a pas eu lieu : « Il disait qu'il serait venu hier (et il n'est pas venu). » Il n'en est pas de même au passé ; dans : « Il a dit qu'il serait venu hier, » *serait venu* ne pourrait être qu'un antérieur au futur ou un conditionnel.

Dans les conditions et dans la mesure où le temps composé s'emploie au lieu du temps simple, le temps surcomposé (le plus-qu'antérieur au futur) peut s'employer au lieu du temps composé, c'est-à-dire avec la valeur d'un antérieur au futur :

« Je croyais qu'il *aurait été arrivé* avant vous. »

Ainsi, lorsqu'il est certain, à l'heure actuelle, que l'action a eu ou n'a pas eu lieu, ou qu'elle aura ou n'aura pas lieu, on peut employer, après certains verbes, l'antérieur au futur dans le passé au lieu du futur<sup>1</sup>, et le plus-qu'antérieur au lieu de l'antérieur.

1. Ou le plus-que-parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait, quand le verbe doit être au subjonctif : « J'aurais souhaité qu'il fût parti (hier ou demain). »

Le plus-qu'antérieur au futur dans le passé n'a pas d'ailleurs d'autre emploi que celui-là.

## II. — Valeur principale du Conditionnel mode

La signification modale principale du conditionnel est d'exprimer la *possibilité conditionnelle*.

Il faut entendre par là la *possibilité si* et aussi la *possibilité même si*, autrement dit la *possibilité sous réserve* ou *en dépit* d'une condition.

Cette possibilité se distingue essentiellement d'un simple futur, présent ou passé de l'indicatif *accompagné* d'une condition : « S'il part nous le verrons, s'il est parti nous le saurons; il arrive en ce moment si le train n'a pas de retard; il est arrivé si le train n'a pas eu de retard. » Ici l'idée de condition *résulte uniquement du contexte*.

La *flexion* du conditionnel indique *par elle-même* que l'action est ou a été liée à une condition, et à une condition qui n'est pas simplement incertaine comme tout fait futur ou comme tout fait passé sur lequel on n'a pas de renseignement, mais qui est ou a été de réalisation douteuse. Quand on entend dire « nous donnerions » ou « nous aurions donné » et que le reste de la phrase nous échappe, on sait que l'action est ou a été : 1<sup>o</sup> conditionnelle : 2<sup>o</sup> possible dans la mesure que comporte le caractère douteux de la condition<sup>1</sup> : donc *possibilité conditionnelle*.

La flexion du conditionnel donne ces deux indications, mais n'en donne *aucune autre*.

1. Tandis que, si vous entendez dire « nous donnerons » et que le reste de la phrase vous échappe, vous pensez seulement que l'action de donner se produira dans l'avenir; le contexte peut ajouter une idée de condition, mais cette idée n'est aucunement indiquée par la flexion du verbe.

Supposons une action passée : Il *serait parti*.

Cette action a été possible *si* (ou *même si*). Le conditionnel ne marque pas autre chose. A-t-elle ou n'a-t-elle pas eu lieu? Ignore-t-on encore si elle a eu lieu? Nous n'en saurons rien que par le contexte :

1. Il *serait parti* s'il avait pu. — L'ACTION N'A PAS EU LIEU.

2. Il *serait parti*, quand bien même on aurait voulu l'en empêcher. — L'ACTION A EU LIEU.

3. La pendule doit avancer. S'il était réellement 2 heures, il serait trop tard pour le voir, il *serait parti*. — ON NE SAIT PAS SI L'ACTION A EU LIEU. Remarquez en passant que, dans le 3<sup>e</sup> cas, le conditionnel passé ne peut pas être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif.

Une action conditionnelle *future* peut être encore possible ou ne plus l'être. Pour qu'elle ne soit plus possible, il suffit que la condition soit passée : « Si on le lui *avait demandé* (on ne l'a pas fait), il partirait demain. »

Une action conditionnelle *présente* peut ne pas s'être réalisée ou être encore incertaine dans l'esprit de celui qui parle. Pour que l'action soit encore incertaine, il suffit qu'on exprime un doute actuel sur la réalisation de la condition : « On *n'est pas sûr qu'il ait pris ce train*. S'il en avait pris un autre, il *vivrait* encore. »

En général, l'action conditionnelle passée n'a pas eu lieu, la présente ne se réalise pas, et la future est encore possible. Mais il peut en être différemment, et le mode et le temps employés n'indiquent par eux-mêmes rien de semblable, tandis qu'en latin :

le <i>subjonctif présent</i>	exprimait	le <i>potentialis</i> ;
l' <i>imparfait</i>	—	l' <i>irrealis</i> du présent ou de l'im- parfait ;
le <i>plus-que-parfait</i>	—	l' <i>irrealis</i> du passé.

Nous l'avons vu, le plus-que-parfait du subjonctif français, fidèle à sa valeur latine, ne peut pas suppléer le *conditionnel passé* quand ce dernier exprime une action sur la réalisation de laquelle on n'est pas encore fixé<sup>1</sup>.

Il faut donc se défier des termes de *potentialis* et d'*irrealis* appliqués à la grammaire française. En vieux français, le même temps du subjonctif (l'imparfait) pouvait exprimer le *potentialis* et les deux *irrealis*. Aujourd'hui encore, un seul temps, le conditionnel dit présent, exprime le *potentialis* futur et l'*irrealis* présent. Et il faut encore noter, comme nous l'avons montré, que le futur peut être *irrealis* et le présent *potentialis*. Autrement dit, en français, la distinction de l'*irrealis* et du *potentialis* résulte du contexte et nullement de la valeur même du temps du verbe.

D'autre part, le conditionnel, en français, peut même exprimer une action qui s'est réalisée ; c'est le conditionnel passé accompagné de *quand même* ou d'*alors même* : « Il *serait parti* alors même que vous vous y seriez opposé. » Il est parti. Le latin, dans ce cas, est obligé d'employer une périphrase.

1. Le plus-que-parfait du subjonctif ne peut avoir cette valeur que dans la subordonnée *sans conjonction* : « Je ne sais s'il est arrivé. Mais *fût-il arrivé*, la situation serait la même. » Voyez ci-dessous, p. 294, note 1.

### III. — Origine de la valeur principale du Conditionnel mode

Il *chanterait* signifie proprement « il avait à chanter, il devait chanter », et c'est encore sa signification dans les propositions complétives dépendant d'un verbe au passé : « Je savais qu'il *chanterait*. » Mais en dehors de ces complétives, on n'avait guère l'occasion d'exprimer l'idée qu'une action était future dans le passé; si bien que ce temps, qui s'était tout naturellement formé au même moment que notre futur *il chantera* = *il a à chanter* amenait nécessairement *il chanterait* = *il avait à chanter*), ce temps n'avait presque pas d'emploi dans les propositions principales. On s'en est servi instinctivement pour rendre l'idée du conditionnel présent-futur que le vieux français ne séparait pas suffisamment du conditionnel passé, puisqu'il rendait l'un et l'autre par l'imparfait du subjonctif.

Comment l'idée du conditionnel s'est-elle dégagée du futur dans le passé de l'indicatif? De la façon la plus simple. *Il viendrait* équivaut à *il devait venir*; on comprend fort bien que : « *il devait venir* si on le lui demandait » ait pu aboutir au sens actuel de « *il viendrait* si on le lui demandait ». Dans la première phrase l'action de *venir* est encore rattachée au passé; dans la seconde, elle ne l'est plus. C'est là toute la différence. Au point de vue modal, dans les deux phrases, l'action est présentée comme simplement possible et conditionnelle.

Et en effet, dire qu'une action était future *dans le passé*, c'est laisser entendre qu'elle ne l'est plus ou qu'elle *peut ne plus l'être, faute d'une condition*. Le rattachement de l'action au passé s'est transformé en l'expression d'une possibilité conditionnelle.



L'action future dans le passé peut se placer soit entre le moment passé et le présent, soit au présent, soit postérieurement au moment présent : « Je savais qu'il partirait hier, qu'il partirait maintenant, qu'il partirait demain. » Autrement dit, l'action peut être passée, présente ou future. Dans sa signification modale, le futur dans le passé n'exprime plus qu'un *présent* ou un *futur*, le passé du conditionnel se trouvant tout naturellement rendu par le temps composé avec l'auxiliaire au conditionnel présent.

En latin, au contraire, le futur dans le passé (*venturus erat*) avait pris la valeur d'un *passé* du conditionnel.

#### IV. — Expression des différents temps dans le mode Conditionnel

##### *Conditionnel simple*

Nous venons de voir que le conditionnel simple exprime un *présent* ou un *futur* du conditionnel.

Ce temps exprime donc soit le futur dans le passé du mode indicatif, soit le présent ou le futur du mode conditionnel.

En vieux français, l'imparfait du subjonctif avait aussi ces deux significations (et nous verrons qu'il équivalait de plus au conditionnel passé) : *il donast* = *il donnerait* maintenant ou demain. C'était un reste du latin populaire, où l'imparfait du subjonctif exprimait aussi le présent et le futur du conditionnel; mais dans le latin classique, et sous les réserves indiquées plus haut, l'imparfait du subjonctif ne rendait que le présent et l'imparfait du conditionnel, le futur de ce mode étant exprimé par le présent du subjonctif.

On n'emploie plus en français l'imparfait du sub-

jonctif avec la valeur du conditionnel simple<sup>1</sup>. Toutefois l'imparfait du subjonctif de l'*auxiliaire* a exactement cette valeur dans le plus-que-parfait du subjonctif employé pour le conditionnel passé : dans « il *fût* venu » pour « il *serait* venu », *fût* = *serait*. Et nous verrons (p. 293) que la valeur secondaire du conditionnel simple s'exprime encore par l'imparfait du subjonctif dans les tournures archaïques telles que : « Le *roulût-il*, il ne le pourrait pas. »

### *Conditionnel composé*

Dans les temps composés avec le participe passé, l'action est toujours passée relativement au moment marqué par l'*auxiliaire*. Donc un temps composé du participe passé et de l'*auxiliaire* au *présent-futur* du conditionnel doit exprimer une action passée relativement au *présent* ou relativement au *futur*, c'est-à-dire un *passé proprement dit* (passé ou imparfait) ou un *antérieur au futur*. Ajoutons : ou un *parfait* ; car le passé *composé* du conditionnel comporte la même distinction que le passé composé de l'indicatif ou du subjonctif : *il est parti*, la chose est faite (parfait). *il est parti hier* (passé). Exemples :

1. Il *serait parti* hier s'il avait pu. PASSÉ. (*Il n'est pas parti* hier, parce qu'il n'a pas pu.)

2. Il *serait* (maintenant) *parti* si. . . . PARFAIT. (*Il n'est pas parti*, la chose n'est pas faite.)

1. Cet emploi était encore assez fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle, et Corneille même dit : « vous dussiez » pour *cous devriez*. L'imparfait du subjonctif peut encore « correspondre » au conditionnel simple quand on met le conditionnel au subjonctif. (Voy. ma *Grammaire historique*, p. 214.) A « je sais qu'il *viendrait* si on l'en priait » correspond : « je doute qu'il *vint*, même si on l'en priait. »

3. Il *aurait été* heureux s'il avait su. IMPARFAIT. (*Il n'était pas* heureux, parce qu'il ne savait pas.)

4. Si on le lui permettait, il *serait* bientôt *parti*. ANTÉRIEUR AU FUTUR. (Il ne *sera pas* bientôt *parti*, parce qu'on ne le lui permet pas.)

Presque toujours (sous les réserves indiquées plus haut, page 280) quand on emploie le *passé*, le *parfait* ou l'*imparfait* du conditionnel, il est certain que l'action a eu ou n'a pas eu lieu : « Il *serait parti* si tu le lui avais demandé. » Il n'est pas parti. « Il *serait parti*, même si tu le lui avais défendu. » Il est parti.

Après avoir dit : « Il *serait parti hier* si vous le lui aviez demandé, » on est arrivé à dire : « Il *serait parti maintenant* ou *demain* si vous le lui aviez demandé, » c'est-à-dire à employer le conditionnel composé avec la valeur d'un « présent » ou d'un « futur » conditionnel, et non d'un « antérieur au futur » comme dans l'exemple 4. Dans cet emploi, le conditionnel composé exprime, d'une autre manière, la même idée que le conditionnel simple<sup>1</sup> : « Si vous le lui aviez demandé, *il partirait* ou *il serait parti* demain ou maintenant avec eux. — Même si vous le lui aviez défendu, *il partirait* ou *il serait parti* demain ou maintenant avec eux. » Toutefois, le conditionnel composé marque d'une façon plus nette que l'action a ou aura lieu, n'a ou n'aura pas lieu ; c'est une conséquence de la signification propre du conditionnel passé, qui implique d'ordinaire une certitude présente relativement à la réalisation ou à la non-réalisation de l'action conditionnelle.

1. Nous avons constaté plus haut, p. 276, que, *comme temps de l'indicatif*, le conditionnel composé peut aussi équivaloir au conditionnel simple.

Donc le conditionnel composé exprime les temps suivants : dans le mode indicatif, *l'antérieur au futur dans le passé*, ou le *futur dans le passé* après certains verbes (quand il y a certitude actuelle sur la réalisation ou la non-réalisation de l'action), et dans le mode conditionnel, le *passé*, le *parfait*, l'*imparfait*, l'*antérieur au futur*<sup>1</sup>, ou le *présent* ou le *futur* (quand il est présentement certain que l'action aura ou n'aura pas lieu<sup>2</sup>). Il faut ajouter, comme nous le verrons plus loin (p. 303), le *futur dans le passé* (quand il est certain que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée) : « Il m'a écrit la semaine dernière qu'il *serait parti* le lendemain si. . . »

Le conditionnel passé était rendu en latin par le plus-que-parfait du subjonctif, et en vieux français par l'imparfait du même mode<sup>3</sup> (qui vient, comme on le sait, du plus-que-parfait latin, et qui s'employait primitivement à la fois pour le plus-que-parfait et pour l'imparfait). Or, nous avons vu que notre imparfait du subjonctif (comme l'imparfait latin) rendait aussi le conditionnel présent, si bien que le même temps du subjonctif pouvait exprimer l'idée modale du conditionnel simple et celle du conditionnel composé. « Il donast » peut signifier : 1° il donnerait, 2° il aurait donné. Mais on disait aussi *il eust doné* dans le second sens, en se servant du nouveau plus-que-parfait du subjonctif qui s'était formé par composition tandis que l'ancien prenait la place de l'imparfait latin disparu.

1. Dans cette valeur il ne peut pas être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif. Voyez ci-dessous.

2. Autrement dit : que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée ou ne se réalisera pas.

3. La tournure signalée page 294, note 2, a conservé un reste de cette valeur de l'imparfait du subjonctif.

Aujourd'hui encore, le plus-que-parfait du subjonctif s'emploie avec les diverses valeurs du conditionnel passé. Mais il n'a jamais eu la valeur d' « antérieur au futur » ni celle de « parfait », qui sont tout à fait propres au temps composé du participe passé et de l'auxiliaire au conditionnel simple<sup>1</sup>; aussi ne dirait-on pas : « Si on le lui permettait, il *fût* bientôt *parti*; » ni : « Si on le lui avait permis, il *fût* maintenant *parti*. »

### *Conditionnel surcomposé*

Dans les temps surcomposés, l'action est présentée comme plus-que-passée relativement au temps marqué par le premier auxiliaire. Dans « il aurait été arrivé », le premier auxiliaire *aurait* marquant un présent ou un futur du conditionnel, le verbe est à l'antérieur au passé (plus-que-parfait) proprement dit, ou à l'antérieur au passé relatif au futur. Mais on n'a pas l'occasion d'utiliser la seconde valeur.

« S'il s'était hâté, *il aurait été arrivé* quand vous êtes parti. » *Plus-que-parfait* du conditionnel : l'action conditionnelle devait être antérieure à une autre action déjà passée. Il *n'était pas arrivé* quand vous êtes parti.

De même que le conditionnel *passé* s'emploie par extension au lieu du *futur*, pour rendre une certaine nuance d'idée, de même, et dans les mêmes circonstances, le plus-que-parfait (antérieur au passé) du conditionnel s'emploie au lieu de l'antérieur au futur

1. Ces valeurs sont résultées tout naturellement des éléments constitutifs de notre conditionnel composé; mais une langue peut s'en passer. Le plus-que-parfait du subjonctif latin ne pouvait s'appliquer qu'à une action passée, et le nôtre n'a acquis de plus que la signification future ou présente qui se rattache directement à sa signification passée.

du même mode : « S'il s'était hâté, *il serait arrivé* ou *il aurait été arrivé* quand vous partirez. » On emploie même de préférence le temps surcomposé, parce que, le temps composé pouvant avoir la valeur d'un simple futur, l'idée est incertaine : « S'il s'était hâté, *il serait arrivé* quand vous partirez » pourrait signifier que son arrivée aurait coïncidé avec votre départ (au lieu de lui être antérieure).

De même qu'on dit « il eût été » au lieu de « il aurait été » valant un passé ou un futur, on peut dire tout naturellement : « Il eût été arrivé » au lieu de « il aurait été arrivé » valant un antérieur au passé ou un antérieur au futur. Donc, si le véritable antérieur au futur ne peut être remplacé par un temps du subjonctif, il n'en est pas ainsi de l'antérieur au passé employé au lieu de l'antérieur au futur : « S'il s'était hâté, *il eût été arrivé* quand vous partirez. »

Le conditionnel surcomposé exprime donc les temps suivants : dans le mode indicatif, *l'antérieur au futur dans le passé*, après certains verbes, quand il y a certitude sur la réalisation ou la non-réalisation de l'action, et dans le mode conditionnel le *plus-que-parfait* et *l'antérieur au futur* (quand il est présentement certain que l'action aura ou n'aura pas lieu, autrement dit que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée).

#### TABLEAU RÉSUMÉ DES TEMPS DU MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT. *Conditionnel simple* : Il *partirait* (maintenant), si vous l'en aviez prié.

FUTUR. *Conditionnel simple* : Il *partirait* demain, si vous le lui demandiez.

PASSÉ. *Conditionnel composé* : Il *serait parti* ou il *fût parti* s'il avait pu.

PARFAIT. *Conditionnel composé* : Il *serait* (maintenant) *parti* si.. (*mais non pas Il fût maintenant parti.*)

IMPARFAIT. *Conditionnel composé* : S'il s'était moins bien soigné, il *aurait été* ou il *eût été* encore malade quand vous êtes arrivé.

PRÉSENT (seulement quand on sait déjà que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée). *Conditionnel composé* : Il *serait parti* ou il *fût parti* maintenant avec moi si... (ou quand même on s'y serait opposé).

FUTUR (seulement quand on sait déjà que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée). *Conditionnel composé* : Il *serait parti* ou il *fût parti* demain, si on l'avait exigé.

FUTUR DANS LE PASSÉ (quand il y a certitude que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée). *Conditionnel composé* : Il m'a déclaré la semaine dernière qu'il *serait parti* ou qu'il *fût parti* le lendemain, si...

ANTÉRIEUR AU FUTUR. *Conditionnel composé* : Il *serait bientôt parti* (*mais non pas Il fût bientôt parti*), si on le lui permettait.

PLUS-QUE-PARFAIT. *Conditionnel surcomposé* : Il *aurait été parti* ou il *eût été parti* quand vous êtes arrivé, s'il s'était hâté.

ANTÉRIEUR AU FUTUR (quand on sait déjà que la condition s'est ou ne s'est pas réalisée). *Conditionnel surcomposé* : S'il s'était hâté, il *aurait été parti* ou il *eût été parti* lorsque son frère arrivera.

## V. — Valeur secondaire du Conditionnel mode

### *Emploi du Subjonctif dans la proposition hypothétique*

Une action présentée comme la condition d'une autre peut être plus ou moins incertaine dans l'esprit de celui qui parle. Comparez : « Si vous ne lui fassiez

des excuses, il vous tuera » (vieux français), « Si vous ne lui faites des excuses, il vous tuera », et : « Si vous ne lui faisiez des excuses, il vous tuerait. »

Il y a un rapport évident entre la modalité de l'action de la proposition principale et celle de l'action de la proposition hypothétique. Toutefois, en vieux français, même quand le verbe principal était à l'indicatif, le verbe de l'action hypothétique pouvait être au subjonctif pour marquer un certain doute (Si vous ne le fassiez, il vous tuera<sup>1</sup>). Quand le verbe de la principale était au conditionnel (ou au temps du subjonctif qui exprimait le conditionnel), le verbe de la proposition hypothétique ne pouvait plus être au présent du subjonctif :

Si vous ne le *fissiez*     $\left\{ \begin{array}{l} \text{il vous tuerait.} \\ \text{il vous tuât.} \end{array} \right.$

Il était naturel, en effet, quand on exprimait une action conditionnelle *présente* ou *future* par un imparfait du subjonctif (voy. page 283), que l'action condition, présente ou future, fût rendue par le même temps<sup>2</sup>.

Nous savons que l'imparfait du subjonctif avait aussi, à l'origine, la valeur d'un plus-que-parfait, et il avait hérité du plus-que-parfait latin la fonction d'exprimer le passé de l'action condition comme celui

1. Encore aujourd'hui, le verbe de l'action hypothétique peut être au conditionnel ou au temps équivalent du subjonctif, et le verbe principal à l'indicatif : « Quand il s'y opposerait, dût-il s'y opposer, je partirai. » Voy. p. 298.

2. L'imparfait du subjonctif employé ainsi dans une proposition hypothétique pour une action présente ou future, se retrouve jusque dans Malherbe. Il est encore en usage dans la tournure archaïque : « Fissiez-vous l'impossible, vous ne réussiriez pas. » Voy. p. 293.



de l'action conditionnelle. Il en résulte que cet imparfait, dans la proposition hypothétique comme dans la principale, pouvait exprimer à la fois les trois temps de la durée. *Si vous fassiez* pouvait signifier : « Si vous aviez fait, si vous faisiez maintenant, si vous faisiez demain. »

Mais, pour le passé, on disait aussi, et on continue à dire : *Si vous eussiez fait*. Et ce temps peut également s'appliquer à une action future ou présente (qui ne doit pas s'accomplir ou ne s'accomplit pas), comme dans la proposition principale : « *S'il fût parti* demain ou maintenant, il eût été chargé d'une mission. » Il peut naturellement valoir aussi un imparfait, comme dans la principale : « Il eût été content, *s'il eût été* là. » (Il n'a pas été content parce qu'il n'était pas là.)

Pour le plus-que-parfait de l'action conditionnelle, comme pour celui de l'action conditionnelle, on avait le temps surcomposé du subjonctif : « *S'il eût été parti* quand vous êtes arrivé, on vous eût fait meilleur accueil. »

#### *Substitution de l'Indicatif au Subjonctif dans la proposition hypothétique*

Lorsque le verbe principal n'était pas au mode conditionnel, la conjonction *si* était presque toujours suivie de l'indicatif (car la tournure « si vous ne le fassiez » est très rare). On est arrivé à mettre aussi l'indicatif après *si* quand le verbe principal était au mode conditionnel. Mais en remplaçant le subjonctif primitif par l'indicatif, on a naturellement conservé le temps, l'imparfait. « Si vous le *prissiez*, il vous mordrait, » est devenu : « si vous le *preniez*, il vous mor-

drait<sup>1</sup>. » Et « si vous l'eussiez pris » est devenu « si vous l'aviez pris ». « Si vous l'eussiez eu pris » est devenu « si vous l'aviez eu pris ».

C'est ainsi que, dans une proposition hypothétique se rattachant à un verbe au conditionnel, l'imparfait de l'indicatif marque une action *présente* ou *future* douteuse (ou qui l'a été et ne s'est pas réalisée); le plus-que-parfait de l'indicatif (concurrentement avec le plus-que-parfait du subjonctif) marque une action *passée* et parfois *future* ou *présente* qui a été douteuse, et le plus-que-parfait antérieur une action *plus que passée*. Le plus-que-parfait de l'indicatif marque aussi (ce que ne peut faire le plus-que-parfait du subjonctif) une action, qui est ou a été douteuse, *antérieure au futur* ou *parfaite* : « Si son ami *était arrivé* quand vous partirez, il ne resterait pas seul. — Si son ami *était arrivé* maintenant... (il *n'est pas arrivé*, la chose n'est pas encore faite). » L'auxiliaire étant à l'imparfait, qui peut avoir la valeur d'un futur ou d'un présent, il est tout naturel de donner au temps composé la valeur d'un antérieur au futur et celle d'un parfait.

Il faut remarquer que le passé de l'action conditionnelle peut être, en réalité, un plus-que-passé, puisque cette action est passée relativement à l'action conditionnelle qui peut être elle-même passée. Par conséquent, même au point de vue logique, le plus-que-parfait se justifie dans « S'il *avait voulu* ou s'il *eût voulu*, je serais parti ». Il se justifie moins dans la proposition principale : « Il *fût parti*, si... »

1. En partant de *si tu le prendrais*, qui est très rare, on passerait à *si tu le prenais* par l'analogie de *si tu prendras* devenu *si tu prens*. Les deux explications peuvent s'ajouter l'une à l'autre au lieu de s'exclure.

Le plus-que-parfait de l'indicatif après *si* peut s'appliquer à une action dont la réalisation est encore incertaine dans l'esprit de celui qui parle : « Informez-vous, car s'il *était arrivé*, etc. » Dans ce sens, on ne peut pas employer le plus-que-parfait du subjonctif qui, comme en latin, implique l'*irrealis*<sup>1</sup>.

### *Emploi du Conditionnel dans la proposition hypothétique*

Après certaines conjonctions hypothétiques, autres que *si*, ou après un relatif, le verbe de l'action condition se met au conditionnel<sup>2</sup>; il était naturel d'exprimer par le même mode l'incertitude de l'action condition et la possibilité de l'action conditionnelle : « Dans le cas où il *serait venu*, je vous aurais averti, je vous avertirais<sup>3</sup>; quand bien même (ou lors même qu')il me le *demanderait*, je ne céderais pas; il céderait à qui (ou à celui qui) le lui *demanderait*. »

On emploie aussi le conditionnel dans la tournure : « Il me le *demanderait*, que je ne le ferais pas; il me l'*aurait demandé*, que je ne l'aurais pas fait. » En plaçant le sujet après le verbe, on *met le conditionnel au subjonctif*; c'est l'imparfait du subjonctif que l'on emploie plutôt que le conditionnel présent, et le plus-que-

1. Voyez toutefois la note 1, de la page suivante.

2. On peut aussi trouver un conditionnel après *si*. Mais c'est le conditionnel dans sa valeur principale, exprimant une possibilité conditionnelle et non l'incertitude de l'action condition. Voy. ma *Grammaire historique*, p. 238. note 1.

3. Ici encore le plus-que-parfait du subjonctif ne peut remplacer le conditionnel passé que dans sa valeur d'*irrealis*: « Dans le cas où il *fût venu*, on vous eût averti, » mais non pas : « Dans le cas où il *fût venu*, on vous avertirait. »

parfait<sup>1</sup>, au lieu du conditionnel passé : « Me le demandât-il<sup>2</sup>, je ne le ferais pas; il l'aurait fait, n'eût été son père, qui le lui a défendu. » La construction que nous signalons ici est très ancienne, et, à l'origine, on n'intercalait jamais de conjonction entre les deux verbes; en effet, « Il me le demanderait, je ne le ferais pas, » se comprend fort bien; on n'exprime pas la conjonction conditionnelle, qui n'est pas indispensable au sens, et l'ancienne langue se passait aussi de la conjonction de liaison *que*, que nous avons introduite depuis, pour mieux marquer le rapport des deux pro-

1. Même quand la réalisation de l'action est encore incertaine: « Je ne sais s'il est ici; mais *fût-il arrivé*, etc. » Comme après une conjonction gouvernant le subjonctif, le plus-que-parfait du subjonctif *correspond* ici *complètement* au conditionnel composé.

2. Cet imparfait du subjonctif avec inversion du sujet, et sans conjonction exprimée, peut se substituer au plus-que-parfait du subjonctif pour rendre l'imparfait de l'action condition: « L'eût-il voulu, ou le *voudût-il*, il n'aurait pu le faire » = quand même il l'aurait voulu (il ne le *voulait* pas), il n'aurait pu le faire. Il n'y a guère d'autre trace de l'ancien emploi de l'imparfait du subjonctif dans les cas où nous mettons le conditionnel composé. Il peut se faire que l'imparfait du subjonctif convienne seul, à l'exclusion du plus-que-parfait, pour rendre l'imparfait de l'action condition dans cette tournure. Il en est ainsi dans la phrase suivante:

« Je crois certain qu'il n'y a jamais eu de Chambre française, *fût-elle* une Chambre de l'Empire, *fût-elle* une Chambre de la Restauration, qui eût vu d'un œil indifférent s'accomplir une élection comme celle-là. » M. Hémon, Chambre des Députés, 4 mars 1897.

Il faut noter que l'action conditionnelle (qui *eût vu*) est placée dans une incidente, et que l'action condition (*fût-elle* — ici c'est un *état* condition) est à l'imparfait dans son double rapport avec l'action conditionnelle et avec l'action de la proposition d'où dépend l'incidente (il n'y a jamais *eu*): la Chambre n'aurait pas vu, etc., même quand elle *était* une Chambre de l'Empire; — et: il n'y a pas eu de Chambre française, même alors que *c'était* une Chambre de l'Empire, etc.

positions, mais qui donne à la proposition principale l'apparence d'une subordonnée.

Le conditionnel (ou le subjonctif équivalent), dans une proposition hypothétique incidente, était fréquent en vieux français, et l'incidente se plaçait en tête de la phrase, comme si nous disions : « Qui l'en prierait, il lui céderait. » *Qui* ainsi construit avait même pris la valeur de *si quelqu'un*, et il n'était plus nécessaire d'exprimer un antécédent (ou plus exactement ici un post-cédent) : « Qui tuerait Roland, Charles perdrait son bras droit. »

Il faut bien remarquer que l'ancien subjonctif conditionnel n'a été remplacé par l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif qu'après la conjonction *si*, parce que cette conjonction a cessé de gouverner le subjonctif. Partout ailleurs, on a continué à employer le subjonctif conditionnel, ou on l'a remplacé par le conditionnel proprement dit.

### *Le véritable Indicatif dans la proposition hypothétique*

On peut avoir, après la conjonction *si*, un véritable imparfait de l'indicatif, se rapportant au passé (et non pas un imparfait valant un conditionnel présent ou futur) et un véritable plus-que-parfait de l'indicatif :

« S'il pleuvait (quand il est arrivé), il n'est pas étonnant qu'il soit peu resté<sup>2</sup>. »

1. On peut encore placer l'incidente ainsi, quand le pronom est en même temps sujet des deux verbes : « Qui le flatterait le rendrait arrogant, » ou « celui qui le flatterait, etc. »

2. C'est encore un véritable imparfait qu'on a dans la tournure : « S'il ne se *hâtait*, la ville était détruite. » Mais cet imparfait équivaut à un conditionnel passé.

« S'il avait promis à un autre (quand il a reçu ta lettre), il a bien fait, ou il fera bien de refuser. »

Comparez avec : « S'il avait promis à un autre, il aurait refusé », et : « S'il avait eu promis à un autre quand il a reçu ta lettre, il aurait refusé. »

Une action conditionnelle peut être rattachée en même temps à une action simplement incertaine, et à une action particulièrement douteuse :

« S'il *connaît* la situation et s'il *voulait* s'y prêter, ce serait la meilleure solution. »

C'est l'action particulièrement douteuse, exprimée par l'imparfait, qui justifie le conditionnel dans la proposition principale.

Mais l'action particulièrement douteuse peut être sous-entendue : « S'il connaît la situation, il *devrait* s'y prêter. » C'est comme si l'on disait : « S'il connaît la situation et *s'il avait conscience de ce qui convient*, il devrait s'y prêter. »

Et de même avec le conditionnel passé : « S'il a connu la situation, il *aurait dû* s'y prêter. »

Dans tous les cas où le conditionnel s'explique régulièrement par une condition sous-entendue, ou se passe de condition<sup>1</sup>, il peut y avoir une condition exprimée qui est simplement incertaine :

« Si on l'a averti, il *pourrait* arriver ce soir. »

« Si ce qu'on dit est vrai, il *serait* arrivé. »

« S'il pleuvait quand il est arrivé, il *aurait dû* repar-  
tir. » — S'il pleuvait (dans le passé).

Comparez avec : « Si on *l'avait averti*, il pourrait arriver ce soir. — Si ce qu'on dit *était vrai*, il serait arrivé. »

1. Voy. la note 2 de la page 275.

*Rapports de mode et de temps entre la proposition hypothétique et la principale*

Lorsque, après *si*, l'imparfait a la valeur d'un présent ou d'un futur douteux, et le plus-que-parfait une des valeurs temporelles du mode conditionnel, ou lorsque le verbe de la proposition hypothétique est au conditionnel (dans le cas où il *viendrait*), le verbe de la proposition principale est presque nécessairement<sup>1</sup> au conditionnel ou au temps du subjonctif équivalent<sup>2</sup>.

Inversement, lorsque le verbe principal est au conditionnel (ou au temps du subjonctif équivalent), le verbe de l'action particulièrement douteuse est au conditionnel (après *dans le cas où, quand même, etc.*), ou, après *si*, à l'imparfait valant un présent ou un futur, ou au plus-que-parfait ayant une des valeurs temporelles du mode conditionnel.

Autrement dit, lorsque le verbe de la principale est au conditionnel (ou au subjonctif équivalent), le verbe de l'hypothétique doit être au conditionnel (ou à un temps équivalent).

Rien ne s'oppose d'ailleurs, quoi qu'on en dise, à ce que le mode conditionnel soit exprimé dans l'une des propositions par le conditionnel proprement dit, et dans l'autre par un temps du subjonctif :

« Si tu *l'aurais consulté*, ou dans le cas où tu *l'aurais*

1. Voyez ci-dessous les exceptions.

2. Le verbe principal peut encore être à l'impératif ou à l'infinitif : « S'il arrivait, avertissez-moi. — Je vous prie de m'avertir, s'il arrivait ; » ou à l'imparfait de l'indicatif : « S'il avait résisté, on lui donnait la mort. » Cf. la note 2 de la page 295.

*consulté*, il *t'aurait* ou il *t'eût* *conseillé*, etc. » Voyez des exemples dans la grammaire de Brinkmann, II, pp. 712 et 851<sup>1</sup>. Mais il est évident que lorsqu'on emploie le subjonctif dans la première proposition, on est généralement amené à l'employer aussi dans l'autre, et d'autre part, dans la langue courante, on emploie presque toujours le conditionnel et presque jamais le subjonctif.

Il y a un rapport et un accord tout naturel de *mode* entre la proposition principale et l'hypothétique qui s'y rattache; mais il ne saurait y avoir d'accord de *temps* entre les deux propositions. On met simplement, dans chacune d'elles, le temps qui rent l'idée qu'on veut exprimer, sans que l'un des temps réagisse sur l'autre, et il est tout à fait superflu d'énumérer les combinaisons possibles de ces temps, car il n'y a pas, à vrai dire, de *combinaisons*<sup>2</sup>.

Il y a quelques exceptions à l'accord de mode. Avec une hypothétique amenée par *quand même*, *lors même que*, *dans le cas où*, le verbe de la principale peut être à l'indicatif : « Je partirai, quand même il s'y opposerait. » C'est que *quand même*, en raison de l'idée

1. « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » (Pascal, VI, 43.)

2. La Grammaire de Darmesteter en compte quatre, mais il y en aurait bien davantage: à côté de « Si j'avais, je donnerais », il faudrait prévoir « Si j'avais, j'aurais donné ou j'eusse donné » (Si j'*avais* de la fortune, j'*aurais donné* ce qu'on m'a demandé); à côté de « Si j'avais eu, j'aurais donné », il faudrait prévoir: « Si j'avais eu — ou si j'eusse eu, je donnerais. » (Si j'*avais eu* la chance de vous rencontrer plus tôt, je *serais* moins embarrassé.) Il faudrait aussi faire entrer en ligne de compte les temps surcomposés et les différentes valeurs temporelles d'une même forme.



de doute particulier qu'il exprime, ne s'emploie plus aujourd'hui avec l'indicatif et ne peut ainsi se mettre d'accord avec le verbe de la principale: *quand même* gouverne le conditionnel: « Quand même il viendrait (et non quand même il viendra). — Quand même il serait venu, et non: quand même il sera venu, ni quand même il venait, ni quand même il est venu. »

Toutefois, *quand même* peut se construire, dans le mode indicatif, avec le futur ou l'antérieur au futur *dans le passé*: « Je savais qu'il partirait quand même on s'y opposerait. »

Mêmes remarques pour *dans le cas où*. *Lors même que*, suivant l'idée exprimée, peut encore être suivi soit d'un conditionnel, soit d'un indicatif: « Lors même qu'il ne l'a pas demandé. »

L'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif, suivi du pronom sujet, exprime la même idée que *quand même* avec le conditionnel, et le verbe de la principale peut être à l'indicatif: « Je l'affirmerai, eût-il dit le contraire, ou fût-il présent. — Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. »

Les exceptions à l'accord de mode sont rares quand l'hypothétique est amenée par *si*, suivi de l'imparfait à valeur de conditionnel. Toutefois on note les exemples suivants: « Si vous *aviez* besoin de moi, de mon secours, je *reviendrai*. » (Fénelon, cité par Bastin.) « Si dans la suite il y *avait* occasion de vous rendre service, je ne la *manquerais* point. » (Marivaux, cité par Bastin.)

## VI. — Le Conditionnel dans les complétives dépendant d'un verbe au passé

Nous avons vu que, dans les complétives dépendant d'un verbe au passé, le conditionnel simple est un *futur* dans le passé de l'indicatif, et le conditionnel composé un *antérieur au futur* dans le passé :

« Je savais qu'il *accepterait*. »

« Je savais qu'il *serait arrivé* avant vous. »

Cette action, *future* ou *antérieure au futur* dans le passé, peut être présentée comme soumise à une condition :

« Je savais qu'il accepterait dans le cas où on le lui *proposerait*, *si on le lui proposait*; — qu'il serait arrivé avant vous *s'il ne perdait pas de temps*. »

L'imparfait après *si*<sup>1</sup> marque ici un simple futur dans le passé (et non pas l'incertitude particulière de l'action comme dans : Il accepterait si on le lui proposait). Autrement dit : « Je savais qu'il accepterait si on le lui avait proposé, si on le lui proposait » correspond exactement à « Je sais qu'il acceptera si on le lui a proposé, si on le lui propose », et non pas à « Je sais qu'il accepterait si on le lui proposait », où les deux temps prennent une valeur modale. Le futur de l'action d'*accepter* et de l'action de *proposer* est exprimé relativement au moment passé où on *savait*, dans *je savais qu'il accepterait si*, etc., et relativement au moment présent où on *sait*, dans *je sais qu'il acceptera si*, etc. ; mais dans ces deux phrases

1. C'était d'abord un imparfait du subjonctif, temps qui exprime régulièrement le futur dans le passé.

ce sont des futurs de l'indicatif et non des conditionnels<sup>1</sup>.

On ne peut donc, dans une complétive dépendant d'un passé, exprimer en principe le futur (ni l'antérieur au futur) du mode conditionnel. Mais les autres temps de ce mode, ne se confondant pas avec des temps de l'indicatif, peuvent se trouver dans ces complétives.

#### *Présent (conditionnel simple)*

(Il ne peut s'agir évidemment que du présent permanent, et non du présent qui n'excède pas le moment où l'on parle, car ce dernier est un futur relativement au moment passé du verbe principal, et nous rentrons alors dans le *futur dans le passé*.)

« Il enseignait que l'homme ne *connaîtrait* pas la joie s'il ne connaissait aussi la douleur, que l'homme *serait* plus heureux s'il était meilleur. »

#### *Imparfait (conditionnel composé)*

« Il enseignait que l'homme *aurait été* ou *eût été* plus heureux s'il avait été meilleur. »

C'est la même idée que dans la phrase précédente, mais exprimée relativement au passé (présent dans le passé). Comparez: *Il enseignait que Dieu est bon* et *il enseignait que Dieu était bon*.

1. Même remarque à propos de: « Je savais qu'il serait arrivé avant vous s'il ne perdait pas de temps » (comparez: Je sais qu'il sera arrivé avant vous s'il ne perd pas de temps), et de: « Il me faisait remarquer que, s'il était arrivé demain avant vous, il aurait tout l'avantage » (comp. : Il me fait observer que s'il est arrivé avant vous, il aura tout l'avantage). Notez dans cet exemple que le plus-que-parfait après *si* peut avoir la valeur d'un antérieur au futur dans le passé de l'indicatif; en effet, son arrivée est présentée comme antérieure à la vôtre, qui est elle-même future relativement au temps passé du verbe principal.

Autre exemple :

« Comme je crus que cette bagatelle vous *aurait divertie*, je vous souhaitai dans votre petit cabinet auprès de moi. » (M<sup>me</sup> de Sévigné.)

*Passé* (conditionnel composé)

« Il m'a affirmé qu'il *fût parti*, qu'il *serait parti*, s'il avait pu. »

*Plus-que-passé* (conditionnel surcomposé)

« Il a prétendu que, s'il s'était hâté, il *aurait été parti*, il *eût été parti* quand vous êtes arrivé. »

*Cas où le Futur du conditionnel peut être exprimé*

On peut, même dans une complétive dépendant d'un passé, exprimer le futur du conditionnel, mais seulement à l'aide du conditionnel composé, et l'antérieur au futur du conditionnel à l'aide du conditionnel surcomposé, *quand il y a certitude sur la réalisation ou la non-réalisation de l'action*.

« Il m'a écrit <sup>1</sup> qu'il *fût parti*, *serait parti* demain, si on le lui avait demandé. » Il est *certain* qu'il ne partira pas.

« Il m'a écrit qu'il *fût parti*, *serait parti* demain, lors même que son père s'y *serait opposé*. » Il est *certain* qu'il partira.

Dans ces deux exemples, l'action de *partir* est future relativement au moment passé où il m'a écrit, et

1. Nous avons vu, pages 276 et suiv., que, lorsque le verbe principal au passé est un verbe tel que *je savais*, *je croyais*, le conditionnel composé peut exprimer, relativement au passé, *même sans qu'il y ait de condition*, un futur, et le conditionnel surcomposé un antérieur au futur.

aussi relativement au moment présent. Elle peut être seulement *future dans le passé* :

« Il m'a écrit la semaine dernière qu'il *serait parti* le lendemain (du jour où il m'a écrit), si on le lui avait demandé. » L'action de *partir* se place entre le moment du verbe principal et le moment présent.

Comme exemple du conditionnel surcomposé, on peut citer :

« Il a prétendu que, s'il s'était hâté, il *aurait été parti, eût été parti* quand vous arriverez. »

On peut de même, et dans le même cas, dans la proposition hypothétique, remplacer le temps simple, qui exprime un futur dans le passé de l'indicatif, par le temps composé, qui exprime alors le futur *irréel* du conditionnel. Comparez : « Il a déclaré hier qu'il partirait la semaine prochaine si son frère *arrivait* demain, » et « Il a déclaré hier qu'il serait parti la semaine prochaine si son frère *était arrivé* ou *fût arrivé* demain<sup>1</sup>. »

Il faut noter que cette action-condition future peut n'être future que relativement au moment passé du verbe principal : « Je croyais avant hier que, si on le lui *avait demandé* hier, il serait parti ce soir. » Le plus-que-parfait de l'indicatif peut donc exprimer un futur dans le passé du conditionnel.

1. Après la mort prématurée d'un jeune savant qui avait posé sa candidature à une chaire de l'Université de Genève, un groupe de professeurs de cette Université écrivait : « On sentait déjà que ses chances augmentaient chaque jour, et, quoi qu'il *fût advenu*, il était au moins assuré d'avoir su se faire à Genève des amis sincères et dévoués. » *Le Petit Temps*, du 6 mars 1897.

**VII. — Valeurs spéciales, après *si*, de l'Imparfait, du Plus-que-parfait, et du Plus-que-parfait antérieur de l'indicatif.**

Nous avons signalé, au cours de cette étude, les significations anormales de l'imparfait, du plus-que-parfait et du plus-que-parfait antérieur de l'indicatif après *si*<sup>1</sup>. Nous les grouperons ici en un tableau où les valeurs spéciales de chacun de ces temps ressortiront mieux.

*L'Imparfait*

*Dans le mode indicatif*, il exprime le futur dans le passé : « Je savais qu'il viendrait, si on l'en *pria*it. »

*Dans le mode conditionnel*, il exprime (comme le conditionnel simple), un présent ou un futur : « S'il *partait* (maintenant ou demain)... »

*Le Plus-que-parfait*

*Dans le mode indicatif*, il exprime un *antérieur* au futur dans le passé (puisque l'auxiliaire à l'imparfait exprime un futur dans le passé) : « Je savais que s'il *était arrivé* demain avant vous, vous en seriez gêné. »

*Dans le mode conditionnel*, il exprime (comme le conditionnel composé) :

1<sup>o</sup> Le présent, *seulement quand il est certain que l'action n'a pas lieu* : « S'il *était parti* ou *fût parti* maintenant avec moi. . . »

2<sup>o</sup> Le passé, le parfait ou l'imparfait :

« S'il me *l'avait demandé*, l'eût demandé, je le lui aurais donné. » Il ne l'a pas demandé.)

1. Ces temps peuvent avoir aussi, après *si*, leur valeur normale. Voy. p. 295.

« S'il *avait été*, eût été présent, il s'y serait opposé. »  
(Il n'*était* pas présent.)

3° L'antérieur au futur:

« Si demain soir, quand vous arriverez, il *était parti*, votre voyage aurait été inutile. » (Il *sera* peut-être *parti* quand vous arriverez.)

4° Le futur (ou le futur dans le passé), *quand il est certain que l'action n'a pas lieu*:

« S'il *était parti*, fût parti demain au lieu d'aujourd'hui), cela eût mieux valu. » (Il *ne partira pas* demain.)

« Je croyais avant hier que, si on le lui *avait* ou eût *demandé* hier... » (On *devait* le lui *demander*, futur dans le passé.)

#### . Le plus-que-parfait antérieur

Ce temps n'a pas d'emploi indicatif après *si*; il exprime théoriquement un *plus-qu'antérieur au futur dans le passé*.

Dans le mode conditionnel il exprime (comme le conditionnel surcomposé):

1° Le plus-que-passé :

« S'il *avait été parti*, eût été parti quand vous êtes arrivé, le cas aurait été embarrassant. » (Il n'*était* pas *parti*.)

2° Théoriquement, le plus-qu'antérieur au futur.

3° L'antérieur au futur, proprement dit ou dans le passé, *quand il est certain que l'action n'a pas lieu* :

« S'il *avait été parti*, eût été parti quand son successeur arrivera, la situation eût été meilleure. » (Il *ne sera pas parti*.)

1. Ici, on ne peut pas employer le plus-que-parfait du subjonctif.

« Je croyais que, *s'il avait été parti*, eût été parti quand son successeur arrivera, la situation aurait été meilleure. » Il *devrait être parti* quand... , antérieur au futur dans le passé.)

En résumé :

a. L'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif après *si* peuvent avoir leur valeur normale.

b. Ils peuvent exprimer : l'imparfait, un futur dans le passé de l'indicatif ; le plus-que-parfait, un antérieur au futur dans le passé.

c. Enfin ils peuvent exprimer, dans le mode conditionnel, les mêmes temps que respectivement les conditionnels simple et composé ; et le plus-que-parfait antérieur peut exprimer les mêmes temps que le conditionnel surcomposé.

#### VIII. — Restrictions au principe d'équivalence du plus-que-parfait du subjonctif et du conditionnel composé.

*Tableau des cas où le conditionnel composé (ou le plus-que-parfait de l'indicatif) ne peut pas être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif :*

1° Quand il exprime un temps de l'indicatif :

*Antérieur au futur dans le passé* : « Il a promis qu'il *serait parti* avant la nuit, » et non *qu'il fût parti* (quand bien même on ajouterait une condition : si on lui donnait satisfaction). — « Je savais que vous seriez plus tranquille *s'il était parti* ce soir avant la nuit, » et non *s'il fût parti*. — « Je supposais bien qu'il *aurait mal lu*, » et non *qu'il eût mal lu*.

*Futur dans le passé* (quand il y a certitude actuelle sur la réalisation de l'action) :



« Je savais qu'il *serait venu* le lendemain, » et non qu'il *fût venu*.

Ici, en ajoutant une condition, on obtient un véritable conditionnel *irréel*, et dès lors on peut employer le plus-que-parfait du subjonctif : « Je savais qu'il *fût venu* le lendemain, si on le lui *eût demandé*. »

2° Quand il exprime un conditionnel passé ou parfait avec incertitude actuelle sur la réalisation de l'action :

« Je ne sais s'il est déjà ici ; mais s'il *était arrivé*, la situation *aurait bien changé*, » et non : « Je ne sais s'il est ici, mais s'il *fût arrivé*, la situation *eût bien changé*. »

« Dans le cas où il *serait arrivé*, je vous avertirais, » et non : « Je vous avertirais dans le cas où il *fût arrivé*<sup>1</sup>. »

3° Quand il exprime un antérieur au futur du conditionnel (parce qu'il y a incertitude sur la réalisation de l'action)<sup>2</sup> :

« S'il partait maintenant, il *serait arrivé* avant vous. » — « Si demain soir, quand vous arriverez, il *était parti*, votre voyage *aurait été* inutile. »

Il va sans dire que, dans ces différents cas, si le verbe *doit* être au subjonctif, c'est-à-dire s'il dépend d'un verbe principal, d'une conjonction ou d'une construction qui *gouvernent* le subjonctif, nous retrouvons le plus-que-parfait du subjonctif :

« Je doutais qu'il *fût parti* avant la nuit. » etc.

1. Mais on pourrait dire : « Dans le cas où il *fût arrivé*, je vous aurais, je vous eusse averti, » parce qu'ici il n'y a plus incertitude.

2. Lorsqu'il y a certitude, on emploie le temps surcomposé.

Et de même : « Je ne sais s'il est ici. Mais *fût-il arrivé*, la situation n'aurait pas changé'. »

— Le conditionnel surcomposé ne peut pas être remplacé par le plus-que-parfait antérieur du subjonctif, quand il exprime un *antérieur au futur* de l'indicatif (avec certitude actuelle).

« Je savais qu'il *aurait été arrivé* ce soir avant vous. »

Mais en ajoutant une condition, on obtient un véritable conditionnel : « Je savais qu'il *aurait été* ou *eût été arrivé* avant vous si... »

L. CLÉDAT.

1. Cf. ci-dessus, page 294, note 1.

---

## DES MODIFICATIONS DE LA TONIQUE EN PATOIS BUGISTE<sup>1</sup>

(Suite)

---

Dans une précédente étude sur la tonique en patois bugiste, j'ai donné quelques exemples du phénomène de transposition qu'y subit fréquemment l'accent d'intensité. Selon que le mot est isolé ou placé dans de certaines phrases, — c'est-à-dire suivi de certains sons (non encore déterminés), — il peut être accentué de façon différente, de paroxyton devenir oxyton, ou inversement d'oxyton devenir paroxyton.

Ces changements d'intensité entraînent ordinairement une modification dans le timbre de la voyelle intéressée. C'est ce que nous examinerons dans le tableau suivant. Tous les exemples qui y sont cités ayant été récoltés au hasard (d'une même bouche cependant), dans la seule intention d'étudier les mutations de l'accent d'intensité, on en pourra conclure, bien approximativement sans doute, à la proportionna-

1. Voir le fascicule de janvier 1897. — Le patois employé dans cet article est toujours celui de Sutrieu (Valromey) et le système graphique celui de M. l'abbé Devaux. Les voyelles surmontées, au lieu d'accent, des signes de la brève ou de la longue, ont un timbre intermédiaire entre l'ouvert et le fermé. Les mots précédés du signe  $\pm$  n'ont pas d'accent franchement intensif sur une syllabe plutôt que sur l'autre. A moins qu'il ne soit nécessaire, la tonique n'est indiquée par des lettres grasses que dans les mots intéressés.

lité respective des divers phénomènes d'affaiblissement que subit le timbre des toniques transformées en atones.

\*  
\* \*

I. — En devenant atone, l'ancienne tonique ne fait pas que perdre de son intensité; son timbre peut en même temps se dégrader, en descendant l'échelle voca-  
lique.

Ex. : ' Léva ; lévâ tè (*lève; lève-toi*).

mètâ ; mètâ t'ike (*mès ; mès-toi ici*).

chétâ ; chétâ t'ise (*siès ; siès-toi ici*).

ër è là notrà ; gètâ nôtrâ ptyótâ (c'est la *notre* ;  
regardez *notre* petite).

ër è là votrà ; à vōtrâ santâ (c'est la *vôtre* ; à *votre*  
santé).

é lévōn ; é lévōn dè tērâ (ils *lèvent* ; ils *lèvent* de  
la terre).

é volōn ; é vōlōn t'wi, é nè vōlōn pâ (ils *veulent* ; ils  
*veulent* tous, ils ne *veulent* pas).

ër âmon ; ër âmōn bâere (ils *aiment* ; ils *aiment*  
boire).

é dizon<sup>2</sup> ; é dyon kè vwâ (ils *disent* ; ils *disent* que  
oui).

chiyè ; chyè z àcerè (*sis ; sis* heures).

II. — En devenant atone, l'ancienne tonique peut  
s'affaiblir jusqu'à disparaître entièrement.

Ex. : ër è lèlà ; ër è l'là fènâ (c'est *celle-là* ; c'est  
*cette* femme).

1. Je fais suivre chaque exemple de sa traduction, en souli-  
gnant les mots correspondant aux mots patois intéressés.

2. Aujourd'hui mon interlocuteur ne me donne plus que la  
forme é dyon. Pourquoi ?

d'en é **yenà**; nà fènà (j'en ai *une*; *une* femme).

ër è tou kòm; k'mà vò v'dré (c'est tout *comme*; *comme* vous voudrez).

dze **tenò**; dze t'nò myäce dènsè (je *tiens*; je *tiens* mieux ainsi).

é **tenon**; é t'non byèn (ils *tiennent*; ils *tiennent* bien).

dze **venò**; dze v'non dé bàère (je *riens*; je *viens* de boire).

é **venon**; é nè v'non pá (ils *viennent*; ils ne *viennent* pas).

é **medzon**; é m'dzon dé pan (ils *maugent*; ils *mangent* du pain).

álumà; ál'mà tà lantèrnà (*allume*; *allume* ta lanterne).

vwäc monch**or**; mons Pyár (oui *monsieur*; *monsieur* Pierre).

ó sàrà; nè sàr t'ó pá? (il *sera*; ne *sera-t-il* pas?).

ó sàre; nè sàr t'ó pá? (il *serait*; ne *serait-il* pas?).

ó fàre; nè fàr t'ó pá? (il *fera*; ne *fera-t-il* pas?).

ó fàre; nè fàr t'on pá? (il *ferait*; ne *ferait-on* pas?).

on dere; nè der t'on pá? on *dirait*; ne *dirait-on* pas?).

sè t vouò; às byèn kè mè (*si* tu veus; *aussi* bien que moi).

III. — Pour être fréquents, les phénomènes d'affaiblissement vocalique, dont nous venons de donner des exemples, ne se produisent cependant pas nécessairement. Dans les exemples qui suivent, l'intensité de la voyelle est seule amoindrie.

Ex.: Vò **sédè**, **sédè** vò? (vous savez, savez-vous?).

é **fouron**; é four**on** twi (ils furent; ils furent tous).

sokrà; sòkrà tè (sucre; sucre-toi).

IV. — Par crainte de trop compliquer la question, jusqu'ici je n'ai pas tenu compte des altérations que subit le timbre de la tonique, dans des cas analogues à ceux classés sous les n<sup>o</sup> 2 dans mon précédent article. Ces légères atténuations de l'intensité des toniques n'entraînent que rarement l'affaiblissement de leur timbre, et ces affaiblissements sont alors en rapport avec l'atténuation de l'intensité vocalique, c'est-à-dire qu'ils sont très faibles eux aussi.

#### *Exemples de persistance*

t'āmāvè; ±āmāvè-te myào? (tu aimais; aimais-tu mieux?).

k'ò fèzisë; k'ò ± fèzisë son-nà (qu'il fit; qu'il fit sonner<sup>1</sup>).

voz étè; vòz ± ètè t̄wi (vous êtes; vous êtes tous).

é mon-ton; é ± mon-ton nà pyárdà (ils montent, ils montent une piarde<sup>1</sup>).

é kræeson; é ± kræeson vitò (ils croissent, ils croissent vite).

nou-trou; vekà ± nou-trou blà (notre; voilà notre blé).

bou-nà 'nà ± bou-nà fè-nà (bonne; une bonne femme).

ò fàrà; ò nò ± fàrà mdzià, nè ± fàrà t'i pà? (il fera; il nous fera manger, ne fera-t-il pas?).

ou monchœ; ou ± monchœ dè Bèlæ (un monsieur, un monsieur de Belley,) *ceci en patois de Belley.*

#### *Exemples d'affaiblissement*

ër àmon; èr ± àmon bàvardà (elles aiment; elles aiment bavarder).

1. Piarde, sorte de pioche.

ěr ämavon ; ěr ± ämävon myäcø (ils *aimaient* ; ils *aimaient* mieux).

ó powlon ; é nè ± poulon pá (ils *peuvent* ; ils ne *peuvent* pas).

älumä ; ± äläemä chó fòr (*allume, allume* ce four).

ó vouò ; ó ± vouò s'èn alá (ce qu'on serait presque tenté d'écrire ó vwò) ; il *veut* ; il *veut* s'en aller.

\*  
\* \*

Pour compléter cet examen, il nous reste à considérer les atones : que deviennent-elles en passant à l'état de toniques ?

V. — En devenant tonique, l'ancienne atone se renforce en intensité, mais ordinairement son timbre demeure intact. Voilà cependant quelques phrases dans lesquelles il est modifié :

Te dreme ; dreme t'äs byen kè mè (tu *dors* ; *dors-tu* aussi bien que moi).

kòm on tè fä ; k'mä vò vdré (*comme* on te fait ; *comme* vous voudrez).

dze venò ; dze vnon dè bäere (je *viens* ; je *viens* de boire).

vekä ; an väekä n'ätro (*voilà* ; en *voilà* un autre).

voz é räezon ; ä vò vvu? (vous *avez* raison, *avez-vous* vu?)

Mais de tous ces exemples, deux seuls sont vraiment précis (*dremè t'äs byèn kè mè* et *k'mä vò vdré*). Les autres seront rejetés après un examen plus attentif.

a) dze vnon dè bäere. — La résonnance nasale est si faible dans *vnon* que j'hésite parfois à la noter. Même il est arrivé à mon interlocuteur de prononcer l'o nettement ouvert.

b) an vâekâ n'âtrò. — Vâekâ et vekâ se disent souvent indifféremment l'un pour l'autre.

c) á vò vyu. — Une si brusque différence de timbre ne permet pas de croire qu'il s'agisse de la même voyelle dans les deux phrases. Nous avons sans doute affaire ici à une aphérèse pour *é* et à une apocope pour *á*. Et c'est pourquoi j'ai classé cet *á* parmi les atones renforcées. Mais comment décider si son timbre a été modifié ?

V *bis*. — Je mentionnerai ici, à cause du renforcement de l'atone, un curieux phénomène du patois de Sutrieu, que je n'ai pas rencontré dans les parlers des environs de Belley : quelques participes passés, accentués sur la finale, d'après l'étymologie, et qui restent oxytons dans le courant d'une phrase, deviennent paroxytons s'ils ne sont pas suivis d'un autre mot :

Ex. : d'l'é pâyâ dôw só; ó l'à pâyâ (je l'ai *payé* deus sous; il l'a *payé*).

d'é sâyâ nõtron blâ; ér è tò sâyâ (j'ai *fauché* — scié — notre blé; c'est tout *fauché*).

ór à krêva dê fan, ér è tò krêvò (il a *crevé* de faim; c'est tout *crevé*)<sup>1</sup>.

1. Faut-il voir dans ces formes fortes, d'anciens adjectifs devenus participes? Mais alors, pourquoi mon interlocuteur ne les emploie-t-il pas indifféremment pour les oxytons correspondants, et ne dit-il jamais : d'l'é pâyâ dôw só, dê sâyâ nõtron blâ, ór à krêva dê fan? — Dans leur parler français, les vieillards et les gens du peuple, à Belley, emploient fréquemment en fin de phrase, des formes fortes analogues (elle est gonfle, enfle, comble, gâte, etc.). Sans rien préjuger relativement aux formes paroxytoniques, d'apparence analogues, si nombreuses dans l'ancien français et dans l'italien, je suis tenté de voir dans tous ces mots, comme aussi dans ces bizarres enclises si fréquentes chez ma grand'mère (voy. XI, 67, note), la manifestation d'une même tendance paroxytonique, qui mériterait d'être étudiée plus à fond. Voyez aussi la *Revue*, tome I, p. 211.



En réalité, nous avons affaire dans ces dernières phrases à un phénomène contradictoire de ceus étudiés jusque-là, où la tonique était censée modifiée par l'influence d'un motsuivant. S'ils embarrassent ma théorie, ces faits particuliers me fournissent du moins l'occasion de protester contre le reproche possible de rigueur pédantesque. Les classifications que j'ai adoptées, n'ont d'autre valeur à mes yeux que de faciliter l'ordonnance de mes observations.



Si peu nombreuses que soient ces observations, en regard de celles qu'une santé meilleure m'aurait permis de recueillir, je les crois cependant intéressantes. Toutes ont été notées d'après un même interlocuteur, originaire de Sutrieu. — C'est d'ailleurs un peu à dessein que je bornais ainsi mon questionnaire. Je trouvais préférable de répéter souvent la même question, à des intervalles différents, quelquefois après plusieurs mois. Or, presque toujours, à la même question, posée littéralement dans les mêmes termes, était faite la même réponse, avec les mêmes nuances d'accentuation et de timbre<sup>1</sup>. Parfois, je recevais une réponse différant de la précédente ; mais, après un temps plus ou moins long, je constatais que la faute en revenait à moi, qui avais mal posé la question, ou à mon interlocuteur qui l'avait mal comprise. C'est ainsi, par exemple, qu'ayant voulu obtenir la phrase : *géta nôtrâ ptyotâ*, que je croyais avoir notée pour *regarde notre petite*, je m'embarrais longtemps de ce qu'en échange de cette phrase française, je ne

1. Autant du moins que j'en pouvais juger par l'oreille, car je n'avais à ma disposition aucun des si précieux enregistreurs employés par M. l'abbé Rousselot.

pouvais recueillir que le patois : ± gētā ± nōtrā ptyotā. C'était simplement qu'il eût fallu demander : *regardez notre petite*; en échange de quoi j'obtins dorénavant et régulièrement : gēta nōtrā ptyotā. Je crois donc pouvoir donner tous mes exemples comme l'expression à peu près constante de la langue d'un même individu.

Cette admirable régularité dans les réponses de mon interlocuteur, et l'accord entre elles, relativement à l'accent d'intensité, des réponses que je provoquais chez d'autres personnes, les unes du Valromey, les autres du Bugey méridional, me portèrent d'abord à supposer une parfaite communauté dans la manière dont les divers patois du Bugey traitaient l'accent tonique. C'était aller un peu vite et trop prématurément; une plus ample information m'eut bientôt montré des contradictions, réductibles peut-être, mais nombreuses et tout de même embarrassantes, entre les faits et ma théorie. Aussi n'ai-je pas de peine à me rendre aus conseils de prudence que j'ai reçus depuis. Aujourd'hui, sans rien nier formellement de ce que j'avais précédemment, je me contenterai donc d'avoir apporté quelques contributions à l'étude de la tonique en patois bugiste, et je m'abstiendrai de rien conclure, priant le lecteur qui voudra bien se reporter à mon premier article, de n'y voir qu'une simple monographie.

FÉLIX PELEN.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

---

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceux qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

---

Ch. GUERLIN de GUER. — *Bulletin des parlers du Calvados, Langue et littérature populaire normandes* (Caen, Lanier, 1897). — Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle publication, d'un caractère très scientifique. M. de Guer a profité des enseignements de MM. Gaston Paris et Gilliéron en France, et de M. H. Suchier en Allemagne. Il compte poursuivre et compléter les travaux qu'a publiés M. Charles Joret sur l'état actuel des parlers de Normandie, et tout spécialement établir les cartes des aires phonétiques et lexicologiques du patois normand. Dans son *Bulletin des parlers du Calvados*, qui deviendra sous peu le *Bulletin des parlers normands*, il enregistre le résultat de ses observations personnelles, ainsi que les communications qui lui sont adressées par ses correspondants, au nombre de près de 300 pour le seul département du Calvados.

Carl WAHLUND. — *La belle Dame sans mercy. Poème français écrit en huitains au commencement du XV<sup>e</sup> siècle et mis en rondeaux au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle* (Upsal, 1897). — Cet opuscule contient tout à la fois le petit poème si connu d'Alain Chartier, intitulé *La belle Dame sans mercy*, et — mis en regard — le texte jusqu'ici inédit de l'arrangement en rondeaux du même poème, exécuté un siècle plus tard, par Anne de Graville. Ces rondeaux sont publiés d'après l'unique manuscrit que l'on en connaisse, à savoir le manuscrit français 2253 de la Bibliothèque Nationale. Dans la Préface, l'éditeur s'occupe de l'établissement des deux textes; dans une notice qui termine la brochure, il commence par passer rapidement en revue tout ce que les poètes galants du moyen âge se sont plu à composer, soit de louanges, soit d'invectives à l'égard de la femme, puis il s'étend sur l'abon-

dante littérature dont le poème de Chartier fut l'occasion et où les versificateurs de tout le quinzième siècle ont tour à tour blâmé ou approuvé la conduite de la belle immiséricordieuse. Venue la dernière, une grande dame de la Renaissance, Anne de Graville, a repris à son compte, cent ans après Chartier, la thèse du poète. L'éditeur essaye alors dans un second chapitre de fixer d'abord la date de cette refonte, après quoi il rappelle les articles plus ou moins étendus que de nos jours les journaux, et les revues, tant en France qu'en Allemagne, ont consacrés à la poétesse demeurée si longtemps dans un injuste oubli, et notamment l'article de notre collaborateur J. Texte. Un dernier chapitre retrace brièvement la fortune que la pensée maîtresse du poème a eue à travers les âges, depuis le treizième siècle jusqu'aux toutes dernières années du nôtre.

*Fran filologiska föreningen i Lund, språkliga uppsatser* (Lund, Malmströms, 1897). — Dans ce fascicule, nous relevons les articles suivants : *Axel Ahlberg*, Adnotationes in accentum Plautinum : *Sven Berg*, Bidrag till fragan om det attributiva adjectivets plats i modern franska.

Anton LINDSTRÖM. — *L'analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule, 1<sup>re</sup> partie. Thèse pour le doctorat* (Upsal, Almqvist et Wiksells, 1897, 324 pages in 8°). — Nous donnerons bientôt un compte rendu de cette importante thèse, écrite en français par un Suédois.

H. MICHAELIS et P. PASSY. — *Dictionnaire phonétique de la langue française* (Paris, Le Soudier, 1897, xvi-320 pages in-8°). — Nous avons là, comme le font remarquer les auteurs, non pas un dictionnaire de prononciation donnant, après l'orthographe usuelle d'un mot, sa prononciation entre parenthèses, mais un véritable dictionnaire phonétique, donnant les mots de la langue *tels qu'ils existent réellement dans la bouche de ceux qui la parlent*, rangés dans l'ordre alphabétique d'après la prononciation, et suivis de l'orthographe usuelle comme moyen de contrôle et de renseignement com-

plémentaire. Le système de transcription adopté est celui de l'Association phonétique internationale. M. Gaston Paris a écrit très justement que cet ouvrage rendrait service non seulement aux étrangers, mais encore aux Français: « car ceus même qui ont le plus attentivement observé la prononciation de leur languè, ou qui se piquent de posséder le mieus cette prononciation, n'ont pas appliqué leur attention à tous les mots qui la composent et se trouvent souvent pris au dépourvu quand on les consulte ou quand ils se consultent eus-mêmes sur la façon dont se prononce tel ou tel vocable. »

Gustaf E. KARSTEN. — *Journal of Germanic Philology*, vol. I, 1897, n° 1 (University of Indiana, 110 pages, in 8°).

Emmanuel PORTAL. — *Azalaïs d'Altier et Clara d'Anduze, poétesses cévenoles* (Alais, J. Brabo, 1897, 21 pages in-8°).

Félix FRANK. — *Dernier voyage de la reine de Navarre Marguerite d'Angoulême aus bains de Cauterets en 1549* (Paris, Lechevalier, 1897, 112 pages in-8°).

*Le Littré de la Grand' Côte, Supplément* (Lyon, Storek, sans date, 28 pages in-8°).

Florimond TRUCHET. — *Le théâtre en Maurienne au XVII<sup>e</sup> siècle, le Mystère de l'antéchrist et du Jugement* La Roche, Fetz, 1895, 26 pages).

Prof. ALBINO ZENATTI, de Catane. — *Gerardo Paterchio e Ugo di Perso* (Lucca, Giusti, 1897, 29 p.). — Extr. du vol. XXIX des *Atti della R. Accademia lucchese di Scienze, Lettere ed Arti*.

A. G. VAN HAMEL. — *Het Zoeken van « L'âme française » in de letterkunde en de taal van Frankrijk* (Gröningue, Wolters, 1897, 54 pages in-8°).

Alfred PATZOLD. — *Die individuellen Eigentümlichkeiten einiger hervorragender Trobadors im Minneliede* (Marburg, Elwert, 1897, 146 pages, in-8°). — fait partie des *Ausgaben und Abhandlungen* d'E. Stengel.

Vincenzo CRESCINI. — *Sordello, conferenza* (Verone, Fratelli Drucker, 1897, 34 et iii pages).

Maurice SOURIAU. — *La préface de Cromwell, introduction, texte et notes* (Paris, Lecène, 1897, xviii-330 pages in-12).

Baron M. DE BERWICK. — *Don Juan, du comte A. Tolstoï, traduit en vers français* (Paris, Arnaud, 1897, xxiv-166 pages, in-12).

Joseph ANGLADE. — *Phonétique du patois de Lézignan* (Montpellier, Coulet, 1897, xii-102 pages in-12). Cette étude très sérieuse, dédiée à C. Chabaneau, a paru dans la *Revue des langues romanes*.

*Bulletin de la Société suisse de réforme orthographique*, n° 2 (Lausanne, 1897, 47 pages). — La Société suisse de réforme orthographique a adopté notre système graphique en y ajoutant deux articles pour recommander de n'attacher aucune importance au doublement de la consonne lorsqu'il n'exerce aucune influence sur la prononciation et de supprimer les traits d'union dans un certain nombre de mots.

Albert DAVZAT. — *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne*, avec préface d'Antoine Thomas (Paris, Alcan, 1897, xii-175 pages in-8°). — Cet excellent travail a paru dans la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Francesco D'OIDIO. — *Talento nei suoi varii valori lessicali* (Naples, 1897, 29 pages). — Extr. du vol. XXIX des *Attes de l'Académie de Naples*.

Victor SPIERS and DE V. PAYEN-PAYNE. — *Suggestions for a scheme for the teaching of French in secondary schools* (dans *The Modern Language Quarterly*, Londres, novembre 1897, n° 2).

A. PERRAULT-DABOT. — *Le patois bourguignon* (Dijon, Lamarche, 1897, 146 pages). — Ce livre, qui n'est pas d'un philologue, se compose d'une introduction générale sur le patois bourguignon et d'un petit glossaire, où l'on trouve d'intéressantes remarques, à côté de conjectures hasardées.

## TABLE DU TOME XI

DE LA *Revue de Philologie française*. 1897.

### Clédât (L.).

Traductions archaïques et rythmées :

I. Aubade provençale du XII <sup>e</sup> siècle . . . . .	1
II. Début du Perceval de Chrétien de Troyes . . . . .	3
III. Érec et Énide de Chrétien de Troyes ( <i>suite</i> ) . . . . .	223

### Betz (Louis P.).

Essai de bibliographie des questions de littérature comparée ( <i>suite</i> ) . . . . .	22, 81, 241
---	-------------

### Pelen (Félix).

Des modifications de la tonique en patois bugiste . . . . .	62, 309
---	---------

### L. V.

Sur l'étymologie complexe de certains noms propres . . . . .	72
--	----

### Philipon (E.).

De l'emploi du suffixe burgonde <i>-inga</i> dans la formation des noms de lieux . . . . .	109
--	-----

### Nédey.

Remarques grammaticales sur le patois de Sancey (Doubs) . . . . .	123
---	-----

### Ritter (E.).

Le grammairien Louis Meigret . . . . .	136
--	-----

### Bastin (J.).

I. Sur l'imparfait du subjonctif assimilé à un conditionnel passé. — II. Sur l'accord du participe passé en vieux français . . . . .	141
--	-----

### Pélissier (L.-G.).

Corrections au texte de Stendhal, Vie de Henri Brulard . . . . .	149
Garat, saint inconnu . . . . .	191

**Morel (L.).**

- Étude sur quelques points relatifs aux rapports  
littéraires de la France et de l'Allemagne,  
jusqu'à l'époque de Schiller et de Goethe. . . . . 161

**Erik Staaff.**

- Quelques remarques sur la phonétique française  
à propos de la Grammaire de Schwan-Behrens. . . . . 193

**Clédat (L.)**

- Études de syntaxe française: le conditionnel . . . . . 275

## COMPTES RENDUS

- Erik Staaff.** Le suffixe *-arius* dans les langues ro-  
manes (A. Devaux). . . . . 75

- Rydberg (Gust.).** Zur Geschichte des französi-  
schen *o* (G. S.). . . . . 154, 236

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA REVUE. . . . . 158, 317

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE . . . . . 79

CHRONIQUE. . . . . 240

---

*Le Gérant : V<sup>ic</sup> ÉMILE BOUILLON.*

---











PC  
2701  
R5  
t.11

Revue de philologie française

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

